



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 30

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Thursday, November 24, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le jeudi 24 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats seniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahon Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association Canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution Canadienne et le Professeur Alford	Me Sujit Choudhry Me Janani Shanmuganathan Prof. Ryan Alford
Coalition des résidents d'Ottawa et entreprises	Me Paul Champ Me Emilie Taman Me Christine Johnson
The Democracy Fund, Citizens for Freedom, Coalition JCCF	Me Rob Kittredge Me Antoine D'Ailly Me Alan Honner Me Dan Santoro Me Hatim Kheir Me James Manson
Association canadienne des libertés civiles	Me Cara Zwibel Me Ewa Krajewska
Les organisateurs du convoi	Me Brendan Miller Me Bath-Sheba Van den Berg
Bureau d'assurance du Canada	Me Mario Fiorino

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
<u>VICE-PM CHRYSTIA FREELAND, assermentée</u>	1
Interrogatoire principal par Me. Shantona Chaudhury	1
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	65
Contre-interrogatoire par Me Ewa Krajewska	79
Contre-interrogatoire par Me Janani Shanmuganathan	88
Contre-interrogatoire par Me Alan Honner	97
Contre-interrogatoire par Me Mandy England	105
Contre-interrogatoire par Me Jennifer King	111
Contre-interrogatoire par Me Mike Morris	115
Contre-interrogatoire par Me Stephen Aylward	121
<u>M. BRIAN CLOW, Sous affirmation solennelle</u>	138
<u>MME KATHERINE TELFORD, Assermentée</u>	138
<u>M. JOHN BRODHEAD, Sous affirmation solennelle</u>	139
Interrogatoire principal par Me Shantona Chaudhury	139
Contre-interrogatoire par Me Stephanie Bowes	190
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	197
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	207
Contre-interrogatoire par Me Cara Zwibel	216
Contre-interrogatoire par Me Alan Honner	226
Contre-interrogatoire par Me Janani Shanmuganathan	229
Contre-interrogatoire par Me Alyssa Tomkins	237
Contre-interrogatoire par Me Christine Johnson	239
Contre-interrogatoire par Me Christopher Diana	243
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	248
Contre-interrogatoire par Me Michael Morris	253
Contre-interrogatoire par Me Brian Gover	260

VII
Table of Content / Table des matières

	PAGE
<u>M. KENNTEH WEATHERILL, assermenté</u>	272
Contre-interrogatoire par Me Alyssa Tomkins	272
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	276
Contre-interrogatoire par Me Emilie Taman	284
Réinterrogatoire par Me Jean-Simon Schoenholz	288

Ottawa, Ontario

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

--- L'audience débute le jeudi 24 novembre 2022 à 9 h 35

LA GREFFIÈRE: À l'ordre. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU: Bonjour. Je m'excuse pour le court délai et je vous remercie de votre patience. Mais je crois que nous sommes prêts à procéder.

ME SHANTONA CHAUDHURY: Merci, Monsieur le Commissaire, Madame Chaudhury et notre témoin aujourd'hui c'est Chrystia, vice-première ministre et ministre des Finances.

LA GREFFIÈRE: Madame, voulez-vous jurer sur un document religieux?

VICE-PM CHRYSTIA FREELAND: Oui, s'il-vous-plaît.

LA GREFFIÈRE: La Bible, le Coran ou la Torah?

VICE-PM CHRYSTIA FREELAND: J'ai ma propre Bible.

LA GREFFIÈRE: Pour l'enregistrement, votre nom au complet?

VICE-PM CHRYSTIA FREELAND: Je m'appelle Chrystia Freeland, C-h-r-y-s-t-i-a, Freeland, F-r-e-e-l-a-n-d.

LA GREFFIÈRE: Jurez-vous que le témoignage que vous allez donner ce matin sera la vérité, toute la vérité et rien d'autre que la vérité, que Dieu vous soit en aide?

VICE-PM CHRYSTIA FREELAND: Oui, je le jure.

--- VICE-PM CHRYSTIA FREELAND, assermentée:

--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR ME SHANTONA CHAUDHURY:

ME SHANTONA CHAUDHURY: Alors, re-bonjour.

1 Alors, on va débiter avec des questions d'intendance. Vous avez
2 eu une entrevue le 5 septembre avec la Commission?

3 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et qu'après cela, les
5 procureurs ont préparé un résumé et vous l'avez relu? Et vous
6 pouvez confirmer que c'est exact?

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

8 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Il s'agit de
9 WTS00000078. On n'a pas besoin de l'afficher.

10 Madame la Ministre, décrivez-nous votre double
11 rôle, car vous êtes ministre des Finances et vous êtes vice-
12 première ministre. Je crois qu'on comprend bien le premier, mais
13 le poste de vice-première ministre, on comprend peut-être moins.

14 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** À titre de ministre
15 des Finances, je suis responsable des finances fédérales du
16 Canada. Je crois que ce rôle comprend une plus large
17 responsabilité envers l'économie, de façon très large. Un des
18 rôles principal qui est pertinent à notre discussion aujourd'hui
19 le travail principal pour le service des finances est de
20 préparer le budget chaque année et le budget est présenté au
21 printemps.

22 Mon deuxième rôle, je suis vice-première
23 ministre. Alors, c'est un rôle qui est moins bien défini. Je
24 dirais que je suis disponible pour faire tout ce que le premier
25 ministre aurait besoin de moi. Je suis particulièrement
26 impliquée dans les domaines où j'ai une expertise ou une
27 connaissance particulière. Aujourd'hui et la période qui
28 comprend l'Ukraine et la Russie et souvent, cela implique mon

1 passé en tant que ministre du Commerce et la renégociation de
2 l'ALENA.

3 Alors, être ministre des Finances c'est un rôle
4 qui est très vaste et qui requiert beaucoup de travail, surtout
5 pour le budget. Et comme vice-première ministre, je sens une
6 grande responsabilité lorsqu'il y a une question émergente qui
7 est significative pour le Canada, même si c'est pas de mon
8 domaine, mais je peux m'impliquer.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ça mène à ma
10 prochaine question parce que ce double rôle que vous avez,
11 ministre des Finances et comme vice-première ministre, vous êtes
12 dans une position unique pour nous parler un peu du contexte
13 pour l'évènement devant la Commission, le convoi et tout ce qui
14 s'est passé.

15 Alors, lors de votre entrevue on en avait parlé.
16 J'aimerais que vous puissiez nous situer, mais de votre point de
17 vue tout particulier.

18 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** D'accord, je vais
19 essayer. Je vais me concentrer surtout sur le point de vue
20 économique et financier, car c'était vraiment mon point de mire
21 à ce moment-là.

22 Tout cela a commencé vers la fin du mois de
23 janvier et on était en train de préparer le budget à ce moment-
24 là. On était vraiment, vraiment dans un mode de préparation de
25 budget. Ce qui veut dire que le ministre des Finances, moi, et
26 Michael Sabia, on était concentrés sur l'économie canadienne, où
27 ça se situait en ce moment et quelle était la voie de l'avenir.

28 Alors, j'aimerais rappeler à tout le monde que

1 c'était un temps très difficile pour nous, on avait encore la
2 COVID. En Ontario il y a eu des confinements, les écoles
3 fonctionnaient en mode virtuel. Donc, la COVID était encore là,
4 mais on voyait au-delà de la COVID et on voyait que le moment
5 allait venir de passer à un confinement COVID et l'appui
6 d'urgence pour les Canadiens et finalement, la réouverture de
7 l'économie et de faire tout ce qu'on pouvait pour avoir un
8 atterrissage en douceur pour l'économie canadienne après le
9 traumatisme de COVID, les confinements et c'était le traumatisme
10 économique.

11 Alors, on se concentrait sur deux choses dans
12 l'économie. Une des choses c'était les chaînes
13 d'approvisionnement. Maintenant, je crois que ça fait partie du
14 discours public que les chaînes d'approvisionnement ont été
15 affectées par la COVID. C'était peut-être moins apparent pour
16 monsieur et madame Tout-le-monde, mais c'était très évident pour
17 nous. Et cette nature particulière de l'économie globale et
18 mondiale durant la COVID avait placé beaucoup de pression sur
19 les chaînes d'approvisionnement et qui menaçait le
20 rétablissement du Canada dans les domaines -- parce qu'il y
21 avait un manque de semiconducteurs, ce qui stressait beaucoup
22 l'industrie automobile. Alors, ça c'est un exemple très concret.
23 Alors, on pensait à ça.

24 Le deuxième domaine qui attirait notre attention
25 et qui, encore une fois, maintenant c'est rendu un discours
26 actuel, mais déjà au mois de janvier, on voyait, à cause des
27 chaînes d'approvisionnement qui avaient du mal, qu'il était
28 évident, pour nous en tous cas, qu'on allait passer de la

1 récession liée à la COVID où le défi était essentiellement
2 d'empêcher une chute libre de l'économie depuis la Grande
3 dépression, ce qui allait blesser l'économie, Alors là, c'était
4 la préoccupation durant la COVID.

5 Maintenant, l'environnement c'était la
6 réouverture et une inflation élevée. Alors, encore une fois, on
7 s'inquiétait pour les chaînes d'approvisionnement parce que ça
8 menait aussi à l'inflation élevée. Alors, ça c'était mes
9 préoccupations côté budget.

10 Le deuxième point économique et sur lequel je me
11 concentrais en décembre -- en fait, novembre, décembre et
12 janvier, c'était la loi américaine pour tout rapatrier les
13 propositions sur les incitatifs pour les véhicules électriques.

14 Et je sais que dans Ottawa, je sais qu'on a, pour
15 un public juridique ça semble assez ésotérique, mais la réalité
16 -- donc, ésotérique est peut-être -- ces incitatifs pour les
17 véhicules électriques, comme proposé par les États-Unis, et
18 cette loi s'est rendue par les paliers gouvernementaux et cette
19 loi, telle que proposée, aurait été complètement dévastatrice
20 pour l'avenir de l'industrie automobile au Canada.

21 Les incitatifs auraient créé, si la loi avait été
22 adoptée, ç'aurait créé des incitatifs pour acheter des véhicules
23 électriques fabriqués aux États-Unis, pas en Amérique du Nord,
24 seulement des États-Unis. Alors, on est en train de changer de
25 cap et on fait la production de véhicules électriques.

26 Imaginez que vous êtes une entreprise,
27 vous êtes dans le secteur automobile et vous êtes des deux côtés
28 de la frontière. Alors, imaginez-vous si les incitatifs sont en

1 place, mais c'est seulement pour les véhicules électriques et
2 les piles fabriquées aux États-Unis, pensez-vous que vous allez
3 avoir des chaînes de montage ici au Canada? Non. Et ces
4 incitatifs, franchement, on été élaborés intentionnellement pour
5 pousser toute la construction de l'industrie des véhicules
6 électriques aux États-Unis seulement et de créer des incitatifs
7 pour faire la même chose au Canada. Et ç'aurait été un désastre
8 pour nous parce que les véhicules électriques ce sont l'avenir.

9 Et pour vous donner une idée de la taille, de
10 l'ampleur, vers la fin de 2021, moi et mon homologue canadien,
11 on a envoyé une lettre disant que le Canada allait répondre et
12 répondre sérieusement, si jamais ces mesures étaient adoptées.

13 Au mois de décembre, au ministère des Finances,
14 on était en train de peaufiner une liste de rétaliation [sic].
15 Chaque fois qu'il y a une rétaliation [sic] et on publie la
16 liste des choses que vous allez contester, alors ça c'était la
17 contestation pour les tarifs.

18 Alors, cette liste qu'on contemplait allait
19 inclure jusqu'à 100 B\$ d'importations américaines au Canada.
20 Alors, ça c'est pour vous donner une idée de l'ampleur, parce
21 que c'était ça la taille du défi.

22 Mais bien sûr, on voulait pas faire ça, on
23 voulait pas une guerre commerciale, ç'aurait été terrible pour
24 le Canada. Alors, on négociait en même temps et tout le monde,
25 le premier ministre avec Monsieur Biden, Mary Ng avec l'US TR,
26 j'en parlais avec Janet Yellen à la trésorerie et la personne
27 clé c'était Brian Deese qui est à la Maison Blanche, c'est le
28 conseiller économique au président à la Maison Blanche.

1 Et on tentait de convaincre Brian que, bon, on
2 comprend que vous voulez des incitatifs pour des véhicules
3 électriques, nous aussi on croit à ça, une transition verte.

4 Et nous comprenons que vous voulez les
5 travailleurs américains de tirer profit de ces incitatifs, mais
6 notre secteur automobile est complètement interconnecté et
7 chaque négociateur canadien va vous dire, une pièce automobile
8 peut traverser la frontière six fois avant de faire partie de
9 l'automobile complétée. Donc, j'ai dit à Brian que nos secteurs
10 étaient totalement intégrés.

11 Donc, on ne veut pas quelque chose de gratuit de
12 leur part, bien sûr. Donc, eux ont des mesures d'incitation et
13 nous aussi nous aurons des mesures d'incitation. Donc,
14 arrangeons-nous pour créer un niveau d'égalité entre les deux
15 pays. En fait, il s'agissait là de mesure encourageant les
16 investissements au Canada, en fait. En effet, les véhicules
17 électriques fabriqués au Canada seraient dans la position unique
18 d'être vendus au marché américain.

19 Voilà ce dont nous parlions exactement à ce
20 point-là. Et en décembre et janvier, nous établissions des
21 textes rédigés pour tout cela avec Brian Deese et fin janvier,
22 mon ministère m'a préparé une autre version de ce document pour
23 voir comment on pouvait coordonner l'ensemble.

24 Donc, ça c'était une deuxième piste, un deuxième
25 souci, je devrais dire même, souci économique. Il fallait que ça
26 marche à ce point-là spécifique.

27 Et dernière chose qui concernait peut-être plus
28 la vice-première ministre c'était la Russie et l'Ukraine. La

1 guerre avait commencé, nous recevions des informations de nos
2 alliés en décembre et en janvier montrant que la Russie se
3 préparait sans doute à envahir. Début janvier, j'ai préparé un
4 rapport disant que cela pouvait arriver.

5 Alors, bien sûr, maintenant la chose a eu lieu.
6 Alors, peut-être qu'on ne se souvient pas à quel point cette
7 idée-là pouvait vraiment choquer les gens à ce point-là dans le
8 temps et c'était une chose énorme. Moi j'ai appris à propos de
9 cela début janvier et la menace n'a fait que s'accroître. Les
10 troupes de l'OTAN ont été mises en état d'alerte fin janvier et
11 je crois que les États-Unis ont pris une mesure extraordinaire.
12 Ils ont déclassifié leurs renseignements secrets concernant les
13 mouvements de la Russie.

14 J'ai aussi été impliquée en tant que ministre des
15 Finances. Donc, j'ai travaillé avec le ministre des Finances,
16 j'ai échangé avec les Ukrainiens pour établir des sanctions
17 préliminaires. Il fallait être très clairs avec la Russie pour
18 les sanctions qui pouvaient s'enclencher en cas d'invasion.

19 Ça c'était un troisième domaine dont je
20 m'occupais. À l'époque je pensais, et je pense toujours
21 aujourd'hui, que l'invasion de par Russie qui a eu lieu c'est la
22 plus grande difficulté qui se présente à la sécurité nationale
23 du Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale. C'est une
24 agression extrêmement grave faite envers la démocratie
25 occidentale.

26 Donc, j'ai pris ça très au sérieux à ce point-là
27 et donc, il était très important que le Canada soit en position,
28 disons, très clairement définie pour pouvoir répondre.

1 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, il y a beaucoup de
2 choses dans ce que vous venez de dire.

3 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, il y avait
4 beaucoup de choses qui se passaient.

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, je vais couvrir
6 quelques points maintenant, spécifiques. Le dernier point dont
7 vous avez parlé est le suivant, l'Ukraine. Vous avez établi un
8 lien avec la sécurité nationale du Canada. Donc, ça n'est peut-
9 être pas forcément évident, cela avait lieu à l'autre bout du
10 monde. Quel pourrait être le risque à la sécurité du Canada?

11 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** L'invasion de
12 Vladimir Putin en Ukraine correspond à la première fois où un
13 État reconnu a essayé de conquérir, de s'emparer de territoires
14 d'un autre État depuis l'invasion de l'Irak sur le Koweït.

15 C'est un acte extrêmement grave et une des
16 meilleurs réalisations dans l'ordre internationale depuis la
17 Deuxième Guerre mondiale a été l'établissement d'une
18 compréhension commune de base voulant que les pays
19 internationalement reconnus ne vont pas s'envahir, ne vont pas
20 essayer de s'emparer du territoire de l'autre.

21 Donc, cela n'a pas été le cas à 100 %, mais si on
22 compare cela avec d'autres périodes, avec l'histoire de
23 l'humanité avant la Deuxième Guerre mondiale, c'est un
24 changement colossal. C'est un changement qui a amélioré
25 considérablement l'état de sécurité de toutes les nations. Ça
26 c'est un premier point.

27 Le deuxième point est le suivant. Donc, la
28 sécurité du Canada est mise en jeu, mais la réponse de nos

1 alliés a été forte et a renforcé le Canada. Je crois absolument
2 que l'un des objectifs principaux de Vladimir Putin est
3 d'écraser l'Ukraine et de s'en emparer, de réduire les
4 Ukrainiens et de transformer ce gouvernement élu
5 démocratiquement, de le transformer en État satellite subjugué.

6 Donc, il y a une différence entre des démocraties
7 et des dictatures. Il a un but plus grand et je crois que telle
8 est sa vision. Il veut montrer au peuple russe que, «Peut-être
9 que vous n'aimez pas trop comment les choses se passent ici,
10 mais on est toujours mieux que les autres petites démocraties
11 minables qui se débattent autour de nous.» Voilà ce qu'il
12 voulait communiquer. Il transformait cela en une force.

13 Donc, au cas où il réussirait, eh bien, je crois
14 que cela affaiblirait absolument les démocraties occidentales,
15 dont la nôtre.

16 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci de ce contexte.
17 Voilà. Maintenant, dites-nous ce que vous aviez en tête lorsque
18 le convoi est arrivé. Donc, il y avait des négociations à propos
19 des véhicules électriques.

20 Dans la chronologie en question, vous comprenez
21 que nous sommes dans l'avant-dernier jour de toutes ces
22 dépositions, mais je voudrais ce matin me concentrer sur les
23 choses suivantes avec vous, sur votre implication spécifique.

24 Dans les entrevues et les soumissions, vous avez
25 dit que vous étiez engagée très activement dans cette question
26 autour du -- dès le 6 janvier à peu près, n'est-ce pas?

27 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, c'est la
28 deuxième fin de semaine, n'est-ce pas? C'est un samedi,

1 dimanche?

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, le dimanche.

3 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui. Et cela
4 correspond tout à fait à ma description que je faisais de mon
5 travail. À ce point-là, j'étais plongée dans des questions
6 budgétaires. Ça absorbait 90 % de notre énergie. Il y avait la
7 question des véhicules électriques aussi, on essayait aussi de
8 gérer ça au mieux.

9 Et j'ai parlé avec force tout à l'heure quant à
10 l'importance de l'invasion de l'Ukraine. Mais je voudrais
11 revenir en arrière et fin janvier, début février, la chose
12 n'avait pas eu lieu. C'était une chose qui existait là comme
13 menace et dont j'avais conscience.

14 Donc, jusqu'au 6 janvier, 90 % de mon travail
15 concernait le budget et le reste était les véhicules
16 électriques, peut-être l'Ukraine et peut-être penser à des
17 sanctions qui pouvaient empêcher les choses. Mais c'était le
18 budget surtout, toujours le budget.

19 Alors, lorsqu'est venue la deuxième fin de
20 semaine de l'occupation, il est remonté à moi des rapports
21 émanant de directeurs d'affaires, de gérants d'entreprises, des
22 choses inquiétantes. Donc, j'ai participé à ces réunions du
23 comité et au fil de cette semaine-là, je me suis impliquée de
24 plus en plus dans ces questions-là.

25 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Normalement, vous
26 n'iriez pas à ces réunions SSE?

27 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non.

28 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous avez une

1 invitation permanente?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Le ministère des
3 Finances, je crois qu'on appelle ça -- enfin, il y a un nom
4 spécial, la ministre peut assister à toute réunion du cabinet
5 qu'il ou elle souhaiterait. Et mes collègues ont aussi pensé que
6 ça serait bien que j'y participe.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Après cela, le 9
8 février, votre ministère a soumis un mémo. SSM.CAN00003764.

9 Madame la Ministre, nous en avons déjà parlé,
10 mais je voudrais que vous passiez en revue les options et voir
11 comment on en est arrivés à ce mémo et quelles sont les options.

12 Essentiellement des amendements. Si on descend
13 dans le document, la première option, il s'agit d'amendements
14 potentiels à Loi en question et après, on passe à la *Loi sur les*
15 *banques*.

16 Comment est-ce que vous avez perçu ces questions
17 et comment vous avez géré ces informations?

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Donc, là on est
19 le 9, le mercredi.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui.

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Et là, c'était la
22 semaine cruciale, de mon point de vue. Je crois que le barrage
23 au pont Ambassador avait commencé le lundi de la même semaine.

24 Donc, du point de vue des finances, du point de
25 vue économique, cela fait vraiment passer les choses à une
26 vitesse supérieure. Et cela allait avoir un impact économique
27 majeur.

28 Dès le dimanche, je commençais à avoir des

1 inquiétudes, j'ai participé aux réunions du cabinet et là, dès
2 le lundi, j'ai parlé avec urgence avec mon équipe, avec Michael
3 Sabia et d'autres responsables et nous avons passé en revue
4 trois choses.

5 Premièrement, est-ce qu'il s'agit là d'un
6 problème énorme et qui monte à un point d'intensité qui
7 nécessite une intervention? Et la fin de cette semaine-là,
8 surtout avec le pont, nous en sommes arrivés à cette conclusion,
9 que oui, il fallait faire quelque chose.

10 Deuxièmement, nous sommes le ministère des
11 Finances et vous avez entendu sans doute de la part d'autres
12 ministres la chose suivante. Les instructions étaient de
13 regarder ce qu'on avait à disposition comme outils et essayer de
14 voir quels outils étaient disponibles pour agir sur la
15 situation.

16 Donc, c'est exactement ce que nous avons fait. Et
17 là, nous avons trouvé qu'il y avait deux domaines où on pouvait
18 exercer des pouvoirs. Le premier c'était le CANAFE qui est le
19 centre qui suit toutes les transactions financières, le
20 blanchiment d'argent, des activités de terrorisme. Et le
21 deuxième c'est la *Loi sur les banques*. Donc, la question était
22 de savoir s'il y avait des pouvoirs qui pouvaient être utiles
23 pour résoudre cette situation. Voilà les deux domaines que nous
24 avons envisagés.

25 Nous avons regardé quels étaient les outils
26 disponibles à ce point-là et nous en sommes arrivés à la
27 conclusion suivante. Tout ce que l'on pouvait utiliser était
28 déjà utilisé. Alors, à partir de là, nous nous sommes posé la

1 question suivante, est-ce qu'il faut passer des lois? Et ce mémo
2 en question décrit cela. Le ministère dit que, voilà, vous
3 pourriez légiférer dans telle ou telle direction.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous pensiez
5 que c'était des options envisageables?

6 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Nous les avons
7 envisagées, effectivement, nous avons regardé. Mais je voudrais
8 dire plusieurs choses ici.

9 Alors, pour ce qui est de CANAFE, eh bien, nous
10 en sommes arrivés à la conclusion suivante. Des responsables des
11 finances pensaient à ces questions depuis un certain temps.

12 Donc, les autorités de suivi du CANAFE étaient adéquates pour le
13 20^e siècle, mais ne s'appliquaient bien moins pour le 21^e siècle.

14 Le CANAFE, et je sais que vous savez cela parce
15 que vous avez déjà passé cela en revue longuement, mais pour des
16 personnes peut-être qui ne seraient pas au courant, le CANAFE ce
17 n'est pas une agence qui applique des lois. C'est un suivi des
18 situations, c'est une lecture de la situation que le CANAFE
19 fournit. Voilà essentiellement ce que fait FINTRAC, il n'a pas
20 de pouvoir exécutoire.

21 Donc, ce que l'on nous a dit c'est que le CANAFE,
22 en fait, avait une perspective relativement limitée. Par
23 exemple, ils avaient une manière de regarder ce qui se passait
24 sur le 20^e siècle, mais cela s'appliquait beaucoup moins sur le
25 21^e siècle.

26 Qu'est-ce que je veux dire par là? Par exemple,
27 les questions de financement participatif et les questions
28 d'interventions en ligne c'était une lacune, mais jamais il n'y

1 avait eu de demande pressante pour agir en la matière. Donc,
2 j'ai pensé que là c'est un pouvoir que le CANAFE devrait avoir
3 et on devrait légiférer en fonction. Donc, les experts du CANAFE
4 -- enfin, on pensait -- on est devenus experts en la matière, en
5 matière du CANAFE.

6 Donc, nous avons vite compris que les pouvoirs
7 réglementaires seraient nécessaires pour octroyer de tels pouvoirs
8 supplémentaires à la CANAFE et ultimement, c'est ce que nous
9 avons fait. Voilà, donc, la CANAFE c'est une chose.

10 Alors, autre chose qui apparaît dans ce document,
11 eh bien, est-ce qu'on pouvait utiliser la *Loi sur les banques*
12 pour autoriser les banques à prendre des mesures pour geler les
13 comptes bancaires? Voilà le sujet de ce mémo et ce mémo passe en
14 revue les différents pouvoirs mis en jeu ici. Donc, voilà
15 quelles étaient les options sur la table.

16 Une dernière chose que je voudrais dire à propos
17 de ce mémo est la chose suivante. Pour ce qui est de la voie
18 législative, nous avons compris que cela prendrait du temps. Or
19 c'est une bonne chose que cela prenne du temps pour changer les
20 lois au Canada. Lorsque nous travaillons ensemble, même de façon
21 très rapide et sous pression, même, en fait, cet automne-ci il y
22 avait des nécessités qu'ont pris ce Parlement, donc il fallait
23 activer des lois. Donc, il y a eu la loi qui nous a autorisés à
24 doubler les crédits de TPS. Donc, nous avons proposé, dès que
25 nous sommes sortis de l'été, nous avons eu le soutien de tous
26 les partis et cela a accéléré les choses, c'est allé très vite.

27 Nous l'avons soumis fin septembre et en fait, les
28 premiers chèques sont arrivés aux Canadiennes et aux Canadiens

1 le 5 novembre. En termes de temps législatif, c'est
2 extraordinaire. Et c'est une très bonne chose parce qu'on sait
3 que les Canadiennes et Canadiens ont besoin d'aide dans ce
4 contexte inflationnaire. Ç'a été très rapide, du 19 septembre au
5 5 novembre. Ça c'est un exemple concret où il y a eu une action
6 rapide de la part du Parlement et du Sénat et dans la Chambre.

7 Donc, nous avons donc envisagé les options
8 législatives et nous avons vite vu que cela allait prendre du
9 temps.

10 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, maintenant je
11 vais -- essentiellement, vous n'avez pas eu le temps de passer
12 par des textes de lois?

13 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** La réponse en fait,
14 essentiellement, la réponse est oui. Il y avait à la fois le
15 calendrier à suivre et puis il y avait aussi l'accroissement
16 rapide des impacts économiques de la situation. Donc, il n'était
17 pas approprié de passer par cette voie-là, vu les menaces qui
18 grandissaient vite.

19 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Vous aviez dit que vous
20 entendiez de la part des commerçants et d'autres -- on va parler
21 de ces conversations que vous aviez. Alors, la meilleure façon
22 c'est de procéder avec les -- étudier les documents. On va
23 débiter, SSM.CAN00001255.

24 Alors, c'est un résumé de notre conversation avec
25 Monsieur Deese le 10 février. Et vous nous avez dit qui était
26 Monsieur Deese. Est-ce que c'est le conseiller politique
27 économique principal au président?

28 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je dirais oui.

1 Quand je parle des autorités exécutives économiques, la personne
2 la plus importante c'est le président et son conseiller le plus
3 important est Brian Deese et secrétaire Yellen est une personne
4 brillante et un acteur principal.

5 Et je ne veux pas insulter la trésorerie, avec
6 les incitatifs, on parlait au secrétaire Yellen et David Lipton
7 qui travaillait à la trésorerie. Ils étaient très au courant de
8 nos propositions et les appuyaient.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous parliez
10 souvent à Monsieur Deese?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** J'essaie. Ce qui
12 m'avait frappée lors de cette conversation du 10 février, c'est
13 une personne qui est très difficile à saisir pour un Canadien et
14 à l'automne, quand on a compris l'ampleur de cette question des
15 véhicules électriques et lors de mes conversations avec la
16 trésorerie, j'ai compris l'importance de la Maison Blanche et
17 Monsieur Deese et Kirsten Hillman de chez nous, alors c'est
18 Brian Deese la personne avec qui il faut parler.

19 Et c'était tout un effort d'avoir un dialogue
20 avec lui et c'était un effort, c'était toujours un effort pour
21 l'appeler ou de répondre à un courriel et c'est pas pour
22 l'insulter, c'est une personne qui est très, très occupée, mais
23 puisqu'on a du mal à lui tendre la main, c'est quand même une
24 bonne chose, ça veut dire qu'on est un bon pays, avec une bonne
25 gouvernance et il s'inquiète pas trop de nous.

26 Alors, ce qui m'avait vraiment frappée c'était la
27 vitesse à laquelle il me parlait au téléphone ce jeudi, c'était
28 instantané. Alors, du côté pratico-pratique, c'était une bonne

1 chose, mais moi ça me donnait une idée des préoccupations de la
2 Maison Blanche.

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, la conversation
4 que vous aviez avec lui, alors on voit toute cette partie-là, en
5 fait c'est un courriel. Donc, le 10 février, c'est vous qui
6 dites:

7 «Il m'a appelée. Ils sont très, très,
8 très inquiets. Si ce n'est pas réglé
9 dans les 12 prochaines heures, toutes
10 leurs usines du nord-est vont fermer.
11 Et ce qui démontre qu'il a compris
12 l'intégration de nos économies. Il ne
13 voyait pas cela comme étant positif. Il
14 a demandé ce qui pouvait être fait pour
15 nous aider. Et j'ai dit, "des
16 dépanneuses et arrêter le déplacement
17 aux États-Unis pour des participants
18 publics. Avoir un appel entre le
19 premier ministre et le président."»
20 «Il connaissait les points 1 et 2 et
21 qu'il allait appuyer les deux et il
22 voulait aussi appuyer l'idée d'un
23 appel.»

24 Alors, pouvez-vous nous dire davantage? Qu'est-ce
25 que Monsieur Deese vous disait?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** La deuxième phrase,
27 il a dit que ça démontrait bien le point que nos économies sont
28 très intégrées, il ne voyait pas ça comme étant positif. C'est

1 lui qui a soulevé ça.

2 Il faut garder à l'esprit que je travaille avec
3 ce type-là et on n'arrête pas de dire aux Américains, «Vous ne
4 connaissez pas le Canada. Vous ne connaissez pas le niveau
5 d'intégration et votre approche aux véhicules électriques c'est
6 contre-productif parce qu'on travaille tellement bien ensemble
7 et que ces pièces d'autos qui traversent la frontière six fois.»
8 Alors, on ne cessait pas de le répéter.

9 Alors, là il me dit, «Okay. Okay, d'accord, j'ai
10 compris et on a compris.» Et il était étonné, la mesure dans
11 laquelle leur industrie automobile dépendait du commerce avec le
12 Canada.

13 Mais c'était un moment dangereux pour le Canada,
14 d'après moi, très, très dangereux parce que les États-Unis à ce
15 moment-là, et maintenant, faisant partie -- parce que eux aussi
16 veulent un atterrissage en douceur après la COVID. Il y a
17 quelque chose qui se passe là-bas, alors il y a tout un
18 mouvement pour protéger les chaînes d'approvisionnement des
19 États-Unis et ce sont les mêmes défis dont je parlais tantôt, ce
20 qui affecte le Canada affectait aussi les États-Unis.

21 Et nous avons vu une poussée des Américains pour
22 isoler leur marché, surtout pour les semiconducteurs, mais la
23 COVID a démontré la vulnérabilité de leur chaîne
24 d'approvisionnement.

25 Et moi ça m'inquiétait tellement parce que pour
26 la première fois, les Américains qui avaient cette lumière jaune
27 qui clignotait au Canada et cette lumière jaune qui disait,
28 «Vous savez, la chaîne d'approvisionnement du Canada pourrait

1 être un point vulnérable pour nous.» Et c'est un problème pour
2 le Canada parce qu'il y a des Américains, les républicains, les
3 démocrates, qui adoreraient n'importe quel prétexte pour imposer
4 des mesures protectionnistes.

5 Alors, ça m'a vraiment inquiétée et j'ai compris
6 vraiment à ce moment-là que le danger ce n'était pas le dommage
7 immédiat ou le tort immédiat, c'était pas, ah, cette usine va
8 perdre quatre journées d'exploitation. Le danger c'était, est-ce
9 qu'on était dans le processus de causer un tort irréparable à
10 notre relation commerciale avec les États-Unis?

11 Il faut aussi comprendre que cette relation avec
12 les États-Unis c'est pas juste le commerce Canada et États-Unis,
13 c'est l'attrait du Canada pour tout investissement étranger. Les
14 Japonais investissent chez nous justement à cause de notre
15 relation d'affaires avec les États-Unis.

16 Alors, c'était une conversation où vraiment, ça
17 m'a ouvert les yeux et j'ai su que comme pays, il fallait
18 absolument trouver un moyen de mettre un terme à tout cela.

19 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Si on peut remonter un
20 peu?

21 «Une dernière chose. Il aimerait me
22 parler demain et tous les jours jusqu'à
23 ce que ça soit réglé.»

24 Est-ce que c'est ce qui s'est passé?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non parce qu'on l'a
26 réglé. Alors, c'était une conversation le mercredi soir. Vous
27 allez voir dans cette conversation que j'avais demandé à Brian
28 d'organiser un appel entre le premier ministre et le président.

1 Et c'est très difficile à faire. Le président des États-Unis
2 c'est le leader le plus important du monde, c'est un type archi
3 occupé et lui aussi était impliqué dans cette invasion possible
4 de l'Ukraine, très impliqué.

5 Alors, j'avais demandé un appel, je ne sais pas
6 avec Brian si c'était tard en après-midi ou en soirée, le
7 président et le premier ministre se sont parlé le vendredi. Et
8 par la suite, il y a eu une annonce le lundi.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** On va afficher
10 SSM.CAN00004175. Madame Freeland, c'est un échange de textos
11 avec Brian Clow du Bureau du premier ministre.

12 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Ça c'était le
13 vendredi.

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Là, vous dites:
15 «Windsor était censé se faire
16 aujourd'hui. Ça ne peut pas continuer
17 comme ça, il faut qu'on démontre un
18 leadership fédéral aussi.»

19 Est-ce qu'à ce moment-là vous avez décidé qu'il
20 fallait faire quelque chose et ça devait se faire rapidement?

21 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui. Et à ce
22 moment-là, pour Windsor, ça vaut la peine d'y revenir, c'est
23 notre expérience au milieu de la tempête.

24 On entendait que des actions allaient être prises
25 et que les choses allaient se terminer, qu'il y aurait une
26 conclusion. Et il semblerait que c'est pas comme ça que ça se
27 passait.

28 Ce qui se passait, par contre, c'est qu'on avait

1 une métastase de ces barrages illégaux et les occupations.
2 Alors, il y avait des manifestations partout au pays et ça aussi
3 c'était inquiétant parce qu'ils se copiaient les uns, les
4 autres.

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et maintenant,
6 SSM.CAN00004138. C'est un échange de textos avec Monsieur Flavio
7 Volpe. Qui est Monsieur Volpe?

8 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, Flavio est le
9 chef du groupe des pièces automobiles. C'est un grand leader
10 dans le secteur automobile et je l'ai connu durant les
11 négociations de l'ALENA où on avait une approche vraiment
12 «équipe Canada» et le secteur automobile était très important.
13 Alors, Flavio et ses entreprises et les négociateurs commerciaux
14 et moi-même, on a travaillé très étroitement sur les points
15 spécifiques de l'accord.

16 Et Flavio, pour cet échange-ci, il était au
17 courant de l'enjeu avec les véhicules électriques. Et si vous me
18 trouvez obsédée avec les véhicules électriques et les incitatifs
19 américains, passez cinq minutes en conversation avec Flavio et
20 là vous allez comprendre que c'est vraiment une question de vie
21 ou de mort pour le secteur automobile. Alors, il était tout à
22 fait impliqué dans toutes ces questions.

23 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, il dit, le 9:
24 «C'est gênant tout ce qui se passe.»
25 Vous dites:
26 «J'aimerais ça vous parler demain.
27 J'aimerais avoir vos idées parce que
28 moi aussi je suis inquiète.»

1 Après ça, le 14 février, alors là c'est où la Loi
2 a été invoquée et vous lui dites:

3 «Je sais comment dévastateur ç'a été,
4 mais on doit prendre des actions
5 fortes. On n'a pas sauvé l'ALENA
6 seulement pour le miner.»

7 Alors, c'était quoi ces conversations?

8 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je n'ai pas un
9 souvenir précis de tout ce qui a été dit. Je ne peux même pas
10 vous dire 100 % si on s'était parlé au téléphone ou si c'était
11 seulement des échanges textos. Alors, je veux pas prétendre que
12 j'ai une connaissance de tout ça.

13 Mais je peux vous donner quand même un peu de
14 contexte pour mon point de vue que j'avais exprimé à ce moment-
15 là et c'est conséquent avec tout ce que j'ai dit plus tôt ce
16 matin.

17 Que nous tous, les gens qui avaient été impliqués
18 dans les négociations de l'ALENA et surtout beaucoup dans le
19 secteur automobile, mais vous allez voir aussi que j'avais un
20 échange texto, un des métallos, toutes les industries qui
21 étaient vraiment impliquées dans les négociations de l'ALENA,
22 tous ces gens-là savaient comment l'accès canadien au marché
23 américain était essentiel et que c'était très, très fragile et
24 qu'il fallait toujours s'en occuper.

25 C'était comme un mariage, comme votre vie est
26 fondée là-dessus, mais il faut s'en occuper tous les jours. Et
27 ces gens, dont la vie dépend de cela, avaient une bonne
28 compréhension de tout cela. Et je sais, en prononçant cette

1 parole, c'est peut-être un peu ésotérique pour des avocats et ce
2 que j'aimerais dire, surtout pour moi, les négos ALENA c'était
3 une expérience de tisser des liens avec tout le monde qui
4 travaille dans une usine automobile ou usine de pièces avec les
5 travailleurs de l'acier, avec les gens de Regina qui fabriquent
6 des tuyaux.

7 Et je savais que leurs emplois étaient en cause,
8 ils le savaient aussi et partout au Canada, les gens étaient
9 tellement bien, ils étaient préparés, ils voulaient qu'on prenne
10 une position forte et ils étaient prêts à ce qu'on ait des
11 représailles contre les tarifs parce qu'ils connaissaient
12 l'importance. C'est important pour eux, leurs emplois et leurs
13 vies.

14 Alors, cet échange texto avec Flavio, moi je
15 partage avec lui les mêmes choses qu'il ressent aussi, cet accès
16 au marché qui est très important et qu'on a réussi à voir il y a
17 quelques années est toujours menacé et est encore menacé. On ne
18 peut pas laisser le Canada se faire dévaster par ce ---

19 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez parlé les
20 types de métallos, c'est Alan Kestenbaum?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Effectivement.

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, SSM.CAN00004171.
23 C'est un échange en date du 11 et il dit quelque chose qui est
24 un peu différent.

25 «Allô Chrystia, j'espère que tu vas
26 bien. Je sais que t'en as plein les
27 bras, mais ceci nous touche vraiment et
28 je pense que pire, il y aura des

1 conséquences à long terme de fermer des
2 usines pour un manque de pièces. Et ça
3 va convaincre les entreprises de
4 relocaliser leur approvisionnement...»

5 Maintenant, on va voir SSM.CAN00004349. Alors,
6 c'est la suite. Donc:

7 «... relocaliser de nos clients aux
8 États-Unis. Je sais que c'est pas bien
9 de lâcher prise et faire marche
10 arrière, mais est-ce que ça vaut la
11 peine de continuer les politiques pour
12 appuyer les vaccins qui n'empêchent pas
13 l'éclosion d'Omicron? Et on pourrait
14 avoir une réapparition de la droite.»

15 Et le prochain, votre réponse:

16 «Cher Alan. Merci, je partage vos
17 inquiétudes. Nous allons mettre une fin
18 à tout cela très rapidement.»

19 Alors, Monsieur Kestenbaum, c'était les mêmes
20 préoccupations, que la solution c'est de changer les mesures
21 sanitaires. Quelle était votre réaction?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pour moi, le point
23 principal c'était la première partie de son message. Et ce qu'il
24 dit, et il dirige Stelco à Hamilton, mais il est Américain et
25 aux États-Unis. Alors, ce qu'il pensait, de relocaliser aux
26 États-Unis, c'est ça dont je parlais plus tôt ce matin. Et je
27 souligne ça pour tout le monde ici pour que ça soit clair pour
28 tout le monde. Pour les gens qui dépendent des industries

1 partagées avec les États-Unis, la conclusion immédiate c'était
2 avec le commerce en étant bloqué, c'est que les Américains vont
3 réagir en nous enlevant comme partenaire.

4 Pour ce qui est de la proposition d'Alan, je n'en
5 ai pas discuté avec lui. Je pense que pour moi, ce qui était
6 important de savoir c'est qu'il parle de la bonne solution, non.
7 C'est qu'il dise qu'il s'agissait là d'un grand problème et
8 qu'il fallait trouver une solution, c'est ça qui était
9 important.

10 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, passons aux
11 journées cruciales du 13 février. Ce jour-là, vous avez échangé
12 avec les PDG de banques canadiennes et je crois que vous avez
13 donc commencé les contacts avec les banques l'après-midi, vers
14 1 h 00 de l'après-midi. Ensuite, réunion avec le GII et ensuite,
15 réunion du cabinet. Est-ce que c'est cette séquence?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je regarde mon
17 propre calendrier parce qu'il y a une autre réunion qui est
18 importante de mentionner. À 2 h 00 de l'après-midi ce jour-là,
19 j'ai une réunion à propos de l'Ukraine sur des questions de
20 sécurité nationale. Juste pour vous dire à quel point les deux
21 questions étaient présentes.

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Regardons le document
23 SSM.CAN1281. Alors, nous en sommes au 13. C'est un courriel de
24 Tyler Meredith. Qui est-elle?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Elle ne travaille
26 plus dans mon bureau, mais son titre était, je crois, conseiller
27 en stratégies politiques. Enfin, une personne haut dans la
28 hiérarchie.

1 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'était près de
2 11 h 30 du matin, heure d'ici. Donc, vous dites:
3 «Confirmé pour 1 h 00 de l'après-midi.
4 Une liste des PDG [...] Quelques points
5 de contexte pour cet appel. Les
6 institutions ont bien conscience que
7 nous avons parlé à l'Association des
8 banquiers canadiens pour voir s'ils
9 avaient des conseils à donner, vu la
10 situation. Le message qui émane c'est
11 qu'on pense que d'une manière générale,
12 le régime actuel fonctionne.»

13 Ensuite, il dit que:

14 «En privé, plusieurs banques ont dit à
15 divers degré qu'il pourrait être utile
16 d'examiner certaines plateformes,
17 certains organismes de traitement de
18 paiement.»

19 Donc, dans tout cela, je voudrais me concentrer
20 sur le premier point, c'est-à-dire que le message que ce qui
21 était remonté des partenaires dans l'industrie c'est que la
22 situation était sous contrôle. Est-ce que vous aviez conscience
23 de cela?

24 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Comprenez bien,
25 c'était une période extrêmement occupée, une semaine
26 terriblement occupée. Il y avait beaucoup de choses qui se
27 passaient, il y avait beaucoup d'informations qui circulaient
28 autour de moi. Et donc, là je ne pourrais pas confirmer si oui

1 ou non, si j'ai lu cette note spécifique émanant de Tyler. Je ne
2 pourrais donc pas commenter ce courriel spécifiquement.

3 Mais je peux dire la chose suivante. Vous avez vu
4 tous les messages envoyés, les choses que j'avais écrites. Donc,
5 je dirais que je ne peux pas entrer dans les détails des heures
6 et tout ça, mais j'ai eu deux appels téléphoniques en tête-à-
7 tête avec deux PDG de banques, la Banque de Montréal et la
8 Toronto Dominion et à leur demande, si je me souviens bien, et
9 ça c'était inhabituel.

10 Habituellement, je rencontre des PDG de banques
11 sous forme d'un groupe tous les six mois et bien sûr, ils ont et
12 ils doivent avoir accès à ma fonction, donc nous devons
13 communiquer. Mais vous savez, ça prend du temps d'organiser le
14 calendrier des gens et pour arranger une réunion.

15 Donc, c'est très inhabituel qu'ils cherchent à me
16 contacter et un weekend, en plus. Donc, cela a signalé quelque
17 chose d'important pour moi, ils voulaient me parler au
18 téléphone. Je leur ai parlé, à l'un comme à l'autre, et je suis
19 à 90 % sûre que je leur ai parlé avant cette réunion à 1 h 00 de
20 l'après-midi, donc le dimanche avec les PDG des banques et
21 chacun d'entre eux a donc exprimé un grand souci pour l'économie
22 canadienne.

23 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, on va regarder
24 maintenant le document SSM.CAN00008766. C'est un document de
25 trois pages. Alors, je voudrais vous montrer quelques extraits.
26 Le premier extrait est ici. On ne sait pas qui parle ici, mais
27 peu importe, un représentant des banques.

28 «Le grand manquement dans notre système

1 c'est cette plateforme qui, en fait,
2 gère de l'argent qui s'en sert de
3 l'argent et qui ne font pas l'objet de
4 régulation.»

5 Ces plateformes, ça veut dire les services de
6 traitement de paiement, les plateformes de sociofinancement?

7 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Je crois que c'est
8 de cela qu'il s'agit. Je ne peux pas parler pour quelqu'un
9 d'autre, mais l'un des messages dont je me souviens, qui a eu
10 lieu dans cette réunion et encore, on m'a rappelé ça quand je
11 regardais mes notes, eh bien, l'un des messages émanant des PDG
12 des banques était arrivé aux mêmes conclusions que le ministère
13 des finances, c'est-à-dire qu'il y a tout un espace, une zone
14 dans les transactions financières où personne n'a vu
15 véritablement. Il s'agit du sociofinancement, des plateformes,
16 des systèmes de paiement et on a aussi parlé des cryptomonnaies
17 plus tard.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, c'est cela.
19 Descendons dans le document. Donc, il y a votre réponse, vous
20 dites:

21 «Je suis tout à fait prête à en parler.
22 Il s'agit d'une atteinte à la
23 démocratie. Il faut informer les
24 Canadiennes et les Canadiens à ce
25 sujet.»

26 Que voulez-vous dire par cela, «une atteinte à la
27 démocratie»?

28 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Là je répondais

1 très spécifiquement à un PDG, directeur de banque, dont la
2 banque avait pris l'initiative de geler un compte avant
3 l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Comme le
4 montre cette note, cela se fondait sur le système qu'ont les
5 banques pour détecter le blanchiment d'argent et donc, la banque
6 a réagi de la sorte.

7 Ce qui m'inquiétait et aussi ce qui a informé mes
8 décisions ultérieures c'est qu'en fait, on pouvait accuser les
9 banques de prendre de telles initiatives, les banques qui
10 auraient un tel pouvoir. Cela me souciait.

11 Vous savez, on a parlé de Fox News. Les banques
12 canadiennes -- en fait, beaucoup ont une grande empreinte aux
13 États-Unis, je parle des banques canadiennes, ils sont de grands
14 acteurs dans le secteur et donc, ils gardent leurs noms
15 canadiens. Et là, il y avait menace non seulement au Canada,
16 mais aussi aux États-Unis pour ces banques si on commençait à
17 avoir une perception politique de l'action de ces banques.

18 Je ne crois pas que c'était leur responsabilité.
19 C'était au gouvernement d'exercer son jugement en la matière.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Ensuite:

21 «La réputation du Canada est à risque.
22 Il faut montrer au monde que cela ne va
23 pas se reproduire. Nos portes
24 commerciales sont ouvertes. Nous devons
25 penser à faire intervenir les
26 militaires.»

27 Donc, il s'agit de suggestion très forte de faire
28 intervenir l'armée. Ensuite:

1 «Je suis tout à fait d'accord. Il faut
2 être très clairs et il faut résoudre la
3 situation et deuxièmement, la situation
4 ne va pas se reproduire.»

5 Pouvez-vous expliquer la réponse que vous faisiez
6 là? Donc, vous parlez de faire intervenir l'armée pour servir de
7 patrouilles aux frontières. Est-ce que c'était une option
8 viable?

9 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Non. Regardez cette
10 conversation. Il y a beaucoup de suggestions qui ont été
11 évoquées, beaucoup d'idées et moi je n'ai pas répondu point par
12 point à toutes ces suggestions qui ont été faites. Tout comme
13 précédemment avec mon échange avec Alan, j'ai dit que je
14 comprenais ce dont il parlait, mais je n'ai pas voulu résoudre
15 la question qu'il soulevait quant aux mesures de santé publique.

16 Donc, dans le suivi que j'ai fourni ensuite, j'ai
17 dit que le gouvernement doit, premièrement, résoudre la question
18 et deuxièmement, prévenir toute réitération de la chose.

19 De mon point de vue, la raison pour laquelle j'ai
20 lancé cette réunion, eh bien, je veux insister, c'est tout à
21 fait inhabituel qu'un directeur de banque cherche à me
22 contacter. Ça ne fait que deux années que je suis ministre des
23 Finances, mais auparavant ça n'avait pas eu lieu, j'espère que
24 ça n'aura plus lieu à l'avenir.

25 Donc, pour que les directeurs et directrices de
26 banques au Canada sur un préavis de deux heures un dimanche
27 après-midi se réunissent sur Zoom avec le ministre des Finances
28 et le sous-ministre des Finances, c'est quelque chose de tout à

1 fait inhabituel qu'ils trouvent le temps de ce faire.

2 Donc, maintenant j'essaie de lancer une autre
3 réunion tous les six mois avec les mêmes personnes pour
4 descendre et c'est le genre de chose qui s'organise de quatre à
5 six semaines en avance. Donc, ça c'est important de dire à quel
6 point c'était inhabituel et à quel point il y avait une
7 pression.

8 Alors, qu'est-ce que je voulais tirer de cette
9 réunion? Deux choses. Premièrement, je voulais les écouter,
10 entendre leurs préoccupations. Moi j'étais préoccupée et comme
11 vous le savez, nous envisagions des actions assez extrêmes, mais
12 moi je voulais m'informer auprès de ces personnes directement,
13 écouter ces directeurs, directrices d'institutions financières
14 canadiennes, s'ils partageaient le souci que moi j'avais. Et ça,
15 ç'a été vraiment un test très important dans le processus.

16 Donc, c'était important que tout le monde
17 participe, que tout le monde soit là parce que là aussi, ils
18 parlaient à des pairs et on pèse ses mots quand on fait cela,
19 bien sûr. Donc, la première chose, c'est que je demandais, «Est-
20 ce que je me fais trop de souci, ou est-ce que j'ai raison de me
21 faire du souci?»

22 Deuxième point, c'est que oui, nous avons
23 certains outils à notre disposition, mais comment est-ce que ces
24 outils fonctionnent? Les personnes qui ont à disposition ces
25 outils, qui sont responsables de les utiliser, comment est-ce
26 qu'ils peuvent les utiliser? Voilà les deux questions que j'ai
27 essayé de résoudre durant cette réunion. C'était une réunion
28 très utile pour apporter des réponses à ces questions.

1 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, je passe au
2 deuxième point peut-être ici. Quelqu'un dit que:

3 «Il faut que la cour intervienne. Il
4 faut identifier un individu qui est un
5 organisant, qui a quelques centaines de
6 milliers de dollars qui est arrivé sur
7 son compte. Et nous avons parlé au
8 CANAFE et l'argent était retiré avant
9 que l'on puisse intervenir.»

10 Et vous, vous dites:

11 «Le problème c'est qu'il y a peut-être
12 un manquement dans le système. Les
13 choses vont trop lentement et le délai
14 de quatre heures est trop long.»

15 Et ensuite, vous dites:

16 «Soyons très clairs, ils vont passer à
17 la cryptomonnaie maintenant.»

18 Un peu plus bas dans le document, en bas de cette
19 page, vous parlez de la réputation, ça revient plusieurs fois.

20 Je cite:

21 «Je suis d'accord avec mes collègues,
22 la réputation du Canada est en danger.
23 J'ai parlé avec mes homologues la
24 semaine dernière et donc, il ne faut
25 pas que l'on nous prenne à la légère.»

26 Est-ce que cette idée de république bananière,
27 est-ce que c'était dans l'air?

28 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je crois que ces

1 conversations et d'autres, enfin, si moi je devais donc éditer
2 ce document, je m'assurais d'avoir vraiment le texte original.

3 Est-ce qu'il s'agit d'une citation littérale?
4 C'est-à-dire qu'un directeur de banque canadienne me disait
5 qu'il avait entendu dire, lors d'un voyage d'affaire aux États-
6 Unis, de la part de quelqu'un qu'il voulait persuader quelqu'un
7 d'investir au Canada.

8 Donc ça, vraiment, cette citation m'a vraiment --
9 ça m'a vraiment fait mal parce que j'avais déjà ces soucis et
10 quand j'ai vu ce qui se passait, j'ai compris qu'il y avait une
11 grande menace à l'économie canadienne, c'est-à-dire que cela
12 menaçait les investissements au Canada.

13 Je ne pense pas que vous avez lu notre budget du
14 mois d'avril, mais ce qu'on avait identifié c'est que sous la
15 rubrique «Investissements» il y a un problème qui subsiste,
16 c'est le talon d'Achille de l'économie canadienne. Nous n'avons
17 pas un taux d'investissements dans le monde des affaires
18 suffisant.

19 Donc, je veux pas -- c'est un pays
20 extraordinaire, l'économie est très forte, c'est extraordinaire,
21 on récupère bien de la COVID, mais il y a un indicateur, c'est-
22 à-dire un indicateur de faiblesse et dans ce domaine-là, des
23 investissements. Et là, peut-être que vous pensez que je fais
24 l'analyse sèche et technique et que ç'a moins d'importance, mais
25 en fait, cette absence d'investissements, cette réduction
26 d'investissements va se traduire dans la perte d'emplois de
27 Canadiennes et de Canadiens, d'emplois qui paient bien aussi, et
28 va réduire leurs niveaux de vies de manière générale, aux

1 Canadiennes et aux Canadiens. Voilà ce que ça veut dire.

2 Cette situation-là me disait que c'était cela et
3 moi je dois mener la barque, je dois diriger les choses. J'ai
4 une responsabilité très importante et profonde vis-à-vis des
5 citoyennes et citoyens canadiens, je dois les défendre.

6 Excusez-moi, je m'emporte là, mais vraiment,
7 c'est ce que j'ai ressenti. L'économie canadienne pourrait
8 apparaître peut-être amorphe à propos des véhicules électriques,
9 mais quand j'ai vu ça, j'ai réalisé. Moi je suis donc vice-
10 première ministre, je suis ministre des Finances et je dois
11 faire quelque chose pour protéger le bien-être des Canadiennes
12 et des Canadiens. Ça va faire du mal autrement.

13 Donc, cette conversation-là, a vraiment déclenché
14 cela en moi. Donc, c'est une situation très importante et cela
15 m'a poussée à agir.

16 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, finalement, ce
17 n'est peut-être pas si exagéré que cela?

18 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, je peux pas
19 évidemment lire la pensée de cet investisseur, ça m'a été
20 rapporté, ça m'a été rapporté par un directeur de banque, ce
21 qu'on lui avait dit. Mais toutefois, c'est mon travail en tant
22 que ministre des Finances de m'assurer du bien-être des
23 citoyennes et citoyens du Canada et pour cela, il faut s'assurer
24 qu'il y a du capital investi dans l'économie canadienne de
25 manière à ce qu'il y ait des emplois et des emplois bien payés.

26 Donc, cette situation dit qu'il se passait
27 quelque chose de très profond au Canada et quelque chose qui
28 serait très dommageable au Canada. Si on descend dans le

1 document, un peu plus bas, et maintenant je viens juste de m'en
2 souvenir, mais j'essayais de rallier mes troupes, j'essaie de
3 dire -- je peux vous montrer où dans le texte, si on descend.

4 «Si l'investisseur dont on parle est
5 Américain...»

6 Donc, ce que j'essayais de faire c'est de rallier
7 les directeurs de banque. «Vous défendez le Canada, il faut que
8 vos investisseurs fassent la même chose. Il faut défendre le
9 Canada, l'équipe canadienne. Le Canada n'est pas une république
10 bananière, c'est un pays fantastique.» C'est ça que j'essayais
11 de dire là. Et j'essayais de dire que oui, nous avons nos
12 problèmes, bien sûr, mais je dis ici qu'en fait, on s'en tire
13 pas trop mal.

14 Et je voulais que les directeurs et directrices
15 de banques reprennent confiance dans l'économie canadienne de
16 manière à ce qu'ils puissent transmettre cela aux investisseurs.
17 Alors, mon objectif c'était de vraiment les encourager, de leur
18 donner confiance parce que la confiance qu'ils projettent c'est
19 important pour le Canada. Mais quand j'ai fini la séance Zoom,
20 je me suis dit, «Wow! Ça c'est vraiment sérieux, vraiment
21 grave.»

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Avant de quitter ce
23 document, ce dernier paragraphe, vous dites:

24 «Je veux absolument mettre fin à
25 l'occupation de notre démocratie, mais
26 je ne vais jamais appuyer le fait de
27 négocier avec ceux qui ont mis notre
28 démocratie en otage, que vous allez

1 de l'après-midi, en fait.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Alors, vous avez
3 l'appel avec la banque, après ça, l'appel avec l'Ukraine et
4 après ça, c'est le Groupe d'intervention en cas d'incident.

5 Alors, vous faites rapport au IRG sur l'impact
6 économique et vous dites que:

7 «Le ministre a souligné les pertes
8 économiques, 0,1 % et maintenant 0,2 %
9 du PIB pour tout le temps que ça dure.»

10 Maintenant, ça venait pas d'une analyse. Je crois
11 que vous parliez de quelque chose qui était dans une analyse
12 économique Bloomberg?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui. Et c'était
14 tout frais pour moi parce que lors de ma conversation avec les
15 PDG des banques, ce nombre-là aussi avait été cité par un des
16 PDG.

17 Alors, je connaissais l'analyse de Bloomberg et
18 je savais que dans le public c'était le chiffre que les
19 investisseurs et les PDG voyaient et citaient.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et quand vous dites dans
21 le public?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Dans le public, par
23 les gens, tant sur Bay Street et Wall Street.

24 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous avez
25 expliqué la source de ce chiffre?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne peux pas me
27 souvenir si je l'avais fait ou pas. Alors, je m'en souviens pas.
28 Mais c'était une période très occupée, il y avait beaucoup de

1 gens qui parlaient. Mon objectif était de leur dire de façon
2 succincte et ils ne sont pas responsables de l'économie, mais
3 mes collègues quand même et l'impact économique était vraiment
4 sérieux.

5 Alors, mettons que vous êtes un membre du cabinet
6 et vous avez pas une responsabilité économique comme telle, mais
7 si vous avez pensé que c'est un tort qui est causé aux
8 commerçants d'Ottawa et ça c'est sérieux parce qu'il y avait
9 quand même un impact au plan humain. Mais je voulais communiquer
10 cette idée qu'on est rendus à avoir un macro impact qui va se
11 faire sentir sur l'économie canadienne.

12 Et avec du recul, je peux vous dire, je crois que
13 cet énoncé, si c'est tout ce que j'ai dit, je trouve que
14 l'énoncé a sous-estimé l'impact possible parce que vraiment, le
15 défi c'était parce que c'était exponentiel. Alors, comme le
16 barrage a duré une semaine et ce qui a empêché le commerce.

17 Si ç'avait continué, ça serait pas arithmétique
18 d'ajouter une semaine après l'autre. Ce qu'on aurait vu, et
19 c'est pour ça que c'est devenu une menace très grave, c'était la
20 nature exponentielle que plus ça durait, plus la menace serait
21 irréparable et la confiance des Américains envers les Canadiens
22 et que les investisseurs étrangers mettraient de côté le Canada.

23 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ça c'est ce que
24 vous dites à vos collègues au cabinet?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Plus clair
26 aujourd'hui peut-être qu'à l'époque.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'était l'impact
28 économique à court terme et à long terme.

1 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** [Signe de la tête,
2 oui.]

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et maintenant, une autre
4 inquiétude qui a été soulevée c'était le financement étranger et
5 l'influence étrangère, l'argent qui provenait des États-Unis
6 afin de financer le convoi.

7 Maintenant, on va voir SSM.CAN00001846. C'est
8 après l'invocation de la Loi, la discussion que vous avez avec
9 vos représentants ministériels. C'est une question que vous avez
10 posée:

11 «Avons-nous de l'information sur les
12 dons étrangers?»

13 Et la réponse:

14 «Non, on n'en a pas. S'ils sont rentrés
15 dans le système canadien, il est
16 possible que le CANAFE, le SCRS ou la
17 GRC a cette information. Mais cette
18 information n'est pas partagée avec le
19 ministre des Finances.»

20 Alors, donc, ça démontre que les gens en
21 parlaient, mais le gouvernement n'avait pas en possession ces
22 preuves-là?

23 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Non, je ne dirais
24 pas ça. Par contre, avec cette occupation et les barrages, ce
25 que ça nous indique, c'est qu'il y avait pas vraiment de
26 perspective dans le sociofinancement. On savait très peu par
27 rapport à ce qui se passait. Et on en a parlé et depuis on a agi
28 de façon permanente pour corriger.

1 On avait toutes les raisons de croire, et le
2 rapport subséquent fait par la Commission, qui était très bien,
3 sur les dons étrangers. Donc, ça vient documenter en détail
4 qu'il y avait des dons étrangers qui arrivaient pour appuyer le
5 convoi. C'est ce qui se produisait.

6 Nos propres systèmes étaient faibles et ont été
7 lents à déceler ça. Alors, il y a beaucoup de vérifications dans
8 le système canadien, ce que le ministère des Finances apprend
9 parce que l'application de la Loi et Finances travaillent en
10 silos différents. Et surtout, les ministres élus et
11 l'application de la Loi ont beaucoup de cloisons et c'est une
12 bonne chose. Alors, ça serait ma compréhension de la situation.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, en résumé, est-ce
14 qu'on pourrait dire que vous travailliez avec une information
15 incomplète?

16 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, je dirais ça à
17 100 %. Je dirais aussi, on travaillait dans une brume de guerre.
18 Les choses se passaient très rapidement sur le terrain. Il
19 fallait travailler en se basant sur la meilleure information
20 qu'on pouvait recevoir à chaque moment et des fois, il fallait
21 tirer ça des sources ouvertes. Ça ne voulait pas dire
22 nécessairement de seulement dépendre des analyses officielles
23 qui passaient par les canaux de la finance.

24 Et j'étais à l'aise et je crois aussi que c'était
25 la bonne chose à faire. Dans une situation qui est changeante à
26 tout moment, il faut aller recueillir de l'information de toutes
27 les sources, des sources fiables.

28 Mais je crois que c'est la responsabilité d'un

1 ministre élu et si vous ne le faites pas, dans mon expérience au
2 gouvernement, et je crois que c'est très juste, les choses qu'on
3 reçoit par les canaux officiels c'est comme de la farine qui a
4 passé par le tamis plusieurs, plusieurs fois. C'est très pur,
5 c'est très vérifié et il y a eu beaucoup de vérifications tout
6 au long et ça c'est une bonne chose parce qu'il y a l'étampe du
7 Canada tout au long et c'est bien d'avoir ce système en place.

8 En même temps, pour bien faire mon travail comme
9 ministre, il faut chercher d'autres sources d'information, y
10 compris les sources ouvertes d'information. Alors, quand j'ai eu
11 l'appel avec les banques, c'était très important et j'allais pas
12 dépendre de ce que les autres me disaient avoir entendu.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant,
14 SSM.CAN00003807. C'est une ébauche de l'explication en vertu du
15 paragraphe 58(1) de la *Lois sur les mesures d'urgence*. On va
16 passer maintenant à la page 8. Sous le 6, c'est un paragraphe
17 dans l'ébauche qui dit que:

18 «Il y a une preuve crédible qu'un bon
19 montant de financement vient de sources
20 à l'extérieur du Canada, ce qui soulève
21 des inquiétudes concernant
22 l'interférence étrangère dans les
23 affaires canadiennes et est-ce que ça
24 représente des menaces à la sécurité du
25 Canada.»

26 Et le commentaire que:

27 «Des rapports qui viennent de
28 l'extérieur du Canada afin d'appuyer

1 les protestataires ont été crus lorsque
2 des pirates du site web...»

3 Bon, et là on voit ce qui s'est passé parce que
4 le site avait été piraté. Alors, lorsque vous dites qu'il y a
5 une preuve crédible que des montants significatifs -- en fait,
6 tout ça pour dire que ç'a été supprimé dans la dernière version.

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne faisais pas
8 partie de ce processus.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Avez-vous des
10 commentaires là-dessus?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je n'ai pas fait
12 partie du processus, ni la rédaction de tout cela. Et le
13 ministère des Finances c'était pas nous les responsables de cet
14 aspect de ce qui passait, c'est pas nous qui allions étudier ça.
15 Et comme je l'ai dit dans mes autres commentaires, mon souci
16 premier c'était l'impact économique et on en a parlé pas mal.

17 Je sentais que mon travail au cabinet et en tant
18 que coéquipière, qu'est-ce qu'ils voulaient que je fasse, ils
19 dépendaient de moi et comptaient sur moi pour trouver la
20 solution et de communiquer et de leur dire c'est quoi la taille
21 de ce problème économique. Et ils comptaient sur moi pour dire
22 aussi, «Écoutez, les gens de la finance, est-ce que vous faites
23 votre travail? Est-ce que vous êtes en train d'étudier tous les
24 outils que vous avez afin de mettre fin au problème?» C'était
25 mon boulot deux.

26 Et boulot trois, «okay, si vous croyez que c'est
27 un gros problème», c'était le cas, «si vous croyez que vous avez
28 utilisé tous les outils qui existent.» Et 3, «est-ce que vous

1 avez des idées? Est-ce qu'il y a quelque chose dans la boîte à
2 outils des finances qui pourrait être utile?» C'est comme ça que
3 j'avais compris la responsabilité des finances.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ça c'était plutôt
5 renseignement et application de la Loi?

6 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Oui.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, on va passer
8 -- alors, qu'est-ce qu'on fait maintenant. Alors, l'élaboration
9 et la mise en œuvre des mesures économiques, ou l'ordonnance des
10 mesures économiques.

11 On a parlé des ordonnances et ce qui a été fait.
12 Alors, je vais attirer votre attention à des points précis. Que
13 pourrait -- saisir des individus qui étaient pas vraiment dans
14 les manifestations, mais des gens qui avaient fait des dons.
15 Quand on gèle le compte de quelqu'un c'est peut-être le conjoint
16 ou un enfant qui va souffrir. Alors, est-ce que vous étiez au
17 courant? Est-ce que c'était une inquiétude? Et pensez-vous que
18 ç'a été bien traité avec les mesures qui ont été adoptées?

19 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Bon, ça c'est
20 beaucoup de questions. Vous êtes en train de toucher aux
21 questions vraiment principales, pendant que tout ça était mis en
22 œuvre et même après.

23 La chose qui m'inquiétait le plus, j'étais
24 consciente de tout cela, j'en ai parlé beaucoup, j'ai parlé de
25 ma conviction profonde que le Canada faisait face à une menace
26 économique.

27 Alors, quand on a regardé des solutions, je
28 voyais tout autant les choses pour une question qui en fait

1 était aussi émotionnelle, c'est-à-dire qu'on ne voulait pas que
2 des gens souffrent. Une des personnes dans les conversations m'a
3 dit la chose suivante, vous savez, on en parlait constamment et
4 moi je disais, «il faut vraiment faire quelque chose.» Et un
5 collègue m'a dit, «mon cauchemar à moi c'est de voir du sang sur
6 le visage d'un enfant.» Je me souviens de cela très clairement,
7 je m'en souciais aussi.

8 Et j'avais vraiment présent à l'esprit le fait
9 qu'il fallait mettre un terme à cela, mais tout autant qu'il
10 fallait y mettre un terme de manière paisible, que personne
11 n'ait à en souffrir. Ça c'était un objectif tout à fait
12 essentiel pour moi. Je ne voulais pas porter la responsabilité
13 de transformer le Canada en un pays où -- vous savez qu'on a
14 parlé d'enfants qui avaient été blessés dans nos efforts de
15 protéger ce pays. Ça n'aurait pas été bien.

16 Et je ressentais cela très clairement, il fallait
17 résoudre les choses absolument, c'était urgent, mais il ne
18 fallait pas que les gens soient blessés physiquement, en
19 particulier des enfants. Ça c'était un objectif clé pour moi.

20 Et donc, cela est entré en jeu dans l'élaboration
21 et l'utilisation des mesures financières. De mon point de vue à
22 l'époque et aussi en rétrospective, ces mesures ont eu comme
23 vertu qu'il n'y ait pas de sang versé, qu'il n'y ait pas de
24 coercition physique. Et moi je me suis dit, oui, que c'était une
25 bonne chose. Nous avons réussi à créer un certain niveau
26 d'encouragement économique pour que les gens quittent. Ça
27 c'était très important.

28 Une deuxième considération très importante dans

1 le cadre de cette question, et vous posez une question exacte,
2 il s'agit d'équilibre dans tout cela. J'ai dit que c'était un
3 grand problème et j'ai dit qu'il fallait agir. Il faut voir
4 aussi si les actions que vous menez sont appropriées et
5 proportionnées.

6 Donc, ce qu'il y avait d'autre dans mon esprit
7 est la chose suivante. Il fallait toujours garder à l'esprit le
8 fait que oui, il y avait des gens, comment dire, qui
9 souffriraient de certaines restrictions du fait de ces mesures,
10 mais en même temps, il fallait mettre cela dans la balance par
11 rapport au nombre de gens qui seraient protégés par les mêmes
12 mesures. Voilà ce que j'avais à l'esprit.

13 En fin de compte, il y a eu 280 comptes gelés, je
14 crois, et l'un des rapports, quand on était à 240 comptes ou 241
15 comptes gelés, je n'ai pas les chiffres exacts, mais vous les
16 avez, ces chiffres. Bref, cela concernait 77 individus avec ces
17 240 comptes. Encore une fois, je n'ai pas le chiffre exact du
18 nombre d'individus, mais cela vous donne une idée.

19 Donc là, en fait, je suis désolée que cela soit
20 arrivé à ces individus. C'est quelque chose de très grave qui a
21 eu lieu. J'aurais préféré ne pas le faire, mais j'ai soupesé
22 cela et je l'ai mis dans la balance avec la pensée qui
23 m'occupait des milliers, des dizaines de milliers de familles,
24 d'emplois que nous avons ainsi protégés.

25 Je peux aussi parler des donations et des membres
26 de la famille, si vous voulez?

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Est-ce qu'on
28 pourrait dire que lors des protestations à Ottawa, vous recevez

1 un appel, on vous dit qu'on a gelé tel ou tel compte bancaire,
2 on ne peut plus payer l'épicerie. Donc, est-ce que c'était cela
3 le but, c'est-à-dire créer un type d'encouragement pour que les
4 gens quittent le lieu de protestation? C'est cela qu'essayaient
5 de faire ces mesures, le but c'était d'éviter un aggravement de
6 la situation qui aurait mené à une action plus dure de la part
7 des forces de l'ordre?

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non, je n'irais pas
9 aussi loin. Si on avait pu, dans un monde où existerait un
10 compte conjoint où les membres de la famille pourraient y avoir
11 accès, mais pas la personne en question qui commet des actes
12 illégaux, cela serait fantastique. Mais le monde n'est pas fait
13 comme ça, ces comptes ne sont pas ainsi constitués.

14 Donc, l'idée n'était pas de viser des gens qui
15 n'étaient pas volontairement et physiquement engagés dans les
16 protestations. Je suis tout à fait d'accord pour dire que cela a
17 pu être l'effet qui s'est produit, mais ce n'était pas
18 l'intention. L'intention était très claire et je dirais même que
19 d'une manière générale, cela a fonctionné.

20 Il s'agissait de fournir des encouragements, des
21 motifs non violents de cesser ces activités illégales qui
22 faisaient du tort aux Canadiennes et aux Canadiens. Et je dirais
23 aussi que vraiment, si on avait pu faire l'annonce le 14 février
24 que l'on allait agir de la sorte si vous ne partez pas. Et mon
25 rêve ç'aurait été si les gens avaient quitté ce soir même. Mais
26 si aucune des mesures prises n'avait été prise, nous ne voulions
27 absolument pas avoir mené des actions punitives envers des
28 individus. Nous voulions juste créer une situation

1 d'encouragement non violent aux gens à quitter.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Je veux parler de la
3 question des donations. Est-ce qu'il faut faire la pause?

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui, c'est quand vous
5 voulez, c'est à vous. Ça peut être maintenant ou dans dix
6 minutes, vous décidez.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien. Faisons la
9 pause du matin pour 15 minutes.

10 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée pour 15
11 minutes.

12 --- L'audience est suspendue à 11 h 16

13 --- L'audience est reprise à 11 h 35

14 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre. La Commission reprend.

15 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le Commissaire,
16 je crois qu'il me reste 15 minutes. Donc, cela ira pour l'heure.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** C'est très bien.

18 **--- VICE-PM CHRYSTIA FREELAND, suite**

19 **--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR ME SHANTONA CHAUDHURY, suite:**

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la Ministre, ma
21 question suivante que je voulais aborder est les donations.
22 Regardons SSM.CAN00003972.

23 Nous voulons voir si les donations sont couvertes
24 par les mesures prises et on a entendu essentiellement de par la
25 GRC ce n'est pas ce qu'ils disaient. Ils disaient les
26 influenceurs, mais non pas les petits donateurs.

27 Il s'agit d'un échange de textos entre deux
28 membres du personnel. Qui sont les personnes?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Il est mon
2 directeur de communications.

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Le commentaire fait ici,
4 c'est que:

5 «Freeland est très sceptique, elle
6 pense que les banques auront gelé des
7 petits comptes.»

8 Qu'en pensiez-vous à l'époque? Est-ce que c'était
9 votre souci que les petits donateurs, je parle des petites
10 sommes, n'est-ce pas, que cela serait couvert?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Ce dont je me
12 souviens, là encore, c'est pas quelque chose que j'ai écrit,
13 c'est quelque chose d'écrit par Alex, donc je ne peux pas
14 expliquer son libellé, je ne peux parler que de ce que j'ai dit.

15 Un fois que les mesures ont été prises et mises
16 en place, je savais qu'il s'agissait d'une mesure
17 extraordinaire, le genre de mesure qui n'arrive qu'une seule
18 fois par génération, du moins, peut-on espérer.

19 Je savais que les Canadiennes et les Canadiens
20 suivaient de près ce qui se passait et s'en souciaient. Il était
21 donc très important, au vu de cela et de la mesure
22 extraordinaire qui avait été prise, d'exercer un maximum de
23 prudence pour communiquer ce qui se passait et non pas de
24 peindre le tableau pire qu'il n'était. Non pas, non plus, de
25 jouer sur la vérité, sur les faits.

26 Je ne voulais pas de déclaration en bloc disant
27 qu'aucun petit donateur ne verrait leur compte gelé, bien que
28 j'espère que c'était cela, mais je ne voulais pas faire de

1 telles déclarations aussi catégoriques, mais je savais que
2 c'était le cas. En effet, je savais bien que nous étions en
3 terre inconnue, nous devions nous assurer que le public
4 maintienne sa confiance envers le Gouvernement du Canada, y
5 compris la confiance des personnes qui n'étaient pas d'accord
6 avec nous, mais surtout, la confiance de ces personnes-là.

7 Donc, je disais toujours à mon équipe la chose
8 suivante, «si je vais devoir rendre des comptes lors d'une
9 conférence de presse, lors d'une réunion, je veux être en mesure
10 d'énoncer des choses qui sont absolument vraies.» Et ce que je
11 ne voulais pas, justement, pour parler de ces exemple des
12 donations, eh bien, je suis très contente qu'aucun petit compte,
13 aucun petit donateur n'ait été gelé, c'était un bon résultat et
14 c'est ce que j'aurais voulu, c'est ce que je voulais à l'époque.

15 Je sais aussi que les choses se passaient en
16 temps réel, bien sûr, mais ce que je ne voulais pas voir
17 c'était, par exemple, devoir dire, rassurer les Canadiennes et
18 Canadiens, dire, «rassurez-vous, si vous avez fait une petite
19 donation, votre compte ne va pas être gelé.» puis quelqu'un
20 pourrait dire, «mais on a gelé mon compte, c'est faux.» Parce
21 que si cela était arrivé et si j'avais fait une déclaration
22 catégorique, eh bien, les personnes qui avaient déjà certains
23 doutes envers le gouvernement auraient été persuadés que nous
24 étions des menteurs. C'est là que je voulais faire preuve de
25 prudence.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, l'intention était
27 de ne pas s'adresser à des petits donateurs, mais
28 spécifiquement, les mesures n'étaient pas prises pour absolument

1 garantir que cela n'aurait pas lieu?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est bien cela.

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Passons maintenant à la
4 question suivante sur SSM.NSC.CAN00000404.

5 Vous avez dit plus tôt que ce qui remontait des
6 banques c'est qu'en fait, ils étaient au milieu de la tourmente
7 et ils avaient donc un rôle à jouer. En corollaire de cela, si
8 on monte en haut de la page 7. Donc, c'est les banques qui
9 parlent et la question des employés de banque aussi, les
10 personnes qui travaillent dans les banques.

11 Donc, il s'agit de la rencontre GRI du 9 février.

12 Donc:

13 «La ministre des Finances et vice-
14 première ministre entend des questions
15 quant à la sécurité des employés de
16 banque, notamment des gens qui
17 travaillent dans telle ou telle branche
18 où des personnes ont vu leurs comptes
19 gelés.»

20 Qu'est-ce que vous entendiez alors?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je me faisais
22 du souci pour ces employés de banque en première ligne. Ils sont
23 vulnérables, ils n'ont pas un énorme salaire, ils ont travaillé
24 très dur durant la COVID. Il était donc important de ne pas les
25 exposer à aucun danger dans tout ce processus et les mesures ont
26 été formulées en partie pour protéger ces personnes.

27 Vous vous souviendrez, dans le document que nous
28 avons vu, du 13 février, le dimanche. Donc, l'inquiétude d'un

1 PDG de banque c'est qu'en l'absence de directives claires
2 émanant du gouvernement, on pourrait imputer la responsabilité
3 aux banques et cela n'était pas juste, ça n'était pas approprié.
4 Et moi j'étais d'accord avec ce point de vue.

5 Donc, mon souci principal c'était de m'assurer
6 que, par exemple, on n'agresse pas tel ou tel employé de banque
7 à un guichet et que cette personne ne soit pas mise en danger.
8 C'est vraiment ce qui a motivé la manière dont ces mesures ont
9 été faites. On voulait qu'un employé ou une employée de banque
10 dise, «Ce n'est pas ma décision, c'est le gouvernement qui a
11 décidé et si vous en êtes fâché, ne soyez pas fâché avec moi.»
12 Et c'est une situation juste.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous pensez
14 que ç'a marché?

15 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui,
16 essentiellement, cela a marché.

17 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais passer à la
18 question suivante. Vous savez, le mandat de la Commission est
19 entre autres d'évaluer la nécessité des mesures qui ont été
20 prises. Donc, de s'assurer qu'il s'agissait bien des bonnes
21 mesures qui ont été prises.

22 Donc, à l'époque, bien sûr, vous aviez identifié
23 la contrôle de certains fonds, la réduction de fonds qui
24 alimentaient les protestations et le convoi. Or nous savons que
25 plusieurs choses ont été faites à cet égard, disons à l'époque
26 où la *Loi sur l'état d'urgence* était envisagée, il y avait déjà
27 des choses qui avaient été mises en place. Par exemple, GoFundMe
28 avait fermé la campagne sur le convoi le 4 février, la Toronto

1 Dominion -- tout cela figure dans le sociofinancement, n'est-ce
2 pas, dont on a parlé.

3 Donc, Toronto Dominion avait gelé des comptes le
4 10 février et le procureur général de l'Ontario avait obtenu des
5 ordonnances spécifiques, le processus Mareva également a été
6 obtenu le 17 février.

7 Donc là, il y avait déjà des mesures qui avaient
8 été prises ailleurs en vue d'arriver aux mêmes fins, de réduire
9 les flux financiers arrivant au convoi.

10 Donc, pourquoi est-ce que vous pensez qu'il était
11 encore nécessaire que le gouvernement fasse ce qu'il a fait en
12 termes de mesures économiques?

13 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** C'est une question
14 qui se pose. Nous y avons beaucoup réfléchi et constamment nous
15 réévaluons la situation.

16 Aujourd'hui nous revenons sur une période du
17 passé qui est comme en fait figée maintenant, alors que là nous
18 étions dans une perspective de chose évolutive. Et moi-même je
19 suis frappée de cela quand je passe en revue des documents
20 aujourd'hui même.

21 Donc, dans ce processus qui se passait en temps
22 réel, je tiens vraiment à dire que nous avions une préférence,
23 tout le monde avait une préférence. Cette préférence était de
24 voir cesser l'occupation, les actions sans avoir à invoquer la
25 *Loi sur les mesures d'urgence*. C'était la préférence évidente,
26 c'était une mesure de dernier recours et c'est comme ça qu'on
27 l'envisageait et nous aurions de beaucoup préféré ne pas en
28 venir là.

1 Pour ce qui est des choses financières, nous
2 regardions constamment les outils qui étaient en place et on
3 évaluait pour voir s'ils étaient suffisants. De mon point de
4 vue, c'est pour cela que j'ai rallié cette réunion avec les
5 banquiers et les banquières le 13 février dans cet appel, cette
6 réunion dont on a déjà parlé. Il était très clair que les
7 mesures n'étaient pas suffisantes.

8 Il y avait un directeur de banque qui a parlé
9 d'un compte très spécifique. Ils sont allés pour l'ordonnance
10 émise par la cour. Quatre heures étaient écoulées et l'argent
11 s'était envolé, avait disparu du compte. Donc, cela confirme ce
12 que je sais du système financier qui va plus vite que le système
13 judiciaire.

14 Une autre inquiétude lors de cet appel, et j'en
15 étais très consciente, la nature inappropriée de placer le
16 fardeau sur les banques, y compris les caissiers et caissières,
17 car c'était devenu un espace très politisé. Un des PDG a dit,
18 lors de cette conversation, «Nous sommes vus comme ayant pris
19 une position politique.»

20 Et c'était légitime de leur part, «C'est pas à
21 nous de prendre une position politique. Vous êtes le
22 gouvernement élu et c'est à vous de prendre cette
23 responsabilité.»

24 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si ça arrive, ça
25 sera de la responsabilité du gouvernement et pas des banques?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Encore une fois sur la
28 nécessité, il y a eu des mesures qui ont été adoptées, mais qui

1 ont presque pas utilisées [sic]. Le CANAFE a vu très peu de
2 rapports. Dans quelle mesure pensez-vous que ces mesures étaient
3 nécessaires, puisqu'elles n'ont pas été utilisées?

4 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Avec du recul, je
5 suis contente que ces deux mesures-là en fassent partie et je
6 peux vous expliquer les deux, si vous voulez.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Allez-y.

8 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Alors, pour le
9 CANAFE, et c'est ce qu'on avait dit qu'on allait faire le 14
10 février, c'était cette crise qui a fait en sorte qu'on examine
11 notre boîte à outils et dire que, bon, il nous manque un
12 tournevis. Et puis on pouvait pas fabriquer le tournevis à temps
13 afin d'être utilisé. Mais il y avait un tournevis qui manquait,
14 ça, ç'avait été identifié et on a dit, le 14 février, «C'est une
15 lacune identifiée et on va combler cette lacune.» et c'est ce
16 qu'on a fait. Alors, le CANAFE a ces pouvoirs et c'est une bonne
17 chose.

18 Et dans cette situation où tout se passait si
19 rapidement, le CANAFE a fait en sorte qu'il y a un décalage
20 entre les pouvoirs accordés -- pas accordés, mais c'était dans
21 les mesures et il y a un décalage avant qu'on puisse les
22 appliquer. Et je trouve que c'est une bonne chose aussi parce
23 que ça veut dire que les choses se sont terminées très
24 rapidement.

25 Mais comme on a dit ouvertement aux Canadiens, et
26 je ne crois pas que c'est un sujet de débat, c'est bon que le
27 CANAFE ait ce pouvoir. Et c'était approprié que dans les mesures
28 d'urgence qu'il y ait ce pouvoir précis, était vraiment limité

1 aux actions et des mesures, c'était pas un accord universel. Et
2 donc, le CANAFE maintenant a ces pouvoirs de façon permanente et
3 je crois qu'Isabelle Jacques a expliqué, théoriquement, on peut
4 dire pourquoi ne pas avoir pris des mesures de réglementation le
5 14 ou le 15, plutôt de l'insérer dans les mesures d'urgence? Et
6 la réglementation prend beaucoup plus de temps pour être bien
7 élaborée. Mais c'était l'intention et on l'a fait finalement.

8 Alors côté assurance. De mon point de vue, c'est
9 bien qu'on l'ait mis en place et c'est aussi très bien qu'on n'a
10 pas eu besoin de l'utiliser. Dans les autres documents qu'on a
11 vus ce matin et aussi dans les autres témoignages, une des
12 grandes préoccupations c'était les dépanneuses. Je crois que les
13 Canadiens n'oublieront pas les commentaires de Monsieur Kennedy
14 par rapport aux dépanneuses, par exemple.

15 Alors, c'est quelque chose que j'ai soulevé avec
16 Brian Deese. C'était ce truc sérieux parce qu'il y avait pas une
17 dépanneuse, l'économie a été complètement détruite. Et tout ça,
18 c'est pas le manque de dépanneuses. Alors, la mesure
19 d'assurance, j'ai vu ça comme étant une dépanneuse virtuelle.
20 C'était élaboré précisément pour créer un incitatif pour que les
21 camions se déplacent et je crois que ç'a fonctionné.

22 Et c'était aux nouvelles, il y avait des
23 reportages qui suggéraient que quelques personnes ont déplacé
24 leurs camions parce qu'ils avaient vu qu'il y avait cette mesure
25 quant aux assurances et ç'a créé un incitatif et ç'a fait en
26 sorte qu'ils ont quitté. Et je sais qu'on n'a pas eu à
27 l'utiliser.

28 Alors, de mon point de vue, le moins de mesures

1 prises -- si on n'avait pas à y avoir recours, c'était mieux. Si
2 les mesures étaient efficaces seulement par l'annonce même, donc
3 c'était un élément de dissuasion et si ça arrivait en 24 ou 48
4 heures, mettons pour le côté financier, ç'aurait été
5 merveilleux.

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ça fait sept mois
7 qu'on est ici, on n'a jamais entendu l'expression «dépanneuse
8 virtuelle», mais bon. La Loi a été révoquée après une semaine.
9 Est-ce que d'après vous, ça s'est terminé plus vite que prévu?

10 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne pense pas
11 pouvoir répondre à cette question parce que j'avais vraiment pas
12 d'attente précise. Dans ce genre de situation, il faut prévoir
13 le pire et espérer le meilleur et c'est ce qu'on a essayé de
14 faire.

15 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** J'ai presque fini.
16 J'aimerais attirer votre attention à quelques textes, les
17 discussions que vous avez eues avec plusieurs personnes après
18 l'invocation de la Loi. Le premier, SSM.CAN00004352.

19 C'est une discussion avec Perrin Beatty. C'est
20 qui Perrin Beatty?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pouvez-vous me
22 donner la date?

23 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Le 22 février.

24 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Alors, Perrin
25 Beatty c'est le directeur de la Chambre de commerce. C'est une
26 personne avec qui j'ai travaillé étroitement durant les
27 négociations de l'ALENA aussi et durant la récession due à la
28 COVID où on travaillait sur notre réponse économique. C'est

1 quelqu'un dont la collaboration m'est précieuse. Bien sûr parce
2 qu'il représente la Chambre de commerce et les entreprises
3 canadiennes et c'est quelqu'un d'important pour le ministère des
4 Finances, mais aussi parce que Perrin est un ancien membre du
5 parti -- un ministre pour le Parti conservateur.

6 Alors, lorsque possible, c'est une très bonne
7 chose pour un gouvernement libéral d'avoir de bonnes relations
8 et de bonnes conversations avec des anciens ministres
9 conservateurs pour comprendre leurs points de vue. Et je
10 comprends absolument qu'on est en train de parler d'une mesure
11 qu'on a prise qui crée beaucoup de divisions dans le pays, mais
12 Perrin c'est un exemple.

13 Je travaille fort à maintenir les relations parce
14 que là où on peut avoir un consensus au Canada et lorsqu'on peut
15 travailler malgré les lignes partisans et lorsqu'on peut le
16 faire, je crois que c'est une bonne chose pour le pays.

17 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, voyons voir ce
18 que Monsieur Beatty a dit. Alors, il écrit:

19 «Allô Chrystia. Merci pour ta note. Je
20 suis encore en train de comprendre les
21 implications, l'aspect financier semble
22 être les mesures additionnelles sous la
23 Loi.»

24 «Je crois qu'on aura une fin non
25 violente au barrage, bien que je suis
26 inquiet tout comme toi. Et au kit
27 (phon.) des questions à long terme
28 qu'on devra tenir compte après tout

1 ceci pour voir s'il y a d'autres
2 mesures au lieu d'utiliser les pouvoirs
3 extraordinaires de la Loi et comment
4 combler les lacunes dans notre système.
5 Et surtout la radicalisation des gens
6 qui normalement sont des gens
7 pacifiques et respectueux de la Loi.»

8 SSM.CAN00004351.

9 «Ce qui m'inquiète c'est la
10 radicalisation de gens qui normalement
11 seraient des gens respectueux de la Loi
12 et concentrés sur leur vie normale.»

13 Les mesures les plus extrêmes en vertu de cette
14 Loi c'était les mesures financières. Êtes-vous d'accord avec ça?

15 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je crois que les
16 mesures étaient significatives, mais peut-être pas les plus
17 significatives, mais significatives.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Beatty soulève
19 la possibilité de penser à d'autres mesures qu'on pourrait
20 utiliser pour ne plus avoir à invoquer la Loi.

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Ce serait une
22 question pour Perrin Beatty. Parce que vraiment, Perrin Beatty
23 serait une bonne personne, faudrait lui parler, ce serait bien.

24 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, l'autre personne -
25 - vous rappelez-vous d'un appel ou une conversation avec Brian
26 Mulroney?

27 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je m'en était pas
28 souvenu au moment, mais maintenant que j'ai relu mes propres

1 notes, je vois que oui, je lui ai parlé.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si on les
3 affiche, vous allez reconnaître la conversation.
4 SSM.CAN00008764. Et je crois que c'est à la page 37. Alors, je
5 vais tenter de déchiffrer.

6 «Mulroney. Vous vous êtes comporté
7 d'une certaine façon -- La *Loi sur les*
8 *mesures d'urgence* c'est moi qui l'avais
9 adoptée, donc je suis en faveur.
10 Protestation finie. Je suis contente
11 d'avoir adopté cette réglementation.»

12 Et pourquoi en avoir parlé à Monsieur Mulroney?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pour être tout à
14 fait honnête, mon souvenir de la conversation c'est -- bon, je
15 dépends de mes notes. Il y a beaucoup de choses qui passaient,
16 c'est pour ça que je prenais des notes.

17 Je crois en fait que la conversation -- on
18 parlait beaucoup de l'Ukraine et de la Russie. Et le premier
19 ministre Mulroney était le premier ministre qui avait reconnu
20 l'Ukraine et il est très fier de cela. Et c'est une question à
21 propos de laquelle je lui parle et je trouve un homme sage et
22 intelligent. Alors, j'ai une relation avec lui et ça remonte aux
23 négociations de l'ALENA où c'était un conseiller très utile, non
24 seulement pour moi, mais pour le gouvernement.

25 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, la date de la
26 conversation c'est le 25 février. Alors, ça fait ---

27 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, parce que la
28 Russie a envahi l'Ukraine le 24 et je ne peux pas jurer à 100 %,

1 mais mon souvenir c'est que cette conversation portait surtout
2 sur l'Ukraine et il me donnait des conseils et plus précisément,
3 que c'était une bonne opportunité pour le Canada de jouer un
4 rôle important sur la scène mondiale et il voulait m'encourager
5 et le gouvernement pour ne pas sous-estimer l'impact sur le
6 Canada et la gravité de la situation.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et maintenant, ma toute
8 dernière question, Madame la Ministre. On en a déjà parlé à
9 l'enquête, mais on n'en a pas parlé aujourd'hui, l'explication
10 de l'article 58, en parlant au Parlement et pourquoi la Loi
11 avait été adoptée, cette explication porte beaucoup sur la
12 sécurité économique et la menace à l'économie canadienne et ça
13 fait deux heures qu'on en parle.

14 C'est quoi le lien entre la menace à la sécurité
15 économique et la sécurité nationale? Parce que c'est un lien qui
16 est pas toujours évident en vertu de la Loi. On aimerait bien
17 vous entendre sur cette question.

18 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Merci et merci de
19 cette question et je dis ça sincèrement, c'est une question
20 importante et aussi une question sérieuse. On pourrait écrire
21 des livres et ce serait peut-être une thèse de doctorat un jour.

22 Je vais tenter d'offrir deux liens qui sont au
23 cœur de tout ça et c'est ce que je pense. Je crois véritablement
24 que notre sécurité comme pays dépend de notre économie sécurité
25 et si notre économie sécurité est menacée, notre sécurité toute
26 entière est menacée. Ça s'applique au pays et ça s'applique aux
27 individus.

28 C'est vrai pour les gens qui travaillent dans une

1 usine automobile à Windsor. Imaginez-vous si on n'avait pas agi.
2 Imaginez-vous si tout était hors contrôle. On peut s'imaginer
3 que le commerce était complètement menacé et les Américains
4 auraient dit, «Bon, écoutez, on ne peut plus fabriquer des
5 automobiles avec vous, vous n'êtes pas assez fiables.» Alors, il
6 y a des gens qui auraient perdu leurs emplois. Les gens dans les
7 usines de sidérurgie à Hamilton qui perdraient leurs emplois. Et
8 aussi pour les alumineries au Québec.

9 Alors, pour chaque personne, si tout ça était
10 détruit et si l'économie était complètement minée, ça minerait
11 aussi leur sécurité et viendrait miner notre sécurité en tant
12 que pays. Et si ça vous semble un peu trop abstrait, vous le
13 voyez aujourd'hui dans l'espace géopolitique où on voit des
14 outils économiques qui sont transformés en armes durant des
15 guerres.

16 Hier j'ai parlé au premier ministre de l'Ukraine
17 parce qu'on est en train d'émettre des documents financier. Et
18 je lui ai parlé hier et il me parlait dans le noir parce que la
19 plupart de l'électricité et l'eau a été détruite par les
20 missiles russes. Alors, je dis qu'un outil pour miner l'Ukraine
21 c'est en s'attaquant directement à l'économie de l'Ukraine.

22 Et on voit la même chose en Europe, l'énergie
23 pour l'Europe, et c'est entièrement une mesure économique pour
24 miner la sécurité de l'Europe. C'est pourquoi je pense que quand
25 une économie est sapée, c'est toute la sécurité nationale du
26 pays qui est sapée.

27 Il y a un deuxième aspect à cela. Je me
28 préoccupais beaucoup aussi de choses peut-être moins grandioses,

1 moins philosophiques, mais peut-être plus humaines. Peut-être
2 que parler d'économie et de sécurité, de concept géoéconomique
3 qui semble abstrait, mais en fait, ça se traduit très
4 concrètement. Quand on a vu ces barrages routiers illégaux, les
5 Canadiennes et les Canadiens de tous les jours, ils n'ont pas
6 ces concepts qui les préoccupent dans leur vie quotidienne. Eh
7 bien, ces personnes ont ressenti une atteinte à leur sécurité et
8 ils en ont ressenti de la colère.

9 Et j'ai déjà dit que je m'inquiétais qu'en
10 mettant fin à ces occupations, à ces barrages, je voulais
11 vraiment que personne qui était un acteur dans ces événements ne
12 soit blessé. Je voulais éviter un conflit violent entre les
13 personnes qui occupaient le terrain et les autres personnes.

14 La situation était devenue explosive au Canada,
15 il aurait pu y avoir une déflagration quelque part. J'ai entendu
16 beaucoup de gens dire, non pas à Windsor, mais dire que
17 vraiment, les choses risquent vraiment de dérapier. Et à Windsor,
18 les gens comprenaient bel et bien pourquoi les échanges qui se
19 font par le pont Ambassador étaient aussi importants. Et là, on
20 pouvait avoir une contre-manifestation, des affrontements et
21 cela aurait été vraiment terrible pour les personnes impliquées
22 dans cela et pour le pays.

23 Aussi, je m'inquiétais pour la ville d'Ottawa. Il
24 s'agit là de mon expérience sur le terrain comme citoyenne.
25 D'habitude, je ne suis pas entourée de sécurité par la GRC et
26 c'est une très bonne chose, c'est bien de vivre ainsi au Canada.
27 Mais la GRC est parfaitement au courant de ce que je fais au
28 quotidien et essaie de juger si j'ai besoin de mesures de

1 sécurité ou non. Et je me tourne vers les officiers de la GRC
2 pour les féliciter, les remercier et leur dire qu'ils font un
3 excellent travail pour évaluer si j'ai besoin de protection ou
4 non.

5 Donc, j'ai vu qu'à partir de la fin janvier, la
6 GRC a estimé que j'avais besoin de protection policière
7 simplement pour me déplacer, pour circuler dans la ville. Moi
8 personnellement, je ne me sentais pas menacée parce que la GRC
9 s'occupait de ma protection.

10 Mais je me souviens -- excusez-moi là, ce n'est
11 pas quelque chose que j'ai préparé dans des notes, mais j'ai
12 souvenir qu'un matin j'allais de mon hôtel à mon bureau à pied
13 et je suis passée à côté d'un camion garé là, il y avait une
14 jeune femme aussi qui marchait.

15 Et donc, il y a eu un coup de klaxon très fort
16 émanant du camion. Elle a dit quelque chose de pas très gentil,
17 elle a fait un geste de la main obscène et puis alors, re-klaxon
18 de la part du camion. Et moi j'étais vraiment très contente
19 d'être là lors de cet incident et que la GRC soit là. C'est
20 exactement ce genre de chose. S'il n'y avait eu personne, cette
21 petite jeune femme et ce camion qui était là, elle était
22 furieuse, bien évidemment.

23 Mais moi je me suis dit que cela arrive au
24 quotidien, très souvent. Et Dieu merci, il n'y a pas eu de
25 dérapage vers une violence physique, par exemple. Donc, cela me
26 préoccupait beaucoup.

27 Donc là, cela rejoint la question économique. En
28 effet, lors de ces protestations, beaucoup de Canadiennes et de

1 Canadiens comprenaient bien que cette menace à la sécurité
2 économique du Canada se traduisait par une menace personnelle,
3 envers leur propre personne. Ils sentaient que leur gouvernement
4 ne faisait pas assez pour les protéger et cela était exact
5 pendant un certain temps. Il y avait donc là un danger bien
6 réel.

7 Ce sentiment d'insécurité économique, ce
8 sentiment des citoyennes et des citoyens, sentiment tout à fait
9 légitime et normal, ce sentiment que le gouvernement ne s'occupe
10 pas de moi, ne me protège pas, peut-être que moi je vais devoir
11 prendre ma propre sécurité en mes propres mains. Et non, c'est
12 pour cela que le gouvernement existe.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** J'en ai fini avec mes
14 questions. Merci beaucoup, Madame la Ministre.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Nous passons
16 maintenant aux contre-interrogatoires. Je voudrais appeler les
17 organisateurs du convoi.

18 (COURTE PAUSE)

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME BRENDAN MILLER:**

20 **ME BRENDAN MILLER:** Je suis Brendan Miller et je
21 suis avocat pour la Freedom Corp. qui représente les
22 manifestants dans votre ville, à Ottawa en janvier et février
23 2022.

24 Madame la Ministre, je comprends le mandat
25 concernant les camionneurs, les mandats qui entraient en jeu le
26 22 ---

27 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je ne me souviens
28 pas exactement des dates, mais je crois que dans l'ensemble,

1 c'est vrai.

2 **ME BRENDAN MILLER:** 20 mars et ensuite, donc,
3 2022 il n'y avait pas de régulation?

4 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne me souviens
5 pas exactement des dates, mais je sais que le mandat n'existait
6 pas puis après, il était là.

7 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, une régulation c'est
8 une loi différente, c'est la branche exécutive de la justice et
9 non pas d'un parlement qui fait cela, tout comme la *Loi sur les*
10 *mesures d'urgence*?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, il y a une
12 grande différence entre ce que fait le gouvernement par les
13 textes de lois et ce qui est fait par la législation.

14 **ME BRENDAN MILLER:** Est-ce que vous diriez avec
15 moi que durant la pandémie de mars 2020, janvier-février 2022,
16 il n'y avait pas besoin de réglementation?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non. Je crois que
18 dans l'ensemble, les mesures mises en place par le Canada, les
19 mesures sanitaires étaient très importantes pour assurer la
20 sûreté des Canadiennes et des Canadiens.

21 **ME BRENDAN MILLER:** Excusez-moi, je dois vous
22 couper, il y a peu de temps. Diriez-vous que comme la régulation
23 de mars 2020, janvier-février 2022 et durant cette pandémie, il
24 n'y avait pas de raison de passer -- il n'y avait pas de risque
25 à la santé donc, en février 2022?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne suis pas
27 d'accord, il y avait une vague Omicron en janvier, la COVID
28 était là, bien présente et il était important d'encourager

1 autant de Canadiennes et de Canadiens à se faire vacciner.

2 **ME BRENDAN MILLER:** Le but était d'encourager à
3 la vaccination, n'est-ce pas?

4 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, quel était le but de la
6 régulation, c'est-à-dire le vrai but? Ce n'est pas de préserver
7 la sécurité des gens, c'était qu'ils soient vaccinés?

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je croyais à
9 l'époque et je crois toujours maintenant que si l'on
10 encourageait les gens à se faire vacciner au Canada, cela
11 protégerait la santé des citoyennes et des citoyens et dans
12 notre pays de manière générale.

13 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, de mars 2020 à janvier-
14 février 2022, est-ce que vous avez pensé protéger les Canadiens
15 avec cette régulation?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je voudrais
17 commencer avec un aspect dans ce calendrier. Il s'agit de
18 l'apparition de la COVID, il n'y avait pas de vaccins et même
19 lorsque les vaccins sont arrivés, cela a pris du temps à les
20 distribuer. Donc, bien sûr, le mandat vaccinal n'a pas pu être
21 mis en place avant l'existence des vaccins ni avant que les
22 vaccins soient disponibles.

23 **ME BRENDAN MILLER:** Bien sûr. Donc, vous avez
24 créé un fonds de compensation vaccinale en 2020. Vous vous en
25 souvenez?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je m'en
27 souviens.

28 **ME BRENDAN MILLER:** Vous savez que le Québec

1 avait une compensation, un fonds avant cela?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suis tout à fait
3 prête à accepter que c'est le cas, mais je ne m'en souviens pas
4 spécifiquement.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Diriez-vous que les États-
6 Unis ont un fonds de compensation fédéral vaccinal?

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suis prête à
8 accepter cela, mais je ne le sais pas.

9 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, depuis 1876, lors de la
10 formation du Canada, jusqu'en décembre 2020, le Canada n'avait
11 pas de fonds de compensation vaccinal. Seriez-vous d'accord?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Là encore, je ne
13 suis pas une experte dans l'histoire de ce type de fonds
14 concernant les vaccins au Canada.

15 **ME BRENDAN MILLER:** Mais le premier tel fonds
16 pour les vaccins au Canada est arrivé seulement avec
17 l'apparition des vaccins de la COVID?

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Là encore, ce n'est
19 pas mon domaine d'expertise. Si votre question veut suggérer que
20 les vaccins sont plus dangereux que d'autres vaccins précédents
21 utilisés au Canada, eh bien, je dirais tout d'abord que
22 premièrement, je ne suis pas une experte dans le domaine de
23 santé et deuxièmement, que je crois profondément les conseils,
24 l'efficacité, le travail méticuleux fait par les autorités
25 sanitaires au Canada envers le vaccin.

26 Je veux dire aussi que moi j'ai reçu le vaccin
27 quatre fois, mes enfants aussi ont été vaccinés.

28 **ME BRENDAN MILLER:** J'ai pas besoin de savoir ça.

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, mais cela veut
2 dire que j'ai confiance au vaccin. Si je fais vacciner mes
3 enfants, c'est que j'ai confiance.

4 **ME BRENDAN MILLER:** Veuillez ne pas parler en-
5 dehors du sujet parce que l'heure tourne. Donc là ---

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** C'est difficile, vous
7 faites une déclaration et puis vous dites, «Est-ce que vous êtes
8 d'accord?» et puis après, elle fait des commentaires sur cela et
9 c'est tout à fait approprié.

10 **ME BRENDAN MILLER:** Est-ce que Santé Canada vous
11 a donné des conseils quant à cette régulation par la suite?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Quant au mandat?

13 **ME BRENDAN MILLER:** Oui.

14 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne suis pas
15 ministre de la Santé, je ne peux pas parler de tel ou tel moment
16 ou tels conseils ont été donnés, mais je peux dire la chose
17 suivante. Nous avons été très prudents, très méticuleux durant
18 la mise en application des mesures de vaccination COVID.

19 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, ces mesures ne sont là
20 que jusqu'en juin 2022, n'est-ce pas?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Là encore, je n'ai
22 pas le calendrier exact en tête, mais je suis prête à accepter
23 ce que vous dites.

24 **ME BRENDAN MILLER:** Passons maintenant à une
25 autre question. On parle maintenant de Tamara Lich.

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne la connais
27 pas.

28 **ME BRENDAN MILLER:** Vous savez qui est Chris

1 Barber?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne le connais
3 pas spécifiquement, mais je sais qui il est.

4 **ME BRENDAN MILLER:** Et Tom Marazzo, vous savez
5 qui il est?

6 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Vous pouvez donner
7 le nom?

8 **ME BRENDAN MILLER:** Tom Marazzo, le monsieur ici
9 présent.

10 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne peux pas dire
11 que je le connais beaucoup.

12 **ME BRENDAN MILLER:** Et Danny Bulford?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Quel est le nom?

14 **ME BRENDAN MILLER:** Danny Bulford. Il était dans
15 la sécurité pour le premier ministre.

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je ne connais
17 pas ce nom de famille. Tamara Lich et Chris Barber, oui.

18 **ME BRENDAN MILLER:** Lorsque vous établissiez vos
19 décisions pour invoquer la Loi, donc il y avait Tamara Lich et
20 Barber, vous aviez entendu leurs noms?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

22 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, ils apparaissent dans
23 les comptes-rendus, il y avait des questions, vous saviez qui
24 ils étaient?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** J'avais lu leurs
26 noms dans les médias.

27 **ME BRENDAN MILLER:** Oui. Et avant d'invoquer,
28 vous saviez cela, avant l'invocation des mesures d'urgence?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Là encore, je ne
2 peux pas dire à 100 %, n'ayant pas passé en revue tout ce que
3 j'ai lu, mais mon souvenir est tel qu'ils étaient apparus dans
4 ce que j'avais vu et j'ai dû voir leurs noms.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Vous savez qu'elle est
6 canadienne?

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Là encore, je ne
8 suis pas assez familière.

9 **ME BRENDAN MILLER:** Elle vient de l'Alberta, vous
10 savez cela? D'où vous, vous êtes.

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je n'ai pas vu de
12 près cela, donc je veux faire preuve de réserve lorsque je --
13 mais moi je suis née en Alberta et je suis Canadienne.

14 **ME BRENDAN MILLER:** Est-ce que Tamara Lich est
15 liée au terrorisme?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pour ce qui est de
17 donner cette étiquette de terroriste ou non, cela ne m'incombe
18 pas, je suis ministre des Finances et vice-première ministres.
19 Il y a d'autres personnes qui s'occupent de cela.

20 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, cela ne tombe pas sous
21 votre coupe, Tom Marazzo et tous ces gens-là, de dire que ce
22 sont des terroristes, il y a d'autres personnes qui s'en
23 occupent?

24 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est bel et bien
25 cela. Il y a des services de renseignement, les forces de
26 l'ordre qui déterminent qui est un terroriste ou une terroriste,
27 c'est tout à fait normal. Je voudrais ajouter quelque chose.

28 **ME BRENDAN MILLER:** Regardons SSM.CAN00008764,

1 ensuite 001. Donc, si l'on passe à la page -- c'est une note
2 échangée avec Dave, page 12, s'il-vous-plaît. Vous avez écrit
3 cette note avec Dave du SCRS le 11, une rencontre avec Dave du
4 SCRS. Si l'on descend dans le document, vous dites que vous avez
5 besoin de désigner tel groupe comme terroriste.

6 Donc, ça ne vous incombe pas, mais vous vouliez
7 le faire, n'est-ce pas?

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Cette note-là, je
9 peux vous assurer que ce n'était pas lors d'une réunion avec le
10 directeur du SCRS.

11 **ME BRENDAN MILLER:** Mais c'est avec David
12 Vigneault, n'est-ce pas, du SCRS?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Ça ne dit pas cela,
14 c'est avec quelqu'un qui s'appelle Dave.

15 **ME BRENDAN MILLER:** Quel Dave?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Cela n'est pas un
17 compte-rendu d'une réunion avec Dave Vigneault parce que je n'ai
18 ---

19 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, il s'agit de quel Dave?
20 Quel est le nom de famille?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Il faut que je voie
22 l'ensemble de mes notes. Tout ce que je peux vous dire c'est que
23 je n'ai pas rencontré le directeur du SCRS durant cette période-
24 là, j'en suis absolument sûre.

25 **ME BRENDAN MILLER:** Vous avez dit en Chambre que:
26 «La personne a dit que... »

27 **ME STEPHEN AYLWARD:** Pardon, excusez-moi. Il y a
28 une objection pour ce qui est du Parlement.

1 **ME BRENDAN MILLER:** Il s'agit d'une commission
2 parlementaire.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Il y a un privilège
4 parlementaire qui existe bel et bien.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Il existe, mais comme il
6 s'agit d'un rapport au Parlement, donc ça ne s'applique pas. On
7 peut demander, on peut poser des questions sur une fonction
8 parlementaire, il n'y a pas d'implication, c'est juste un
9 rapport établi au Parlement.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je n'ai pas conscience
11 de cela.

12 **ME BRENDAN MILLER:** Dans le cas *McIver* cela
13 figurait, vous en avez parlé des objections et je crois que cela
14 figure là.

15 **ME STEPHEN AYLWARD:** Donc, il faudrait qu'on voit
16 les documents dont on parle pour qu'on puisse comprendre et
17 suivre ce qui se passe.

18 **ME BRENDAN MILLER:** C'est juste une déclaration
19 émanant de la vice-première ministre en Chambre. Donc:

20 «Le parlementaire en face a...»

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Excusez-moi. Il faut
22 vraiment mettre de l'ordre dans tout cela. À ce point-ci, je
23 m'excuse, mais je ne connais pas autant que vous ce cas-là et la
24 Couronne non plus. Il va falloir donc retenir cela pour une
25 autre fois.

26 **ME BRENDAN MILLER:** Mais Madame la Ministre, vous
27 vous souvenez avoir exprimé des inquiétudes publiquement pour ce
28 qui est des risques de s'attaquer à des monuments publics?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je dois demander
2 conseil à mon conseiller juridique pour cela. Je ne suis pas une
3 experte.

4 **ME BRENDAN MILLER:** Je continue, alors. L'une des
5 choses qui a eu lieu durant les protestations à Ottawa à propos
6 de ces monuments, la statue de Terry Fox, est-ce que vous vous
7 souvenez avoir vu cela?

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je me rappelle en
9 avoir discuté avec mes enfants.

10 **ME BRENDAN MILLER:** Dans le cas de la statue de
11 Terry Fox, ils ont mis un chapeau sur la tête de Terry Fox, un
12 drapeau dans ses mains et puis il y a eu une affiche qui disait
13 «Mandate freedom».

14 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne me souviens
15 pas précisément comment la statue de Terry Fox était traitée.
16 Mais je me rappelle précisément que mes enfants étaient au
17 courant et qu'ils étaient troublés.

18 **ME BRENDAN MILLER:** Alors, j'ai été en ligne --
19 je vais vous poser la question suivante. Si quelqu'un met un
20 drapeau LGBTQ sur la statue de Terry Fox et des fleurs, est-ce
21 une profanation?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne vais pas --
23 écoutez, je ne crois pas que c'est ma tâche ou que ce soit utile
24 pour les Canadiens et les Canadiennes d'entrer dans une
25 discussion sur ce qui est permis et non permis.

26 **ME BRENDAN MILLER:** Mais vous avez dit que
27 c'était une profanation, que c'était une profanation en public,
28 c'est à ça que vous référiez, sur la base de ce qu'on a dit sur

1 la statue. Est-ce qu'on pourrait dire que c'était une
2 profanation pour vous parce que vous n'êtes pas d'accord avec le
3 message?

4 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Encore une fois,
5 vous avez fait toute une série de sauts par-dessus ce que j'ai
6 dit.

7 **ME BRENDAN MILLER:** Bon, c'est dans le dossier.
8 Vous avez dit que vous étiez préoccupée par rapport à des
9 actions et des interactions violentes de la part des
10 protestataires. Et c'était à l'échelle nationale ou juste
11 Ottawa?

12 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Dans mon témoignage
13 il y a quelques instants, j'ai décrit deux domaines où j'avais
14 des inquiétudes. Je m'inquiétais d'un potentiel de conflit entre
15 des gens fâchés à Ottawa et les occupants.

16 Laissez-moi terminer ma réponse. Et comme je l'ai
17 dit dans mon témoignage plus tôt, et je crois que le maire de
18 Windsor partageait cette inquiétude, j'étais préoccupée par la
19 possibilité que ce type de conflit éclate à Windsor. Et aussi
20 par rapport à la situation à Coutts dont a entendu parler au
21 Groupe d'intervention le samedi.

22 **ME BRENDAN MILLER:** En ce qui concerne
23 l'interaction avec les protestataires, avez-vous entendu le
24 témoignage du maire? Il a dit que 75 % de la population de cette
25 petite ville appuyait le blocage et que plusieurs (inaudible)
26 avaient des drapeaux de soutien.

27 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Ma référence à
28 Coutts présentement était très précise. Au Groupe

1 d'intervention, le samedi 12 février, la commissaire de la GRC a
2 soulevé la possibilité qu'il y avait des armes de présentes et
3 c'était une source de grande inquiétude.

4 **ME BRENDAN MILLER:** Vous êtes d'accord donc que
5 la police fait des enquêtes sur les délits concernant les armes
6 à feu à travers tout le pays tous les jours?

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Encore, je ne suis
8 pas une experte des activités policières, mais ça me semble
9 correct.

10 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, le fait que la police
11 sait qu'il y a des armes en quelque part, ça ne veut pas
12 nécessairement dire que c'est une urgence nationale?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** En fait, il y a la
14 présence d'armes au Canada, le fait qu'une arme qui a été -- la
15 présence d'une arme soit enquêtée en quelque part au Canada,
16 oui.

17 **ME BRENDAN MILLER:** Vous avez dit plus tôt que
18 vous considérez le besoin de s'assurer que nous en tant que
19 Canadiens et Canadiennes ayons une bonne réputation
20 internationale, de sorte à ce que les gens puissent venir dans
21 notre pays et faire des affaires avec nous. Est-ce correct?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui. C'est quelque
23 chose qui m'inquiétait également.

24 **ME BRENDAN MILLER:** Lorsque vous envisagez ces
25 choses, lorsque vous examinez différents rapports, je suis
26 certain que vous lisez également différents indices, l'Indice de
27 transparence internationale, n'est-ce pas?

28 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suis familière

1 avec l'Indice de transparence internationale, mais je ne l'ai
2 pas vu récemment.

3 **ME BRENDAN MILLER:** Eh bien, depuis 2019, notre
4 cote a commencé à baisser. Nous sommes tombés en-deçà des dix
5 premiers pays et notre cote continue à décliner. Êtes-vous
6 d'accord avec moi que le fait que le Canada n'est pas
7 transparent nuit à nos relations au niveau international?

8 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Je dois dire que je
9 suis en désaccord avec la base même de la question. Je crois que
10 le Canada est une démocratie très transparente et qu'en fait, la
11 Commission dont on fait partie maintenant fait partie de la
12 transparence canadienne et c'est pourquoi c'est important.

13 **ME BRENDAN MILLER:** Et si je vous disais qu'il y
14 a toutes sortes de documents qui ont été caviardés illégalement
15 et qu'on doit se battre pour les obtenir jusqu'à aujourd'hui et
16 que nous n'avons pas reçus avant le début des procédures, est-ce
17 de la transparence?

18 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Encore une fois et
19 je m'excuse, je ne peux pas être d'accord avec la base de votre
20 question. Ce que je peux dire c'est que le fait que cette
21 Commission existe, que ces audiences ont lieu, qu'elles soient
22 publiques, est vraiment important pour le Canada, c'est une
23 mesure de la transparence canadienne.

24 **ME BRENDAN MILLER:** Et bien sûr, une de vos
25 préoccupations par rapport à la transparence et notre réputation
26 c'est que vous voudriez que votre gouvernement soit aussi
27 transparent que possible, n'est-ce pas?

28 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Encore une fois, je

1 crois que la transparence et l'imputabilité sont importantes,
2 mais je reconnais également que la confidentialité
3 ministérielle, dans plusieurs cas, peut être protégée pour de
4 bonnes raisons. Il y a des domaines où la transparence n'est pas
5 appropriée et je reconnais que c'est un fait.

6 **ME BRENDAN MILLER:** Êtes-vous d'accord avec moi
7 que si ça dirait que le gouvernement canadien ait trompé les
8 Canadiens, ceci nuirait vraiment à notre réputation
9 internationale, n'est-ce pas?

10 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je crois que le
11 gouvernement canadien devrait toujours éviter d'induire les
12 Canadiens en erreur parce que c'est incorrect et ce n'est pas
13 comme ça qu'on devrait traiter les Canadiens.

14 **ME BRENDAN MILLER:** Il y a de nombreuses
15 déclarations qui ont été faites par tous les politiciens et
16 politiciennes sur le sujet. Une des choses dont ils ont parlé,
17 une des choses principales dont ils ont parlé, Justin Trudeau en
18 particulier, c'est après la première semaine de l'invocation de
19 la Loi, on rapporte toutes ces choses horribles, les drapeaux
20 nazis, les choses que les gens ont vues à Ottawa. Avez-vous
21 entendu parler de cela?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Encore une fois, je
23 dois vous dire qu'avant de venir ici, je n'ai pas examiné les
24 déclarations particulières du premier ministre. Si vous voulez
25 me diriger vers une déclaration précise, on pourrait peut-être
26 en parler.

27 **ME BRENDAN MILLER:** Mais qu'est-ce qui arriverait
28 si votre [sic] drapeau était lié à votre gouvernement? Ça

1 paraîtrait très mal pour notre réputation internationale, n'est-
2 ce pas?

3 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Sur la base ---

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon. Maintenant, la
5 CCLA, l'Association canadienne des libertés civiles.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME EWA KRAJEWSKA:**

7 **ME EWA KRAJEWSKA:** Bon après-midi, Ministre
8 Freeland, mon nom est Ewa Krajewska, je suis la procureure pour
9 l'Association canadienne des libertés civiles.

10 J'aimerais commencer pour revenir à votre
11 témoignage en chef concernant le pont Ambassador. Si je
12 comprends bien votre témoignage, vous avez affirmé que le
13 blocage du pont Ambassador représentait une escalade des choses
14 de façon importante. Est-ce correct?

15 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Premièrement, bon
16 après-midi, Madame Krajewska. Bien ---

17 **ME EWA KRAJEWSKA:** On pourra en parler plus
18 tard.

19 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Alors, bon après-
20 midi. Je vais tenter de répondre à votre question. Et lorsque
21 vous parlez de témoignage, vous faites référence -- Je vais
22 essayer d'être précise. Oui, en tant que ministre des Finances,
23 lorsque je faisais l'évaluation des répercussions économiques du
24 blocage, des occupations illégales, c'est certain que le blocage
25 du pont Ambassador représentait une escalade sérieuse.

26 **ME EWA KRAJEWSKA:** Le mot que vous avez utilisé
27 maintenant, c'était à ce moment-là, sinon plus tôt que dans
28 votre esprit le blocage et les manifestations devenaient

1 illégales [sic]?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non, je ne voudrais
3 pas être si précise ici. Ce qui était clair dans mon esprit
4 c'est que le blocage du pont a provoqué une crise économique
5 très réelle pour le Canada et c'est à ce moment-là, en tant que
6 ministre des Finances, que je devais trouver un moyen pour
7 cesser ces activités qui nuisaient au Canada et surtout,
8 d'essayer d'empêcher que les choses ne se détériorent et
9 n'endommagent sérieusement notre pays.

10 **ME EWA KRAJEWSKA:** Parce que vous dites que cela
11 pouvait causer un tort exponentiel à l'économie canadienne?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne prenais pas
13 des notes de ce que j'ai dit, mais je suis d'accord.

14 **ME EWA KRAJEWSKA:** Et c'est là que vous avez
15 commencé à examiner la *Loi sur les banques*, le PCLMFTA pour
16 utiliser les mesures dans le cadre de ces lois pour empêcher ces
17 manifestations?

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Encore une fois, je
19 vais encore être très précise par rapport à mon état d'esprit à
20 l'époque. De mon point de vue, nous avons des évènements
21 séparés, mais qui s'inspiraient mutuellement, des blocages de
22 pont, des postes frontières, des occupations à travers le pays.
23 Il y a eu l'occupation d'Ottawa, je ne peux pas vous raconter la
24 chronologie, vous la connaissez. Il y a eu l'occupation
25 d'Ottawa, ensuite Coutts, ensuite Emerson. En termes d'impact
26 économique, le pont Ambassador était le plus important. Il y
27 avait aussi Sarnia, je crois, Niagara et Surrey.

28 Donc, de ma perspective, ce qui se passait

1 c'était une sorte de métastase, une série d'évènements qui
2 s'imitaient mutuellement à travers le pays et certains d'entre
3 eux avaient un poids économique plus grand que d'autres. Le pont
4 Ambassador a accru l'impact, ses activités, mais ce n'est pas
5 seulement le pont Ambassador.

6 **ME EWA KRAJEWSKA:** Ce n'était pas le but de ma
7 question. Je comprends ce que vous dites, les blocages en
8 général ont eu des impacts économiques importants pour le Canada
9 et ça vous préoccupait? Ça c'est correct, c'est exact?

10 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Encore une fois,
11 est-ce que je peux dire oui en donnant une explication?

12 **ME EWA KRAJEWSKA:** Je ne tente pas de créer de
13 controverse ou de vous prendre au piège. Je veux simplement
14 établir ce point-là puis on passera au prochain.

15 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Eh bien, vous êtes
16 des avocats, donc il faut faire attention à ce qu'on dit, mais
17 je dis ça avec le plus grand respect pour tous les avocats
18 présents.

19 Mais là où je veux être claire et je crois, quant
20 à la pensée publique, il y a eu une absence de clarté. De mon
21 point de vue, une façon de voir le tort économique causé par ces
22 évènements c'est ce qui se passe chaque jour arithmétiquement et
23 on additionne. De ma perspective, ceci sous-estime grandement le
24 tort économique potentiel qui a été causé.

25 Ce qui m'inquiétait vraiment c'était qu'au fur et
26 à mesure que les évènements continuaient, chaque heure plus de
27 tort était causé à la confiance américaine en nous en tant que
28 partenaire commercial et plus de tort est causé pour nous en

1 tant que destination d'investissement. Regardez les commentaires
2 «république de bananes».

3 **ME EWA KRAJEWSKA:** Donc, vous étiez préoccupée
4 que ces (inaudible) économique présentait le Canada comme étant
5 un pays politiquement instable et non un endroit où il est sûr
6 d'investir et par référence, «république de bananes» qui est
7 (inaudible) instable?

8 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** (Inaudible), mais
9 ça m'a frappée.

10 **ME EWA KRAJEWSKA:** Maintenant, Ministre
11 Freeland, vous pouvez apprécier que du point de vue de
12 l'Association canadienne des droits civils, ce qui nous
13 préoccupe c'est que la *Loi sur les mesures d'urgence* ne devrait
14 pas être utilisée pour écraser les protestations, les
15 dissensions politiques.

16 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Je suis tout à fait
17 d'accord. Si je peux être personnelle pour un instant, dans la
18 vie en tant que personne, en tant qu'auteure et en tant que
19 politicienne élue, je préférerais toujours d'être du même côté
20 que l'Association canadienne des libertés civiles. Ce sont des
21 valeurs que je tiens pour très chères. Et je comprends le
22 sentiment d'urgence avec lequel vous les défendez.

23 **ME EWA KRAJEWSKA:** Donc, vous serez également
24 d'accord avec moi que la *Loi sur les mesures d'urgence* ne
25 devrait pas être utilisée simplement parce que des manifestants
26 sont en désaccord avec les politiques gouvernementales? Ça c'est
27 un seuil assez bas.

28 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Oui, oui. Je suis

1 tout à fait d'accord.

2 **ME EWA KRAJEWSKA:** Et vous savez également, dans
3 votre vie de journaliste et de ministre qu'à l'occasion, le
4 droit d'assemblée et la liberté d'expression peuvent inclure des
5 actions de désobéissance civile?

6 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je reconnais
7 que c'est parfois le cas et je reconnais également que les lois
8 sont appliquées contre les gens qui commettent des actions de
9 désobéissance civile. On peut croire en quelque chose et puis
10 bravement commettre ces actes, mais il faut également payer le
11 prix.

12 **ME EWA KRAJEWSKA:** Exactement. Et la
13 désobéissance civile pourrait, à l'occasion, inclure des
14 perturbations économiques sérieuses à l'occasion, par exemple,
15 une grève générale, c'est une forme de désobéissance civile qui
16 crée des perturbations économiques. Êtes-vous d'accord?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Si la tendance de
18 ces questions vise à créer un trait d'égalité entre les torts
19 économiques qui étaient causés par le Canada et qui auraient
20 continué, si les occupations et le blocage illégaux [sic]
21 avaient continué, ç'aurait (inaudible) l'égalité entre ça et une
22 grève générale, non, je suis en désaccord.

23 **ME EWA KRAJEWSKA:** Et parfois, les blocages par
24 les peuples autochtones c'est un tort économique et parfois, des
25 mouvements d'occupation comme Occupy Wall Street, Occupy Toronto
26 peuvent causer également des torts économiques?

27 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Certainement, mais
28 le tort économique, pour prendre ces deux exemples précis, ont

1 des répercussions économiques très limitées par rapport à ce qui
2 était fait au Canada pour les répercussions dont on discute. Ce
3 qui est arrivé, enfin, concernait le terrain derrière la Galerie
4 nationale des arts qui était occupé pendant longtemps et peut-
5 être, par exemple, un autre parc semblable à Windsor et ainsi de
6 suite à travers le pays, c'était ce genre d'actions qui seraient
7 parfaitement légitimes. Mais ce n'était pas ce qui se passait.

8 **ME EWA KRAJEWSKA:** Bon, peut-être que je peux
9 vous donner un exemple plus près de nous. Pour moi, en tous cas.
10 Lorsque Solidarité a organisé une grève générale en Pologne, les
11 démocraties occidentales ont applaudi ces actions, c'était une
12 forme de protestation politique légitime.

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je vais me
14 permettre un commentaire personnel. Je me suis fait un pari que
15 vous et moi on finirait par parler de Solidarność.

16 **ME EWA KRAJEWSKA:** Bien, venant du bloc de
17 l'Europe de l'Est évidemment, c'est inévitable.

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je suis
19 consciente de cela et je ne crois pas que vous serez surprise de
20 savoir que j'y ai réfléchi. Et plus récemment et plus
21 précisément, j'ai pensé au Maiden en Ukraine. Lorsqu'on a pris
22 cette action -- Laissez-moi vous parler de différentes choses
23 ici. La première est la suivante.

24 Solidarność, comme vous le savez très bien, était
25 une protestation contre un gouvernement qui était illégitime et
26 donc, son pouvoir et sa légitimité. C'était des gens qui se
27 soulevaient contre un régime autoritaire et même dans le cas de
28 la Pologne, un régime colonial.

1 Et le Canada, ce qui s'est passé au Canada, c'est
2 un gouvernement démocratiquement élu qui mettait en œuvre des
3 politiques sur lesquelles on avait fait campagne l'été
4 précédent, c'était une campagne démocratique, il n'y a aucun
5 manque de transparence par rapport à la population canadienne.
6 Et des gens qui étaient en désaccord avec ces politiques
7 tenaient l'économie du pays en otage et ce n'était pas
8 approprié.

9 **ME EWA KRAJEWSKA:** Je voulais soulever une
10 préoccupation. Je présume que vous ne dites pas que la
11 démocratie ne fonctionne qu'au moment où on vote. Je pense que
12 vous reconnaissez que nous sommes capables de manifester entre
13 les élections. Alors, même si vous avez été bel et bien élue de
14 façon démocratique, les gens peuvent parler contre vos
15 politiques?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Cent pourcent. Je
17 ne suggère pas du tout que l'acte de manifester soit
18 antidémocratique, au contraire. Le droit de manifester est
19 quelque chose d'important dans une démocratie et ce que je
20 disais, j'y crois fermement, c'est qu'il y a une très grande
21 différence entre des actes de résistance populaire et même de
22 révolution contre un régime autoritaire et des manifestations
23 dans une démocratie.

24 **ME EWA KRAJEWSKA:** J'aimerais vous amener à
25 quelque chose que vous avez dit ce matin. Vous avez dit que les
26 enjeux géopolitiques plus grands ici entre le président Putin
27 dans un effort de dire que sa façon de dictature est différente
28 que ce qu'on fait dans l'Ouest. Je pense que vous pouvez

1 apprécier qu'il y a eu des pays dans le monde qui ont dit qu'on
2 devrait investir ici parce que nous sommes très stables, nous
3 n'avons pas de grèves générales et on ne tolère pas des
4 manifestations.

5 Alors, je pense que vous serez d'accord qu'au
6 Canada, une démocratie, le droit de manifester et de protester
7 doit absolument être protégé soigneusement et que la sécurité
8 économique ne prévaut pas sur ces droits?

9 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Et vous avez dit
10 beaucoup de choses dans cette question.

11 **ME EWA KRAJEWSKA:** Mais je commence à manquer de
12 temps.

13 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Vous avez dit
14 beaucoup de choses avec lesquelles je suis d'accord. J'ai déjà
15 été journaliste, j'ai écrit des articles sur des régimes
16 autoritaires, parlant de leur stabilité et j'ai dit que c'est
17 quelque chose qui devrait, dans mon sens, attirer des
18 investisseurs. Mais je ne soutiens pas cet argument, je ne suis
19 pas d'accord, en fait.

20 Moi, ma préoccupation, quand je pensais à la
21 sécurité économique du Canada, ça concernait pas qu'on devait
22 pouvoir avoir un débat politique, ça c'est un signe d'une
23 société en bonne santé et le fait que la Commission se déroule
24 ici, c'est très sain. Le fait qu'on s'engueule pendant la
25 période de questions, je n'aime pas ça, mais c'est bon signe
26 d'une démocratie qui fonctionne.

27 Mais ce qui minait la sécurité économique du
28 Canada de façon assez dangereuse, au point où on devait agir,

1 c'était que notre commerce était bloqué sérieusement et j'étais
2 très préoccupée, j'avais peur que ça donne un message aux
3 protectionnistes américains qui essayaient déjà d'agir et je
4 craignais qu'on endommage cette relation, que ça pourrait nuire
5 au Canada.

6 **ME EWA KRAJEWSKA:** Dernière question. Vous avez
7 dit, ç'aurait été une chose que les manifestants se mettent
8 debout devant le Musée de la guerre pour manifester, vous l'avez
9 dit?

10 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'était l'idée
11 générale, ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit.

12 **ME EWA KRAJEWSKA:** D'accord, je pensais à un
13 autre monument. Mais vous serez d'accord avec moi que le droit
14 de manifester va au-delà d'avoir le droit de me mettre debout
15 sur la pelouse devant un édifice du gouvernement, ça comprend
16 plus que ça. Et que le Canada devrait protéger ces droits si
17 nous voulons être une démocratie vivante?

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Moi je n'ai pas
19 l'intention de définir avec vous maintenant, très précisément,
20 ce qui est -- donner des exemples de manifestations. Mais ce que
21 je vous dirais, et je suis d'accord avec cela, je pense qu'à mon
22 avis, dans cette décision, je suis d'accord avec vous que dans
23 une démocratie le droit de manifester est important et doit être
24 protégé. Oui, c'est tellement évident comme déclaration, je suis
25 d'accord avec cela. Puisque c'est évident, je vais m'en tenir à
26 ça.

27 **ME EWA KRAJEWSKA:** Merci. Merci, Commissaire.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord. Il nous reste

1 cinq minutes. Alors, je ne sais pas si la Fondation pour la
2 constitution veut commencer.

3 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Bien, nous pouvons
4 prendre la pause pour l'heure du midi, mais je m'en remets à
5 vous.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien, je ne sais pas
7 moi. Peut-être que nous allons lever la séance pour suspendre
8 pour le déjeuner. Donc, nous allons revenir à 14 h 00.

9 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Merci.

10 --- L'audience est suspendue à 12 h 55.

11 --- L'audience est reprise à 14 h 04.

12 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre. La Commission reprend.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, encore une fois,
14 je m'excuse pour le léger retard, mais il y a eu quelques enjeux
15 dont il a fallu que je m'occupe, donc je m'en excuse.

16 Alors, nous allons passer maintenant au prochain
17 groupe qui est la constitution fondation canadienne [sic]. Vous
18 êtes là en ligne.

19 **--- VICE-PM CHRYSTIA FREELAND, Sous le même serment**

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME JANANI SHANMUGANATHAN:**

21 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Merci beaucoup. Bon
22 après-midi, Ministre. Je m'appelle Janani Shanmuganathan et je
23 suis l'avocate pour la constitution fondation canadienne [sic].

24 Aujourd'hui, dans vos témoignages, vous avez
25 parlé des conséquences économiques des manifestations, de
26 préjudice fatal à la réputation du Canada en tant que -- le
27 tourisme. Et à la fin de votre témoignage, elle vous a demandé
28 d'expliquer comment vous aurez compris que ce préjudice

1 économique était lié -- Vous vous souvenez de cela?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

3 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, votre réponse
4 était que notre sécurité en tant que pays est fondée sur la
5 sécurité économique et si cela est menacé, toute notre sécurité
6 est menacée. Alors, je ne vous demande pas d'en dire plus, mais
7 juste de confirmer que c'était votre témoignage.

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Évidemment, je n'ai
9 pas mot à mot des souvenirs de ce que j'ai dit, mais c'est ce
10 que je crois et j'ai l'impression que vous lisez la
11 transcription.

12 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Bon, merci
13 beaucoup. Donc, je pense que vous savez que si on doit déclarer
14 un état d'urgence en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*,
15 il faut qu'il existe des menaces à la sécurité du Canada. Est-ce
16 que vous connaissez cela?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

18 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** La Loi dit que les
19 menaces à la sécurité du Canada suit ce qui est dit dans
20 l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Vous savez cela?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

22 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Bon. Alors,
23 j'aimerais juste vous emmener à l'article. C'est COM cinq zéros
24 ou six zéros 935. Je pense que c'est cinq zéros. Alors, si on
25 peut passer à la page 8, s'il-vous-plaît. Parfait, si vous
26 pouvez vous arrêter là.

27 Donc, la Loi définit des menaces envers la
28 sécurité du Canada et nous avons entendu des témoignages à la

1 Commission que pour les fins d'invoquer cette Loi, on visait
2 l'alinéa c), les activités qui touchent le Canada. Donc, ça dit:
3 «Les activités qui touchent le Canada
4 ou qui s'y déroulent et visent à
5 favoriser l'usage de la violence grave
6 ou de menaces de violence contre des
7 personnes ou des biens dans le but
8 d'atteindre un objectif politique,
9 religieux ou idéologique au Canada ou
10 dans un État étranger.»

11 Alors, est-ce que vous voyez cela?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je le vois.

13 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, pour ce qui
14 est des préjudices économiques que vous avez décrits et le
15 préjudice à la réputation du Canada en tant que destination
16 touristique, est-ce que vous serez d'accord avec moi que ça ne
17 relève pas vraiment de l'alinéa c) qui est, les activités qui
18 touchent -- Seriez-vous d'accord?

19 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pas tout à fait. Si
20 l'orientation de ces questions est de me demander si je croyais
21 que nous agissions dans le cadre des pouvoirs accordés par la
22 *Loi sur les mesures d'urgence*, mais si c'est là que vous voulez
23 en venir, ma réponse serait oui. Je crois que oui, nous avons
24 l'autorité de faire ce que nous avons fait. Et j'espère que
25 personne ne sera surpris de ma réponse. Si je ne le croyais pas,
26 je ne l'aurais pas fait, je ne serais pas ici, parler avec
27 tristesse, mais confiance que nous avons fait ce qu'il fallait
28 faire.

1 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais ma question
2 était la suivante. Est-ce que le tort économique que vous avez
3 décrit correspond à la définition qu'on trouve dans c) qui
4 mentionne très précisément:

5 «Le soutien à une menace ou des
6 actions, des violences graves contre
7 des personnes ou contre la propriété
8 dans le but d'atteindre un objectif
9 idéologique, politique ou religieux au
10 Canada ou dans d'autres États.»

11 Est-ce que le tort économique que vous mentionnez
12 pourrait être conforme à la définition qu'on trouve dans c)?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est une question
14 très large, alors je voulais offrir une réponse en plusieurs
15 parties et j'ai présenté la première partie, mais je peux
16 continuer, si vous le voulez.

17 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Non,
18 respectueusement, j'apprécie que votre position c'est que le
19 Canada a agi dans le cadre de ses autorités en invoquant la *Loi*
20 *des mesures d'urgence*, mais vous parlez beaucoup du tort
21 économique. Maintenant, est-ce que ceci c'est conforme à ce
22 qu'on retrouve dans c)? J'aimerais connaître votre réponse.

23 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Et je veux vraiment
24 également aussi faire preuve de respect et répondre à cette
25 question très importante, mais c'est une question très large. Je
26 vais donc y répondre par étapes.

27 J'ai déjà commencé par une réponse dans un
28 premier aspect, je pourrais maintenant continuer, si vous le

1 voulez. C'était le premier élément de ma réponse.

2 Une des choses que cette Commission enquête, avec
3 raison, c'est si le gouvernement agissait dans le cadre de son
4 autorité. Pour moi, en tant que ministre des Finances, un
5 facteur important dans mon raisonnement c'était les conseils des
6 experts que nous avons reçus. Je ne suis pas une avocate, je
7 dépends du jugement des responsables qui me donnent de
8 l'information et des conseils juridiques d'experts. Je dis cela
9 même si je suis très confiante que c'était la bonne décision et
10 confiante d'accepter des responsabilités politiques et
11 personnelles pour cette décision.

12 Je peux également -- pour expliquer ce que je
13 crois, ce que j'ai vécu et en ce qui concerne la violence grave
14 contre la personne ou la propriété, j'aimerais être claire, je
15 ne parle pas ici en tant que personne qui a une opinion
16 juridique experte, je parle ici comme ministre qui a exercé son
17 jugement politique et quelqu'un qui habite également à Ottawa.

18 Donc, ce sont les facteurs qui ont influencé ma
19 pensée et comme je l'ai témoigné ce matin, j'étais vraiment
20 inquiète que nous étions dans une situation explosive. Les
21 menaces à l'économie, les menaces en général et le tort causé à
22 la fois par l'occupation à Ottawa et du pont Ambassador
23 pouvaient, à n'importe quel moment, amener à un conflit entre
24 protestataires et contre-protestataires.

25 J'ai vu cela, je l'ai vécu en tant que personne à
26 Ottawa. Je croyais qu'on était vraiment sur une poudrière qui
27 pouvait exploser à n'importe quel moment, que c'était donc
28 dangereux. Et bien que l'ai pas vu de mes propres yeux, j'ai

1 entendu des comptes-rendus d'une situation à Windsor que je
2 trouvais extrêmement crédible. Et j'ai également une autre
3 chose.

4 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Allez-y.

5 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** J'ai également été
6 influencée par notre Groupe d'intervention sur les incidents. Je
7 crois que c'était le samedi, le 12, où nous avons entendu la
8 commissaire de la GRC exprimer ses préoccupations qu'il y avait
9 des armes à Coutts. Et ceci a vraiment haussé la mise en ce qui
10 concerne le niveau de mes préoccupations quant à ce qui pourrait
11 arriver, mais aussi à ce qui pourrait arriver dans cette
12 situation où on voyait une multiplication de ces occupations à
13 travers le pays.

14 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Maintenant, ma
15 question était, comment croyez-vous que les torts économiques
16 que vous avez mentionnés correspondaient à la définition qu'on
17 trouve dans c)? Ayant entendu votre explication, c'est que cela
18 correspond à c) parce qu'il y avait un risque que le tort
19 économique causé par les protestations pourrait se traduire par
20 des menaces de violence réelle. Est-ce là votre compréhension?

21 **ME STEPHEN AYLWARD:** Je vais m'objecter à la
22 question telle que formulée, c'est une question d'ordre
23 juridique.

24 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Elle a donné une
25 explication, elle a expliqué comment le tort économique
26 correspond à c) et a établi le lien directement avec des menaces
27 d'actions violentes. J'aimerais savoir quel est le lien.

28 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Mon procureur a

1 peut-être quelque chose à dire. Je ne crois pas que c'est une
2 bonne caractérisation de ce que j'ai dit présentement ou ce que
3 j'ai dit ce matin.

4 Ce qui serait plutôt juste c'est que j'ai dépendu
5 du jugement des experts pour en arriver à une décision juridique
6 extrêmement importante. En tant que personne qui est ici à
7 Ottawa, j'ai vu un vrai danger de violence.

8 Et finalement, ce que j'ai décrit dans mon
9 témoignage ce matin, c'était la façon dont la sécurité
10 économique de notre pays était vraiment, je le crois, était
11 vraiment une partie intégrante de notre sécurité nationale. Mais
12 ceci, c'était une discussion beaucoup plus large que nous avons
13 concernant un éventail d'enjeux qui sont importants pour nous et
14 auxquels il faut réfléchir.

15 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Je ne veux pas mal
16 caractériser votre témoignage, mais pour être clairs, voyez-vous
17 un lien entre le tort économique qui, d'après vous, a été causé
18 par les protestations avec ce qu'on trouve dans l'article c) en
19 ce qui concerne la menace de violence grave contre les personnes
20 et la propriété?

21 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Encore une fois, je
22 ne veux pas éviter de parler de ma responsabilité politique,
23 c'était une décision grave et sérieuse. On l'a fait de façon
24 réfléchie, je crois que c'était la bonne décision à l'époque et
25 c'est la bonne décision maintenant, toujours.

26 Mais je suis également consciente, si je peux
27 continuer?

28 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Bien sûr.

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suis également
2 consciente que je ne suis pas une avocate et je ne suis pas une
3 personne qui peut donner des avis experts sur la lecture ou
4 l'interprétation exacte de ces autorités. C'était important pour
5 moi d'être assurée que nous avons l'autorité pour agir et en
6 tant que membre du cabinet, j'ai reçu des assurances que nous
7 avons l'autorité pour le faire. Ceci venait de la part de gens
8 qui, d'après moi, étaient qualifiés pour offrir de l'assurance.

9 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et je ne veux pas
10 m'attarder sur la même question, mais je veux m'assurer que les
11 témoignages soient clairs. Donc, vous compreniez que vous aviez
12 l'autorité pour invoquer la *Loi des mesures d'urgence*, mais
13 maintenant, pour ce qui est du lien entre le tort économique
14 causé par les protestations et l'exigence d'avoir une menace de
15 violence grave dans la Loi, est-ce qu'il y a un lien?

16 **ME STEPHEN AYLWARD:** Encore une fois, c'est
17 quelque chose qui va être adressé un peu plus tard.

18 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Je veux simplement
19 m'assurer que -- bien, elle m'a dit qu'elle n'avait pas à
20 commenter parce que c'est un enjeu juridique où est-ce qu'elle
21 dit qu'il y a un lien? Je veux savoir quelle est la réponse.

22 **ME STEPHEN AYLWARD:** Je renouvelle mon objection,
23 j'aimerais une décision.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien, écoutez, je ne
25 crois pas que vous pouvez continuer pour l'instant, vous avez
26 donné votre réponse telle quelle.

27 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Très bien, merci
28 beaucoup. Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais j'ai

1 encore une autre question à soulever, si vous me le permettez.

2 Lorsque vous avez parlé de FINTRAC ce matin, vous
3 avez dit que c'était une option à suivre, mais vous avez trouvé
4 qu'un amendement législatif prendrait trop de temps. Vous
5 rappelez-vous de ce que vous avez dit plus tôt?

6 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

7 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et juste pour qu'on
8 soit tous clairs, parce que les Canadiens et Canadiennes nous
9 observent sans comprendre nécessairement le processus. La Loi
10 sur le terrorisme et le blanchiment d'argent [sic] donne la
11 possibilité de créer des règlements, n'est-ce pas?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Si votre question
13 est la suivante, était-ce possible d'accorder à la Loi des
14 pouvoirs élargis? Il y a la réglementation, oui, c'est correct,
15 exact, je l'ai dit ce matin. Nous avons accordé ces pouvoirs à
16 par la Commission de réglementation.

17 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et est-ce qu'il y a
18 une différence entre la façon dont les règlements sont adoptés
19 et la Loi, par exemple, les amendements à la Loi? Dans le
20 dernier cas, il faut passer par trois lectures, envoyer le
21 projet de loi au Sénat. C'est exact?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, tout à fait, à
23 100 % correct.

24 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Par contre, adopter
25 des règlements c'est une procédure beaucoup plus courte?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, absolument.

27 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Voilà toutes mes
28 questions. Merci beaucoup.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Et maintenant, le
2 Democracy Fund et JCCF.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME ALAN HONNER:**

4 **ME ALAN HONNER:** Bon après-midi. Mon nom est
5 Alan Honner, je suis procureur pour le Democracy Fund et pour le
6 JCCF.

7 Madame Freeland, dans votre témoignage vous avez
8 parlé de défis dans la chaîne d'approvisionnement qui vous
9 préoccupaient en janvier 2022. Mais vous n'avez pas mentionné,
10 par exemple, la question des mandats contestés par les
11 camionneurs. On pourrait avoir OTT367.0001?

12 Et pendant qu'on attend la réponse, c'est une
13 lettre qui vous est adressée, à vous et à d'autres ministres par
14 l'Alliance des camionneurs canadiens, datée du 10 décembre 2021.
15 J'aimerais vous montrer une partie de la lettre, mais avant,
16 pouvez-vous me dire qui est ce groupe, l'Alliance des
17 camionneurs canadiens?

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non, je ne le
19 connais pas vraiment.

20 **ME ALAN HONNER:** J'ai entendu des témoignages
21 de leur part, mais bon, si vous ne les connaissez pas, ce n'est
22 pas grave. Passons au premier paragraphe, j'aimerais le lire. On
23 lit que:

24 «L'Alliance canadienne du camionnage
25 est déçue d'apprendre que notre
26 exemption de vaccination nationale
27 obligatoire sera enlevée, étant donné
28 les énormes impacts que cette décision

1 aura sur une chaîne d'approvisionnement
2 déjà en difficulté.»

3 Vous pouvez lire cela?

4 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

5 **ME ALAN HONNER:** Et si je peux maintenant vous
6 amener dans une autre partie de la lettre, deuxième page,
7 deuxième paragraphe. Ici:

8 «L'ACC estime que combiné avec la
9 vaccination obligatoire pour les
10 camionneurs transfrontaliers et pour le
11 secteur fédéral annoncée par le
12 ministre du Travail éliminerait entre
13 15 000 et 30 000 chauffeurs canadiens
14 de la chaîne d'approvisionnement
15 interprovinciale et internationale. La
16 perte prévue des services de transport
17 auraient des effets en cascade
18 extrêmement sérieux dans toute
19 l'économie.»

20 Et maintenant, Madame Freeland, est-ce que vous
21 saviez cela lorsque l'exemption pour les camionneurs a été
22 enlevée, saviez-vous que ç'aurait un impact sur la chaîne
23 d'approvisionnement?

24 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Bien, je savais que
25 certaines personnes ont affirmé que ce serait le cas.

26 **ME ALAN HONNER:** Et ce n'est pas la première
27 fois que ce groupe vous a écrit. Si on peut défiler à la page 5,
28 s'il-vous-plaît? Nous avons une autre lettre. Juste en haut de

1 la page 5, en haut, s'il-vous-plaît. Alors, nous avons une autre
2 lettre -- un peu plus bas. Pardon, en haut. Le 8 décembre 2021,
3 si on peut défiler au deuxième paragraphe?

4 «Lorsque cette obligation a été
5 annoncée initialement, l'ACA
6 s'attendait à ce que plus de 20 % des
7 120 000 camionneurs canadiens qui
8 traversent la frontière américaine-
9 canadienne seraient restés non vaccinés
10 en janvier 2022. Sur les 40 000
11 camionneurs basés aux États-Unis qui
12 traversent la frontière, l'ACC a estimé
13 que plus de 40 % de ces camionneurs ne
14 seraient pas prêts à accepter
15 l'exigence d'un vaccin obligatoire.»

16 Vous avez lu cela?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je l'ai lu.

18 **ME ALAN HONNER:** Une dernière question. Vous
19 seriez d'accord que la réduction du nombre de camionneurs qui
20 traversent la frontière, alors qu'il y a déjà des problèmes
21 d'approvisionnement, pourrait avoir des impacts économiques?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne suis pas
23 d'accord avec les estimés qui sont offerts ici et je ne suis pas
24 d'accord avec l'affirmation que la vaccination obligatoire en
25 tant que telle a causé des problèmes pour notre chaîne
26 d'approvisionnement.

27 **ME ALAN HONNER:** Mais ils ont eu des
28 répercussions, ils ont contribué?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non, je ne suis pas
2 d'accord. La grande majorité des camionneurs canadiens sont en
3 fait et étaient à l'époque vaccinés et appuyaient d'ailleurs la
4 vaccination obligatoire.

5 **ME ALAN HONNER:** Voyons maintenant la page 6.
6 Premier paragraphe, l'ACA nous dit que 70 % représente 848 M\$
7 dans le commerce Canada-États-Unis.

8 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne sais pas si
9 c'est vrai ou non. Je n'ai aucune raison -- Attends, laisse-moi
10 dire ceci. Le camionnage est très important pour l'économie
11 canadienne, le camionnage est important pour la chaîne
12 d'approvisionnement et le camionnage est important pour le
13 commerce frontalier. Je suis peut-être d'accord avec cela.

14 **ME ALAN HONNER:** On peut tous être d'accord
15 là-dessus. Maintenant, si ce que l'ACA dit est correct, exact,
16 qu'on aurait eu une perte de 20 % du nombre de camionneurs, ceci
17 représente 40 000 camions dans la chaîne d'approvisionnement.

18 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Bien, le défi pour
19 moi ici c'est que je suis en désaccord avec la prémisse de base
20 et ça c'est quelque chose que nous avons examiné soigneusement,
21 non seulement pour ce qui est de Monsieur Alghabra et par le
22 ministre de la Santé.

23 **ME ALAN HONNER:** Donc, vous êtes en désaccord
24 avec la prémisse de base de ce que dit l'ACA, merci. Et
25 maintenant, un autre point. J'aimerais comprendre un peu mieux
26 ce qui se passait en janvier. Vous avez donné un témoignage
27 aujourd'hui, vous nous avez dit que c'était un mois très intense
28 pour vous. Est-ce exact?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est exact.

2 **ME ALAN HONNER:** Maintenant, laissez-moi
3 m'assurer de comprendre un peu. D'une part, vous prépariez un
4 budget?

5 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

6 **ME ALAN HONNER:** Il y avait également la loi
7 *Build Back Better* aux États-Unis et puis le crédit d'impôt sur
8 les véhicules électriques. Tout ça était sur votre plat?

9 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Pas seulement le
10 mien, mais c'était quelques choses sur lesquelles je
11 travaillais.

12 **ME ALAN HONNER:** Bien, en fait, il y avait
13 également la récupération par rapport à la COVID et puis la
14 chaîne d'approvisionnement et ses problèmes. Il y avait une
15 menace d'inflation?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

17 **ME ALAN HONNER:** On a parlé également de
18 l'Ukraine. Vous avez dit que c'était la plus grande menace à la
19 sécurité nationale depuis la Deuxième guerre mondiale?

20 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** L'invasion russe de
21 l'Ukraine lorsqu'elle s'est produite, oui. Je crois que c'était
22 effectivement le plus grand défi à notre sécurité nationale.

23 **ME ALAN HONNER:** C'était sur votre radar en
24 janvier?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, ce l'était.

26 **ME ALAN HONNER:** Et au milieu de tout cela, il
27 y avait cette manifestation de camionneurs avec des proportions
28 sans précédent d'un bout à l'autre du pays. Vous avez décrit ça

1 comme étant un jeu de tape-la-taupe?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non. En fait, ma
3 description de ce que nous avons vu se produire à partir du
4 début de l'occupation c'est des manifestations qui émulaient
5 celle-ci partout au pays et ça posait un défi.

6 **ME ALAN HONNER:** Je pensais vous avoir entendu
7 dire tape-la-taupe, bon. Les États-Unis voyaient leur propre
8 vulnérabilité dans nos chaînes d'approvisionnement, donc les
9 États-Unis étaient mécontents. Vous avez témoigné à cet effet-
10 là?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Certainement.

12 **ME ALAN HONNER:** Et ils n'ont pas aimé cela?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** En particulier le
14 blocus du pont Ambassador exposait la vulnérabilité de
15 l'économie américaine, en particulier le secteur automobile, par
16 rapport au -- leur exposition donc au secteur canadien.

17 **ME ALAN HONNER:** Exactement et je vous soumets
18 que les Canadiens sentaient la nécessité d'agir, pas en raison
19 de menaces de violence grave, mais parce que leur gouvernement
20 était complètement dépassé, submergé et qu'ils étaient sous une
21 énorme pression des États-Unis?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Non, je suis
23 pleinement en désaccord avec cela.

24 **ME ALAN HONNER:** Mais on vous a entendue
25 témoigner aujourd'hui que vous avez été mise en contact avec
26 Brian Deese, conseiller économique au président, une personne
27 très influente, dans la décision sur les crédits d'impôts, les
28 crédits de taxes aux véhicules électriques. Et c'est lui qui a

1 communiqué avec vous?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est exact.

3 **ME ALAN HONNER:** Donc, vous avez témoigné que
4 c'était quand même frappant que quelqu'un de son importance qui
5 est difficile à rejoindre vous a contactée?

6 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** J'avais parlé à
7 Brian Deese auparavant, je lui ai parlé depuis, mais la rapidité
8 et l'urgence avec lesquelles il a communiqué avec moi étaient
9 importantes et pertinentes.

10 **ME ALAN HONNER:** Il était malheureux et qu'il
11 y aurait des conséquences économiques majeures, donc?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Ce qu'il m'a dit,
13 comme je vous l'ai lu dans la transcription, c'est qu'ils
14 étaient préoccupés qu'en raison du blocus des usines américaines
15 allaient être fermées.

16 **ME ALAN HONNER:** C'est ça. Et les PDG de deux
17 grandes banques canadiennes vous ont contactée. Et que le
18 président Biden, probablement la personne la plus puissante au
19 monde ou à peu près, a eu un appel aussi avec le premier
20 ministre?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, ces deux
22 choses-là se sont produites.

23 **ME ALAN HONNER:** Et ça, ce coup de fil était
24 fait le vendredi et le lundi, la Loi était invoquée?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est vrai.

26 **ME ALAN HONNER:** Donc, je vous soumetts ceci.
27 Le gouvernement fédéral a dû montrer aux États-Unis qu'ils
28 étaient en maîtrise de la situation et c'est ce qui explique

1 pourquoi la *Loi sur les mesures d'urgence* a été invoquée, en
2 dépit du fait que, par exemple, le pont Ambassador était déblayé
3 et ouvert à la circulation?

4 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Non, je ne suis pas
5 d'accord avec cette caractérisation.

6 **ME ALAN HONNER:** Lorsque je vous dis que la
7 pression qui pesait sur le gouvernement explique pourquoi la *Loi*
8 *sur les mesures d'urgence* était invoquée, en dépit du fait
9 qu'une entente avait été convenue avec les manifestants à Ottawa
10 pour réduire la taille de la manifestation dans cette ville?

11 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Encore une fois, je
12 suis en désaccord.

13 **ME ALAN HONNER:** Voyons si vous êtes d'accord
14 avec ceci. Je vous sou mets qu'il n'y avait pas eu de
15 consultation de substance avec les provinces, même pas un
16 préavis du sujet de la réunion des premier ministres provinciaux
17 parce que le gouvernement n'avait pas eu le temps et il devait,
18 en raison de la pression énorme, prendre une décision rapide sur
19 la Loi?

20 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je suis encore une
21 fois en désaccord avec une grosse partie de ce que vous dites.

22 **ME ALAN HONNER:** Une dernière question, Madame
23 Freeland. Je vous sou mets, étant donné la situation qui
24 dépassait le gouvernement, c'est ce qui explique pourquoi ils
25 ont été prêts à utiliser des pouvoirs extraordinaires contre
26 leur propre peuple, en dépit du fait qu'aucun service policier
27 ou service de renseignement ne leur a dit qu'il y avait des
28 menaces à la sécurité du Canada?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Encore une fois, je
2 suis en désaccord avec énormément de prémisses dans cette
3 question. Je serai heureuse d'aller plus loin là-dessus, mais il
4 semblerait qu'il n'y ait plus de temps.

5 **ME ALAN HONNER:** Merci de vos réponses. Merci,
6 Monsieur le Commissaire.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, je fais appel
8 au Gouvernement de l'Alberta.

9 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME MANDY ENGLAND:

10 **ME MANDY ENGLAND:** Merci. Bonjour, Madame la
11 Ministre, j'ai deux questions pour vous cet après-midi. Je
12 m'appelle Mandy England, je suis une des avocates pour le
13 Gouvernement de l'Alberta.

14 Comme on en a parlé aujourd'hui, vous avez eu des
15 consultations avec les PDG de plusieurs banques canadiennes le
16 13 février quant à des mesures économiques potentielles. Vous
17 avez témoigné aujourd'hui combien il était important d'entendre
18 les dirigeants des institutions financières sur la situation des
19 blocages et la conférence des premiers ministres avait lieu
20 aussi le matin du 14 février, comme vous le savez, après les
21 réunions du cabinet et du GII.

22 Donc, on consultation avec les PDG des grandes
23 institutions financières pour leur points de vue sur la
24 situation n'est pas exigé par la *Loi sur les mesures d'urgence*
25 pour pouvoir l'invoquer. Mais consulter avec les provinces, par
26 contre, et les territoires, ça c'est exigé avant l'invocation.

27 En tant que vice-première ministre, ne croyez-
28 vous pas que le point de vue des premiers ministres sur

1 l'invocation potentielle de la Loi et les mesures proposées
2 aurait été de l'information pertinente à soumettre devant vous
3 aux réunions du cabinet ou du GII lorsque vous avez discuté et
4 débattu de l'invocation potentielle de la Loi?

5 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Merci de la
6 question. En tant qu'ancienne ministre des Affaires
7 intergouvernementales, je comprends la teneur de votre question
8 et l'importance de cela et quelque fois aussi les défis
9 inhérents à la relation fédérale-provinciale.

10 Dans cette situation précise, la situation était
11 complexe et évoluait très rapidement. Et chaque ministre était
12 responsable pour gérer une série de relations et de transmettre
13 cette information à la table.

14 Mon collègue Dominic LeBlanc est ministre
15 hautement capable, compétent en ce qui concerne les affaires
16 intergouvernementales et je me suis fiée à lui, comme c'était le
17 cas pour tout le monde autour de la table, pour gérer cette
18 relation et de nous amener ses connaissances des points de vue
19 des provinces et territoires.

20 **ME MANDY ENGLAND:** Et sachant qu'ils n'ont pas
21 été consultés à propos de la Loi ou avisés avant le matin du 14
22 février que la *Loi sur les mesures d'urgence* pourrait être
23 invoquée, ne seriez-vous pas d'accord que l'information quant à
24 leurs points de vue sur l'invocation potentielle n'était pas
25 soumise à la table du cabinet ou GII parce que ce n'était pas
26 disponible avant le 14 février, en fait?

27 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** À mon avis, le
28 ministre LeBlanc -- enfin, d'après ce que je voyais, moi, a

1 communiqué de façon très efficace avec les provinces et
2 territoires et avec nous aussi. Il a communiqué donc ce qu'il a
3 appris de ces conversations. Et cette discussion qui s'est
4 produite le lundi était importante, même si je n'étais pas là,
5 elle était importante.

6 **ME MANDY ENGLAND:** Les témoignages nous disent
7 ici que la *Loi sur les mesures d'urgence* n'avait pas été
8 soulevée avec les premiers ministres des provinces et
9 territoires, ni les membres des cabinets des provinces et
10 territoires. Donc, n'êtes-vous pas d'accord que peu importe
11 cette information que Monsieur LeBlanc contribuait à la table,
12 ça n'incluait pas des discussions à propos de la *Loi sur les*
13 *mesures d'urgence* fédérale?

14 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Encore une fois,
15 c'était un champ de compétence du ministre LeBlanc et donc, je
16 crois qu'il fait ce travail très difficile extrêmement bien et
17 j'avais confiance dans sa façon de s'acquitter de cela.

18 **ME MANDY ENGLAND:** Je passe à ma deuxième
19 question. Nous avons parlé de l'appel avec les PDG des banques
20 le 13 février. Il y en a eu un autre le 21 février, voici la
21 transcription, SSN.CAN00001828.

22 C'est près du haut, c'est DPM, je pense que DPM
23 c'est Deputy Prime Minister ou vice-première ministre, est-ce
24 exact?

25 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je pense que oui.

26 **ME MANDY ENGLAND:** Merci. Donc, le petit
27 paragraphe, le deuxième commence par «The RCMP...».

28 «La GRC nous a dit qu'ils ont entendu

1 des manifestants, en quittant les
2 blocages, qu'ils ont quitté parce que
3 leurs familles ont dit qu'elles
4 souffraient de froid, donc ils ont
5 quitté. C'était une façon bien
6 meilleure et paisible de quitter les
7 choses.»

8 Donc, ceci, évidemment -- Donc, il y en a qui
9 n'étaient même pas aux protestations, mais vous avez dit dans ce
10 document qu'à votre avis, ceci était une façon meilleure et plus
11 pacifique que d'utiliser, je présume, les ---

12 **L'INTERPRÈTE:** L'avocate lit une question que
13 l'interprète n'a pas.

14 **ME MANDY ENGLAND:** Est-ce que vous êtes toujours
15 du point de vue que le gel des comptes était une meilleure
16 solution que l'application de la Loi par les services policiers
17 dans l'exercice responsable de leurs autorités?

18 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Le point de vue que
19 je soutiens, comme on l'a discuté plus tôt aujourd'hui, c'est
20 vraiment une de mes très graves préoccupations pour mettre fin à
21 ces blocages illégaux et occupations illégales, c'était le
22 danger qu'il y aurait de la violence et de la violence contre
23 les manifestants.

24 J'étais particulièrement inquiète parce qu'il y
25 avait des rapports à l'effet que des enfants étaient présents.
26 C'est l'une des raisons pour lesquelles j'étais d'avis que les
27 outils financiers mis en branle par la *Loi sur les mesures*
28 *d'urgence* constituaient une meilleure option. De mon point de

1 vue, la fonction de ces outils c'était de créer, justement,
2 d'engendrer un incitatif pacifique et non violent pour les gens
3 qui se livraient à quelque chose d'illégal de quitter. Et je
4 pense que ces outils ont effectivement fonctionné.

5 **ME MANDY ENGLAND:** Donc, je vous rappelle à cet
6 égard que l'appel dont on a lu la transcription aurait eu lieu
7 le 21 février. À ce moment-là, le blocage de Coutts -- on peut
8 remonter, s'il-vous-plaît, le lundi 21 février. Et vous dites:

9 «C'est dur à dire que ça ne faisait
10 qu'il y a une semaine...»

11 13 février.

12 «... à parler de cela.»

13 Donc, c'est quelque chose qui avait lieu -- ici
14 c'est un appel du 21 février, après les mesures d'application à
15 Coutts, avant l'invocation, après le déblayage du pont
16 Ambassador, avant l'invocation et une fois que les efforts
17 d'exécution étaient bien en cours à Ottawa et qu'il y avait
18 résolution pacifique par les services policiers. Donc, au
19 déblocage frontalier, qu'il n'y avait pas eu de violence contre
20 des enfants et qu'il y a eu résolution pacifique par les forces
21 de l'ordre.

22 Donc, en ce qui concerne ces commentaires, avoir
23 peur de la perspective potentielle de violence, d'après le
24 calendrier des évènements ici, est-ce que vous dites que vous
25 aviez ces préoccupations et vous les auriez encore aujourd'hui?

26 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Non, pas du tout.

27 **ME MANDY ENGLAND:** Donc, vous avez développé ce
28 point de vue après?

1 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Est-ce que je peux
2 me permettre de répondre?

3 **ME MANDY ENGLAND:** Oui, mes excuses, je ne
4 savais pas que vous étiez en train de parler.

5 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, c'est
6 difficile sur les appels vidéos.

7 Le 21 février, lorsque j'ai tenu ces propos, en
8 fait c'était rétrospectivement, c'était un regard rétrospectif
9 sur les évènements de la semaine. Je croyais certainement à
10 l'époque, et je le crois encore aujourd'hui, que les outils
11 financiers que nous avons mis en place ont en fait aidé à la
12 résolution pacifique de toutes ces occupations et de tous ces
13 blocages.

14 Les rapports que nous avons entendus, ce qui
15 circulait dans les médias, les rapports des services policiers
16 étaient à l'effet que beaucoup ont quitté consécutivement aux
17 incitatifs créés par ces outils ou ces encouragements, disons.
18 Et il est important, enfin, de souligner que nous avons dit, le
19 14 février que nous mettions ces outils en place, donc veuillez,
20 s'il-vous-plaît, quitter maintenant de façon que ces outils
21 n'aient jamais à être utilisés.

22 Donc, ceux qui ont vu leurs comptes gelés ont
23 reçu un préavis qu'ils étaient en train de faire des activités
24 illégales, qu'ils devraient cesser de faire ces activités
25 illégales.

26 Et l'autre aspect qui a bien fonctionné c'est que
27 les comptes ont été très rapidement libérés, une fois que
28 l'action s'est terminée.

1 **ME MANDY ENGLAND:** Donc, vous parliez de
2 familles et de personnes qui n'étaient pas présentes et les
3 comptes qui ont été gelés, est-ce que vous trouvez que c'est le
4 cas aussi pour ces personnes-là?

5 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Encore une fois, ça
6 n'a jamais été notre intention d'affecter des membres de
7 familles, des familles. La réalité c'est que les familles ont
8 des comptes conjoints, donc cela faisait en sorte qu'il était
9 impossible d'éviter complètement de telles conséquences. Mais je
10 dirais que les membres des familles dont la présence aux
11 manifestations, aux occupations et blocages illégaux ont
12 engendré ce gel avaient une solution facile avec un préavis. Ils
13 auraient pu quitter avant le gel du compte et dès qu'ils ont
14 quitté, les comptes ont été débloqués.

15 **ME MANDY ENGLAND:** Merci, Madame la Ministre, ça
16 conclut mes questions.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord. J'appelle
18 maintenant -- j'aimerais -- c'est la Ville d'Ottawa qui a la
19 parole.

20 **ME ALYSSA TOMKINS:** Nous avons cédé notre temps
21 au Gouvernement du Canada.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Dans ce cas-là ---

23 **ME REBECCA JONES:** Rebecca Jones pour l'ancien
24 chef Sloly. Nous n'avons pas de questions et avons cédé notre
25 période au Gouvernement du Canada.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Vient ensuite la
27 Ville de Windsor.

28 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME JENNIFER L. KING:

1 **ME JENNIFER L. KING:** Bonjour, Vice-première
2 ministre. Je suis Jennifer King, avocate pour la Ville de
3 Windsor. Je n'ai que quelques instants avec vous cet après-midi.

4 Vous avez témoigné des impacts macroéconomiques
5 des blocages des points frontaliers, en particulier du pont
6 Ambassador. J'aimerais changer de sujet un petit peu et parler
7 plus en détail de l'impact des blocages sur les collectivités et
8 les gens, les individus.

9 Comme vous le savez, j'espère que c'est le cas,
10 Windsor n'est pas qu'une route au pont Ambassador, c'est une
11 ville, c'est une collectivité, les gens y vivent, y travaillent,
12 y étudient. Savez-vous que le pont aboutit en plein dans la
13 collectivité?

14 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je le sais.

15 **ME JENNIFER L. KING:** Et que le blocage a été
16 ressenti directement et immédiatement dans la ville?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je le savais.

18 **ME JENNIFER L. KING:** Donc, le sous-ministre
19 Sabia a dit que Transport Canada n'a pas complété d'analyse des
20 blocages et de leur impact sur les commerces et l'économie
21 locale de Windsor. Est-ce exact?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** C'est exact.

23 **ME JENNIFER L. KING:** Mais vous étiez bien
24 consciente de l'importance du secteur automobile comme employeur
25 dans la région?

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** J'en suis très
27 consciente et j'étais motivée, entre autres, par cette
28 conscience dans certaines des actions discutées aujourd'hui.

1 **ME JENNIFER L. KING:** Étant donné la nature du
2 secteur automobile, saviez-vous que le blocage a eu un impact
3 important et a mené presque immédiatement à des fermetures et
4 des mises à pied?

5 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

6 **ME JENNIFER L. KING:** Pouvez-vous nous dire,
7 en règle générale, comment les effets sur l'économie canadienne
8 au niveau macroéconomique, comme vous parlez, vient en effet de
9 cascade affecter les résidents locaux et surtout les
10 collectivités comme Windsor qui se fient à ce type d'industrie
11 comme l'industrie automobile?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je pense que vous
13 le faites très bien, vous nous l'expliquez très bien. Je suis
14 tout à fait disposée à être d'accord avec vous que Windsor était
15 particulièrement affectée.

16 **ME JENNIFER L. KING:** Vous avez aussi témoigné
17 ce matin à propos des incitatifs pour véhicules électriques des
18 États-Unis, une industrie de 5 B\$ qu'ont entrepris Stellantis et
19 LG Energy Solutions pour créer une usine de batteries chez vous.
20 Vous êtes au courant de cet investissement au Canada?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, je suis très
22 au courant.

23 **ME JENNIFER L. KING:** Donc, ce sera la
24 première usine de batteries de véhicules électriques au Canada?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Eh bien, il faudra
26 évidemment que ça commence comme tel, mais je suis très
27 optimiste.

28 **ME JENNIFER L. KING:** Le maire a dit que ces

1 discussions, cette planification était en cours pendant le
2 blocage?

3 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je pense que c'est
4 le cas.

5 **ME JENNIFER L. KING:** Est-ce le genre
6 d'investissement qui vous préoccupait?

7 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Cent pourcent.

8 **ME JENNIFER L. KING:** La Commission a entendu
9 les préoccupations de la Ville de Windsor et de ses habitants et
10 de la police. Est-ce que vous étiez au courant du fait que les
11 efforts des policiers de débloquer le pont avaient eu un impact
12 sur les gens de la ville?

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

14 **ME JENNIFER L. KING:** La réouverture du pont
15 était très importante, ç'avait une incidence sur la réputation
16 du Canada. Est-ce que vous êtes d'accord?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

18 **ME JENNIFER L. KING:** Bien, ça ne concerne pas
19 juste ce qui s'est passé en février, mais les gens de Windsor
20 composent avec la circulation de ce pont depuis 100 ans et ça
21 touche tout le pays, n'est-ce pas?

22 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, cent pourcent.
23 Ça nous a aidé à recevoir les masques de 3M, en fait.

24 **ME JENNIFER L. KING:** Beaucoup de témoins ont
25 parlé du cadre ---

26 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suis d'accord,
27 oui.

28 **ME JENNIFER L. KING:** Et vous savez que

1 Windsor n'est pas juste une partie prenante dans l'élaboration
2 de ces cadres, mais un partenaire important?

3 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, Windsor est un
4 partenaire important.

5 **ME JENNIFER L. KING:** Je vous remercie, ce
6 sont mes questions.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Prochainement,
8 nous avons le Service de police de Windsor.

9 **ME HEATHER PATERSON:** Bonjour. Heather
10 Paterson pour le Service de police de Windsor. Nous n'avons pas
11 de questions pour la ministre Freeland et nous avons cédé notre
12 temps au Gouvernement de la Saskatchewan.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon, nous passerons
14 maintenant au Gouvernement de la Saskatchewan.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME MIKE MORRIS:**

16 **ME MIKE MORRIS:** Bon après-midi. Je m'appelle
17 Mike Morris et je suis avocat du Gouvernement de la
18 Saskatchewan.

19 Ministre, j'espère que vous serez d'accord avec
20 moi autant que ma collègue qui a parlé il y a quelques minutes.
21 Alors, on verra bien où ça s'en va.

22 Madame, je pense que vous connaissez la société
23 de la Couronne Crédit agricole?

24 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je ne connais pas
25 très bien, mais je sais que ça existe.

26 **ME MIKE MORRIS:** Vous avez grandi dans les
27 Prairies, anciennement c'était FCC. Alors, si j'en parle de
28 cette façon, vous allez comprendre de quoi je dis. Vous savez

1 que le quartier général est à Régina?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

3 **ME MIKE MORRIS:** Et que ça fournit des prêts
4 aux agriculteurs?

5 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

6 **ME MIKE MORRIS:** FCC serait une institution
7 qui serait assujettie à l'invocation de la *Loi sur les mesures*
8 *d'urgence*, n'est-ce pas?

9 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je crois que oui.

10 **ME MIKE MORRIS:** Et si je parle de l'Ordre,
11 vous allez comprendre de quoi je parle?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

13 **ME MIKE MORRIS:** Je veux vous référer à un
14 article du *Farmer's Forum*. Il se veut le journal le plus lu par
15 les agriculteurs en Ontario. Donc, je vais demander qu'on sorte
16 un document, POESAS00000003. Et pendant qu'on attend ce
17 document, il s'agit d'un article du 3 mai de 2022 de *Farmer's*
18 *Forum* intitulé «Lisez les documents. FCC a compilé une liste de
19 neuf noms qu'on devrait mettre sur la liste noire.»

20 Je vais vous lire trois paragraphes, les trois
21 premiers.

22 «Farm Credit Canada a compilé une liste
23 de neuf personnes qu'ils devraient
24 mettre sur la liste noire à cause de la
25 participation possible sur le convoi
26 pour la liberté, selon des courriels
27 que les gens ont eus par l'accès à
28 l'information.

1 L'accès à l'information des documents
2 divulgue que les employés de FCC
3 devaient donner les noms de clients qui
4 ont participé au convoi.

5 L'agence fédérale a constitué la liste
6 en tirant sur des comptes de Twitter
7 ainsi que d'autres posts en ligne.»

8 Alors, j'imagine qu'on pourrait se dire d'accord
9 que ce n'est pas surprenant que la FCC demande à leurs employés
10 de rendre des comptes de cette façon parce que la FCC devait le
11 faire en vertu de l'Ordre. Est-ce que ça c'est juste de le dire
12 comme ça?

13 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Bien, peut-être pas
14 tout à fait et je dirais que je lis cet article pour la première
15 fois, comme je le vois à mon écran ici. Donc, ma réponse est un
16 peu limitée, mais même dans les paragraphes que vous avez
17 affichés ici pour nous, il y a un malentendu.

18 Si ce courriel est un vrai courriel, je le dis
19 comme ça parce que je l'ai pas vu, alors c'est un reportage.
20 C'est difficile, j'ai déjà été journaliste, je sais que c'est
21 difficile, mais le courriel dont on parle ici dit, si le
22 gouvernement fédéral nous dit de le faire. Donc, ça c'est un
23 malentendu. Ce n'est pas une bonne compréhension de la façon
24 dont l'Ordre fonctionne.

25 Nous étions toujours très conscients du fait que
26 ce n'était pas le travail du gouvernement fédéral ou du
27 ministère des Finances de donner des noms précis ou même de
28 connaître les noms impliqués. C'était censé être une

1 communication entre les forces de l'ordre et les avocats. Donc,
2 ce n'est pas votre travail de vous dire d'accord avec moi, mais
3 j'espère que vous serez d'accord avec moi pour dire que ce
4 n'était pas approprié et les ministres ne devraient pas nommer
5 des noms. Donc, ça c'était un malentendu.

6 **ME MIKE MORRIS:** Bien, je pense qu'on devrait
7 regarder les documents que nous avons reçus en passant par
8 l'accès à l'information, POESAS00000004, si le greffier peut
9 l'afficher.

10 Ce sont les documents qu'on a obtenus, auxquels
11 on fait référence dans l'article. Et je vais juste demander
12 qu'on aille à la troisième page de ce document PDF, s'il-vous-
13 plaît. Parfait.

14 Donc, là vous pouvez voir, c'est un courriel. Ça
15 dit, «Incidence de la *Loi sur les mesures d'urgences* sur la
16 FCC». Donc, c'est en date du 23 février 2022. Et j'aimerais
17 qu'on passe au troisième paragraphe. Arrêtez-vous là. Donc:

18 «Si vous apprenez qu'un client
19 potentiel a participé à des barrages ou
20 à des occupations ou encore soutenu
21 toute autre activité liée au Convoi de
22 la liberté, vous devez soumettre cette
23 information au Centre de diligence
24 clientèle (CDC)...»

25 Et donc, ça c'est le matin du 23 février et nous
26 savons que l'Ordre n'était plus en effet plus tard cette journée
27 parce que ç'avait été révoqué ce même jour. Est-ce que c'est
28 juste de le dire, Ministre?

1 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Oui, exactement.

2 **ME MIKE MORRIS:** J'aimerais qu'on passe à la
3 cinquième page de ce PDF, s'il-vous-plaît. On devrait voir un
4 courriel du 25 février.

5 Donc, là on voit que c'est en date du 25 février
6 avec le sujet «*Lois sur les mesures d'urgence, clients*
7 *identifiés*» et le contenu du courriel dit que:

8 «J'aimerais faire un suivi concernant
9 les clients que vous avez identifié
10 comme ayant participé possiblement au
11 convoi.»

12 Alors, est-ce que vous serez d'accord avec moi
13 qu'à partir du 25 février on ne devait pas faire ce suivi en
14 vertu de la Loi ou de l'Ordre?

15 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Bien, permettez-moi
16 de dire que je vois ce courriel pour la toute première fois
17 maintenant et autant que je sache, ça n'avait rien à voir avec
18 moi.

19 Deuxièmement, c'est certainement le cas que
20 l'Ordre avait été abrogé et ce n'était plus en effet à partir du
21 23 février.

22 Et la troisième chose peut-être, pour les gens
23 qui nous écoutent, ça vaut la peine de le souligner, c'est que
24 tous les comptes avaient été débloqués à peu près à ce moment.

25 **ME MIKE MORRIS:** Bon. Alors, je vais juste
26 continuer à la prochaine page du PDF, sixième page. Et
27 j'apprécie que c'est la première fois que vous voyez le
28 document, Madame la Ministre, mais c'est important.

1 Donc, c'est un document qui parle de tuyaux pour
2 le convoi et ça parle de constats préliminaires et j'aimerais
3 descendre à la fin. Défilez jusqu'à la fin. Bon, ça c'est une
4 bonne vitesse pour défiler, on voit le 23 février. Continuez, le
5 24 et je pense qu'il y a encore une page avant d'arriver à la
6 fin. Ah, non, toujours le 24 février, continuez. Okay. Numéro 9
7 c'était la dernière page.

8 Et il semble indiquer que le dernier tuyau a été
9 envoyé le 25 février. Il y a une description d'une enquête
10 préliminaire, je pense, à ce moment. Donc, il semblerait, et je
11 comprends que vous voyez ce document pour la première fois, que
12 la FAC était toujours en train d'enquêter sur ces messages le
13 25 février 2022. Alors, je ne sais pas quand est-ce qu'ils ont
14 cessé d'enquêter et vous ne le savez pas, probablement non plus,
15 mais est-ce que c'est juste de dire?

16 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Avec tout le
17 respect que je vous dois, ce sont des questions pour la FAC et
18 non pas pour moi.

19 **ME MIKE MORRIS:** Bon, d'accord, je pensais que
20 vous auriez peut-être répondu de cette façon. Donc, à part la
21 FAC, pouvez-vous identifier une autre institution fédérale
22 financière qui était assujettie à l'Ordre pour nous?

23 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** L'Ordre
24 s'appliquait à toutes les institutions financières au pays.

25 **ME MIKE MORRIS:** Bon, c'est juste. C'était un
26 privilège de parler avec vous, Madame la Ministre, merci d'avoir
27 répondu à mes questions.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon, merci. Donc, maintenant

1 nous allons tourner au Gouvernement du Canada, s'il-vous-plaît.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME STEPHEN AYLWARD:**

3 **ME STEPHEN AYLWARD:** Bon après-midi. Je m'appelle
4 Stephen Aylward, je suis un des avocats du Gouvernement du
5 Canada.

6 Mon collègue du Gouvernement de la Saskatchewan
7 vous a montré un article qui a parlé de liste noire de gens qui
8 avaient emprunter de l'argent du Gouvernement du Canada. Est-ce
9 qu'il y a quelque chose dans la *Loi sur les mesures d'urgence*
10 qui obligeaient les institutions financières à créer une liste
11 noire d'individus?

12 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Non.

13 **ME STEPHEN AYLWARD:** Est-ce qu'il y avait quelque
14 chose qui concernait des gens qui avaient été identifiés comme
15 tel dans la Loi?

16 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Absolument pas.

17 **ME STEPHEN AYLWARD:** Plus tôt, mon collègue de la
18 Commission a parlé de financement de l'étranger. Elle a dit que
19 le gouvernement n'avait pas d'information au moment de la
20 déclaration de l'urgence et vous avez parlé d'informations
21 venant de sources ouvertes. Alors, si j'ai bien compris, ça
22 viendrait d'articles dans les journaux?

23 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui.

24 **ME STEPHEN AYLWARD:** Alors, je vais vous donner --
25 PB.CAN00001755 et PB.CAN000015.

26 Donc, mon collègue du Fonds pour la démocratie a
27 mentionné certaines lettres de l'Association des camionneurs du
28 Canada et il parlait de l'exemption pour les camionneurs. Est-ce

1 que vous vous souvenez de cela? C'était en décembre?

2 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

3 **ME STEPHEN AYLWARD:** Est-ce que nous pouvons voir
4 SSM.CAN.00000055? Et ce document est une déclaration du même
5 organisme qui a été faite en janvier de 2022. Et vous voyez là
6 que ça dit que:

7 «La CTA n'appuie pas et n'approuve pas
8 du tout de manifestations sur les
9 routes publiques et des ponts. Donc,
10 l'Alliance croit que de tels gestes,
11 surtout ceux qui gênent la sécurité
12 publique ne sont pas la façon dont on
13 devrait régler les problèmes avec le
14 gouvernement.»

15 Est-ce que vous étiez au courant de cette
16 position à l'époque?

17 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

18 **ME STEPHEN AYLWARD:** Et en fait, si on pourrait
19 passer à SSM.CAN00000987. C'est une lettre du 10 février 2022,
20 encore une fois, de l'Alliance des camionneurs du Canada. Et
21 dans cette lettre, l'Alliance demande au gouvernement fédéral
22 d'agir pour palier à l'enjeu du blocage ou des barricades.

23 Alors, est-ce que vous étiez au courant de la
24 demande de leur part à l'époque?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne peux pas dire
26 que j'ai mémorisé la date et le contenu de la lettre, mais
27 j'étais au courant du fait que le ministre Alghabra était en
28 contact avec l'Association des camionneurs et qu'ils étaient

1 très préoccupés.

2 **ME STEPHEN AYLWARD:** Alors, si on parle d'impact
3 économique pour le moment, vous avez dit à l'avocat de la
4 Commission plus tôt qu'une séance d'information de Bloomberg, un
5 article de Bloomberg -- et si on pourrait regarder l'article,
6 COM0000050839, s'il-vous-plaît? Si on pourrait passer à la
7 troisième page de ce document quand c'est prêt?

8 C'est l'article en question et à part la
9 référence au ,1 % dont vous avez parlé plus tôt, il y a eu des
10 discussions et dans le reportage, des histoires concernant
11 d'autres personnes qui parlaient des barricades à l'époque ou
12 des blocages. Et si vous regardez sous l'en-tête, «Nous n'avons
13 pas besoin de cela.» Il y a une citation, quelque chose que Tiff
14 Macklem, le gouverneur de la Banque du Canada aurait dit,
15 paraît-il, donc le mercredi, le 9 février. Et le gouverneur de
16 la Banque a noté que:

17 «Nous avons déjà des difficultés avec
18 la chaîne d'approvisionnement, nous
19 n'avons pas besoin de cela.»

20 Pour ce qui est des blocages à la frontière. Est-
21 ce que vous vous souvenez de ces commentaires à l'époque, du
22 gouverneur?

23 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, tout à fait et
24 c'est dans mes notes, je crois. Quand nous avons parlé plus tôt
25 aujourd'hui de préoccupations concernant la réalisation d'un bon
26 résultat -- parcours difficile pour l'économie canadienne, le
27 gouverneur de la Banque a pas (inaudible) de problème de hausse
28 dans les taux d'intérêts et ce serait la réponse de la Banque du

1 Canada avec l'inflation qui augmentait et c'était vraiment
2 quelque chose que j'avais à l'esprit. Et j'avais mentionné que
3 les chiffres pour le mois de janvier étaient déjà élevés. On
4 s'attendait à ce que les chiffres soient plus élevés encore.
5 Donc, les chiffres de janvier c'était pour le mois de décembre
6 et en février, on s'attendait à avoir un niveau plus élevé à
7 nouveau pour le mois de janvier. Donc, on partageait leurs
8 préoccupations, oui, on savait qu'ils étaient préoccupés.

9 **ME STEPHEN AYLWARD:** Vous avez parlé de vos
10 préoccupations concernant les commentaires faits par des
11 fonctionnaires aux États-Unis. Alors, j'aimerais parler un peu
12 du calendrier pour ces commentaires.

13 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui et si je peux
14 dire quelque chose, le gouverneur de la Banque a fait ces
15 commentaires dans un point de presse ou une conférence de
16 presse, ce n'était pas dans un article de Bloomberg.

17 **ME STEPHEN AYLWARD:** Oui, d'accord, mais je
18 voulais juste, pour les fins du procès-verbal, le dire parce que
19 c'est deux documents que nous avons.

20 Le 7 février, le blocage a commencé sur le pont
21 Ambassador. Et donc, le 9 février et donc, il s'agit de la
22 troisième journée, la date des commentaires faits par le
23 gouverneur de la Banque. Il y a eu quelques commentaires faits
24 par des Américains. Si on peut voir PB.CAN00000023 et passer à
25 la troisième page, s'il-vous-plaît?

26 Il s'agit d'un gazouilli par la représentante
27 Elisa Slotkin et je crois que vous avez peut-être parlé de cela
28 de façon indirecte ce matin. Alors, j'aimerais juste l'afficher

1 à l'écran.

2 Si vous pouvez regarder ici, nous avons quelque
3 chose que la représentante Slotkin dit:

4 «Si nous avons besoin d'un autre
5 exemple de raisons pour lesquelles les
6 chaînes d'approvisionnement sont
7 importantes, ne regardez pas plus loin,
8 c'est le pont Ambassador, c'est le
9 blocage du pont Ambassador.»

10 Et elle continue, si vous regardez la deuxième
11 partie, on voit:

12 «Ça n'a pas d'importance qu'il s'agisse
13 d'un adversaire ou un allié, nous ne
14 pouvons pas dépendre à ce niveau de la
15 venue de pièces en provenance de pays
16 étrangers.»

17 Était-ce le commentaire auquel vous faisiez
18 référence un peu plus tôt dans votre témoignage?

19 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Oui, ça l'était. Et
20 je me rappelle que lorsque ceci était publié, je me rappelle
21 clairement, ce qu'on disait publiquement m'inquiétait, mais si
22 je devais identifier pour les gens ici une citation qui m'a
23 inquiétée le plus, ce sont ces deux phrases ici et en
24 particulier:

25 «Ça n'a pas d'importance qu'il s'agisse
26 d'un allié ou d'un adversaire, on ne
27 peut pas être si dépendants de
28 l'arrivée de pièces de pays étrangers.»

1 Ça c'est une grosse menace à tout le secteur
2 automobile du Canada. Et ici, en particulier, elle souligne les
3 mots «adversaire ou allié» parce que nous avons dit et que nous
4 avons réussi, par exemple, à marquer des points avec les tarifs
5 à l'aluminium et l'acier en disant que c'était injuste d'ajouter
6 les tarifs sur ces produits-là parce que nous étions alliés, on
7 peut dépendre de nous.

8 Et puis ici, ce qu'on voit c'est, «Savez-vous
9 quoi, on ne devrait pas différencier entre le Canada et la
10 Chine, par exemple. Les États-Unis sont également à risque s'ils
11 ont une dépendance économique.»

12 Et d'entendre des représentants américains élus
13 affirmer ça publiquement et d'allier ça à ce barrage et de dire,
14 «Eh bien, en dépendant du Canada, vous allez perdre vos
15 emplois», ça c'était très dangereux pour nous.

16 Et je noterais également que c'était un membre du
17 Parti démocrate de la délégation du Michigan. Et je crois que
18 plus tard dans son gazouilli, la représentante Slotkin a
19 mentionné qu'elle était en contact avec la Maison Blanche.
20 C'était des gens qui parlaient à la Maison Blanche à propos de
21 la situation ici puis aussi à propos des incitatifs pour les
22 voitures électriques. Leur opinion était très importante.

23 **ME STEPHEN AYLWARD:** Et si je regarde pour la
24 Maison Blanche, un peu plus en bas de la page, on note une
25 manchette du Detroit News:

26 «La Maison Blanche s'inquiète de la
27 situation au pont Ambassador.»

28 Et j'ai pas besoin de lire tout le texte, mais

1 fait référence à une déclaration de Jen Psaki qui était la
2 secrétaire de presse à l'époque, qui exprimait les
3 préoccupations de la Maison Blanche. Je suppose que vous étiez
4 au courant de ces commentaires à l'époque?

5 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Oui, je l'étais.

6 **ME STEPHEN AYLWARD:** Donc, maintenant le
7 10 février, la quatrième journée de l'érection du barrage, le
8 procureur de la Commission a mentionné que le ministère des
9 Finances a préparé une analyse économique le 10 février. On l'a
10 regardé l'autre jour avec le responsable du ministère des
11 Finances et ce document expliquait qu'à l'époque, qu'au
12 quatrième jour, il y avait les fermetures d'usines de voitures
13 chez Ford, Stellantis et Toyota causées par les blocages du
14 pont.

15 Étiez-vous au courant de cela? Avez-vous été
16 surprise de voir à quelle vitesse ces fermetures ont eu lieu?

17 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** J'étais au courant.
18 Quand plus tôt ce matin on a parlé de ma conversation le
19 12 février avec Brian Deese et il a dit, mais je ne me rappelle
20 pas de ses paroles exactes, mais il a dit, dans un autre
21 12 heures, le nord-est sera fermé.

22 J'étais donc au courant des répercussions et à un
23 certain niveau, je n'étais pas surprise parce que je savais deux
24 choses, que le secteur automobile est tellement, tellement
25 intégré et les usines américaines de nous, mais on dépend
26 également des usines américaines. Ces pièces circulent plusieurs
27 fois entre les deux pays. Ça je le savais.

28 Et l'autre chose, et je crois que Rhis Mendes

1 vous en a parlé et c'est très vrai, c'est que le secteur
2 automobile fonctionne sur un processus de production juste à
3 temps. Ils n'aiment pas avoir des gros stocks de pièces parce
4 que cela coûte cher. Donc, l'industrie a besoin d'une chaîne
5 d'approvisionnement extrêmement rapide et fiable. Et puis s'il y
6 a un arrêt dans la chaîne, eh bien, ça bloque la production.

7 Je le savais intellectuellement. Je dirais qu'à
8 un niveau émotif, c'était vraiment renversant de voir la vitesse
9 à laquelle tout ça s'est produit, de voir la vitesse, des effets
10 et des répercussions politiques. Et c'était le cas également
11 pour la Maison Blanche. Ceci s'est reflété dans ma conversation
12 avec Brian Deese où il a dit, en quelque sorte, «Vous nous
13 parlez de l'intégration, mais maintenant je vois vraiment ce que
14 ça veut dire.»

15 **ME STEPHEN AYLWARD:** Vous avez parlé à Brian
16 Deese, il s'agissait de préparer un appel avec le président
17 entre le président et le premier ministre qui a eu lieu le
18 lendemain. Quelle était votre réaction lorsque vous avez entendu
19 que cet appel avait eu lieu le jour suivant, après que vous ayez
20 commencé à l'organiser?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Bien, j'étais
22 heureuse que la conversation ait eu lieu. Je savais qu'il était
23 important, très utile pour le premier ministre d'avoir la chance
24 d'expliquer, de discuter de la situation directement avec le
25 président, donc c'était bon. Et j'avais demandé à Brian qu'il
26 s'assure que cet appel aurait lieu, mais à un autre niveau,
27 j'étais très préoccupée par la vitesse à laquelle l'appel a été
28 organisé parce que la vitesse de la réaction m'indiquait quel

1 était le niveau d'inquiétude qui existait.

2 **ME STEPHEN AYLWARD:** Dans cette procédure on a
3 entendu parler d'une déclaration de la gouverneure Whitmer le 10
4 puis une deuxième déclaration de la gouverneure Whitmer le 11.
5 Si on pouvait l'afficher, c'est POE.CAN.00001540. Et on peut
6 lire dans cette déclaration de la gouverneure Whitmer, elle dit:

7 «On ne peut pas laisser passer une
8 autre minute.»

9 Et demande au gouvernement canadien d'intervenir.
10 Était-ce inusité pour la gouverneure Whitmer de mettre deux
11 déclarations sur le même sujet un jour après l'autre?

12 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Très, très, très
13 inusité. Et le contenu de cette déclaration était également très
14 frappant. Premièrement, elle dit qu'elle parle à la Maison
15 Blanche, elle parle aux délégués du Congrès déjà, dont on a déjà
16 parlé, il y a un effort concerté.

17 Et ensuite, je ne peux pas exactement le lire
18 ici, bon:

19 «On ne peut pas attendre une autre
20 minute.»

21 Ça aussi c'était frappant et je crois que cela
22 explique très bien la façon dont je percevais très correctement
23 la situation économique. Chaque minute, chaque heure étaient
24 importantes. La situation se détériorait rapidement, heure après
25 heure et c'est très nuisible pour le Canada. Et cela explique
26 pourquoi je croyais et je crois que c'était le bon jugement. Il
27 fallait agir très rapidement.

28 **ME STEPHEN AYLWARD:** Si on se projette un peu à

1 l'avenir, après les évènements de janvier et février, avez-vous
2 entendu des commentaires de milieux des affaires, des chefs de
3 file du milieu des affaires sur les répercussions de ces
4 barrages?

5 **VICE-PM CHRYSITIA FREELAND:** Oui. Je vais vous
6 donner quelques exemples. PDAC c'était une grosse conférence du
7 secteur minier à Toronto. Si vous êtes dans le secteur minier,
8 vous la connaissez, c'est très, très bien connu. Et le Canada
9 était fier d'être l'hôte chaque année, d'être la capitale
10 minière du monde.

11 Alors, PDAC cette année, à cause des restrictions
12 dues à la COVID, elle se tient généralement en hiver, mais cette
13 fois-ci, à cause de la COVID, elle s'est tenue en juin. Donc, en
14 juin, Jonathan Wilkinson, le ministre des Ressources naturelles
15 et moi-même avons convoqué une table pour discuter des métaux,
16 des minerais critiques et des véhicules électriques.

17 Une chose qui m'a frappée, bien, écoutez, on
18 avait des mineurs, des transformateurs et des sociétés
19 automobiles, etc., et une des personnes là, le PDG de
20 l'entreprise de voitures japonaise était proactif, il venait à
21 chaque table et tout le monde soulevait différents points par
22 rapport aux minéraux et aux métaux d'importance critique.

23 Et ce PDG, une personne dont le travail est
24 d'amener son siège social japonais à investir au Canada et dans
25 ses commentaires, je crois que c'était la première chose qu'il a
26 dit, c'était, «Écoutez, on me pose toujours des questions
27 concernant les blocages, les occupations et je dois pouvoir
28 dire, mon siège social au Japon, que ceci ne se produira plus au

1 Canada, qu'il peuvent avoir confiance que cet accès au marché
2 américain ne sera pas perturbé.» Ça, ça m'a frappée qu'au mois
3 de juin, même après notre intervention qui a fonctionné, il y
4 avait encore des inquiétudes qui restaient et j'étais très
5 heureuse d'avoir agi quand on l'a fait et non pas plus tard.

6 Et en octobre, j'étais à Windsor, dont on a
7 entendu parler tellement un peu plus tôt aujourd'hui, et je
8 parlais de l'économie, l'évènement organisé par le secteur des
9 pièces automobiles et un des journalistes du secteur m'a posé
10 une question. Bien, c'est du domaine public ce qu'il a dit, mais
11 je me rappelle en gros. Sa question était la suivante, «Pouvez-
12 vous nous offrir des assurances et quelque chose tel que le
13 convoi ou les blocages de postes frontaliers ne se produira
14 plus? Cela continue à être une inquiétude majeure dans le
15 secteur automobile ici.»

16 Et encore une fois, j'étais surprise, j'étais
17 surprise qu'en octobre on pose encore cette question. Et c'était
18 pour moi une autre preuve de la gravité de la menace, tout en
19 prenant très au sérieux l'importance de nos actions et la
20 réticence que tout gouvernement devrait avoir avant d'agir comme
21 on l'a fait. Et cette question pour moi confirmait qu'il y avait
22 des torts très graves qui auraient pu être causés à l'économie
23 canadienne et j'étais très heureuse qu'on ait agi pour la
24 contrer.

25 **ME STEPHEN AYLWARD:** Bon, maintenant, si on sort
26 des mesures économiques, mon ami du Gouvernement de l'Alberta
27 vous a suggéré qu'il n'y avait aucun besoin d'adopter des
28 mesures économiques et que la police avait tous les outils

1 nécessaires pour dégager les barrages sans avoir recours à ces
2 mesures. Bon, je crois que vous n'avez pas demandé à la
3 commissaire de la GRC de se servir d'aucun des outils qui
4 étaient disponibles en guise de mesures économiques?

5 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Non, je n'ai pas du
6 tout donné de telles directives.

7 **ME STEPHEN AYLWARD:** Dans la mesure où la police a
8 utilisé ces outils, c'était parce qu'ils croyaient que ce serait
9 utile pour exercer leurs devoirs?

10 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Exact.

11 **ME STEPHEN AYLWARD:** Avez-vous entendu des
12 commentaires de la part des responsables policiers? Est-ce
13 qu'ils trouvaient ces outils utiles pour faire face à la
14 situation?

15 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je ne suis pas la
16 principale personne qui parle ou qui entend les opinions des
17 responsables policiers, mais si je comprends, les outils ont été
18 utilisés et ont été efficaces.

19 **ME STEPHEN AYLWARD:** Quelques questions de plus
20 concernant le compte-rendu de l'appel du 13 février que le
21 procureur de la Commission a présenté ce matin.

22 Le procureur de la Commission vous a montré le
23 courriel qui préparait cette réunion, un courriel de Tyler
24 Meredith (inaudible) en communication avec l'Association
25 canadienne des banquiers où il mentionnait que le message du
26 secteur, après avoir parlé à leurs procureurs, c'est que la
27 situation est sous contrôle et qu'ils sont satisfaits du régime
28 actuel. Vous rappelez-vous de cet échange?

1 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je me rappelle de
2 ce matin, je ne me rappelais pas de ce courriel à l'époque, mais
3 je me rappelle de notre conversation ce matin.

4 **ME STEPHEN AYLWARD:** À la lumière de votre appel
5 le 13 février avec les PDG des banques, croyez-vous que cette
6 déclaration telle qu'exprimée dans le courriel à l'effet que les
7 banques croyaient qu'ils avaient la situation sous contrôle et
8 qu'ils étaient à l'aise avec le régime actuel, croyez-vous que
9 c'était inexact?

10 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je ne l'ai pas
11 écrit et je ne peux pas me rappeler si je l'avais lu à l'époque
12 ou non. Mais ce que je peux vous dire et j'en suis sûre à 100 %,
13 sur la base des conversations que j'ai eues et que j'ai
14 enregistrées et dont je me souviens, certaines parties sont
15 restées gravées dans mon cerveau.

16 Lorsque j'ai parlé aux banques ou à leurs PDG le
17 dimanche, ils étaient très, très inquiets, ils ne croyaient pas
18 que la situation était sous contrôle. On n'a pas discuté avec
19 eux des mesures précises, j'étais en mode d'écoute. À part de
20 leur dire, «Écoutez, préparez-vous, allez dire à vos
21 investisseurs que le Canada c'est un excellent lieu
22 d'investissement.» Je leur ai donné confiance dans notre
23 leadership.

24 Mais comme vous l'avez vu de la transcription, un
25 certain nombre d'entre eux m'ont dit deux choses. Un, de graves
26 inquiétudes par rapport à la situation économique et deux, une
27 grande inquiétude et même une frustration parce que les outils
28 qui leur étaient disponibles étaient inadéquats. Vous vous

1 rappellerez de la transcription, on a parlé du fait que, «On a
2 tenté d'obtenir une ordonnance de la cour, cela a pris quatre
3 heures, mais une fois qu'on a réussi à l'avoir, l'argent s'était
4 déplacé à d'autres comptes.»

5 Et l'autre inquiétude exprimée et que je prenais
6 sérieusement c'était que les banques (inaudible) agissant sans
7 restriction gouvernementale les placerait dans une situation
8 difficile.

9 **ME STEPHEN AYLWARD:** Donc, les banques demandaient
10 plus de réglementation gouvernementale?

11 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Je suppose qu'on
12 pourrait formuler les choses ainsi. Je crois que ce que les
13 banques disaient, enfin, je ne pense pas, on peut lire la
14 transcription. Je crois qu'elles disaient que ceci était une
15 véritable menace pour notre économie et que le gouvernement
16 devait agir et je crois qu'ils avaient raison.

17 Une autre chose que je dirais ici, ce n'est pas
18 dans l'ordre normal des choses pour les dirigeants de grandes
19 entreprises canadiennes de demander au gouvernement de faire
20 davantage pour intervenir dans l'économie. C'est tout à fait le
21 contraire, en fait.

22 À ce moment particulier, les banques avaient des
23 raisons de ne pas être très, très heureuses par rapport aux
24 choix que les gouvernements faisaient. C'était suite à notre
25 élection où on avait fait campagne sur le dividende de
26 récupération de la COVID à 15 % qui serait prélevé sur les
27 institutions financières. On avait également fait une campagne
28 sur une taxe permanente sur les banques. Donc, j'aurais pu

1 croire, vous pouvez leur parler vous-même, que si on parlait aux
2 PDG des banques au début de janvier et si on leur demandait,
3 «Voudriez-vous que le gouvernement libéral prenne une attitude
4 plus active lorsqu'il s'agit de la question économique du
5 Canada?», ils auraient répondu, «Certainement non, je n'aimerais
6 pas cela et on n'aime pas non plus que vous imposiez ces taxes.»

7 Je dis cela parce que lorsqu'ils nous disaient
8 que les outils ne sont pas adéquats, «Vous devez faire
9 davantage», là c'était convainquant pour moi parce que ce n'est
10 pas exactement des gens qui sont enclins à demander plus
11 d'intervention gouvernementale forte dans l'économie.

12 **ME STEPHEN AYLWARD:** Dans le rapport de la
13 Commission sur la collecte de fonds, donc ils ont tracé la
14 circulation des fonds dans la plateforme de sociofinancement,
15 1 M\$ ont été collectés par GoFundMe. Ceci a été déposé dans un
16 compte TD et le jeudi 10 février, ce compte a été gelé par la
17 TD, donc avant l'appel en question, et la couverture de Fox News
18 qu'on voit sur la transcription, donc ils stipulaient que le
19 vendredi -- donc, c'était à propos du gel par la TD de ce
20 million de dollars par la compagnie de financement GoFundMe?

21 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui, c'était Bharat
22 Masrani qui parlait, ça me paraît logique, en tous cas.

23 **ME STEPHEN AYLWARD:** Et Bharat Masrani étant le
24 PDG de la banque TD?

25 **VICE-PM CHRYSTIA FREELAND:** Oui.

26 **ME STEPHEN AYLWARD:** Donc, la préoccupation
27 c'était d'imposer à une banque ou une autre l'opprobre de
28 l'opinion publique pour avoir agi ainsi?

1 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Oui, c'était ça la
2 préoccupation, comme on l'a déjà dit aujourd'hui et aussi même,
3 les employés des guichets bancaires qui pouvaient être mis à
4 risque et la référence à Fox News est importante parce que
5 beaucoup de banques canadiennes ont, évidemment, des
6 exploitations importantes, des présences importantes aux États-
7 Unis.

8 Donc, le fait que Fox News vous attaque en tant
9 que banque canadienne, c'est un problème pas seulement parce que
10 les Canadiens vous regardent, mais si vous avez une opération de
11 taille importante aux États-Unis, c'est problématique parce que
12 vos clients américains aussi sont à l'écoute et je pense que
13 c'était là un problème qui était légitime et ça me préoccupait.

14 **ME STEPHEN AYLWARD:** Pour conclure brièvement le
15 tout. Vous avez dit que vous vous étiez fiée à des expertises
16 juridiques pour des questions liées à cette enquête. Je veux
17 confirmer avec vous, en tant que vice-première ministre, vous
18 n'avez pas l'autorité de renoncer au secret professionnel au nom
19 du Gouvernement du Canada et vous n'aviez pas l'intention de le
20 faire?

21 **VICE-PM CHRYSSTIA FREELAND:** Je n'avais nulle
22 intention de le faire et pour être claire, je parlais là des
23 conseils experts que nous avons reçus, dont la Commission aura
24 entendu parler, au moins de certains, plus tôt, de la part de
25 fonctionnaires.

26 **ME STEPHEN AYLWARD:** Merci, cela conclut mes
27 questions, Monsieur le Commissaire.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Y a-t-il un

1 réinterrogatoire?

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Pas de réinterrogatoire,
3 Monsieur le Commissaire.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien, cela étant, merci
5 beaucoup d'avoir comparu, merci de votre témoignage. Nous savons
6 que vous avez sans doute autre chose à faire, mais j'apprécie
7 votre présence ici et d'avoir pris au sérieux le travail de la
8 Commission.

9 **VICE-PM CHRYSIA FREELAND:** Je devrais vous
10 dire merci beaucoup et vous, au Commissaire et à tous les
11 avocats qui faites ce travail, je crois que c'est un travail
12 très important. Il est important pour les Canadiens de vous voir
13 et de vous entendre poser au gouvernement et à d'autres parties
14 des questions importantes à propos d'une décision très sérieuse.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Nous allons faire
16 une courte pause pour préparer le prochain panel de témoins. Ça
17 devrait être environ cinq minutes de pause. Si c'est un peu plus
18 long, eh bien, ils m'en aviseront. Merci.

19 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée pour cinq
20 minutes.

21 --- L'audience est suspendue à 15 h 33.

22 --- L'audience est reprise à 15 h 44.

23 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre. La Commission reprend.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord.

25 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bonjour, Monsieur le
26 Commissaire. L'avocate Chaudhury pour la Commission. Nous avons
27 Monsieur John Brodhead, Brian Clow et Katie Telford du Bureau du
28 premier ministre.

1 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Clow d'abord. Est-ce que
2 vous faites une affirmation solennelle? Veuillez donner votre
3 nom complet et l'épeler.

4 **M. BRIAN CLOW:** Brian, B-r-i-a-n, nom de famille
5 Clow, C-l-o-w.

6 **LA GREFFIÈRE:** Est-ce que vous affirmez
7 solennellement que la preuve que vous allez donner à cette
8 Commission sera la vérité, toute la vérité et rien que la
9 vérité?

10 **M. BRIAN CLOW:** Je l'affirme.

11 **--- M. BRIAN CLOW, Sous affirmation solennelle**

12 **LA GREFFIÈRE:** Madame Telford, est-ce que vous
13 allez prononcer serment sur un document juridique, sur un
14 document religieux?

15 **MME KATHERINE TELFORD:** La Bible, s'il-vous-
16 plaît.

17 **LA GREFFIÈRE:** Donnez votre nom complet et
18 l'épeler, s'il-vous-plaît.

19 **MME KATHERINE TELFORD:** Katherine Telford, K-a-
20 t-h-e-r-i-n-e, Telford, T-e-l-f-o-r-d.

21 **LA GREFFIÈRE:** Est-ce que vous jurez que toute la
22 preuve que vous allez donner à cette Commission sera la vérité,
23 toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu vous soit en
24 aide?

25 **MME KATHERINE TELFORD:** Je le jure.

26 **--- MME KATHERINE TELFORD, assermentée**

27 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Brodhead, est-ce que vous
28 allez prêter serment sur un document religieux ou faire

1 affirmation solennelle?

2 M. JOHN BRODHEAD: Affirmation.

3 LA GREFFIÈRE: Votre nom?

4 M. JOHN BRODHEAD: John Brodhead, J-o-h-n, B-r-
5 o-d-h-e-a-d.

6 LA GREFFIÈRE: Est-ce que vous affirmez
7 solennellement que la preuve que vous allez donner à cette
8 Commission sera la vérité, toute la vérité et rien que la
9 vérité?

10 M. JOHN BRODHEAD: Je l'affirme.

11 --- M. JOHN BRODHEAD, Sous affirmation solennelle

12 --- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR ME SHANTONA CHAUDHURY:

13 ME SHANTONA CHAUDHURY: Bonjour. Merci d'être
14 là. Nous allons commencer avec quelques questions d'intendance.

15 D'abord, vos résumés d'interviews, vous vous
16 souviendrez que le 11 octobre vous avez fait une entrevue avec
17 les avocats de la Commission et à la suite de cela, nous avons
18 préparé un résumé de ces entrevues. Avez-vous tous les trois
19 examiné ces résumés?

20 M. BRIAN CLOW: Oui.

21 M. JOHN BRODHEAD: Oui.

22 ME SHANTONA CHAUDHURY: Merci. Je sais que vous
23 êtes trois, mais il faut le faire pour le procès-verbal.

24 M. BRIAN CLOW: Oui.

25 ME SHANTONA CHAUDHURY: Et était également
26 présent votre collègue, Monsieur Jeremy Broadhurst?

27 M. BRIAN CLOW: Oui.

28 ME SHANTONA CHAUDHURY: Est-ce que vous pouvez

1 confirmer aussi que ce dernier a aussi examiné le résumé de son
2 entrevue?

3 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et que c'est exact pour
5 les quatre?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, WTS00000083 pour
8 le PV. Deuxième point d'intendance, le rapport institutionnel du
9 Bureau du premier ministre. Donc, un rapport a été préparé par
10 le BPM, le numéro est le DOJ.IR.00000014. Veuillez confirmer que
11 ce rapport a été préparé par le BPM et qu'il est exact au
12 meilleur de vos connaissances.

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'est un panel
15 aujourd'hui et certaines de mes questions seront adressées à
16 l'un de vous précisément parce que ça fait partie de vos bagages
17 de connaissances précis ou c'était une communication à laquelle
18 vous avez participé et ainsi de suite.

19 Et pour d'autres questions, ce sera pour tout le
20 panel, la personne la mieux placée pour répondre pourra répondre
21 et si cela vous convient, vous pouvez aussi ajouter à la réponse
22 d'un ou d'une collègue.

23 La première question sera pour Madame Telford.
24 Pouvez-vous nous expliquer le mandat et la structure à un niveau
25 très général du Bureau du premier ministre, que fait le Cabinet
26 du premier ministre?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Le Bureau du premier
28 ministre, nous servons à titre inamovible (phon.), ce n'est pas

1 comme nos collègues de la fonction publique dans le sens que la
2 sécurité de l'emploi est un peu différente. On travaille entre
3 les élections également et nous sommes nombreux, pas tous, à
4 prendre des congés entre les campagnes électorales.

5 Et entre les élections et le travail au
6 gouvernement, notre rôle c'est de faciliter l'information qu'on
7 donne au premier ministre, de l'aider à prendre les meilleures
8 décisions possibles pour faire progresser sa plateforme
9 électorale et prendre les engagements qu'il a pris auprès des
10 Canadiens.

11 Donc, nous avons des équipes de gens qui
12 travaillent à l'avance, qui préparent les voyages, des gens dans
13 les régions qui travaillent avec des intervenants à tous les
14 niveaux partout au Canada et je pense que mes collègues peuvent
15 parler, John par exemple, et le directeur de la politique Brian
16 Clow est un des deux chefs de cabinet adjoints, l'autre c'est
17 Marjorie Michel et l'autre chef de cabinet qui n'est pas ici,
18 est responsable pour beaucoup des aspects opérationnels comme
19 les ressources humaines. Nous sommes un bureau avec une centaine
20 d'employés, donc elle est responsable des ressources humaines,
21 des nominations publiques, il y a des centaines et des milliers.

22 Donc, nous sommes un organe de coordination du
23 côté politique entre les bureaux des ministres également. Mais
24 notre travail le plus important c'est de donner les
25 renseignements dont le premier ministre a besoin et de lui
26 donner les meilleurs conseils possibles de l'intérieur du
27 gouvernement, mais aussi de l'extérieur afin qu'il puisse
28 réaliser les engagements qu'il avait pris auprès des Canadiens

1 et Canadiennes.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Pour enchaîner, Madame
3 Telford, je vais vous demander de parler un peu plus de votre
4 rôle en tant que cheffe de cabinet.

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Mon rôle je le vois de
6 deux façons. Il y a le rôle de gestion au quotidien, donc je
7 gère le Bureau du premier ministre et nous avons un groupe de
8 personnes extraordinaires qui travaillent jour et nuit et tout
9 particulièrement pendant cette période. Donc, toutes ces
10 questions d'ordre opérationnel, vous pouvez vous imaginer les
11 choses que nous avons à faire quotidiennement et il faut
12 coordonner avec d'autres bureaux de ministres aussi.

13 Nous avons une réunion de chefs de cabinets
14 hebdomadaire où on parle des meilleures pratiques, par exemple.
15 Et l'autre chose que je fais en même temps c'est d'agir en tant
16 que conseillère pour le premier ministre. Alors, je lui donne
17 les meilleurs conseils possible là où je peux les trouver. Mais
18 je facilite aussi des discussions avec d'autres gens qui peuvent
19 lui donner de bons conseils.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Monsieur
21 Brodhead, expliquez votre rôle.

22 **M. JOHN BRODHEAD:** En tant que directeur de la
23 politique, une des choses que je fais c'est de travailler avec
24 le Bureau du Conseil privé pour coordonner le programme du
25 cabinet. Comme vous avez déjà entendu, il y a beaucoup de
26 comités du cabinet, nous travaillons avec le Bureau du Conseil
27 privé pour s'assurer à ce que ce travail soit bien préparé,
28 qu'on puisse procéder s'il y a des enjeux à régler entre des

1 ministres ou des ministères, ça c'est une chose.

2 Nous avons une équipe de 14 conseillers et ils
3 couvrent tous les ministères, donc ils ont chacun leur domaine,
4 ils ont des liens avec les bureaux des ministres ainsi qu'avec
5 les experts au BCP et dans les autres ministères.

6 Donc, nous fournissons des conseils au premier
7 ministre sur les questions portant sur la politique, que ce soit
8 des discussions qui auront lieu au cabinet ou avec les budgets,
9 ma team (phon.) va souvent préparer des mémoires à cet effet et
10 donner ses conseils au premier ministre de cette façon.

11 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Vous avez
12 mentionné le BCP, nous avons entendu parler de ce bureau, mais
13 je vais demander à Monsieur Clow de se présenter d'abord, merci.

14 **M. BRIAN CLOW:** Je suis un des directeurs, chefs
15 de cabinet adjoints, j'ai cinq équipes, l'équipe de politique
16 que John vient de parler en est une, les communications c'est
17 l'équipe la plus grande, ils font ce que leur nom indique, les
18 communiqués de presse et les relations avec les médias. Il y a
19 toutes sortes d'activités dans ce département.

20 En troisième, c'est une unité de gestion des
21 enjeux, que ce soit une histoire de projet de loi qui passe par
22 la Chambre des débats, cette équipe travaille dans ce domaine.
23 Mais ils visent aussi la gestion des enjeux et le gouvernement a
24 son programme, mais notre équipe s'occupe des problèmes au
25 quotidien. Et cette équipe a été très impliquée dans le sujet de
26 discussion ici.

27 Nous avons une équipe qui vise les affaires
28 mondiales. Et finalement, nous avons une unité que nous avons

1 créée il y a quelques années pour parler de la réponse à la
2 pandémie de la COVID.

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Je devrais vous
4 dire que la raison pour laquelle nous vous avons choisis de
5 venir comme témoins c'est que vous avez tous aidé le premier
6 ministre à répondre aux évènements qui ont eu lieu en janvier et
7 février, pour le premier ministre, pas seulement vous,
8 évidemment.

9 Mais pour revenir à cette question des relations
10 entre le Bureau du Conseil privé et le Bureau du premier
11 ministre, je vais commencer avec vous, Monsieur Brodhead.

12 **M. JOHN BRODHEAD:** Qu'est-ce qui vous intéresse
13 le plus?

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bien, je voulais parler
15 de l'interaction entre la fonction publique et le Bureau du
16 premier ministre.

17 **M. JOHN BRODHEAD:** Bien, je vais vous parler de
18 mon expérience, parce qu'évidemment, moi je couvre une certaine
19 partie de cette dynamique. Moi j'ai des interactions avec deux
20 parties du Bureau du Conseil privé. Le groupe de priorités et
21 planification, le groupe de Michael Vandergrift, et l'autre
22 serait l'équipe des opérations avec Kaili Levesque. Donc, plans
23 et priorités c'est vraiment le côté du Cabinet et l'autre groupe
24 c'est vraiment l'exécution de ces projets.

25 Donc, je dirais qu'il y a des informations qui
26 s'échangent dans les deux sens constamment. Eux ils nous donnent
27 des conseils, ils organisent des réunions à l'échelle du
28 gouvernement et donc, c'est eux qui ont toutes les connaissances

1 de l'institution. Nous travaillons vraiment de concert pour
2 s'assurer à ce que notre travail s'aligne pour ce qui est du
3 programme et c'est eux qui assurent l'application des
4 politiques, s'assurent à ce que les choses se font et que ça
5 continue, donc c'est une relation très importante.

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Telford, avez-
7 vous quelque chose à ajouter pour ce qui est des lignes de
8 communication et des conseils offerts au premier ministre?

9 **MME KATHERINE TELFORD:** J'ajouterais seulement,
10 et je pense que le greffier vous en a parlé, moi je parle plus
11 avec elle et aussi avec la conseillère en matière de
12 renseignement et de sécurité. Eux ils ont le plus de contact
13 avec le premier ministre, donc la greffière rencontre le premier
14 ministre régulièrement, souvent avec la première ministre
15 adjointe aussi et moi j'assiste à ces réunions en général.

16 Et donc, elle et moi on se parle régulièrement
17 entre ces réunions pour ce qui est de planifier ce qu'il faut
18 faire pour identifier qui d'autre devrait assister à ces
19 réunions et comme John a dit, c'est un flux d'informations
20 constant entre les deux. Donc, nous avons nos homologues du côté
21 de la fonction publique et donc, il y a beaucoup d'échanges
22 d'informations, c'est important.

23 Mais nos rôles sont très différents pour ce qui
24 est de nos responsabilités envers le premier ministre et comme
25 j'ai dit plus tôt, nos emplois.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Avec cette
27 introduction, on va se tourner vers le sujet dont la Commission
28 est saisie.

1 Si on commence avec les premières journées du
2 convoi, pouvez-vous nous parler de la première fois que le
3 Bureau du premier ministre a vraiment réalisé ce qui se passait?
4 Parlez-moi des premiers jours.

5 **M. BRIAN CLOW:** La semaine du 17 janvier, il y a
6 eu quelques interactions. Un rapport a été envoyé par le BCP au
7 Bureau du premier ministre, ça venait peut-être même du Bureau
8 du ministre, qu'il y avait quelque chose qui se passait à
9 Emerson en Alberta et à ce moment, ça n'avait pas été partagé
10 avec d'autres personnes.

11 Mais plus tard pendant cette même semaine, nous
12 avons vu des rapports concernant la manifestation. Et le 20
13 janvier, il y a un courriel qui a été envoyé au Bureau du
14 premier ministre concernant la manifestation et ça visait trois
15 endroits en particulier, Coutts, North Portal, Saskatchewan et
16 Ottawa. Et la mise à jour incluait aussi un communiqué de presse
17 de l'Alliance des camionneurs qui proposait des activités
18 illégales. Alors, même à ce point-là, plusieurs personnes
19 proposaient des barricades et des blocages. Et donc, c'était la
20 semaine du 17 janvier qu'on a commencé à entendre parler de
21 cela.

22 Cette fin de semaine, je dirais le 22, 23, tout
23 le monde en était conscient. La semaine du 24 c'est quand le
24 premier ministre a eu vent de tout cela.

25 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous --
26 SSCAN.NSC00002578? Monsieur Clow, vous parliez à ce moment-là du
27 BPM qui surveillait ce qui se passait et je pense que le 28
28 c'est la première fois que vous avez reçu une séance

1 d'information du BCP?

2 **M. BRIAN CLOW:** Donc, il y a eu des courriels, il
3 y aurait eu des appels téléphoniques la semaine du 17 entre le
4 BCP et le BPM, mais je pense que le mardi, le 25, c'est la
5 première fois que nous avons organisé une réunion.

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, nous allons
7 regarder ce qui s'est passé pendant cette réunion, ou le contenu
8 de la réunion. Si vous pouvez défiler. Donc, Mike MacDonald,
9 juste pour vous -- vous pouvez nous dire qui est Mike MacDonald?

10 **M. BRIAN CLOW:** Oui, il travaille au BCP et il
11 fait partie de l'équipe de renseignement national.

12 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** C'est ça. Donc, Mike
13 MacDonald est en train de partager les renseignements qu'ils
14 avaient à l'époque. Il dit:

15 «Ce qu'on sait pour l'instant,
16 sécurité, coordination, appareils de
17 sécurité nationale, qu'est-ce que nous
18 savons? Les forces de l'ordre à travers
19 le pays apprennent plus pour ce qui est
20 du convoi et comment les organisateurs
21 interagissent avec eux.»

22 Ensuite, prochain point:

23 «Nous surveillons activement une chose
24 qu'on entend, c'est dans les médias
25 sociaux. Pour le moment, la GRC nous
26 dit que le convoi comme tel est
27 paisible, ne cause pas de problèmes,
28 mais leur but c'est de se rendre

1 jusqu'à Ottawa et de ne pas causer de
2 problèmes le long de la route.

3 Il y a un peu de clavardage en ligne
4 qui nous concerne.

5 Après le 6 janvier l'année passée...»

6 Là il parle des États-Unis.

7 «... NSIA a travaillé avec PPS, police de
8 Gatineau, travaillé sur un plan, un
9 scénario pour des protestations qui
10 sont peut-être plus comme une
11 insurrection.

12 La police d'Ottawa et PPS ont fait des
13 exercices pour ce genre de
14 manifestation. Côté fédéral, nous avons
15 une gouvernance en place et nous
16 voulons nous assurer à ce que la
17 famille fédérale coordonne ses
18 efforts.»

19 Donc, est-ce que ça représente plus ou moins
20 cette séance d'information ce jour-là?

21 **M. BRIAN CLOW:** Bien, je ne faisais pas partie du
22 groupe qui a reçu cette séance d'information. Je n'ai aucune
23 raison de penser que ce ne serait pas le cas, mais je dirais que
24 c'est juste une partie de ce qu'on surveillait à l'époque.

25 On a parlé de ce qu'on voyait dans les médias
26 sociaux, le bavardage. C'était déjà un enjeu un peu important
27 parce qu'on entendait parler dans les médias. Parce que ce même
28 jour qu'on a entendu parler de certains individus qui voulaient

1 participer à une manifestation qui disaient qu'ils voulaient que
2 ce soit notre 6 janvier. Donc, c'est pourquoi vous voyez dans ce
3 résumé de courriel, parce qu'il y avait des gens qui parlaient
4 précisément de ces événements aux États-Unis et c'était connu
5 publiquement que certaines personnes qui voulaient participer
6 avaient une proposition de remplacer le gouvernement en
7 demandant à la gouverneure générale et au Sénat de les
8 remplacer, c'est ce qu'on appelle le «protocole d'entente».

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Nous allons regarder la
10 fin, il y a un point d'interrogation et ça parle de Zita, c'est
11 une référence à Zita Astravas, je pense, elle a dit:

12 «Je suis curieuse de savoir comment ça
13 nous touche au niveau politique. De
14 notre perspective, ayant travaillé dans
15 ces espaces, les ministres se sentent
16 mal à l'aise et veulent avoir plus de
17 détails.»

18 Alors, j'aimerais savoir ce que vous pensez de
19 cette référence aux ministres qui se sentent mal à l'aise.

20 **M. BRIAN CLOW:** Je pense qu'à ce moment-là il y
21 avait beaucoup de conversations concernant ce qu'on voyait et ce
22 qu'on s'imaginait que ç'allait être. Il y avait des mises à jour
23 comme celle que vous avez vu là. Mais on voyait aussi beaucoup
24 d'informations de sources ouvertes dans les médias qui nous
25 concernaient beaucoup parce qu'on parlait du 6 janvier. Donc, je
26 pense que c'est une référence à cela.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce juste de dire, de
28 ce courriel que l'on vient de voir, le message c'était que nous

1 avons planifié pour un tel évènement, suite aux évènements du 6
2 janvier aux États-Unis, mais par la suite, Madame Astravas dit,
3 les ministres sont inquiets, ils sont mal à l'aise. Alors, est-
4 ce que c'est juste de dire que les gens étaient mal à l'aise au
5 niveau politique, qui n'est peut-être pas reflété dans la séance
6 d'information?

7 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

8 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le
9 greffier, vous pouvez enlever ce document. Donc, ça c'est avant
10 l'arrivée du convoi. Est-ce que vous voulez ajouter quelque
11 chose qui se passait à ce moment? Parce que chronologiquement,
12 la prochaine chose qui arrive c'est que le convoi arrive à
13 Ottawa et ne repart pas comme les gens s'attendaient. Nous avons
14 les premières manifestations cette première semaine, si on peut
15 l'appeler ainsi.

16 SSM.NSC00002941. Et pendant que vous cherchez ce
17 document, pouvez-vous me décrire de votre perspective de quoi
18 ç'avait l'air cette première semaine et qu'est-ce qui se
19 passait? Les notes que j'affiche sont les notes de Monsieur Clow
20 d'une réunion où on faisait du remue-méninge, on cherchait des
21 idées.

22 Alors, peut-être que vous pourriez nous dire à
23 quoi vous pensiez à ce moment-là?

24 **M. BRIAN CLOW:** Donc, nous avons vu arriver la
25 convoi, non seulement à Ottawa, mais il y avait de l'activité à
26 Coutts très sérieuse cette première fin de semaine. Emerson,
27 nous avons vu des blocages là aussi, il y avait une voie
28 d'ouverte seulement. Il y avait encore des camions qui se

1 déplaçaient, mais il y avait de l'activité à Emerson, donc
2 c'était déjà un enjeu national à cette première semaine.

3 Nous avons continué à voir des déclarations très
4 préoccupantes par certains manifestants, y compris des gens qui
5 disaient qu'ils n'allaient pas quitter Ottawa avant que le
6 gouvernement change sa politique.

7 Mais cette première fin de semaine c'est la
8 police locale qui était responsable et à la fin de ce weekend,
9 on voyait bien qu'ils ne partaient pas. Donc, cela nous
10 préoccupait nous au Bureau du premier ministre et avec le BCP
11 dans les caucus, les gens étaient très préoccupés, il y avait
12 beaucoup de discussions à l'interne, il y avait des mises à jour
13 et on partageait des informations entre nous.

14 Mais avant cette réunion le 3, qui était avant la
15 première semaine, il y avait eu une séance d'information par
16 Madame Thomas et tout cela reflète que c'était le jeudi, la
17 deuxième semaine s'en venait et la police n'avait pas pu
18 contenir toutes ces manifestations et en fait, les choses se
19 rempiraient.

20 Fait que nous avons couvert autant que possible
21 ce qu'on pouvait, on essayait de s'informer qu'est-ce que les
22 provinces et municipalités demandaient, est-ce que les provinces
23 et municipalités posaient des questions et sinon, s'ils ne
24 demandaient pas d'appui, est-ce qu'on pourrait leur en parler
25 pour voir s'ils devraient nous demander de l'aide.

26 Et dans ces notes, vous allez voir que nous avons
27 couvert beaucoup d'idées.

28 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le 3 janvier,

1 quelques points ici. La première note, «J.B.», c'est Monsieur
2 Brodhead?

3 **M. BRIAN CLOW:** Non, c'est Jeremy Broadhurst.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Ah, c'est un peu mêlant.
5 Jeremy Broadhurst, plutôt.

6 «Il semble que le SPO n'a pas bougé.
7 Des semaines, pas seulement quelques
8 jours. Problèmes de renforcement.»

9 **M. BRIAN CLOW:** Problèmes de renforcement des
10 effectifs le weekend.

11 **ME SHANTONA CHAUDHURY:**

12 «Police trop polie, on a besoin d'une
13 politique plus dure.»

14 Et K.T., Madame Telford? Je vais lire la deuxième
15 partie:

16 «Qu'est-ce qu'on peut faire? Quelles
17 sont nos options?»

18 C'était introduit lors d'un remue-méninge. Et
19 puis on verra toutes sortes d'idées exprimées ici. Pouvez-vous
20 défiler davantage?

21 «Est-ce qu'on peut obtenir l'aide de
22 Bergen?»

23 **MME KATHERINE TELFORD:** C'était (inaudible) une
24 dirigeante à ce moment-là.

25 **MME SHANTONA CHAUDHURY:** Et Madame Astravas:

26 «Blair n'est pas ouvert à l'idée de
27 parler à Watson.»

28 RFA demande assistance. On va y revenir dans

1 quelques instants.

2 «L'Ontario ne pouvait que demander que
3 s'ils avaient épuisé les ressources.»

4 On descend un peu plus bas, Monsieur le greffier,
5 au bas de la page. Et ici, nous avons une intervention.

6 (Inaudible) exprimées ici ont déjà été entendues, donc je saute
7 par-dessus. Mais en bas de la page, Monsieur Yasir, je crois?

8 **M. BRIAN CLOW:** Ça c'était à part de la réunion
9 dont on a parlé, c'est un appel téléphonique et j'ai noté ce
10 qu'il m'a dit.

11 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Et ce qu'il vous a
12 dit c'était:

13 «Il est clair que la police de la ville
14 est incapable de faire face à la
15 situation. On aura des renforcements ce
16 weekend. Ça va vraiment rendre ces gens
17 encore plus audacieux. Mes commettants
18 sont vraiment, vraiment frustrés. J'ai
19 peur que les gens prennent les choses
20 dans leurs propres mains.»

21 Est-ce que ceci reflète ce qui a été dit?

22 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Ça c'était le 3 février.
23 Alors, à ce moment-là, le convoi d'Ottawa était ici depuis une
24 semaine complète, sept jours, et les résidents et résidentes
25 d'Ottawa avaient vécu beaucoup de choses et c'est reflété dans
26 ces commentaires.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, Monsieur le
28 greffier, si on pouvait passer à l'autre page, en haut de la

1 page? C'est la continuation de l'appel avec Monsieur Yasir.

2 «Ce que j'ai entendu de Sloly c'est un
3 appel à l'aide. Il veut qu'on fasse
4 quelque chose de politique. »

5 Vous rappelez-vous de cela?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'était une référence quant à
7 la journée d'avant ou un peu plus tôt au cours de la semaine. Le
8 chef Sloly avait dit qu'il n'y avait aucune solution policière.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** C'est exact, c'était le
10 jour avant. Et je me demande quelle était la réaction au Bureau
11 du premier ministre? On interprète de Monsieur Naqvi, c'était un
12 appel pour quelque chose, un plaidoyer pour quelque chose de
13 politique. Est-ce qu'un de vous trois, ou entre vous trois, ou
14 dans votre bureau, a-t-on réfléchi à ce que Monsieur Sloly
15 voulait exprimer?

16 **M. BRIAN CLOW:** Cela ajoutait à l'inquiétude par
17 rapport à ce qu'on voyait et d'entendre la police d'Ottawa dire
18 que ce n'est pas une solution policière, c'était vraiment
19 inquiétant, ça nous disait que ça ne se terminerait pas bientôt.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Je n'ai pas besoin de
21 ces notes-là pour l'instant, merci, Monsieur le greffier. La
22 prochaine, en fait ce sont les mêmes notes. Désolée, Monsieur le
23 greffier. Continuez à défiler jusqu'à ce que vous voyiez «le
24 6 février». Voilà. Bon, le 6 février, l'après-midi, c'est entre
25 6 et 8 h 00, je suppose que c'est une rencontre avec le premier
26 ministre, avec le greffier et la conseillère en sécurité
27 nationale, en fait John, Janice, Jody, (inaudible) Janice c'est
28 la greffière, Jody c'est la conseillère et Sam, qui est Sam?

1 **M. BRIAN CLOW:** Sam Khalil, le directeur de la
2 section des enjeux. Il y avait quelques autres personnes sur
3 l'appel, je pense que Katie était sur l'appel.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, si on descend un
5 peu plus bas.

6 «Le SPO tente de réduire la violence,
7 commence à prendre certaines mesures.»

8 Et en bas:

9 «Coutts continue, la circulation
10 circule. L'Alberta a demandé de
11 l'assistance. On ne voit pas les Forces
12 armées canadiennes pouvoir aider.»

13 Qui disait cela? Est-ce que ça c'est la mise à
14 jour de la conseillère en sécurité nationale?

15 **M. BRIAN CLOW:** Pour situer la conversation, c'est
16 le 6 février en soirée, donc à la fin du deuxième weekend. Le
17 premier ministre a été mis à jour, tout comme il l'a été le
18 dimanche précédent, parce que le deuxième weekend s'était écoulé
19 et la situation à Ottawa avait empiré et d'autres situations
20 devenaient plus difficiles également. Je note également que la
21 conseillère à la sécurité nationale a indiqué qu'il y avait eu
22 des protestations à travers le pays.

23 En lisant les notes, je ne peux pas vous dire que
24 ce commentaire était celui de Jody Thomas, celui que vous avez
25 demandé, mais il semble qu'il s'agit d'une mise à jour de Jody
26 Thomas.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et ces exposés étaient-
28 ils quotidiens?

1 **M. BRIAN CLOW:** Il y avait plusieurs conversations
2 qui avaient lieu chaque jour à ce moment-ci. Il y a des
3 interactions avec le premier ministre chaque jour, d'une façon
4 ou d'une autre. Mais dans ce cas précis, une rencontre avec le
5 greffier, la conseillère en sécurité nationale et le personnel
6 n'arrivait pas tous les jours, mais d'une fréquence de plus en
7 plus grande.

8 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Le prochain point ici,
9 c'est tout à fait en bas de la page. «ON», ça c'est l'Ontario.
10 Et puis on note:

11 «PM - établir une liste des
12 mandats.»

13 Je ne peux pas lire le mot qui suit, «vaccins» --
14 -

15 **M. BRIAN CLOW:** «Vaccins. Tout provincial».

16 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** «DM» ça serait le sous-
17 ministre du solliciteur général. Et ceci nous amène à une
18 situation qu'on a discutée jusqu'à un certain point ici.
19 J'aimerais avoir votre perspective. Qu'est-ce qui se passait au
20 cours du début des protestations, la première semaine et demie,
21 en ce qui concerne les interactions entre différents niveaux du
22 gouvernement, provincial, fédéral et surtout la réponse de
23 l'Ontario, ou l'absence de réponse de l'Ontario, si on peut
24 l'appeler ainsi? Monsieur Brodhead, je crois est le mieux placé
25 pour répondre?

26 **M. JOHN BRODHEAD:** Je peux commencer puis les
27 gens peuvent ajouter. Je dirais qu'il y a eu beaucoup de
28 conversations à ce moment-là avec différents gouvernements au

1 niveau des responsables politiques à travers le pays. On tentait
2 de s'assurer d'avoir leur point de vue sur ce qui se passait sur
3 le terrain puis on voulait s'assurer qu'ils avaient les
4 renseignements appropriés.

5 En ce qui concerne l'Ontario, plus précisément,
6 dès le départ il y avait une approche différente en termes
7 stratégiques. Et puis était peut-être enthousiastes par rapport
8 à cette idée de table tripartite à laquelle Monsieur Blair
9 travaillait. On croyait que c'était une bonne façon d'amener du
10 monde autour de la table pour s'assurer que les ressources
11 étaient bien alignées et que tout le monde puisse se regarder
12 dans les yeux et travailler ensemble.

13 À ce moment, l'Ontario n'était pas aussi
14 enthousiaste par rapport à cette approche. Je n'ai pas spéculé
15 pourquoi la solliciteure générale adjointe n'était pas tellement
16 intéressée, mais de mes conversations avec eux, ils voulaient
17 que le service de la police d'Ottawa joue le rôle principal et à
18 ce moment-là, ils n'étaient pas tellement intéressés par une
19 collaboration tripartite qui nous intéressait nous.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,
21 pourriez-vous enlever ces notes pour quelques instants et
22 montrer SSM.NSC.CAN002015?

23 Monsieur Brodhead, je crois que c'est un texte
24 qui correspond justement à ce que vous venez de dire. On n'a pas
25 de date confirmée dans ce cas-ci, mais ---

26 **M. JOHN BRODHEAD:** Le 8 février, en fait.

27 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et c'est un échange de
28 textes entre vous et Madame Astravas. Et elle vous dit, elle est

1 en bleu ici:

2 «Marco n'a pas encore eu de nouvelles
3 de Silvia Jones sur la réunion.»

4 C'est la solliciteure générale de l'Ontario, sur
5 la réunion entre les trois niveaux de gouvernement. Référence à
6 (inaudible).

7 «Qu'est-ce qu'on devrait faire? On
8 devrait procéder et ça continue?»

9 Pourriez-vous donner un peu de contexte ici?

10 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui. Comme ils ne
11 manifestaient pas beaucoup de -- il n'y avait pas de réaction du
12 solliciteur général, ils ont demandé de vérifier avec le contact
13 au Bureau du premier ministre provincial pour voir si c'était
14 quelque -- pour voir exactement.

15 Et donc, je l'ai contacté, j'ai parlé avec Jamie
16 Wallace et c'était clair, ils avaient une autre approche, une
17 autre stratégie que la nôtre et la table tripartite n'était pas
18 une priorité pour eux, c'était pas ---

19 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Qui est Jamie Wallace?

20 **M. JOHN BRODHEAD:** Jamie Wallace c'était le chef
21 de cabinet du premier ministre Ford.

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous avez discuté
23 avec Monsieur Wallace, le chef de cabinet. Le message était?

24 **M. JOHN BRODHEAD:** Que c'était pas une stratégie
25 qu'ils voulaient poursuivre à ce moment-ci.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Des raison d'invoquées?

27 **M. JOHN BRODHEAD:** Si je me souviens bien de la
28 conversation, ils voulaient qu'Ottawa soit le principal

1 intervenant. Ils ne voulaient pas véritablement avoir une
2 approche intergouvernementale à ce moment-là. C'est l'impression
3 que j'ai eue de mon appel téléphonique.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Aviez-vous des
5 interactions à ce moment-là avec vos vis-à-vis dans d'autres
6 provinces également?

7 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui. Avant d'être directeur
8 de la politique en janvier, j'étais conseiller principal et j'ai
9 travaillé surtout aux affaires intergouvernementales et là, j'ai
10 eu l'occasion de travailler assez étroitement avec certaines des
11 provinces.

12 Les trois avec lesquelles j'avais le plus de
13 contact est la Colombie-Britannique parce qu'ils présidaient --
14 de la Confédération à ce moment-là et ensuite, Monsieur Wallace
15 et moi on travaillait souvent, effectivement, sur les garderies
16 et sur d'autres enjeux.

17 Ensuite, d'autres provinces également. Mais
18 l'autre aspect du Bureau du premier ministre, c'est le bureau
19 régional qui me rend pas des comptes à moi, mais ils ont des
20 responsabilités d'ordre géographique, essentiellement ils sont
21 en contact avec les provinces et les villes et nous recevons,
22 nous partageons l'information, donc je suis en contact avec eux
23 très souvent. Ils me disent lorsque les choses se passent et
24 vice-versa.

25 À cette époque, il y a eu beaucoup de contacts
26 informels, de même que les contacts avec les ministres et
27 d'autres responsables politiques.

28 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** On pourrait peut-être

1 revenir sur certaines de ces interactions. Mais tenons-nous en à
2 l'Ontario pour l'instant. Monsieur le greffier,
3 SSM.NSC.CAN00002935.

4 Donc, voici un échange entre vous et le ministre
5 Dominic LeBlanc, le ministre des Affaires intergouvernementales.
6 Et puis il écrit et il dit:

7 «Je viens tout juste de recevoir cette
8 note de Vandergrift.»

9 Ça c'était le ministre Vandergrift.

10 «Il veut que vous sachiez que le
11 solliciteur général de l'Ontario a
12 décliné l'invitation de participer à la
13 rencontre tripartite sur l'occupation
14 d'Ottawa aujourd'hui.»

15 «Je crois qu'on devrait éclairer la
16 situation.»

17 «Bon. Dis-le (phon.)»

18 Pourriez-vous nous dire ce qui se passait dans ce
19 texte? Qu'est-ce que vous entendez par «Je crois qu'on doit
20 éclairer la situation.»?

21 **MME KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'était une
22 continuation de ce que John parlait. C'était une autre tentative
23 de rencontre avec les trois niveaux de gouvernement et l'Ontario
24 continuait à refuser.

25 Je ne me rappelle pas quand il a dit -- bien,
26 écoute, je me replace dans le contexte lorsque j'ai dit qu'on
27 devrait éclairer la situation et c'est d'attirer l'attention sur
28 le fait que l'Ontario n'était pas à la table et on croyait

1 vraiment que ce serait plus efficace s'ils y étaient.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce qu'on pourrait
3 vous dire qu'il y avait une certaine frustration avec la
4 réaction de l'Ontario à ce moment-là?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Certainement, oui, parce
6 qu'on croyait que ce serait plus facile, les choses étant
7 relatives, mais il y avait des communications quand même
8 constantes latéralement avec l'Ontario et c'est là que les
9 conversations avaient lieu entre Ottawa et le gouvernement
10 fédéral. Et le gouvernement fédéral et l'Ontario et puis c'est
11 arrivé, plusieurs conversations bilatérales auraient pu être
12 mieux menées et (inaudible) s'asseoir à la même table, comment le
13 (inaudible) au cours de la Commission d'enquête, il y avait
14 toujours de la confusion sur les demandes, sur les demandes
15 d'assistance. Il faut que ça passe par le niveau provincial et
16 s'ils étaient pas directement dans la conversation, ça rendait
17 les choses plus compliquées.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,
19 ONT00000159. Une rencontre a eu lieu le 6 février, une rencontre
20 tripartite, mais pas tout à fait, entre la Ville d'Ottawa, le
21 gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Et l'échange
22 que je vais montrer c'est un document qu'on a vu à plusieurs
23 reprises à la Commission.

24 Je ne vais pas dans les détails, mais le fait
25 effectivement qu'il y a un échange entre la conseillère en
26 sécurité nationale et le solliciteur adjoint de l'Ontario, c'est
27 à 11 h 00 du matin. Il y a les responsables des trois niveaux de
28 gouvernement. Si on peut aller à la toute fin du document, on

1 verra:

2 «Jodie Thomas, conseillère à la
3 sécurité nationale, elle a noté que
4 c'était une réunion positive et
5 regrette de terminer avec le point
6 suivant: Est-ce que la province
7 pourrait se tourner vers le
8 gouvernement fédéral si ces
9 manifestations avaient lieu à
10 l'extérieur de la ville d'Ottawa, à
11 d'autres endroits comme Kingston, par
12 exemple?»

13 La réponse de Monsieur Di Tommaso:

14 «C'est une protestation dirigée contre
15 les obligations imposées par le
16 gouvernement fédéral sur les camions,
17 ils sont venus à Ottawa de partout au
18 pays dans ce but.»

19 Monsieur Di Tommaso a témoigné il y a deux
20 semaines devant la Commission puis il a affirmé que ce qu'on a
21 dit, bien enfin, il a interprété les commentaires de Madame
22 Thomas et je cite, «Le gouvernement fédéral voulait se laver les
23 mains de toute la situation.»

24 Et donc, j'aimerais avoir votre réaction. Est-ce
25 que vous pensez que c'était une bonne évaluation de ce qui se
26 passait? Qu'est-ce qui était exprimé ici exactement? Qu'est-ce
27 qu'elle tentait d'exprimer, Madame Thomas, lorsqu'elle disait,
28 «Est-ce que la province se tournerait-elle vers le gouvernement

1 fédéral si c'était ailleurs qu'à Ottawa?»

2 **M. JOHN BRODHEAD:** Bien, je peux commencer. Je
3 n'accorderais pas trop d'importance en le lisant. Je n'étais pas
4 là, mais ça me donne l'impression que c'est une expression de
5 frustration, une sorte d'échange de commentaires un peu
6 frustrés.

7 On a toujours voulu trouver des moyens de
8 travailler ensemble. Il y avait trois niveaux de gouvernement de
9 représentés. C'était un défi d'amener ces trois machines
10 gouvernementales à tirer dans la même direction. Donc, ce va-et-
11 vient, à mon avis, est simplement une expression de frustration
12 envers les deux approches différentes qui existaient à l'époque.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** On peut apprécier qu'une
14 des choses qu'examine la Commission c'est l'interaction entre
15 les gouvernements. Ce n'est pas toujours facile.

16 Donc, à peu près à cette époque, autour des 7, 8
17 et 9 février, l'Ontario est devenu plus actif lorsqu'avec le
18 barrage, le blocage du pont Ambassador. Et là, je vais vous
19 amener ---

20 (COURTE PAUSE)

21 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, le résumé de
22 témoignage, je m'excuse, WPS00000013, page 11. Non, désolée, 83,
23 83, 14 c'est le ER. Si on pouvait défiler jusqu'à la page 11?
24 Continuez. Continuez, s'il-vous-plaît. Un peu vers le haut cette
25 fois. Ce que je cherche c'est ceci, on a demandé au panel ce
26 qui, à leur avis -- peut-être que j'ai donné la mauvaise page.

27 Pendant qu'on cherche la référence, Monsieur
28 Brodhead, voici ma question. À votre avis, et on vous l'a

1 demandé en entrevue pré Commission, qu'est-ce qui a inspiré ce
2 virage de l'Ontario? Pourquoi cela s'est-il produit à l'époque?
3 Comment cela s'est-il produit?

4 **M. JOHN BRODHEAD:** Bon, en préambule je dirais
5 que c'est moi, mais je ne suis pas au Gouvernement de l'Ontario,
6 même si j'ai de l'expérience au Gouvernement de l'Ontario, mais
7 je n'étais pas au Gouvernement de l'Ontario, c'était donc mon
8 point de vue tel qu'il était.

9 Dans un certain sens, il commençait à devenir
10 très clair que nous devions travailler ensemble. Donc, on
11 ajoutait le pont Ambassador à la situation d'Ottawa et d'autres
12 évènements qui commençaient à se produire dans la province,
13 Windsor, Sarnia, Cornwall, ça devenait clair. C'était une
14 supposition de ma part, mais on a vu une évolution de leur
15 stratégie à ce moment-là.

16 Pour ce qui est de la collaboration au niveau
17 politique, il y avait déjà beaucoup de choses ailleurs dont je
18 ne veux pas parler, mais strictement s'agissant de cela.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Il y avait eu
20 des appels importants à ce moment-là, certainement entre le
21 premier ministre et le premier ministre Ford dont on parlera
22 demain, et avec le ministre LeBlanc aussi, on en a parlé
23 lorsqu'il a témoigné.

24 Si on quitte l'Ontario pour un instant pour
25 parler avec d'autres provinces, j'ai des questions sur un autre
26 thème qui est survenu souvent ici, c'est la demande d'aide de
27 l'Alberta.

28 Je vais vous soumettre quelques faits reconnus

1 qui sont déjà reconnus ici et qui sont dans le rapport
2 institutionnel du DPM. Donc, on note que Pam Livingston est une
3 personne avec qui le BPM a parlé. Qui est Pam Livingston?

4 **M. JOHN BRODHEAD:** Elle était cheffe de cabinet
5 du premier ministre Kenney à l'époque.

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** ET il y avait des
7 interactions au sujet de la demande d'aide de l'Alberta?

8 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui.

9 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et cette demande d'aide
10 fédérale on l'a vue souvent, pas besoin de l'afficher, mais
11 c'était pour obtenir des camions-remorques pour retirer des
12 camions et lever cette barricade qui était à Coutts.

13 Ensuite, on note ici aussi que le 6 février, il y
14 avait eu un appel officiel entre le premier ministre et le
15 ministre Blair pour discuter de la demande d'aide albertaine.
16 Les notes de Monsieur Clow, SSM.NSC.CAN00002941.

17 Voici les notes auxquelles j'ai dit qu'on allait
18 revenir. C'était la réunion que vous aviez avec le premier
19 ministre, c'était le 6 février, et les notes -- et voilà, merci.

20 «Coutts continue, mais le trafic
21 circule. L'Alberta demande de l'aide.
22 On n'envisage pas que les Forces armées
23 puissent aider avec cela.»

24 Donc, il a probablement été décidé à ce moment-là
25 que les Forces armées canadiennes ne sont pas en mesure d'aider.
26 Est-ce exact?

27 **M. BRIAN CLOW:** Eh bien, la DAF est arrivée le
28 jour avant et ç'a suscité toutes sortes de discussions, les

1 ministres ont été consultés et le premier ministre a été
2 consulté à quelques occasions aussi à ce sujet.

3 Et oui, il y avait ce sentiment en général que
4 les Forces armées devraient être un dernier recours, mais aussi,
5 dans ce cas précis, vous l'avez entendu d'autres témoins aussi
6 je crois, à l'époque, ce qu'on disait c'est que ce n'était pas
7 une réponse appropriée ni utile au problème. Et ce que j'entends
8 là c'est, est-ce que les camions allaient être en mesure de
9 faire le travail, étaient adaptés au travail?

10 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Ce que je voudrais
11 savoir à propos de tous ces échanges, il y a eu une autre
12 réunion le 9, apparemment, Madame Telford, Madame Charette, le
13 premier ministre, le ministre LeBlanc, Mendicino, Blair, tous
14 discutant la DAF.

15 Pourquoi cette DAF a-t-elle été gérée différent
16 de la plupart des DAF? Parce qu'elle est remontée jusqu'au
17 niveau du Bureau du premier ministre et des premiers ministres,
18 ce n'est pas le cas pour la plupart des DAF. Pouvez-vous m'en
19 dire davantage à ce sujet?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** En règle générale, on
21 nous met au courant des demandes d'aide fédérale, peu importe où
22 elles seront traitées dans le gouvernement. Dans ce cas-ci, on
23 suivait tout ce qui avait trait aux blocus, aux barrages et à
24 l'occupation de près.

25 Les ministères nous disaient qu'il n'y avait pas
26 vraiment de façon d'aider et qu'on était là pour justement
27 essayer de fournir une assistance sur le terrain. Donc, si
28 l'Alberta demandait de l'aide, nous voulions être en mesure de

1 les soutenir. Donc, ceci a mené à beaucoup de discussions, nous
2 jouons souvent un rôle de coordination au bureau. Donc, on a
3 commencé à poser des questions à d'autres ministères, «Est-ce
4 que quelqu'un d'autre a le matériel qu'ils cherchent? Peut-être
5 que les Forces armées n'ont pas ce qu'il faut, ou ce n'est pas
6 bien adapté à la situation, mais est-ce que cela existe
7 ailleurs? Est-ce que cela peut être trouvé ailleurs?»

8 Donc, je pense que c'est dans le résumé
9 d'entrevue. On a même dit, «Est-ce que Parcs Canada aurait ce
10 type de matériel?» L'objectif c'était d'essayer de fournir cette
11 assistance.

12 **M. JOHN BRODHEAD:** J'ajouterais ceci. Pouvons-
13 nous rembourser, devrions-nous rembourser s'ils peuvent les
14 trouver sur le marché privé? Il y avait cette idée que ça se
15 produit rarement. Quand la demande arrive, va jusqu'au ministre,
16 j'ai vu d'autres cas où la réponse est négative, «Non, nous ne
17 sommes pas en mesure de fournir cet aide.» Alors, le bureau du
18 ministre nous le signale, nous posons des questions, avons-nous
19 exploré ceci, cela?

20 Et je me souviens d'autres cas où on a poussé,
21 creusé plus loin pour trouver des solutions avec la lentille un
22 peu plus étroite de la DAF (phon.), la DAF (phon.) n'y avait
23 peut-être pas pensé.

24 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, c'est la seule où
25 on avait vu ce schéma, mais merci de cette explication. Je
26 change de sujet. Qu'est-ce que vous entendiez pendant ce
27 processus des différents intervenants, interlocuteurs à
28 l'échelle nationale et internationale? Donc, je commence avec

1 vous, Monsieur Clow.

2 Vous avez eu quelques conversations avec Juan
3 Gonzales, conseiller spécial au président Biden. Pouvez-vous
4 nous parler de ces conversations et ce que vous entendiez de
5 lui?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Juan Gonzales fait partie de
7 l'équipe de sécurité nationale à la Maison Blanche. Nous avons
8 interagi sur quelques dossiers avant les manifestations du
9 convoi et le 9 février, il a communiqué avec moi.

10 Donc, c'était une demande de mettre en lien Jody
11 Thomas, conseillère à la sécurité nationale, avec la conseillère
12 à la Homeland Security de la Maison Blanche pour discuter de
13 façon urgente la situation de Windsor, mais d'autres blocages de
14 frontières aussi.

15 Donc, on en a discuté et ceci a mené à
16 différentes conversations et certaines ont été décrites par la
17 vice-première ministre ce matin, il y a eu des interactions avec
18 le BPM, du bureau de ministres avec leurs homologues de
19 différents ministères ou départements des États-Unis. Parce
20 qu'eux aussi étaient saisis des fermetures de frontières ou des
21 blocages de frontières.

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, la vice-première
23 ministre mentionnait beaucoup de préoccupations d'élus
24 américains qui nous encourageaient, si on peut dire, à trouver
25 une conclusion rapide à cela et ils se préoccupaient des impacts
26 que ç'allait avoir sur les relations, notamment commerciales
27 canado-américaines. Est-ce que vous entendiez des préoccupations
28 de vos interlocuteurs aux États-Unis ou dans d'autres pays?

1 **M. BRIAN CLOW:** Absolument. Et cette préoccupation
2 ce n'était pas seulement au niveau commercial ou économique.
3 Bien sûr, il y avait cela, mais dans beaucoup de ces
4 conversations, notamment entre le premier ministre et le
5 président, il y avait aussi cette préoccupation que les deux
6 pays affrontaient des forces semblables à certains égards.

7 Par exemple, les États-Unis aussi ont vu des
8 activités de convois, cela a été géré, étouffé assez vite par
9 les Américains, mais ils ont vu une manifestation de camionneurs
10 qui se dirigeaient vers le Super Bowl, une autre qui essayait de
11 se diriger vers Washington, ils en ont parlé. C'était vu comme
12 un problème qu'ils avaient en commun, mais la question immédiate
13 c'était le blocage de différents postes frontaliers, en
14 particulier Windsor et un règlement rapide.

15 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous avez eu des
16 conversations avec l'ambassadeur aux États-Unis, l'ambassadrice
17 Hillman. Parlez-nous de ces conversations.

18 **M. BRIAN CLOW:** Elle était une des interlocutrices
19 principales avec la Maison Blanche et autres interlocuteurs
20 américains. Donc, les sujets principaux de ces conversations,
21 notamment, c'était la façon d'introduire des mesures pour mettre
22 fin aux blocages, ou à tout le moins, les dissuader de
23 s'accroître ou d'en voir de nouveaux surgir.

24 Peut-être des pénalités ou des empêchements à
25 l'immigration ont été discutés. Notamment, si les États-Unis
26 pouvaient fournir des remorqueuses lourdes, mais c'était presque
27 impossible de les faire traverser la frontière.

28 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que cela s'est

1 concrétisé, en passant?

2 **M. BRIAN CLOW:** Bon, les mesures d'immigration, je
3 ne pense pas que les États-Unis ont mis en œuvre des mesures
4 d'immigration. Nous l'avons fait en vertu de la *Loi sur les*
5 *mesures d'urgence*.

6 Pour ce qui est des camions-remorques lourds
7 fournis par les États-Unis, possiblement dans la région Détroit-
8 Windsor, soit par la ville de Détroit ou le gouvernement du
9 Michigan, je ne saurais vous le dire avec certitude.

10 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Aux deux autres, est-ce
11 que l'un ou l'autre de vous aviez des conversations avec des
12 homologues d'autres pays?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, pas pendant
14 l'occupation ou le blocage, mais pendant des mois par la suite,
15 jusqu'à des sommets récents, je peux vous dire que c'est un
16 thème qui continue à survenir avec les homologues de différents
17 pays, nombreux pays.

18 Le premier ministre aussi, pendant l'occupation,
19 a eu des appels avec différents chefs d'États. Ils surveillaient
20 ce qui se passait au Canada, préoccupés de voir un petit peu la
21 même chose se produire par régulation dans leur pays. Donc,
22 c'est une conversation qui se poursuivait avec des chefs d'État.

23 **M. BRIAN CLOW:** J'ajoute qu'une autre
24 caractéristique de toutes les conversations entre les Américains
25 et nous, y compris entre les deux chefs d'États, c'est que
26 beaucoup de soutien pour ces manifestations illicites venaient
27 des États-Unis. On parle d'argent, de soutien politique, de
28 figures politiques très connues, de millions de dollars qui sont

1 arrivés des États-Unis, d'après des rapports publiés. Le chef
2 Sloly a annoncé qu'il y avait des citoyens américains qui
3 s'étaient déplacés pour se joindre à l'occupation. Donc, ça
4 aussi faisait partie des conversations, donc.

5 Comme le chef Sloly l'a dit, les lignes 911 ont
6 été submergées en bonne partie par des Américains.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** On a entendu parler de
8 cela un peu à la Commission. Vous parlez du financement
9 étranger, on en a parlé ce matin avec la vice-première ministre
10 et il a été conclu à la fin qu'il y avait des millions de
11 dollars qui provenaient de donateurs privés aux États-Unis. Il
12 n'y avait pas d'États étrangers qui auraient financé
13 l'occupation. Êtes-vous d'accord avec cela?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Nous avons aussi établi
16 qu'il y avait peu d'informations disponibles au gouvernement à
17 l'époque, au moment du convoi sur la quantité d'argent qui
18 arrivait des États-Unis, ce n'était pas une information qui
19 était vraiment disponible au gouvernement à ce moment-là. Est-ce
20 que vous êtes d'accord avec cela?

21 **M. BRIAN CLOW:** Eh bien, c'est devenu de plus en
22 plus clair au fur et à mesure que le temps passait. Je suis
23 entièrement d'accord avec vous. Cela dit, c'est nébuleux et peu
24 clair et fort préoccupant que cela se soit produit, mais nous
25 étions fermement convaincus à l'époque que cela se produisait et
26 la preuve c'est que quand GoFundMe a gelé le compte, on a vu des
27 personnages politiques vraiment très connus attaquer GoFundMe.
28 Ils ne l'ont pas fait pour aucune raison, ils l'ont fait parce

1 que c'était clair à leurs yeux et pour nous que beaucoup de
2 financement venait d'Américains.

3 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, là vous me menez à
4 ma question suivante. On a peu parlé jusqu'à maintenant des
5 commentaires politiques provenant des États-Unis. Vous avez
6 parlé de personnages politiques bien en vue qui ont donné leurs
7 opinions. Pouvez-vous nous dire ce que vous observiez à ce
8 niveau?

9 **M. BRIAN CLOW:** L'enjeu là, il y a eu de nombreux
10 cas de sénateurs, de gouverneurs, de l'ancien président, l'ex-
11 président. La question ce n'est pas que les politiciens présents
12 ou passés n'ont pas droit de faire de commentaires sur ce qui se
13 passe dans d'autres pays, mais la préoccupation c'est que cela
14 encourageait directement des activités illicites qui étaient
15 extrêmement délétères pour le pays, y compris des blocages de
16 frontières, c'est pourquoi le premier ministre en a parlé. Donc,
17 c'était ce soutien pour une activité illicite.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Les notes de
19 Monsieur Clow, s'il-vous-plaît, SSM.NSC.CAN00002941, Monsieur le
20 greffier, s'il-vous-plaît. J'essaie de trouver la page, il n'y a
21 pas de date. Donc, veuillez dérouler, s'il-vous-plaît, jusqu'à
22 ce qu'on puisse voir «Talked about the *Emergencies Act*». Nous
23 avons parlé de la *Loi sur les mesures d'urgence*, on continue à
24 défiler, s'il-vous-plaît. Encore. Veuillez continuer, s'il-vous-
25 plaît, à dérouler. Et encore. Oui, encore. Merci. Juste après.
26 Il y a beaucoup de caviardage, ce qui complique la tâche. FMM
27 déjà? Non, ça doit être avant cela.

28 **M. BRIAN CLOW:** Je pense que je l'ai vu, quelques

1 pages vers le haut.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Peut-être en reculant,
3 merci. On monte.

4 **M. BRIAN CLOW:** Encore un peu plus haut et encore
5 un peu plus haut.

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Voilà. Il n'y a pas de
7 date parce qu'il y a ce caviardage. Vous souvenez-vous de la
8 date de ceci, Monsieur Clow?

9 **M. BRIAN CLOW:** Je pense que c'était le 9 février.

10 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, une réunion du 9
11 février.

12 **M. BRIAN CLOW:** Enfin, il y a différentes choses
13 là qui se passent.

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Dites-nous ce qui se
15 passait là.

16 **M. BRIAN CLOW:** Donc, le 9 février, il y avait
17 plusieurs conversations en cours. Précisément, je ne saurais
18 vous dire quelle réunion était à quelle heure, mais j'ai noté,
19 il nous a été rapporté que le ministre Blair avait parlé au
20 greffier du Conseil privé à propos de la *Loi sur les mesures*
21 *d'urgence*. Et ça c'était le jour avant la réunion du GII où on a
22 discuté plusieurs détails de la *Loi sur les mesures d'urgence*,
23 entre autres sujets. Donc, c'était un rapport que cette
24 conversations avait eu lieu entre le ministre et le greffier.

25 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le 9 février, là
26 on arrive au point où le gouvernement fédéral ressentait le
27 besoin de peut-être intervenir dans la situation et conclure les
28 choses d'une façon ou d'une autre. Donc:

1 Groupe d'intervention en cas d'incident, le GII, comité du
2 cabinet qui avait été créé à peu près dans le premier mandat du
3 premier ministre, présidé par le premier ministre. La
4 composition n'en est pas fixe, convoqué par les ministres qui
5 sont pertinents à l'incident et ce qui rend bien différents bien
6 d'autres comités du cabinet c'est qu'alors que dans les autres
7 c'est plutôt concentré sur des politiques, si la discussion est
8 plus à long terme, eh bien, celui-ci s'occupe de questions en
9 temps réel et quelque chose qui ressemble à une crise ou de la
10 nature d'une crise.

11 Et la différence structurelle aussi c'est que les
12 ministres aussi peuvent diriger la conversation dans le GII et
13 ils sont à la table, alors qu'aux comités du cabinet, les
14 ministres sont assis autour de la table du cabinet, les
15 fonctionnaires sont peut-être un peu en retrait. On donne les
16 présentations puis les ministres en discutent et ils peuvent
17 faire des clarifications lorsque les ministres leur demandent.

18 Alors qu'une réunion du GII, les présentateurs
19 principaux sont les hauts fonctionnaires, commissaire de la GRC,
20 commissaire du SCRS, le CANAFE, les Forces armées ou le chef
21 d'état-major, par exemple. Et puis le premier ministre demande
22 aux ministres d'ajouter ce qui n'aurait pas été dit ou d'ajouter
23 leurs réflexions face aux éléments présentés. Ils sont tous
24 autour de la même table, donc c'est une réunion très différente
25 des autres.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et pourquoi est-ce que
27 c'est structuré de cette façon? C'est quoi le raisonnement?

28 **MME KATHERINE TELFORD:** Bien, pour plusieurs

1 raisons. Ça concerne l'expertise des personnes de donner des
2 informations en temps réel aux ministres et au premier ministre.
3 Les choses bougent très rapidement, donc c'est une question
4 d'efficacité, c'est un outil qui nous permet de mettre ces gens
5 autour de la même table et de faire appel aux gens des agences
6 de sécurité, de les entendre directement.

7 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, alors, vous
8 permettez au premier ministre de poser directement ses
9 questions, vous enlevez les autres couches?

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui et c'est la même
11 chose pour les autres ministres, parce qu'ils ont la capacité
12 d'entendre directement des chefs de ces agences ou bien des
13 forces de l'ordre.

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Bon. Nous avons passé
15 par le contenu de beaucoup de ces réunions de ce groupe, mais je
16 voulais vous parler d'un sujet apporté à ce groupe le 12
17 février. Il y a eu une discussion ici à la Commission, c'est
18 l'idée à savoir si le premier ministre ou quelqu'un d'autre dans
19 le gouvernement fédéral devrait parler directement aux
20 manifestants.

21 Donc, la première chose que je vais dire sur ce
22 point, c'est PB.CAN.00001184. C'est peut-être 1844, pardon.
23 Madame Telford, il s'agit d'un échange de textes entre vous et
24 le ministre Mendicino. Alors, c'est très tôt, c'est une
25 discussion sur une interaction. Donc, défilez vers le bas, s'il-
26 vous-plaît, Monsieur le greffier. Continuez. Continuez. À la
27 page 8, s'il-vous-plaît. Bon, voilà. Donc, c'est difficile à
28 lire, si on peut l'agrandir, vous allez voir:

1 «Avocat, arbitre, médiateur suggéré par
2 Anne McLellan comme interlocuteur. Je
3 pense que ce n'est pas tellement
4 faisable pour les raisons que nous
5 avons déjà discutées. Après que nous
6 avons raccroché, j'ai pensé qu'on n'a
7 même pas passé une minute pour parler
8 de politique.»

9 Est-ce que vous vous souvenez de cet échange,
10 Madame Telford?

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Maintenant que je le
12 vois.

13 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous souvenez-vous
14 d'avoir parlé de l'idée d'avoir un interlocuteur? Pouvez-vous
15 nous en parler un peu?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Bien, écoutez, je pense
17 que dès le début de l'occupation, quand c'est devenu une
18 occupation, il y avait plusieurs personnes qui essayaient de
19 nous donner des idées pour essayer de nous aider et je pense que
20 c'est ce qu'Anne faisait là.

21 J'ai reçu, et je pense que ça fait partie des
22 documents également que vous avez reçus, des suggestions que
23 j'ai reçues de beaucoup d'autres personnes, des députés
24 fournissaient des noms, ils ont suggéré des noms d'autres partis
25 politiques qui se présentaient, ils voulaient savoir s'ils
26 pouvaient nous aider. Beaucoup de gens voulaient essayer de
27 trouver une façon de voir si un engagement pourrait fonctionner,
28 mais personne n'a pu vraiment passer au-delà de cette première

1 idée.

2 Donc, personne ne savait à qui ils devraient
3 s'adresser, il n'y avait pas leader clair de l'autre côté, on ne
4 savait même pas de quoi ils auraient discuté. La police a des
5 renseignements qu'on recevait par le Groupe d'intervention sur
6 les incidents, recevaient les renseignements et ils ne savaient
7 pas ce que ce serait, cette stratégie d'engagement et même si
8 ç'aurait eu un effet.

9 Je pense qu'il y a une différence entre un
10 engagement et des négociations. Et le premier ministre et le
11 cabinet, le gouvernement n'étaient pas prêts à négocier des
12 mesures sanitaires, de santé publique. Je ne suis pas certaine
13 et je pense que beaucoup de gens n'étaient pas certains à
14 l'époque qu'il s'agissait vraiment de cela avec cette
15 manifestation.

16 Donc, à savoir c'était quoi le sujet et si la
17 personne avec qui on discutait, s'ils auraient même pu changer
18 quoi que ce soit, vraiment, ce n'est pas allé plus loin que
19 cela.

20 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ces assez tôt dans
21 la manifestation. Donc, vous nous parlez maintenant de ce qu'on
22 a appelé la proposition d'engagement. Monsieur le greffier, vous
23 pouvez descendre cette page et aller à SSM.CAN00002958?

24 Donc, Madame Telford, je pense que ce dont vous
25 parlez, on a discuté déjà devant le Commissaire. Le sous-
26 ministre Stewart avait préparé une proposition avec quelqu'un
27 d'autre et c'est maintenant le soir du 11 février, un texte que
28 le ministre Mendicino vous a envoyé, disant:

1 «Salut. Nous avons reçu un document sur
2 l'engagement de la part de mon sous-
3 ministre qui avait vu plusieurs
4 personnes, y compris le Gouvernement de
5 l'Ontario, mais pas moi.»

6 Donc, défilez vers le bas. Ce n'est pas clair si
7 le BCP ou la GRC ou le Gouvernement de l'Ontario auraient offert
8 leur appui pour cette proposition d'engagement.

9 Donc, pouvez-vous nous dire un peu de votre
10 perspective? Nous avons entendu ce que le ministre Mendicino
11 avait à dire là-dessus, mais quelle était votre perspective en
12 recevant ce texto? Et savez-vous si le ministre s'en est excusé,
13 voulait juste vous laisser savoir ce qui se passait?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Quand le Groupe
15 d'intervention a commencé à se réunir, je pense que c'était la
16 veille, une des choses qu'on avait soulignées autour de cette
17 réunion vraiment, c'était qu'il fallait avoir une bonne source
18 d'information et beaucoup d'informations.

19 Donc, il s'en est excusé parce qu'il me laissait
20 savoir qu'il y a des renseignements qui circulent, qui ont déjà
21 été partagés avec certaines personnes, mais qui n'étaient pas
22 passés par les canaux normaux. Donc, il était désolé parce qu'il
23 savait qu'on ne savait pas quoi faire.

24 Et j'avais reçu ce document de la part de la
25 greffière peut-être une heure avant, d'après l'heure qu'on voit
26 sur le texte. Donc, je ne pense pas que c'est vraiment très
27 important. On visait beaucoup plus l'ébauche et ce qu'on a
28 décidé finalement plus tard ce même soir, après avoir discuté

1 avec la greffière, j'ai appelé le premier ministre et le premier
2 ministre était d'accord de le mettre avec une suggestion venant
3 de la greffière pour la réunion du Groupe d'intervention le
4 lendemain.

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'était un point à
6 l'ordre du jour le lendemain et vous nous avez expliqué pourquoi
7 ils ont décidé de ne pas poursuivre cette stratégie.

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Bien, d'une certaine
9 façon, ça concerne ce que j'ai déjà dit, c'était encore une
10 autre proposition qui n'était pas vraiment prête, on ne pouvait
11 pas agir, il n'y avait pas de clarté à savoir avec qui on aurait
12 cette discussion, des deux côtés, et de quoi on parlerait et ce
13 qu'on pourrait attendre comme résultat.

14 Donc, même si tout le monde, y compris le premier
15 ministre, voulait prendre en considération toutes les options,
16 c'est pourquoi on l'a mis à l'ordre du jour le lendemain, il n'y
17 avait rien d'autre à faire à ce moment-là.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le
19 greffier, vous pouvez enlever cette page. Donc, nous allons
20 passer un peu plus dans le temps. Le 13, il y a eu la réunion du
21 Groupe en après-midi, réunion du cabinet le soir, la décision du
22 Groupe d'intervention et la décision est sortie du cabinet et
23 c'était de consulter à savoir si on devait invoquer la *Loi sur*
24 *les urgences*.

25 00002941, donc la page 22, cette fois-ci, des
26 notes de Monsieur Clow. Donc, quand le ministre LeBlanc a
27 témoigné il y a quelques jours, nous avons passé par certains
28 des commentaires, le relevé de la première réunion des

1 ministres, ce que les provinces en disent et ce sont les notes
2 de Monsieur Clow de cette même réunion.

3 Et je me demande si on pourrait peut-être passer
4 par certaines de ces notes. Monsieur Clow, vous pouvez peut-être
5 nous en parler. Peut-être nous donner un peu du contexte de ce
6 qu'on disait pendant la réunion des premiers ministres et si oui
7 ou non ça correspondait à ce que vous aurez entendu pour essayer
8 de régler le problème du convoi.

9 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui. Je vais commencer, mes
10 collègues peuvent en rajouter. Je pense que c'était cohérent
11 avec ce que nous avons entendu auparavant. C'était une très
12 bonne conversation, robuste. Nous avons les ministres Mendicino
13 et LeBlanc ainsi que le premier ministre.

14 Ils ont tous pris la parole et par la suite, il a
15 écouté les premiers ministres de chacune des provinces et des
16 territoires. Pas précisément sur la *Loi sur les mesures*
17 *d'urgence*, mais nous étions au courant, avec nos conversations
18 avec l'Ontario, ce qu'ils pensaient en général, on avait entendu
19 certains commentaires de plusieurs provinces. Donc, je pense que
20 c'était une conversation très intéressante. Nous en avons
21 beaucoup appris.

22 Et juste pour vous donner une couple d'exemples,
23 certaines des questions concernant la chaîne
24 d'approvisionnement, questions soulevées par Terre-Neuve et
25 Labrador et le Nunavut, Territoires du Nord-Ouest concernant le
26 blocage, des commentaires de la part du premier ministre Horgan
27 disant que la GRC était trop étirée, il y avait trop de travail
28 à faire et donc, ça démontrait la nature nationale du problème

1 et la variété d'enjeux auxquels les gens faisaient face.

2 Alors, même les gens, je dirais, qui étaient plus
3 préoccupés, comme le premier ministre de l'Alberta ou de la
4 Saskatchewan, même eux ils ont dit qu'ils n'avaient pas de
5 problème avec l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*.
6 C'était quelque chose dont on avait déjà discuté au Groupe
7 d'intervention, c'était le sujet d'une grande discussion. Et
8 c'est la même chose pour le premier ministre Moe. Il a dit,
9 «Vous avez mentionné des choses qui me semblent raisonnables,
10 mais j'ai certaines préoccupations.»

11 Même le premier ministre Legault qui parlait de
12 la Sûreté du Québec, de la dynamique entre la Sûreté et la GRC
13 et nous étions obligés de déterminer les limites, Monsieur
14 LeBlanc en a parlé aussi. Donc, c'était une conversation
15 vraiment étoffée et je pense que personne n'a été choqué par ce
16 qu'on a entendu parce que vraiment, il y a eu un effort
17 d'inclure tout le monde.

18 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Telford?

19 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas s'il y a
20 un premier ministre dans l'histoire du pays qui a eu autant de
21 réunions des premiers ministres que celui-ci à cause de la
22 pandémie.

23 Donc, les premiers ministres se connaissent très
24 bien à cause de cela et même s'il y avait une déclaration
25 partisane de faite en public, dans ces réunions qu'ils ont en
26 privé, je pense que ça se voit dans les notes et dans les
27 descriptions, ils ont de très bonnes conversations réfléchies et
28 ils n'ont pas les mêmes perspectives, ils n'ont pas les mêmes

1 besoins dans leurs régions diverses, dans les parties diverses
2 du pays, mais je me souviens d'un des derniers à prendre la
3 parole qui a dit au premier ministre, «Je sais que vous ne
4 prenez pas ça à la légère.»

5 Ça été une conversation très attentionnée et ils
6 étaient vraiment aux prises avec tout cela, même ceux et celles
7 qui craignaient que ça aggrave les choses, que ça cause plus de
8 problèmes dans leurs régions, ils comprenaient qu'il y avait un
9 besoin national potentiellement ici et donc, que le premier
10 ministre avait l'autorité, le besoin de faire cela.

11 Donc, même ceux qui hésitaient un peu, de la
12 perspective de leurs provinces, faisaient preuve d'une ouverture
13 d'esprit, comme le premier ministre Kenney a dit, qu'il n'allait
14 pas s'obstiner pour la mise en œuvre de cette loi. Il venait
15 d'avoir une réunion de la Fédération une couple de semaines
16 avant, avant que tout cela commence, juste portant sur la
17 pandémie. Il faut se souvenir le moment que ça s'est produit
18 tout cela, il y avait une réunion, je pense le 10 janvier, il
19 faut se souvenir qu'on était en plein dans la vague d'Omicron.

20 Alors, c'est un groupe qui a navigué les crises
21 ensemble depuis quelques années, dans la plupart des cas.

22 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Ça, ça m'aide à
23 comprendre le contexte parce que le premier ministre Kenney qui
24 disait qu'il n'allait pas causer de problème avec cela. Monsieur
25 Clow?

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui, les commentaires de Monsieur
27 Kenney pendant cet appel, disant qu'il y avait potentiellement
28 un groupe très violent au centre du groupe du blocage à Coutts,

1 on avait entendu cela de la part d'autres fonctionnaires et
2 c'était une reconnaissance. Et c'est un exemple du potentiel de
3 violence grave qui était posé par ces manifestations.

4 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le
5 greffier, vous pouvez enlever cette page. On sait ce qui s'est
6 passé après cette réunion des premiers ministres, ç'a duré une
7 heure à peu près.

8 Ensuite, il y a eu un appel avec les chefs de
9 l'opposition et à un moment donné cet après-midi, le premier
10 ministre a reçu une note de décision de la part de la greffière
11 et par la suite, a pris la décision d'invoquer la *Loi sur les*
12 *mesures d'urgence*.

13 Une chose que je voulais vous demander, de votre
14 perspective, est-ce qu'on a pensé à avoir un débat au Parlement
15 à ce sujet, à savoir si vraiment on devait invoquer la *Loi sur*
16 *les urgences*?

17 **M. BRIAN CLOW:** Oui, il y a eu un débat au sujet
18 du convoi et sur la *Loi sur les mesures d'urgence* et la Loi
19 elle-même contient des procédés parlementaires et comment ça
20 doit se dérouler, mais la décision d'invoquer la Loi le
21 14 février a été prise après une série de discussions et la
22 réunion essentielle, comme l'a décrit le chef de l'opposition,
23 et la décision a été prise et il fallait la mettre en œuvre
24 immédiatement. Donc, nous avons trouvé le processus assez
25 robuste.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, la conversation
27 n'a pas eu lieu parce que ç'avait déjà eu lieu, il y avait déjà
28 un processus parlementaire compris dans la Loi?

1 M. BRIAN CLOW: Oui.

2 ME SHANTONA CHAUDHURY: Donc, je voulais parler
3 de la ratification de la Loi, là je saute un peu dans l'avenir
4 encore une fois, je sais. Donc, Monsieur le greffier, si vous
5 pouvez reprendre les notes de Monsieur Clow,
6 SSM.NSC.CAN00002941, page 28? La seule chose qui manque de ces
7 notes ce serait une bonne pagination.

8 Donc, on est le 19 février, un appel du personnel
9 et juste en bas, on peut voir:

10 «Le travail du Parlement est de
11 confirmer ou de révoquer n'implique
12 aucun changement. Après la
13 ratification, qu'est-ce qui se passe
14 avec les comptes gelés? À quel moment
15 devons-nous retirer la Loi et sur
16 quelle base?»

17 À ce moment-ci, peut-on dire qu'il s'agit de
18 description des premiers principes, en quelque sorte? «On ne
19 sait pas exactement quels sont les critères pour révoquer la
20 Loi, on doit le déterminer.» Est-ce exact?

21 M. BRIAN CLOW: C'est difficile à dire exactement
22 ce que cette note veut dire. Il y a eu des progrès d'effectués
23 au 19 février, on était loin d'être sortis de la crise, il y
24 avait encore plusieurs menaces. Si je me souviens bien, à Ottawa
25 il y a peut-être le début d'une action, mais en tous cas, au
26 Groupe d'intervention et dans les échanges entre le personnel,
27 on commençait à se demander pour combien de temps aurait-on
28 besoin de ces mesures. Il a été rendu clair par le premier

1 ministre que ceci devait être en place aussi longtemps qu'il
2 sera nécessaire. Alors, on se posait constamment cette question,
3 «Qu'est-ce qu'on doit évaluer et qu'est-ce qui pourra déterminer
4 la décision de révoquer la Loi?»

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il n'y avait aucun
6 plan, aucune discussion des premiers principes, on essayait de
7 déterminer exactement quels devraient être les critères.

8 Si on pouvait défiler jusqu'au jour suivant, on
9 va voir «IRG» sur la note. Pas celle-là, on parle du 20 février.
10 Donc, la première note:

11 «IRG, Groupe d'intervention. La GRC et
12 les responsables donnent un brefage
13 public sur la durée de la *Loi*
14 *d'urgence.*»

15 Maintenant, on va enlever celui-ci puis on va
16 placer SSM.CAN.NSC00002910. Ce n'est pas quelque chose qui est
17 dans vos notes, Monsieur Clow, mais que je vais montrer. C'est
18 le message principal de la commissaire Lucki à cette date. C'est
19 un document de la GRC. Je vais vous demander si vous vous
20 rappelez si ces idées ont été exprimées pendant la rencontre du
21 Groupe d'intervention en cas d'incident.

22 Donc, le message clé:

23 «Comme je l'ai dit hier, la situation
24 dans le pays demeure volatile et
25 imprévisible. Nous continuons à voir
26 toutes sortes d'évènements de
27 protestations et de solidarité à
28 travers le pays avec des portes

1 d'entrée et les législations étant les
2 principales cibles, ça reste mes deux
3 principaux points. En ce qui concerne
4 Ottawa et l'Ontario, il a un besoin
5 opérationnel de maintenir l'accès à ces
6 pouvoirs de la Loi afin de nous assurer
7 qu'on puisse finir ce que nous avons
8 commencé et d'empêcher aucun
9 retranchement, même pour les deux ou
10 trois prochaines semaines.»

11 Après ça:

12 «Il est important de regarder la
13 possibilité de garder le périmètre EMT,
14 la circulation et de s'assurer qu'on
15 puisse continuer à bloquer le soutien
16 financier et d'autres formes d'aide aux
17 protestataires à Ottawa.»

18 Et ça continue. Vous rappelez-vous si ça c'était
19 exprimé au Groupe d'intervention, à savoir que la *Loi des*
20 *mesures d'urgence* devrait être en place un autre deux ou trois
21 semaines?

22 **M. BRIAN CLOW:** Mes collègues rajouteront peut-
23 être quelque chose. Je ne sais pas si ç'a été communiqué le 20,
24 mais c'était certainement un message jusqu'à la révocation de la
25 Loi. La GRC croyait que ces pouvoirs ou ces mesures étaient
26 d'une importance critique et qu'ils devraient rester en place
27 pour une période assez longue pour pouvoir empêcher d'autres
28 barrages d'être créés, d'empêcher les gens de retourner à ceux

1 qui existaient déjà.

2 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Telford, Monsieur
3 Brodhead, vous voulez ajouter?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Non.

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Et comme on le sait, ce
6 n'est pas ce qui s'est passé à la fin, la Loi était révoquée
7 trois jours plus tard. Donc, on peut dire que ces conseils ont
8 été reçus, mais n'ont pas été observés par le gouvernement?

9 **M. BRIAN CLOW:** Il est important de noter qu'à la
10 fois pour l'invocation et la révocation, la GRC a soumis
11 beaucoup de contribution. Donc, cette opinion a été prise en
12 considération, mais ultimement, le premier ministre et le Groupe
13 d'intervention ont décidé de révoquer la Loi sur la base de
14 différentes contributions.

15 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, à propos de
16 la décision de la révocation. On a suggéré que la motion de
17 confirmation de la *Loi d'urgence* avait été adoptée par la
18 Chambre des communes, a été soumise à un vote au Sénat et qu'une
19 partie du moment de la révocation aurait pu être dû à une
20 certaine absence de confiance autour de la décision du Sénat qui
21 confirmerait l'invocation?

22 **M. BRIAN CLOW:** Bien, c'est en fait le contraire.
23 Je suis au courant de cette suggestion. Je ne sais pas s'il y
24 avait une tentative de révoquer la Loi avant que le Sénat ne
25 vote. En fait, on voulait que le Sénat agisse le plus rapidement
26 possible et je crois qu'il l'a fait, mais tel qu'il nous a été
27 rapporté, le Sénat était reporté sa réunion, en partie à cause
28 des manifestations encore importantes qui se produisaient à

1 Ottawa, sur le seuil du Sénat.

2 Ils ont commencé leur débat un moment donné, mais
3 ça n'a pas été considéré lorsqu'on a pris la décision de la
4 révocation. La décision a été prise, «Est-ce que la Loi est
5 toujours nécessaire? Est-ce que ces pouvoirs sont toujours
6 nécessaires?»

7 On aurait aimé que le Sénat puisse prendre un
8 vote, mais je n'ai aucune raison de croire que le Sénat n'aurait
9 pas adopté la Loi, ou approuvé la Loi. Je crois que cette
10 Commission a eu des présentations où le chef de cabinet du
11 sénateur Gold, le leader du gouvernement au Sénat, faisait le
12 décompte de votes, ils étaient très à l'aise qu'ils étaient dans
13 une position confortable.

14 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Quelque chose à ajouter,
15 Madame Telford, Monsieur Brodhead?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, je suis tout à fait
17 d'accord avec ce que Brian a dit. J'ajouterais simplement,
18 c'était d'une importance extraordinaire pour le premier ministre
19 qu'il tient sa parole depuis le début, lorsqu'il a invoqué la
20 Loi et que ça ne durerait pas une minute de plus qu'absolument
21 nécessaire. Et ça, c'était la motivation derrière le moment de
22 la révocation. De la même façon, la santé et la sécurité étaient
23 au cœur de toutes les réunions qu'il avait pendant cette
24 période. L'aspect de la politique parlementaire c'était sur une
25 voie complètement différente de cette prise de décision.

26 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** C'était toutes les
27 questions que j'avais, puisque le premier ministre sera ici
28 demain, il pourra parler pour lui-même. C'était les questions

1 que j'ai pour vous cet après-midi, mais avant, y a-t-il des
2 choses que nous n'avons pas mentionnés aujourd'hui et que vous
3 aimeriez présenter maintenant que vous en avez l'occasion?

4 **M. BRIAN CLOW:** Non, je crois que ça va.

5 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Ça va? Donc, très bien,
6 merci. C'était mes questions.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci beaucoup. Donc,
8 c'est un bon moment de prendre une pause de 15 minutes. Et tout
9 le monde va pouvoir se lever, s'étirer un peu et on reviendra
10 dans 15 minutes, merci.

11 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée pour 15
12 minutes.

13 --- L'audience est suspendue à 17 h 16.

14 --- L'audience est reprise à 17 h 36

15 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre. La Commission reprend.

16 **--- MME KATHERINE TELFORD, Sous le même serment**

17 **--- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation**

18 **--- M. JOHN BRODHEAD, Sous la même affirmation**

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. À présent, la
20 prochain étape. D'abord, j'aimerais demander au Gouvernement de
21 l'Alberta de prendre la parole.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME STEPHANIE BOWES:**

23 **ME STEPHANIE BOWES:** Bonsoir, je suis Stephanie
24 Bowes et je suis l'avocate de la province de l'Alberta.

25 J'aimerais commencer par une déclaration dans le
26 rapport du Bureau du premier ministre indiquant que le personnel
27 a communiqué avec Madame Livingston qui travaille pour le
28 premier ministre Kenney. Et j'aimerais être certaine qu'à

1 l'époque il n'a pas été question d'invoquer la *Loi sur les*
2 *mesures d'urgence*. Est-ce le cas?

3 **M. JOHN BRODHEAD:** Ce n'est pas moi qui avais la
4 réponse [sic], mais c'est ce que j'en comprends, oui.

5 **ME STEPHANIE BOWES:** Et s'agissant de la réunion
6 des premiers ministres, Monsieur Brodhead, on vous a demandé ce
7 que vous compreniez des divers points de vue des premiers
8 ministres à cette rencontre. J'aimerais que le greffier affiche
9 SSM.NSC.CAN00000625. Il s'agit de notes produites par le
10 Gouvernement du Canada qui décrivent cette rencontre.

11 Une fois qu'elles seront affichées, je demanderai
12 au greffier de passer à la page 3. Alors, comme vous le voyez,
13 il y a davantage de notes sur les commentaires du premier
14 ministre Kenney à cette réunion et je vais les passer en revue.

15 Il commence par décrire la situation à Coutts et
16 à quel point on est passés d'un millier de camions à 900 qui
17 rentraient à la maison et sans rester à Coutts. Puis il n'en
18 restait plus qu'un groupe de 40 qui était le groupe des durs.

19 Et ensuite, il parle de la frontière et il dit
20 qu'il estime que la situation est rentrée dans l'ordre. Un peu
21 plus tard, il dit qu'il a acheté de l'équipement et qu'il a des
22 chauffeurs en place.

23 «À moins d'une situation inattendue, la
24 frontière devrait ouvrir aujourd'hui.»

25 Et un peu plus loin:

26 «Ce serait problématique de déclarer
27 l'état d'urgence aujourd'hui, car nous
28 avons le vent en poupe suite aux

1 arrestations d'hier. On risque de
2 radicaliser davantage de sympathisants
3 en Alberta. Je sais que vous avez
4 beaucoup de choses à prendre en compte
5 dans ce qui se passe à Ottawa, mais je
6 crois que cela créerait une situation
7 négative pour l'Alberta. S'il faut
8 saisir ou obliger les gens à faire
9 quelque chose, on est prêts à se servir
10 de notre propre *Loi sur les mesures*
11 *d'urgence.*»

12 Vous êtes donc d'accord que la position du
13 premier ministre Kenney lors de cette réunion des premiers
14 ministres consiste à dire que la loi fédérale n'est pas
15 nécessaire ni voulue en Alberta?

16 **M. JOHN BRODHEAD:** Il était clair à l'effet
17 qu'il estimait que ça n'était pas nécessaire en Alberta à
18 l'époque.

19 **ME STEPHANIE BOWES:** J'aimerais à présent vous
20 poser une question par rapport à la préparation du premier
21 ministre fédéral pour la réunion du 13 février du conseil des
22 ministre et d'où provenaient ces informations.

23 Je vous poserai des questions, vous pouvez
24 répondre par oui ou par non, à savoir si le Bureau du premier
25 ministre était responsable de la fourniture de l'information
26 suivante pour le premier ministre, c'est-à-dire concernant
27 l'opération de la GRC à Coutts. Est-ce que c'était le Bureau du
28 premier ministre qui était responsable d'informer le premier

1 ministre?

2 **MME KATHERINE TELFORD:** Non.

3 **ME STEPHANIE BOWES:** L'état de l'acquisition dans
4 le marché privé par l'Alberta de dépanneuses?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Le Bureau du Conseil
6 privé est responsable de ces briefings dont vous parlez.

7 **ME STEPHANIE BOWES:** Alors, permettez-moi d'en
8 invoquer d'autres et vous me direz s'il y a quelque chose dans
9 la liste dont le Bureau du premier ministre avait la charge.

10 L'état de la manifestation au pont Ambassador,
11 l'ouverture du pont Ambassador, le plan du service de police
12 d'Ottawa, s'agissant de la manifestation à Ottawa, ou que la
13 commissaire Lucki estimait que tous les outils dans la Loi
14 existante avaient été épuisés.

15 **MME KATHERINE TELFORD:** On a peut-être renchéri,
16 on a peut-être rajouté de l'information, si on l'a entendue à
17 partir de sources publiques ou alors d'autres ministères, mais
18 les briefings auraient été dirigés par le greffier du Conseil
19 privé.

20 **M. BRIAN CLOW:** Permettez-moi d'ajouter que nous
21 avons entendu, à divers moments avant la survenue de la Loi, que
22 des mesures allaient être prises dans les lieux que vous évoquez
23 et le fait que la GRC estimait que toutes les lois n'avaient pas
24 été employées jusqu'à présent, eh bien, c'était le cas pour tous
25 les lieux, mais c'était à géométrie variable. C'est la raison
26 pour laquelle on a pris cette décision d'invoquer la Loi le
27 lendemain.

28 **ME STEPHANIE BOWES:** Alors, vous êtes d'accord que

1 le premier ministre fédéral avait cette information qu'il y
2 avait des outils disponibles, mais qui n'étaient pas tous
3 employés?

4 **M. BRIAN CLOW:** C'était manifeste pour tout le
5 monde.

6 **ME STEPHANIE BOWES:** J'aimerais que le greffier
7 affiche SSM.NSC.CAN00002941. L'avocat de la Commission vous a
8 déjà présenté ce document dans le détail, mais il y a quelques
9 zones où je cherche à avoir des éclaircissements. Monsieur le
10 greffier, passez à la page 12, s'il-vous-plaît.

11 Alors, je n'ai pas besoin de précision sur
12 l'écriture, mais j'ai une question. Alors, à droite il y a une
13 note à côté de «Brenda». Je présume qu'il s'agit de la
14 commissaire Lucki?

15 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

16 **ME STEPHANIE BOWES:** Elle indique, au sujet de
17 Coutts:

18 «Ils étaient presque tous partis, mais
19 un pasteur les a encouragés à rester,
20 il y avait 250 véhicules, il n'en
21 restait plus que 40. Il y a des armes,
22 il faut avancer doucement.»

23 Est-ce que le premier ministre a fait partie de
24 cette conversation?

25 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'était la réunion du Groupe
26 d'intervention du 10 février.

27 **ME STEPHANIE BOWES:** Si on passe à la page 23,
28 voici où j'aurai besoin de votre aide pour interpréter

1 l'écriture. Alors, on voit une flèche sur la page où il est mis
2 «spécifique». Quel est le mot après «spécifique»?

3 **M. BRIAN CLOW:** Honnêtement, je ne sais pas. La
4 qualité de la photocopie est insuffisante.

5 **ME STEPHANIE BOWES:** Alors:

6 «Les projets de listes spécifiques...»

7 Et ensuite:

8 «Utilisation des fonds...»

9 Qu'est-ce qui est mis après?

10 **M. BRIAN CLOW:**

11 «... pour attirer l'attention nationale.»

12 Alors, on avait entendu, lors de l'appel des
13 premiers ministres, qu'il ne fallait pas appliquer la Loi
14 uniformément à l'échelle du pays et il fallait donc souligner
15 dans les communications qu'une partie des raisons pour
16 lesquelles la Loi devait s'appliquer à l'échelle nationale
17 c'était pour que ça s'applique aux transactions financières, aux
18 opérations financières à l'échelle du pays, étant donné que
19 beaucoup de manifestants provenaient de partout au Canada.

20 **ME STEPHANIE BOWES:** Et vous avez dit qu'il
21 fallait que ce soit dans les communications. De quelles
22 communications parliez-vous?

23 **M. BRIAN CLOW:** 14 février, après la réunion des
24 ministres, tandis qu'on se préparait pour une annonce du premier
25 ministre, potentiellement, le même après-midi. Le premier
26 ministre a décidé d'invoquer la Loi plus tard cet après-midi, il
27 l'a annoncé.

28 **ME STEPHANIE BOWES:** Parlons de cette annonce.

1 Allons à SSM.CAN00002665. Si on peut aller au tout dernier
2 courriel? On parle d'une conférence de presse qui devait se
3 produire le 14 à midi et on voit que c'est le 13 février,
4 20 h 00. Je ne sais pas si c'est avec la différence -- l'heure
5 centrale Greenwich. C'est 20 h 00, c'est avant la réunion du
6 cabinet.

7 **M. BRIAN CLOW:** Je ne peux vous dire quand ce
8 courriel a été envoyé, mais c'est possible.

9 **ME STEPHANIE BOWES:** Ça dit qu'il y aura une
10 conférence de presse le lendemain avec le premier ministre, la
11 première ministre adjointe, ministres Mendicino, Lametti, Blair.
12 On parle du fait que Ministre Lametti n'est là que pour répondre
13 aux questions et que la ministre adjointe et le premier ministre
14 -- Est-ce que c'était la convocation pour la conférence de
15 presse qui allait annoncer les mesures d'urgence?

16 **M. BRIAN CLOW:** À ce moment-là, il y avait
17 plusieurs énoncés faits par le premier ministre et d'autres
18 ministres aux médias parfois lors d'une conférence de presse. Il
19 me semble que c'était pour un énoncé de quelque sorte et oui,
20 étant donné qu'on considérait les mesures d'urgence, c'était un
21 scénario qu'il puisse parler des mesures d'urgence le lendemain,
22 mais la décision n'avait toujours pas été prise.

23 **ME STEPHANIE BOWES:** Vous verrez qu'on veut:
24 «...fournir une mise à jour du fédéral
25 face aux blocages et à l'Ukraine.»

26 Et vous vous attendiez que peut-être ce soit
27 possiblement sur les mesures d'urgences, mais quelle autre
28 annonce allait être faite sur les blocages?

1 **M. BRIAN CLOW:** Il aurait pu y avoir plusieurs
2 autres mesures et c'est ce qu'on examinait à ce moment-là, quels
3 outils pouvaient être utilisés, serait-ce suffisant? La *Loi sur*
4 *les mesures d'urgence* avait les outils nécessaires et c'est pour
5 ça qu'on l'a décidé.

6 **ME STEPHANIE BOWES:** Leur rôle c'est de préparer
7 des discours pour les premiers ministres?

8 **M. BRIAN CLOW:** Non, c'est le PCO qui prépare les
9 discours pour le premier ministre.

10 **ME STEPHANIE BOWES:** Je pensais que dans le
11 rapport on parlait de rédiger par le Bureau du premier ministre.
12 Oui, d'accord. J'ai utilisé les mauvais acronymes.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous dépassez le temps
14 qui vous est alloué, il faut conclure.

15 **ME STEPHANIE BOWES:** Est-ce que le Bureau de la
16 première ministre adjointe a rédigé un discours pour le 14
17 février?

18 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas.

19 **ME STEPHANIE BOWES:** Merci, je n'ai pas d'autres
20 questions.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Organisateurs du convoi,
22 s'il-vous-plaît.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME BRENDAN MILLER:**

24 **ME BRENDAN MILLER:** Avant de commencer, il y a
25 quelque chose dont je dois parler. Comme vous le savez, j'ai
26 fait des demandes à plusieurs reprises, la divulgation dans le
27 dossier est déficiente. On essaie de résoudre ce problème de
28 caviardage, il y a aussi des caviardages de privilèges

1 parlementaires. Il n'y a pas de base juridique de caviarder pour
2 privilège parlementaire, comme vous l'avez déjà dit et je l'ai
3 soulevé par courriel et les notes de ce témoin, le processus qui
4 a été utilisé doit être réévalué. Il s'agit de témoins
5 importants, j'ai besoin de décisions et tout le monde ici.

6 Les décisions sur les caviardages sont
7 importantes. Par exemple, Madame Jody Thomas a témoigné, a dit
8 qu'elle appuyait l'invocation de la *Loi sur les mesures*
9 *d'urgence*, mais il y a une note qu'on a reçu par la suite. On
10 s'est battus pour un caviardage, on l'a eu et ça disait, Jody
11 Thomas n'était pas d'accord. Ç'a été mis à l'écran, des notes
12 qui ont été prises, il y avait un caviardage de l'article 39. On
13 peut supposer que le cabinet était au courant et ça dit que la
14 section 2, aucune violence, et ils essayaient de réussir à faire
15 fonctionner.

16 Ç'aurait été très utile de l'avoir lorsqu'elle
17 était sous serment à la barre des témoins. Ça arrive
18 constamment. Il y a des milliers de documents.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne veux pas un
20 discours, je comprends que vous avez des problèmes avec le
21 caviardage. J'ai demandé que ce soit divulgué, vous avez posé
22 des questions dessus hier ou avant-hier. Les caviardages, pour
23 ce qui est du privilège parlementaire, je n'ai pas dit que ça
24 n'existait pas, j'ai dit que c'était original et que les
25 arguments présentés étaient insuffisants et j'ai ordonné les
26 trois caviardages à être enlevés. On a reçu quelque chose hier,
27 ou peut-être même aujourd'hui.

28 Et je suis désolé, je n'ai pas pris de décision

1 encore, c'est vrai, mais je fais de mon mieux pour prendre des
2 décisions, je fais de mon mieux pour les faire de façon
3 réfléchie et intelligente et parfois ce n'est pas fait
4 immédiatement. Donc, voilà comment je peux répondre.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Monsieur, nous avons écrit à
6 vos avocats pour les obtenir. La Loi dit que lorsqu'un
7 caviardage est fait, parce que ce n'est pas pertinent, ce n'est
8 pas la responsabilité de la personne qui veut le caviardage,
9 c'est la personne qui veut que ce ne le soit pas.

10 Et tous les documents ne deviennent pas publics
11 tant qu'une décision sur leur pertinence n'est pas prise.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon, écoutez, je n'ai
13 pas la capacité de prendre une décision là-dessus. C'est la
14 demande que vous avez faite hier ou aujourd'hui, je ne sais pas,
15 je suis désolé, mais je ne suis pas en position de prendre une
16 décision maintenant.

17 Donc, ce que je voudrais c'est que vous alliez de
18 l'avant avec votre interrogatoire. Je pense que ce serait
19 l'idéal pour l'instant et je ferai de mon mieux pour m'occuper
20 de la motion à la question du caviardage dès que ce sera
21 possible.

22 **ME BRENDAN MILLER:** Oui, mais je veux dire que
23 tout au long de ces procédures, tous les avocats ici, et on est
24 en ondes nationalement, ça doit être transparent. Ce n'est pas
25 votre faute, c'est juste le fait que personne ne demande au
26 ministère de la Justice de produire ce qu'ils sont obligés de
27 faire.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous pouvez vous en

1 occuper dans un autre forum, moi je fais de mon mieux ici, je
2 pense qu'on a eu beaucoup de divulgation. Il y a des questions,
3 on y répond au fur et à mesure. On s'est occupés de ce dont vous
4 avez soulevé à la fin de la semaine passée. Nous avons confirmé
5 certains des caviardages et on s'occupera de vos demandes
6 actuelles.

7 **ME BRENDAN MILLER:** Pourriez-vous ne pas ordonner
8 que les caviardages pour privilège parlementaire, parce que j'ai
9 étudié en long et en large et personne ne peut vous donner de
10 jurisprudence sur le privilège parlementaire, c'est parce que ça
11 n'existe pas. C'est une doctrine ancienne.

12 Et si vous ordonnez la production des dossiers
13 sans ce caviardage, ça en enlèverait tout plein. Et si vous
14 ordonnez la production de tous les dossiers pertinents, ces
15 dossiers sont assujettis aux règles, il n'y a pas de problème de
16 sécurité nationale, l'article 38 sera invoqué, il n'y a pas de
17 secret du cabinet, ce serait l'article 38, et c'est la Loi
18 depuis toujours. Comment contester si quelque chose est
19 pertinent si on ne sait pas ce que ça dit?

20 Mon problème c'est que le témoin est à la barre.
21 Un des documents qui est la clé, selon moi, ce sont les notes de
22 Madame Jackson, l'adjointe de ce témoin. Il y a des caviardages
23 en disant que ce n'est pas pertinent et des caviardages sur un
24 des motifs pour lesquels j'ai envoyé une motion écrite à vos
25 avocats. On demande et on demande que ce soit produit depuis le
26 début de la procédure.

27 Tous les avocats sont d'accord qu'on n'a pas la
28 production appropriée des documents.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, je ne suis pas
2 persuadé que vous puissiez vous prononcer au nom de tous les
3 avocats. Je ne sais pas si vous le demandez depuis longtemps, je
4 ne me souviens pas de quand vous avez demandé d'enlever ces
5 caviardages. Peut-être que je n'ai pas les bons dossiers, mais
6 bon, il faut s'arrêter là-dessus.

7 Et malgré vos croyances que la loi est toujours
8 très claire, selon mon expérience de 20 ans, c'est que c'est
9 pour ça que les juges sont là, pour interpréter la loi. Donc, si
10 vous pouvez progresser, allez-y parce qu'on n'ira nulle part,
11 sinon.

12 **ME BRENDAN MILLER:** Prenons les notes de Madame
13 Jackson à SSM.CAN7719.

14 Madame Telford, Sarah Jackson c'est votre
15 gestionnaire de bureau? Elle est une secrétaire, elle prend des
16 notes pour vous pendant les réunions?

17 **MME KATHERINE TELFORD:** Non.

18 **ME BRENDAN MILLER:** Les notes, si on peut aller
19 plus bas. Plus bas. Voilà. Ça dit, «Katie», c'est vous?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Katie, oui, c'est
21 normalement moi.

22 **ME BRENDAN MILLER:** Elle prend des notes de
23 l'appel avec vous?

24 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas.

25 **ME BRENDAN MILLER:** C'est le 4 février. Vous
26 souvenez-vous du 4 février?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

28 **ME BRENDAN MILLER:** Qu'est-ce qui est arrivé le

1 4 février?

2 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, je ne me souviens
3 pas de façon aussi détaillée. Est-ce qu'il y a quelque chose que
4 vous recherchez?

5 **ME BRENDAN MILLER:** Il faut que je monte le
6 dossier. Avez-vous une idée de pourquoi des choses de votre
7 conversation dans cette note seraient sans pertinence?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, je ne sais pas.

9 **ME BRENDAN MILLER:** Lorsque vous avez parlé à
10 Madame Telford, ou à cette personne, il n'y avait pas d'avocat
11 présent, n'est-ce pas?

12 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas quel est
13 cet appel. Est-ce qu'on peut aller plus loin?

14 **ME BRENDAN MILLER:** Ça dit, privilège entre
15 l'avocat et son client. Vous ne vous souvenez pas avoir parlé
16 avec un avocat ce jour-là, n'est-ce pas?

17 **MME KATHERINE TELFORD:** Comme je vous l'ai dit,
18 je ne me souviens pas de quoi il s'agit dans cet appel.

19 **ME BRENDAN MILLER:** Comment le gouvernement
20 saurait-il si vous ne le savez pas que c'est un privilège de
21 l'avocat, ils ne peuvent pas, n'est-ce pas? C'est caviardé et
22 c'est ça le problème, Monsieur. Sans pertinence, sans pertinence
23 ---

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce qu'il y a une
25 question?

26 **ME BRENDAN MILLER:** Dans cette note, le 4
27 février, votre mémoire n'est pas bonne. Une bonne mémoire du 4
28 février, ce n'est pas une insulte. «La stratégie de Blair -

1 mesures d'urgence», n'est-ce pas? Donc, elle écrit ce que vous
2 dites et vous lui avez dit que la stratégie actuelle de Blair
3 c'est les mesures d'urgence. Donc, c'était la stratégie du
4 ministre Blair d'invoquer la *Loi des mesures d'urgence* le 4
5 février. C'est ce que vous comprenez, n'est-ce pas?

6 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, ce n'est pas ce que
7 je comprends.

8 **ME BRENDAN MILLER:** Donc, qu'est-ce que ça veut
9 dire le 4 février, «stratégie actuelle de Blair - mesures
10 d'urgence»?

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne peux pas vous dire
12 ce qu'elle a écrit.

13 **ME BRENDAN MILLER:** Vous ne vous souvenez pas?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Non. Si vous voulez
15 prendre mes notes de ce jour-là, ça pourrait être utile, mais ce
16 sont ses notes.

17 **ME BRENDAN MILLER:** Avez-vous des notes du
18 4 février?

19 **MME KATHERINE TELFORD:** On vous a donné des
20 notes sur beaucoup de jours.

21 **ME BRENDAN MILLER:** Les avez-vous toutes données
22 au ministère de la Justice?

23 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

24 **ME BRENDAN MILLER:** Et diriez-vous que vous avez
25 fourni des notes pour chaque jour?

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Pour tous les jours pour
27 lesquels j'ai des notes.

28 **ME BRENDAN MILLER:** Et s'agissant de cette

1 réunion, savez-vous ce que vous et Madame Jackson évoquiez?

2 **MME KATHERINE TELFORD:** Malheureusement, je ne
3 sais pas de quelle réunion il s'agit. Sans plus de contexte, je
4 ne pourrais pas répondre. Je ne sais même pas si j'y assistais.

5 **ME BRENDAN MILLER:** Mais manifestement, vous
6 débattiez de la *Loi sur les mesures d'urgence*?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** La *Loi sur les mesures*
8 *d'urgence* a été évoquée à maintes reprises, comme on l'a dit
9 plus tôt aujourd'hui.

10 **ME BRENDAN MILLER:** Est-ce que ça aiderait la
11 Commission si Madame Jackson témoignait?

12 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, je pense que je
13 peux répondre à vos questions.

14 **ME BRENDAN MILLER:** Mais vous ne pouvez pas me
15 dire de quoi il est question dans cette note?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Est-ce que quelque chose
17 vous intéresse par rapport à cette note?

18 **ME BRENDAN MILLER:** Eh bien, le 4 février 2022,
19 Madame Jackson, dans le cadre d'une conversation avec vous, note
20 «Stratégie de Blair - *Loi sur les mesures d'urgence*». Et vous
21 n'aviez même pas encore eu une réunion du Groupe d'intervention.

22 **MME KATHERINE TELFORD:** Je pense que vous avez
23 eu l'occasion de parler avec le ministre Blair.

24 **ME BRENDAN MILLER:** Oui, mais il m'a dit que ça
25 n'était pas vrai. Mais ne serait-ce pas utile si ---

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne pense pas que vous
27 avez ---

28 **ME BRENDAN MILLER:** J'ai présenté la note et le

1 ministre Blair m'a dit, «Non, ça n'était pas ma stratégie, ça
2 n'est pas le cas.»

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Cela ne signifie pas que
4 ce n'est pas vrai. Tout ce qui est mis ici c'est, «Stratégie
5 actuelle de Blair» et «*Loi sur les mesures d'urgence*».

6 **ME BRENDAN MILLER:** Le 4 février. Quand le
7 gouvernement a-t-il d'abord dit qu'il envisageait la *Loi sur les*
8 *mesures d'urgence*?

9 **MME KATHERINE TELFORD:** Publiquement?

10 **ME BRENDAN MILLER:** Oui.

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Il y avait des questions
12 des médias. Les médias évoquaient la *Loi sur les mesures*
13 *d'urgence* bien avant qu'on ne l'invoque.

14 **ME BRENDAN MILLER:** Et le ministre Blair, j'en ai
15 parlé avec lui, le 13 février, pour la toute première fois il
16 est allé à la télé et il en a parlé. Il a dit qu'on l'avait
17 envisagée d'entrée de jeu, mais ici à la Commission il dit que
18 ce n'était pas le cas. Alors, est-ce que l'invocation de la *Loi*
19 *sur les mesures d'urgence* était envisagée depuis le début des
20 manifestations à Ottawa?

21 **MME KATHERINE TELFORD:** La *Loi sur les mesures*
22 *d'urgence* c'est quelque chose qui a été abordé au début de la
23 pandémie et c'était une conversation publique à l'époque ainsi
24 qu'une conversation privée.

25 **ME BRENDAN MILLER:** Veuillez réafficher le
26 document.

27 **ME BRIAN GOVER:** Brian Gover pour le
28 Gouvernement du Canada. Est-ce que le témoin pourrait continuer

1 sa réponse?

2 **ME BRENDAN MILLER:** C'est seulement qu'on avait
3 enlevé le document et j'aimerais qu'il demeure affiché. Je sais
4 qu'on pensait à la santé publique, c'est un peu différent, vous
5 le comprenez. Ça n'a pas besoin d'être une menace au titre de la
6 sécurité nationale?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne suis pas certaine
8 de comprendre de quoi vous parlez.

9 **ME BRENDAN MILLER:** Je parle de la COVID, vous
10 dites que c'était envisagé.

11 **MME KATHERINE TELFORD:** On a évalué la *Loi sur*
12 *les mesures d'urgence* et à l'époque ça faisait débat public
13 parce que le ministre était très réticent, comme c'était le cas
14 pendant le siège d'Ottawa en février dernier, il était très
15 réticent de l'invoquer. Et donc, il y a eu des conversations à
16 bien des reprises par rapport à la *Loi sur les mesures*
17 *d'urgence*.

18 **ME BRENDAN MILLER:** Alors, lorsque cette note est
19 prise le 4 février 2022, me dites-vous que vous en parlez
20 relativement à la COVID?

21 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas ce que
22 signifie cette note, comme je l'ai dit à quelques reprises déjà.

23 **ME BRENDAN MILLER:** Permettez-moi de faire
24 défiler en bas. Alors, là il est mis, «Dire à KT.» Et en-
25 dessous, il est mis que ça n'est pas pertinent, que c'est hors
26 du sujet. Savez-vous pourquoi?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas
28 précisément, mais je peux soupçonner que «Signaler à KT» c'est

1 probablement une liste de choses à faire qui ne sont pas
2 pertinentes pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

3 **ME BRENDAN MILLER:** Et ici, il est mis «Personnel
4 blocus» et puis il est mis que c'est expurgé au titre de
5 l'article 39.

6 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas pourquoi.

7 **ME BRENDAN MILLER:** Alors, lorsque vous étiez au
8 téléphone, personne n'était au téléphone sauf vous et Madame
9 Jackson?

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne crois pas que ce
11 soit un appel.

12 **ME BRENDAN MILLER:** Remontez. Et le 10 février,
13 vous rappelez-vous si Madame Jackson était à une réunion du
14 conseil des ministres?

15 **MME KATHERINE TELFORD:** Normalement, elle n'y
16 est pas.

17 **ME BRENDAN MILLER:** Alors, pourquoi est-ce qu'il
18 est mis «article 39»? Ça c'est secret du conseil des ministres,
19 c'est ça le problème. Voilà mes questions.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Le Service de
21 police d'Ottawa à présent.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME DAVID MIGICOVSKY:**

23 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Bonsoir. Je suis
24 l'avocat du Service de police d'Ottawa.

25 Madame Telford, mes questions s'adressent surtout
26 à vous. Je crois comprendre que le Bureau du premier ministre
27 dépend de la GRC pour ses renseignements?

28 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne comprends pas la

1 question.

2 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Mais c'est-à-dire que le
3 Bureau du premier ministre dépend de la GRC pour protéger le
4 premier ministre et d'autres?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

6 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et vous faites confiance
7 à la GRC?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

9 **ME DAVID MIGICOVSKY:** La GRC a garanti la
10 sécurité du premier ministre et sa famille?

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

12 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et la GRC prend la
13 sécurité très au sérieux?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

15 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Un des documents, je ne
16 vais pas demander qu'on l'affiche, mais je crois que la
17 Commission l'a présenté antérieurement. Un des documents qu'on
18 vous a présentés fait référence au groupe INTERSECT. Est-ce que
19 vous connaissez ce groupe?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Rappelez-moi.

21 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Dans ce document, on
22 disait que c'était un groupe qui est constitué de la GRC, des
23 services de protection parlementaires, des services de police
24 d'Ottawa, de la PPO.

25 **MME KATHERINE TELFORD:** Je les connais, oui.

26 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et ils participent tous
27 aux discussions sur les manifestations?

28 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

1 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et dans cet échange de
2 courriels qu'on vous a présenté, on fait référence le 25 janvier
3 à Madame Power qui dit:

4 «La clé sera la réunion d'INTERSECT
5 demain et la pré-mobilisation des
6 services de police.»

7 Vous êtes donc au courant que la GRC, dans
8 laquelle vous avez beaucoup confiance, suit les manifestations
9 tandis que les manifestants s'approchent d'Ottawa?

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

11 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et le 27 janvier, je ne
12 vais pas l'afficher, mais je vais donner la référence pour le
13 procès-verbal, PB.CAN00001844. Il y a une série de messages
14 textes entre le ministre Mendicino et vous-même et vous indiquez
15 que la -- ou il indique que la GRC, le 27 janvier, dit que
16 l'estimation actuelle est de 2 700 camions, mais que les
17 chiffres pourraient varier?

18 **MME KATHERINE TELFORD:** Ça me paraît juste.

19 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Il y a un autre document
20 du Bureau du premier ministre, je crois que c'est de Madame
21 Power qui est experte conseil?

22 **MME KATHERINE TELFORD:** C'est une parmi les
23 experts conseils, mais elle est responsable de la sécurité
24 publique.

25 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Il y a un courriel de sa
26 part en date du 28 janvier, le numéro SSN.CAN.NSC00002795 et
27 elle donne davantage de données concernant l'état du convoi. Une
28 chose à laquelle elle fait référence dans ce rapport sur les

1 chiffres les plus récents c'est le Projet Handon. On a beaucoup
2 entendu parler de ce projet. Est-ce que vous étiez au courant de
3 ce projet?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Pas à l'époque. Pas à
5 l'époque.

6 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Par la suite, vous en
7 avez été informée, n'est-ce pas?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Pendant la Commission.

9 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Alors, Madame Power fait
10 référence au fait que la GRC aurait, je présume, accès aux mêmes
11 données que les autres services de sécurité. C'est une hypothèse
12 valable?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne peux pas vous dire
14 à quelles informations ont accès les services de police.

15 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Lorsqu'on examine tous
16 ces documents auxquels je me reporte, c'est le nombre de
17 véhicules, de camions dans le convoi dans les derniers jours
18 avant qu'ils n'arrivent à Ottawa. C'est un nombre qui varie,
19 personne ne semble être capable de déterminer quelle est sa
20 taille.

21 **MME KATHERINE TELFORD:** C'était l'impression que
22 j'en avais.

23 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et même la GRC, jusqu'à
24 ce jour-là, le vendredi, disait que cette manifestation allait
25 devenir un siège, une occupation?

26 **M. BRIAN CLOW:** Dans ces mises à jour que nous
27 obtenions de Madame Power plus d'une fois par jour, il y avait
28 des références et je crois que la Commission l'a vu, c'était

1 attribué à INTERSECT, c'est qu'il pourrait s'agir d'une
2 manifestation prolongée. Mais vous avez raison, il y avait
3 beaucoup d'incertitudes par rapport à ce à quoi on pouvait
4 s'attendre.

5 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Alors, vous saviez que
6 même la communauté d'application de la Loi ne pouvait prédire
7 exactement ce qui allait se produire, n'est-ce pas?

8 **M. BRIAN CLOW:** J'admets que c'était difficile
9 pour tout le monde.

10 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et vous ne mettriez pas
11 la GRC en cause pour cela?

12 **M. BRIAN CLOW:** Non.

13 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Vous avez parlé de ce
14 que vous avez vu dans les réseaux sociaux à l'avance de
15 l'arrivée du convoi. Et le GRS nous a dit que l'analyse des
16 réseaux sociaux est complexe et que cela exige davantage que
17 l'examen des posts?

18 **M. BRIAN CLOW:** Il y a certaines choses qui sont
19 dites dans les réseaux sociaux qui représentent très clairement
20 le point de vue de la personne qui exprime ce point de vue. Et
21 dans ce cas-ci, il y a des déclarations qui ont été faites dans
22 les médias sociaux, des menaces violentes, des menaces à
23 l'endroit de personnes et leurs motifs ---

24 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Excusez-moi, je ne veux
25 pas vous couper la parole, mais j'ai très peu de temps. Ma
26 question concernait plutôt le nombre de personnes qui venaient,
27 car ce que Monsieur Vigneault a dit, c'est difficile -- je crois
28 qu'il a dit que c'était difficile de savoir quand quelqu'un

1 passe de l'espace virtuel à l'espace physique et les médias
2 sociaux sont pleins de désinformation.

3 Madame Telford, vous n'êtes pas en désaccord avec
4 cela, n'est-ce pas?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** C'était difficile pour
6 tout le monde et c'est la raison pour laquelle c'était important
7 de réunir tout le monde à divers moments. Or j'estime que
8 Monsieur Vigneault, parmi d'autres, ont déjà expliqué qu'à
9 l'issue de cette situation, il faut maintenant s'attacher à
10 comprendre les médias sociaux.

11 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Je passe à un autre
12 domaine. Un certain nombre de ministres nous ont dit que les
13 services de police doivent être indépendants du gouvernement.

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Tout à fait.

15 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et que les services de
16 police doivent prendre des décisions opérationnelles en temps
17 réel pour des raisons qui ne sont pas forcément manifestes pour
18 le grand public ou le gouvernement.

19 **MME KATHERINE TELFORD:** Tout à fait, on le
20 prenait très au sérieux.

21 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et vous avez respecté
22 cette indépendance, vous ne voudriez pas que les services de
23 police, qu'il s'agisse du Service de police d'Ottawa, de la PPO
24 ou de la GRC, d'agir sans tenir compte de l'incidence de ces
25 mesures sur la sécurité des policiers, des enfants, de la foule,
26 etc.?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Bien sûr.

28 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et une des leçons

1 d'Ipperwash que nous avons entendu, c'est que les gouvernements
2 ne devraient jamais pouvoir influencer les décisions
3 d'application de la Loi. Vous êtes d'accord?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Ipperwash c'est quelque
5 chose qui a fait l'objet d'un briefing verbal très tôt, je pense
6 que c'était même avant que le convoi ne devienne une occupation,
7 car cela nous préoccupait beaucoup.

8 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et c'est parce que ce
9 genre de décision opérationnelle appartient aux services de
10 police en raison de leur expertise, n'est-ce pas?

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

12 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Rien n'indique que les
13 forces policières n'ont pas fait leur service comme ils le
14 devaient et de bonne foi.

15 **MME KATHERINE TELFORD:** Effectivement.

16 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Ce qu'on a entendu à
17 Ottawa, j'utilise un mot qu'on a entendu, était «volatile». Vous
18 ne seriez pas en désaccord avec ça?

19 **MME KATHERINE TELFORD:** C'était extrêmement
20 volatile.

21 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et cette situation a été
22 diffusée, mais diffuser une situation comme celle-là c'est
23 quelque chose qui prend du temps. En fait, le premier ministre,
24 dans une conversation avec le gouverneur général le 5 février, a
25 dit exactement ça lorsqu'il a dit, «Ça prendra du temps pour
26 diffuser ça.» Vous n'êtes pas en désaccord avec ça, non?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'était
28 déjà pendant l'occupation. Je ne peux [sic] pas que je puisse

1 dire si je suis d'accord ou non si ces choses prennent toujours
2 du temps.

3 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Mais en plus de temps,
4 ç'a pris énormément de ressources additionnelles aussi, n'est-ce
5 pas?

6 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui, dans ce cas-ci,
7 oui.

8 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et je termine la minute
9 qui me reste. Les négociations, vous comprenez qu'avant que les
10 policiers n'exécutent une opération tactique, ils tenteront de
11 diffuser la situation, ils tenteront de négocier, n'est-ce pas?

12 **MME KATHERINE TELFORD:** Ce sont des choses dont
13 on nous a informés, oui.

14 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et vous vous souvenez
15 que le premier ministre et le ministre Blair ont rencontré le
16 chef de l'opposition et ont donné une séance de breffage le
17 10 février. Et le conseiller en renseignement de sécurité a dit
18 que les opérations policières sont en ligne avec les
19 négociations avec les organisateurs pour s'assurer qu'il n'y ait
20 pas de violence. Ça vous semble logique, n'est-ce pas?

21 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

22 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Elle a aussi indiqué que
23 le ministre Blair avait parlé de l'importance des négociations
24 par les policiers. Vous ne seriez pas en désaccord avec ce que
25 le ministre Blair a dit?

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Je pense que c'était le
27 premier appel plus tôt dans l'occupation avec les chefs de
28 l'opposition.

1 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Je ne sais pas si
2 c'était le premier ou le deuxième.

3 **MME KATHERINE TELFORD:** Je suis pas mal certaine
4 que c'était le premier.

5 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Nous avons parlé de la
6 proposition d'engagement proposée comme cadre de négociations
7 potentielles et je crois que le sous-ministre Stewart, le
8 11 février, a dit que cette proposition d'engagement avait été
9 préparée et validée avec l'expert OPP Marcel Beaudin.

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Je sais qu'il a
11 travaillé avec quelqu'un à l'OPP.

12 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et le chef Sloly avait
13 aussi exigé qu'un interlocuteur soit utilisé pour arriver à une
14 percée, n'est-ce pas?

15 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne suis pas certaine.

16 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Et si vous me permettez,
17 monsieur le Président, une des raisons dont vous avez parlé dans
18 votre énoncé pour laquelle la proposition d'engagement n'a pas
19 avancé c'est ce qui s'est passé à Windsor.

20 Et lorsque j'ai regardé le dossier, on indique
21 dans un document qu'on a déjà vu, PB.NSC.CAN00002963, sous-
22 ministre Stewart a dit que la raison pour laquelle la lettre du
23 ministre Jones de l'Ontario n'avait pas eu beaucoup d'effet
24 dépendait de l'heure tardive du jour où elle était rendue est le
25 lendemain. Vous n'êtes pas en désaccord avec ça?

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'est ce
27 que le sous-ministre a dit.

28 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Après que la proposition

1 d'engagement était rejetée comme idée, personne n'est retourné
2 aux policiers ou à Marcel Beaudin pour leur dire, «Qu'est-ce
3 qu'on devrait faire d'autre?», n'est-ce pas?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Ça n'a pas été rejeté
5 comme idée. Il n'y avait rien à faire, je pense que ce sont deux
6 choses différentes.

7 **ME DAVID MIGICOVSKY:** Merci beaucoup, je n'ai
8 pas d'autres questions.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. La CLC.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME CARA ZWIBEL:**

11 **ME CARA ZWIBEL:** Bonjour. Je suis Cara Zwibel,
12 avocate de l'Association canadienne des libertés civiles. Mon
13 collègue du Fonds démocratique me donne cinq minutes. Donc, je
14 dispose de 15 minutes maintenant.

15 Je veux parler d'un thème dont parlait Monsieur
16 Migicovsky sur cette question de la relation entre les policiers
17 et le gouvernement. Et je suppose que comme employé dans le
18 Bureau du premier ministre et résident d'Ottawa c'est peut-être
19 difficile de séparer le fait que vous regardez ce qui se passe
20 d'un point de vue des politiques, mais que vous le vivez, vous
21 vivez ici?

22 **M. JOHN BRODHEAD:** Non, je vis à Toronto.

23 **ME CARA ZWIBEL:** Donc, certains d'entre vous
24 vivent ici. Je sais que vous avez accès aux breffages de la GRC,
25 je ne sais pas si vous recevez des breffages ou vous siégez aux
26 rencontres de la part des services de renseignement, mais je
27 pense qu'on a vu des documents qui montrent que vous faisiez un
28 peu -- vous obtenez de l'information des médias, des médias

1 sociaux, par exemple SSM.NSC.CAN00002940.

2 Madame Telford, c'est un texto entre vous et le
3 premier ministre, je crois. C'est un tweet d'un journaliste:

4 «Une admission, les policiers ne
5 peuvent contrôler la situation. C'est
6 de la mauvaise gestions, ils ont permis
7 aux camionneurs de s'installer à côté
8 de l'édifice de l'ouest. Il y a des
9 dizaines de milliers de gens qui vivent
10 là, ils réalisent le problème qu'ils
11 ont aidé à créer. Incroyable.»

12 «PPS...»

13 Je pense que c'est Service de sécurité
14 parlementaire:

15 «Le gars de la GRC a dit qu'il ne
16 voulait pas les laisser entrer sur
17 Wellington, mais ce n'était pas à lui
18 de décider.»

19 Est-ce que vous partagez ça avec le premier
20 ministre, «C'est ce qui se passe sur le terrain, voici ce dont
21 les gens parlent, voici ce qui se passe dans la vie.»?

22 **MME KATHERINE TELFORD:** Vous verrez dans
23 beaucoup des textes qui ont été soumis, beaucoup de tweets ainsi
24 que de l'information de l'adjointe exécutive du premier ministre
25 qui vit au centre-ville et qui lui disait exactement ce qui se
26 passait sur le terrain.

27 **ME CARA ZWIBEL:** Est-ce qu'on peut aussi
28 sortir SSM.CAN00007729? Ils sont là, mais je ne les vois pas.

1 Donc, ici -- Est-ce qu'on peut aller un peu plus bas? Evan
2 Solomon:

3 «Je viens de marcher, j'ai parlé à deux
4 gars qui avaient des bidons d'essence.
5 Le chef de police a dit qu'ils
6 n'auraient pas droit d'apporter du
7 carburant aux camions, mais personne ne
8 les dérange, il n'y a pas
9 d'application.»

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, ce n'est pas mon
11 texto. Donc, ce que vous ne voyez pas c'est que l'adjointe
12 administrative à ce moment-là, du premier ministre, donc c'est
13 un exemple de ce que je décrivais.

14 **ME CARA ZWIBEL:** Est-ce qu'on peut aller plus
15 loin?

16 «J'ai vu ce genre de choses arriver
17 lorsque j'ai quitté la colline.
18 L'essence entrainait et les policiers ne
19 faisaient rien.»

20 On a entendu des preuves que les manifestants
21 remplissaient des bidons d'eau comme tactique pour que ça donne
22 l'impression que les policiers ne faisaient rien sur l'arrivée
23 de carburant, mais ce n'était pas l'essence, c'était de l'eau.
24 Avez-vous entendu ça?

25 **MME KATHERINE TELFORD:** J'ai entendu plein de
26 choses à propos des bidons pendant la Commission.

27 **ME CARA ZWIBEL:** Est-il juste de dire que ce
28 que vous voyez sur les médias sociaux, dans les médias et sur le

1 terrain ici à Ottawa, comme résidents, ou par résidents à temps
2 partiel, ne correspondait pas à ce que vous entendiez des
3 policiers, des breffages de la GRC?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Je pense qu'au début il
5 y avait différents chiffres des médias sociaux ou de ce qu'on
6 voyait dans les médias principaux qui faisaient leur propre
7 décompte, leur propre journalisme et de ce qui venait de
8 différentes agences policières.

9 **ME CARA ZWIBEL:** SSM.NSC.CAN00002941, page 11
10 du PDF. Si vous pouviez l'agrandir? On n'a pas de date là-
11 dessus, mais selon où c'est placé dans le document, je pense que
12 c'est après la note du 9 février, selon vous, Monsieur Clow?

13 **M. BRIAN CLOW:** Le 10 février.

14 **ME CARA ZWIBEL:** Ce sont vous trois plutôt que
15 l'autre JB?

16 **M. JOHN BRODHEAD:** C'est l'autre JB, le premier
17 ministre.

18 **ME CARA ZWIBEL:**

19 «KT appellera le greffier ensuite. Pas
20 informé par les responsables des
21 renseignements, quelqu'un du côté des
22 États-Unis qui peut donner les
23 meilleurs conseils. Quelqu'un dans le
24 système qui a appliqué le plan...»

25 Et je ne sais pas:

26 «GRC, information, Lucki.»

27 Pouvez-vous me dire, «Pas informé par les
28 responsables des renseignements de sécurité»?

1 **M. BRIAN CLOW:** C'était le 10 février, il y a
2 plusieurs réunions qui ont fait en sorte qu'on a eu la réunion
3 du Groupe de réponse d'incident. Une discussion s'est produite
4 entre premiers ministres et plusieurs ministres, notamment le
5 ministre Mendicino, Blair, où ils étaient mis à jour.

6 On a fait un tour de table, discussions sur la
7 situation. Cette discussion était une séance d'information entre
8 nous et le premier ministre. Vous voyez les prochaines étapes.
9 Et le commentaire «Intel», renseignement, c'est qu'on recevait
10 beaucoup d'informations des conseillers en renseignement de
11 sécurité nationale et qu'on voulait en avoir plus, qu'il y avait
12 encore une image incomplète lorsqu'on regardait tous les
13 blocages, les manifestations dans le pays, ce qui se produisait
14 et où ça allait.

15 **ME CARA ZWIBEL:** Donc, ce n'est pas un manque
16 de renseignements, mais pas autant que vous le vouliez, n'est-ce
17 pas?

18 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

19 **ME CARA ZWIBEL:** Dans votre résumé, je peux
20 l'afficher si vous le voulez, il y a les leçons apprises à un
21 endroit où vous soulignez des domaines où vous voudriez que la
22 Commission commente. Une des choses que vous avez dites c'est:

23 «Le panel a suggéré que la Commission
24 fournisse d'autres commentaires sur les
25 opérations policières. Monsieur
26 Broadhurst...»

27 C'est l'autre qui n'est pas ici.

28 «... souligne que le gouvernement

1 comprend l'importance de ne pas dicter
2 les opérations policières et parfois il
3 était difficile de savoir si les
4 policiers et le gouvernement
5 partageaient le même but. Le
6 gouvernement devrait pouvoir discuter
7 d'un résultat désiré, par exemple,
8 d'enlever les blocages, l'occupation et
9 partager les conséquences de ce que
10 vivrait le pays si ça ne se produit
11 pas.»

12 Pendant le moment où les blocages, l'occupation
13 se produisaient, aviez-vous des doutes sur ce que les policiers
14 planifiaient de faire, les faire partir ou non?

15 **MME KATHERINE TELFORD:** Ce n'est pas qu'ils
16 planifiaient de les faire partir, mais qu'à plusieurs occasions
17 où on était informés que les choses se produiraient, elles ne se
18 produisaient pas. Donc, on s'est retrouvés à trois semaines
19 d'occupation où les choses empiraient.

20 **ME CARA ZWIBEL:** Mais vous diriez que vous
21 croyiez que les policiers et les gouvernements avaient le même
22 but. Il y avait un manque de correspondance dans l'échéancier et
23 peut-être de la frustration, mais aviez-vous des doutes? Je sais
24 que ç'a l'air un peu idiot, mais pensiez-vous que le plan des
25 policiers c'était de leur permettre de continuer?

26 **M. BRIAN CLOW:** Non. C'est ont-ils les outils, la
27 question. Ou pourrait-on -- le fédéral, les provinces, les
28 municipalités, pourrait-on les soutenir davantage ou

1 différemment? C'était ma question.

2 **ME CARA ZWIBEL:** Et une fois que la *Loi des*
3 *mesures d'urgence* a été invoquée, j'en ai parlé à d'autres
4 témoins, je pense qu'ils ont acquiescé que bien que le
5 gouvernement ne peut pas dire le contraire aux policiers, ce
6 qu'une ordonnance de mesures d'urgence fait c'est de communiquer
7 très clairement aux policiers qu'il y a certaines choses que le
8 gouvernement veut faire et on leur donne les outils pour que ça
9 se produise. Êtes-vous d'accord?

10 Donc, dans ce cas-ci, le gouvernement veut qu'on
11 arrête de financer les occupants et il donne à la GRC et aux
12 institutions financières les outils pour le faire?

13 **M. BRIAN CLOW:** Le gouvernement, le conseil des
14 ministres et le premier ministre voulaient que l'activité
15 illégale et les menaces prennent fin. Et la *Loi sur les mesures*
16 *d'urgence* ainsi que les mesures qu'elle contient étaient un
17 moyen de mettre un terme à ces activités illicites.

18 **ME CARA ZWIBEL:** Une fois la Loi en place et
19 le décret en place, je sais que le Groupe d'intervention en cas
20 d'incident a continué de se rencontrer et on a fait le suivi des
21 mesures pour voir si les mesures fonctionnaient. On a voulu
22 faire une collecte de l'information pour voir quel impact les
23 décrets avaient. Juste?

24 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

25 **ME CARA ZWIBEL:** Un autre domaine qui
26 m'intéresse. J'ai compris votre témoignage sur un engagement,
27 que ça n'a pas été plus loin parce qu'il n'y avait un plan
28 tangible. Je voulais vous poser une question sur un autre aspect

1 du sujet.

2 Peut-on afficher SSM.NSC.CAN00000292? C'est une
3 réunion -- attendez, je confirme, SSE, oui, du 3 février. Je
4 crois que ce que je cherche est à la page 8.

5 Alors, j'aimerais poser une question par rapport
6 à la colonne de droite, solutions de rechange créatives.

7 «Le grand débat. Les gilets jaunes en
8 France a donné lieu à une écoute
9 attentive auquel le président de la
10 République a assisté.»

11 Est-ce que cette suggestion s'est retrouvée au
12 Groupe d'intervention en cas d'incident ou au conseil des
13 ministres? Est-ce que ç'a été envisagé au-delà de ce papier?

14 **M. BRIAN CLOW:** Excusez-moi, quelle date?

15 **ME CARA ZWIBEL:** Je crois qu'il s'agit du
16 3 février.

17 **M. BRIAN CLOW:** Alors, première réunion de ce
18 comité du conseil des ministres. C'est un document d'intérêt
19 public qui vise à alimenter une conversation. Je ne peux pas
20 parler de ce qui a été abordé ou si cela a même été abordé dans
21 la réunion de ce comité du conseil des ministres, mais en
22 février il y avait un besoin urgent. Et donc, je ne pense pas
23 qu'il eut été utile de parler de ce grand débat en pleine
24 urgence.

25 **ME CARA ZWIBEL:** Bien. Alors, dernier point:

26 «Changement de communication.

27 Encourager un changement dans la

28 communication ("Nous vous entendons,

1 nous comprenons, rentrez à la maison.")
2 Est-ce que cela légitimise les
3 manifestants?»

4 Qu'en est-il de cette conversation? Y a-t-il eu
5 une conversation? Et je sais qu'on a vu un texto, un message qui
6 était communiqué par l'entremise du ministre LeBlanc provenant
7 de Jason Kenney disant que -- prétendre que ce sont tous des
8 Nazis, ça ne fait que jeter de l'huile sur le feu.

9 Alors, ici il est question de déterminer si on ne
10 peut pas faire baisser la température. Est-ce que ç'a été
11 abordé?

12 **M. BRIAN CLOW:** Il y avait des conversations
13 constamment à cet effet. Est-ce qu'on pourrait dire quelque
14 chose? Est-ce qu'on pourrait faire quelque chose? Tout comme les
15 conversations par rapport aux propositions d'engagement de
16 communication. Mais on frappait toujours le même mur, c'est-à-
17 dire qu'on nous disait, étant donné les demandes du convoi qui
18 étaient d'éliminer toutes les obligations, on n'allait pas
19 avancer beaucoup.

20 **ME CARA ZWIBEL:** La dernière question que je
21 vais vous poser, je voulais que l'on affiche les notes de
22 Monsieur Clow ici, c'est à la page 23. Puis-je avoir une minute?

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui, allez-y.

24 **ME CARA ZWIBEL:** C'est le 14 février, 12 h 30.

25 **M. BRIAN CLOW:** Le premier ministre prend le temps
26 et puis on dit qu'il va quitter la Colline pour aller à
27 l'édifice de l'ouest.

28 **ME CARA ZWIBEL:** Et Jagmeet Singh, chef de

1 l'opposition -- ce que je cherche à préciser, c'est cette
2 conversation au sujet du Québec. C'est après la réunion des
3 premiers ministres, on sait que le Québec est préoccupé par
4 l'application de la *Loi sur les mesures d'urgence* dans la
5 province de Québec. Et on dit:

6 «Sans dire qu'on va envoyer la GRC au
7 Québec, le premier ministre appellera
8 le premier ministre Legault pour dire
9 qu'on n'a aucune intention d'intervenir
10 au Québec. Pablo Rodriguez va également
11 appeler. On ne va pas aller à la
12 frontière du Québec.»

13 Alors, il semble qu'il ait dit, «Si vous n'avez
14 pas besoin, on n'ira pas.»

15 **M. BRIAN CLOW:** C'était un post mortem suite à la
16 rencontre des premiers ministres à l'avance de la rencontre
17 entre le premier ministre et les chefs de l'opposition. Ici on
18 cherchait à discuter entre membre du personnel des choses qu'on
19 devrait envisager à l'issue de la réunion des premiers
20 ministres, étant donné que le premier ministre du Québec avait
21 si clairement dit qu'il ne voulait pas que la Loi s'applique au
22 Québec. C'est le contenu de cette conversation. C'était une
23 conversation entre membres du personnel très brève.

24 **ME CARA ZWIBEL:** On n'a jamais dit au premier
25 ministre du Québec que la Loi ne s'appliquerait pas là ou que la
26 police n'interviendrait pas parce que ça n'aurait pas été
27 possible?

28 **M. BRIAN CLOW:** Oui, car la Loi s'y appliquait.

1 **ME CARA ZWIBEL:** Merci, merci d'avoir répondu
2 à mes questions. Merci, Monsieur le Commissaire.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. Le Democracy
4 Fund/JCCF.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME ALAN HONNER:**

6 **ME ALAN HONNER:** Bonsoir. Alan Honner, je suis
7 avocat pour le Fonds pour la démocratie, Democracy Fund.

8 On vous a posé une question au sujet d'un
9 commentaire politique provenant des États-Unis. C'est quelque
10 chose que le président Biden et le premier ministre Trudeau
11 avaient évoqué ensemble?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

13 **ME ALAN HONNER:** J'aimerais vous poser des
14 questions par rapport à ce qui s'est produit suite à
15 l'invocation de la Loi et suite à la rencontre avec le président
16 Biden que vous connaissez.

17 **M. BRIAN CLOW:** C'est un appel, oui. Et l'appel a
18 eu lieu le 11 février.

19 **ME ALAN HONNER:** Bien. Peut-on afficher
20 PB.CAN00000069? Il s'agit d'une lettre du premier ministre
21 Kenney, du premier ministre Moe et de 16 gouverneurs d'États
22 américains du 16 février.

23 J'ai peut-être mal compris, mais je crois savoir
24 que les signataires expriment des préoccupations par rapport aux
25 exigences vaccinales, l'impact de ces obligations vaccinales sur
26 la chaîne d'approvisionnement nord-américaine, le coût de la vie
27 et la disponibilité de produits essentiels de part et d'autre de
28 la frontière.

1 La question que je vous adresse c'est, comment
2 une lettre comme celle-ci est-elle présentée au premier
3 ministre?

4 **M. BRIAN CLOW:** Puis-je voir les signataires?

5 **ME ALAN HONNER:** Volontiers.

6 **M. BRIAN CLOW:** Alors, lorsqu'une correspondance
7 comme celle-ci nous parvient, surtout étant donné que le 16
8 février la Loi était en place, les lettres lui sont envoyées
9 parfois par voie normale, parfois c'est envoyé de manière plus
10 urgente.

11 **ME ALAN HONNER:** Je présume que c'est
12 important, vous avez 16 gouverneurs américains, c'est notre plus
13 grand partenaire commercial, notre plus grand allié et c'est
14 signé également par le gouverneur du Montana, le Montana juste
15 de l'autre côté de la frontière de Coutts en Alberta. Est-ce que
16 le premier ministre a pris connaissance de cette lettre?

17 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas, mais je dirais que
18 les points de vue exprimés correspondent aux points de vue qu'on
19 avait entendus de beaucoup de personnes et le gouvernement
20 n'était pas d'accord.

21 **ME ALAN HONNER:** PB.CAN00001045. Le document
22 que je vais demander qu'on affiche ne porte pas de date, mais il
23 est écrit ici:

24 «Réaction du Congrès américain.»

25 Il y a un certain nombre de tweets, dont Matt
26 Rosendale qui est membre du Congrès du Montana. Et lui dit:

27 «... 63 collègues républicains sont

28 d'accord avec le convoi et exhortent le

1 président Joe Biden à travailler avec
2 le Canada pour assouplir les mandats
3 pour les voyages essentiels à la
4 frontière.»

5 Est-ce que vous croyez que le premier ministre a
6 été saisi de la question?

7 **M. BRIAN CLOW:** Précisément cela, je ne sais pas.

8 **ME ALAN HONNER:** Bien. Un autre document,
9 SSM.NSC.CAN00000172. Alors, voici un courriel de Jacques Adam,
10 sous-ministre, au sous-ministre Dave Morrison. Je crois qu'ils
11 sont tous les deux des Affaires mondiales Canada. Il est
12 question, au point 2, alors nous voyons qu'il y a diverses
13 observations, dont une qui dit que:

14 «Les camionneurs canadiens sont
15 licenciés et maintenant targués d'être
16 des terroristes par le gouvernement.»

17 Et c'est attribué à un député du Congrès
18 américain. Et il y a d'autres remarques très peu favorables à
19 notre pays. Est-ce que ce document a été présenté au premier
20 ministre, à votre connaissance?

21 **M. BRIAN CLOW:** Je ne pense pas, je crois qu'il
22 s'agit d'un document interne, mais nous étions tous au courant
23 que ces points de vue étaient exprimés par un segment de la
24 politique américaine.

25 **ME ALAN HONNER:** Merci, voilà qui conclut mes
26 questions.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. La Fondation de
28 la Constitution canadienne.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME JANANI SHANMUGANATHAN:

2 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Bonjour. Je suis
3 Janani Shanmuganathan et je suis avocate de la Fondation et mes
4 questions s'adressent à Madame Telford.

5 Nous savons que les trois réunions du Groupe
6 d'intervention en cas d'incident ont eu lieu les 10, 12 et
7 13 février. Certains ministres étaient présents, mais ce n'est
8 pas une réunion de tout le conseil, n'est-ce pas?

9 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

10 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et nous savons
11 qu'il y avait une réunion avec tout le conseil des ministres qui
12 a eu lieu le soir du 13 février, n'est-ce pas?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

14 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et le matin
15 suivant, le 14 février, il y a une réunion avec les premiers
16 ministres et plus tard le 14 février, ou à un moment ce jour-là,
17 il y a eu une décision prise de déclarer l'état d'urgence?

18 **MME KATHERINE TELFORD:** Plus tard ce jour-là,
19 oui.

20 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, j'ai
21 quelques questions par rapport aux réunions du conseil des
22 ministres. Est-ce que le Bureau du premier ministre conseille le
23 premier ministre par rapport à l'ordre du jour pour ces réunions
24 du conseil des ministres?

25 **MME KATHERINE TELFORD:** Normalement, le Bureau
26 du Conseil privé, qui est dirigé par le greffier du Conseil
27 privé, propose un ordre du jour pour les réunions du conseil des
28 ministres et généralement, l'équipe de John échange un peu avec

1 le Bureau du Conseil privé, surtout pour gérer la durée de la
2 réunion, mais ensuite c'est présenté au premier ministre.

3 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, le Bureau du
4 premier ministre a droit de regard sur l'ordre du jour?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Dans une certaine
6 mesure.

7 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Qui, au final, fixe
8 l'ordre du jour? Qui a le dernier mot?

9 **MME KATHERINE TELFORD:** Le premier ministre.

10 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Est-ce que le
11 Bureau du premier ministre conseille le premier ministre par
12 rapport aux personnes qui ne sont pas membres du cabinet et qui
13 doivent y assister?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, pas vraiment. Le
15 greffier du Conseil privé est celui qui explique quels
16 fonctionnaires devraient être présents. Il y a parfois aussi
17 quelques membres du Bureau du premier ministre qui sont
18 présents.

19 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, est-ce que
20 le Bureau du premier ministre offre des suggestions par rapport
21 à qui devrait assister à ces réunions?

22 **MME KATHERINE TELFORD:** Juste de notre équipe.

23 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et qui décide
24 ultimement qui, responsables qui ne font pas partie du cabinet,
25 peuvent aller à ces réunions?

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Je pense que je viens de
27 le dire, mais je vais réessayer. Donc, le greffier du côté de la
28 fonction publique et c'est le premier ministre qui décide qui

1 est accueilli dans la salle du cabinet. Mais le greffier
2 conseillera et signera une liste des fonctionnaires et des
3 représentants du Bureau du premier ministre.

4 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais le premier
5 ministre a le dernier mot sur qui vient?

6 **MME KATHERINE TELFORD:** Bien sûr.

7 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Est-ce que le
8 Bureau du premier ministre dit au premier ministre quelle
9 information devrait être partagée à ces réunions?

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Encore une fois, le
11 Bureau du Conseil privé, donc c'est le greffier et son équipe
12 qui colligeront l'information, on a peut-être de l'information
13 supplémentaire d'un point de vue politique qu'on peut fournir
14 dans un breffage avant le cabinet. Mais les documents
15 proviennent du côté de la fonction publique.

16 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, si on laisse
17 de côté les documents physiques, il est juste de dire que le
18 Bureau du premier ministre a des commentaires sur le genre de
19 documents qui peuvent être fournis à ces réunions du cabinet?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui, on donne du
21 feedback. Parfois, du côté de la fonction publique, ils nous
22 demandent en ce qui concerne la réunion, ce qui pourrait être le
23 plus utile pour les ministres.

24 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Il est juste de
25 dire que c'est le premier ministre qui a le dernier mot sur
26 l'information qui sera fournie à ces réunions?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

28 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et pour ce qui est

1 des documents, je suppose que vous avez aussi, le Bureau du
2 premier ministre, fourni un avis sur le genre de documents qui
3 seront fournis?

4 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

5 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, pour la
6 réunion du 13 février, la soirée avec tous les ministres, qui a
7 prévu l'ordre du jour?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Même processus que ce
9 que je vous ai décrit.

10 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et est-ce que le
11 Bureau du premier ministre a donné ses commentaires sur la
12 planification de l'ordre du jour pour cette réunion?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Les choses progressaient
14 rapidement ce soir-là, on était à la réunion d'information avant
15 la réunion. On a probablement donné des commentaires sur la
16 façon dont la réunion pourrait se dérouler, mais c'est à peu
17 près tout pour cette journée-là.

18 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et pour
19 l'information qui a été fournie à cette réunion du 13 février en
20 soirée, est-ce que vous avez donné des commentaires, de
21 l'information sur l'information?

22 **M. JOHN BRODHEAD:** Je ne me souviens pas, je ne
23 suis pas certain.

24 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Qu'en est-il des
25 documents à cette réunion de la soirée du 13, est-ce que le
26 Bureau du premier ministre a donné des commentaires?

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Je suis désolée, je ne
28 suis pas certaine de connaître la différence entre votre

1 dernière question et celle-ci. Donc, la même réponse.

2 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Des choses, de
3 l'information qui pourrait être dite à voix haute, contrairement
4 à des documents qui peuvent être fournis.

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Comme je l'ai dit, dans
6 le breffage avant la réunion des ministres, nous fournissons nos
7 conseils, nos meilleurs conseils, notre feedback sur la façon
8 dont l'ordre du jour pourrait se dérouler et les façons
9 d'approcher différentes choses. Mais c'est tout pour notre
10 participation à la préparation des documents, ce qui est des
11 documents et de l'information.

12 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, pour le 13 en
13 soirée, c'est le premier ministre qui a eu le dernier mot sur
14 l'ordre du jour, l'information et les documents qui ont été
15 partagés, n'est-ce pas?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

17 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Et j'ai encore
18 quelques questions. Nous avons entendu qu'il y avait eu une
19 évaluation de CRS qui, ultimement, a conclu que la situation ne
20 posait pas de menace à la sécurité du Canada, tel que dans la
21 *Loi sur le SCRS*. Est-ce que cette évaluation des menaces a été
22 fournie aux membres du Bureau du premier ministre avec tous les
23 ministres le 13 février?

24 **M. JOHN BRODHEAD:** Je pense que la greffière et
25 le greffier adjoint ont fait la déclaration là-dessus, moi je
26 regarderais leurs témoignages là-dessus.

27 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais vous ne le
28 savez pas? Une autre évaluation des menaces, différente de celle

1 du SCRS, est-ce qu'une autre évaluation a été fournie lors de
2 cette réunion du 13 février avec tous les ministres?

3 **MME KATHERINE TELFORD:** Toutes ces évaluations
4 ont été fournies au GRI plus tôt ce jour-là et ç'a été
5 communiqué en soirée à la réunion des ministres.

6 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais les membres du
7 GRI ce n'est pas tous les ministres, n'est-ce pas?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Exact.

9 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, y a-t-il eu
10 un document avec une évaluation des menaces différente de
11 l'évaluation du SCRS? Y a-t-il eu un document partagé à cette
12 réunion en soirée du 13?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne peux répondre à
14 cette question, je ne sais pas.

15 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Les deux autres?

16 **M. JOHN BRODHEAD:** Je vous dirais d'aller voir
17 le témoignage du greffier adjoint.

18 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** On a entendu parler
19 d'une opinion juridique qui disait comment la définition de
20 menace à la sécurité du Canada dans la *Loi du SCRS*, définition
21 différente de ce qui est appliqué dans les mesures d'urgence.
22 Savez-vous si cette opinion juridique a été fournie à la réunion
23 du 13 février en soirée avec tout le cabinet?

24 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas ce qu'on
25 peut dire là-dessus.

26 **M. JOHN BRODHEAD:** Je pense que ça relève du
27 secret au cabinet.

28 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Je ne vois pas

1 d'objection, ce n'est pas touché par le privilège, je demande
2 pas de ce qui a été discuté, mais si cette opinion juridique a
3 été fournie lors de la réunion en soirée du 13 février avec tout
4 le ---

5 **ME BRIAN GOVER:** Je suis Brian Gover, au nom
6 du Gouvernement du Canada. Nous maintenons l'objection que vous
7 avez entendue hier de l'avocat à ce moment-là sur le privilège
8 entre avocat et client en ce qui concerne l'information fournie
9 par le procureur général, le ministre Lametti.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord. Je pense que
11 c'est ---

12 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Cette objection
13 signifie que je ne peux pas demander si cette opinion a été
14 présentée pendant la réunion en question? Je ne vois personne.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** J'attends une réponse.

16 **ME BRIAN GOVER:** Brian Gover. Pour maintenir
17 l'objection, vous ne pouvez pas poser de questions sur le
18 contenu de conseils donnés par le procureur générale et ministre
19 de la Justice.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce que ça comprend
21 le fait de l'opinion ou non?

22 **ME BRIAN GOVER:** Ma collègue peut demander si
23 une opinion a été exprimée, pas le contenu de l'opinion.

24 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Donc, pour être
25 très claire, je n'ai pas posé de questions sur le contenu de
26 l'opinion. Est-ce que cette opinion juridique, le fait que cette
27 opinion juridique existait et peu importe ce qu'était son
28 contenu, a-t-elle été partagée lors de cette réunion du

1 13 février avec tous les membres du cabinet?

2 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas au point
3 de vue documentaire, mais il y a eu des questions.

4 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** La dernière
5 question que j'ai c'est, il y avait un plan pour les forces
6 policières de la Ville d'Ottawa, unité d'ordre public. Est-ce
7 que ç'a été partagé à cette soirée du 13?

8 **M. BRIAN CLOW:** Nous avons entendu à différents
9 points avant l'invocation qu'il y avait des plans ou des actions
10 allaient être entreprises dans différentes situations, notamment
11 à Ottawa. Ça fait partie de la discussion, des considérations
12 que rien n'avait été fait encore à ce moment et c'est parce que
13 les policiers n'avaient pas les outils dont ils avaient besoin.

14 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Oui, mais ce plan,
15 le document lui-même. Il y a un document qui s'appelle l'UOP-
16 SPO, est-ce que ç'a été partagé?

17 **M. BRIAN CLOW:** C'est difficile parce que nous ne
18 l'avons pas.

19 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas de quel
20 document vous parlez.

21 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Je ne sais pas de
22 combien de temps je dispose, je peux soulever le document.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez déjà dépassé
24 votre temps. Si vous voulez afficher le document, ce sera tout.
25 Je ne suis pas certain que vous compreniez ce que c'est. Un UOP
26 c'est une unité d'ordre public, les policiers qui ont une
27 ordonnance publique. C'est un processus policier.

28 **M. BRIAN CLOW:** Je ne peux pas en parler

1 directement, mais le cabinet savait que le 13 février,
2 lorsqu'ils discutaient de la situation à Ottawa, elle était pire
3 qu'elle ne l'avait été auparavant. La menace de violence,
4 violence réelle était terrifiante. C'est ce dont on a discuté au
5 cabinet.

6 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais vous ne pouvez
7 pas nous dire si un document a été partagé pendant cette
8 réunion?

9 **ME ALYSSA TOMKINS:** Je veux être juste pour les
10 témoins. On ne sait pas quel document. PB.NSC.CAN00007734, c'est
11 le document. Et je vais leur demander s'ils le reconnaissent et
12 s'ils savent si ç'a été partagé ou non. Selon la façon de hocher
13 votre tête, vous ne l'avez jamais vu?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Non.

15 **M. JOHN BRODHEAD:** Jamais.

16 **ME JANANI SHANMUGANATHAN:** Je n'ai plus
17 d'autres questions, merci.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Maintenant, Ville
19 d'Ottawa, s'il-vous-plaît.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME ALYSSA TOMKINS:**

21 **ME ALYSSA TOMKINS:** Bonsoir. Je suis Alyssa
22 Tomkins, avocate pour la Ville d'Ottawa.

23 J'ai quelques questions à vous poser sur des
24 commentaires dans le sommaire du témoin. Donc, Monsieur le
25 greffier, le sommaire WTS, un nombre de zéros, 83. Et si on
26 pouvait aller à la page 4, au bas de la page 4?

27 Je pose mes questions à Monsieur Clow parce que
28 c'est à lui qu'on attribue les commentaires, mais d'autres

1 peuvent rajouter des choses. Monsieur Clow a noté que:

2 «La Ville avait de la difficulté à
3 gérer l'occupation et que c'était
4 reflété dans la plupart des
5 conversations et des rapports
6 médiatiques et les réactions des
7 résidents.»

8 Monsieur Clow, comprenez-vous que la réponse
9 était une opération policière?

10 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je le comprends.

11 **ME ALYSSA TOMKINS:** Donc, vous comprenez que la
12 Ville ne peut pas diriger les policiers dans leurs questions
13 opérationnelles?

14 **M. BRIAN CLOW:** Lorsque j'ai dit «la Ville», je
15 veux dire la Ville de façon holistique, la somme de toutes ses
16 parties. Évidemment, la situation à Ottawa était hors contrôle
17 et c'est ce que je disais.

18 **ME ALYSSA TOMKINS:** Donc, vous comprenez que
19 c'était géré par les policiers?

20 **M. BRIAN CLOW:** Qui se rapportent à la Ville
21 d'Ottawa, qui est lié à la Ville d'Ottawa. Il y a différents
22 niveaux qui sont pertinents.

23 **ME ALYSSA TOMKINS:** Donc, vous comprenez qu'il y
24 a les services policiers qui sont indépendants de la Ville?

25 **M. BRIAN CLOW:** J'ai déjà répondu à la question.
26 Ce que j'ai dit, que dans la ville d'Ottawa les choses sont hors
27 contrôle, surtout dans le centre-ville.

28 **ME ALYSSA TOMKINS:** Je veux être certaine que

1 vous ne suggérez pas que la Ville elle-même pourrait en faire
2 plus.

3 **M. BRIAN CLOW:** Ni là, ni maintenant, je ne parle
4 des arrangements, des ententes dans la Ville d'Ottawa.

5 **ME ALYSSA TOMKINS:** Prochaine page, s'il-vous-
6 plaît. Et c'est vous, Monsieur Clow, une réunion avec -- et je
7 pense que si on regardait la note en bas de page, le 3 février,
8 on note qu'un problème identifié dans les notes de cette réunion
9 c'est le fait que la demande pour Ottawa ne venait pas de
10 l'Ontario, alors on ne sait pas si les ressources provinciales
11 avaient été d'abord épuisées.

12 Donc, ça c'est avant la lettre du maire, on est
13 dans la première semaine. Commissaire Lucki et Monsieur Blair
14 ont dit que c'est très commun pour la Ville -- la police
15 d'Ottawa de parler directement à la GRC parce que c'est une
16 capitale nationale. Je veux être certaine que vous n'avez aucune
17 preuve pour dire le contraire, que c'est une procédure normale à
18 ce moment-là.

19 **M. BRIAN CLOW:** Non, je n'ai pas de témoignage à
20 cet effet.

21 **ME ALYSSA TOMKINS:** Voilà qui conclut mes
22 questions.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. La Coalition
24 d'Ottawa.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME CHRISTINE JOHNSON:**

26 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Bonsoir. Christine
27 Johnson, avocate de la Coalition d'Ottawa constituée de
28 résidents et d'entreprises.

1 J'ai quelques questions à vous poser au sujet de
2 vos expériences à Ottawa et aussi les expériences que vous
3 entendiez de la part de membres du personnel avec lesquels vous
4 travaillez à Ottawa.

5 Et je crois comprendre, Monsieur Brodhead, que
6 vous vivez à Toronto, que vous n'étiez pas ici pendant
7 l'occupation?

8 **M. JOHN BRODHEAD:** Je suis content que ce soit
9 clair.

10 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et donc, j'adresserai
11 ces questions à Monsieur Clow et à Madame Telford. Alors, tous
12 les deux vous vivez à Ottawa et vous y étiez pendant
13 l'occupation?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

16 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et dans la déposition de
17 votre collègue Monsieur Broadhurst, il est dit qu'au moins
18 certains manifestants se sont immédiatement adonnés à des
19 activités illégales en barricadant des rues, en harcelant les
20 résidents. Est-ce que c'est l'observation que vous en faites
21 également, que ces activités illicites se produisaient dès le
22 premier weekend?

23 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

24 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et Monsieur le greffier,
25 j'aimerais que vous affichiez un document, SSN.CAN.00007737. Et
26 tandis que c'est affiché, je dirais qu'il s'agit d'une série
27 d'échanges par textos où il est mis en haut:

28 «KT et JT...»

1 Je crois qu'il s'agit d'échanges entre vous,
2 Madame Telford, et notre premier ministre. Et je ne pense pas
3 que ça se voit en haut du document, mais dans la base de données
4 des divulgations, il est mis aussi que Phil Proulx participait à
5 la conversation. Il était l'adjoint administratif du premier
6 ministre. Et Monsieur Proulx vivait à Centretown?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

8 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et nous voyons ici, en
9 haut, ce sont des échanges qui remontent au 2 février. Il semble
10 que, Madame Telford, vous présentez un tweet de la conseillère
11 municipale Catherine McKenney qui vit à Centretown aussi. Et
12 ensuite, en bleu, est-ce que vous vous rappelez si cela
13 provenait de Monsieur Proulx ou du premier ministre?

14 **MME KATHERINE TELFORD:** Ce serait Philippe
15 Proulx.

16 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Il dit:

17 «Oui, les klaxons, le bruit tout la
18 nuit, hier toute la journée. J'ai mis
19 des boules Quies pendant la journée
20 pour que ce soit plus tolérable. Ç'a
21 recommencé ce matin. Il y a des moments
22 où c'est plus calme, mais ensuite ça
23 recommence sans arrêt pendant des
24 moments. C'est assez pour vous rendre
25 fou. Surtout les klaxons des camions,
26 on a l'impression qu'ils sont dans
27 notre salon.»

28 Est-ce que vous avez l'impression que, selon ce

1 texto, les résidents de Centretown entendaient les klaxons pas
2 seulement dans la rue, mais dans leurs domiciles?

3 **MME KATHERINE TELFORD:** C'est ce qu'il indique.

4 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Est-ce que vous aviez
5 entendu d'autres résidents parler dans le cadre de vos
6 conversations, par exemple avec les conseillers municipaux, des
7 groupes de citoyens?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui, nous l'entendions
9 de députés qui l'entendaient de leurs électeurs. Nous
10 l'entendions du personnel, de députés fédéraux, provinciaux qui
11 vivaient ici et qui étaient ici pour le travail. Et du point de
12 vue du personnel, tout le monde devait travailler à domicile,
13 presque tout le monde devait travailler à domicile. Il y avait
14 quelques membres du personnel essentiel qui entraient au bureau,
15 mais on ne pouvait pas avoir accès à nos bureaux en raison du
16 siège d'Ottawa et en plus, de la vague d'Omicron. Donc, on
17 travaillait virtuellement.

18 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et justement, je crois
19 que j'ai vu dans les dépositions de témoins qu'à un moment on a
20 indiqué au personnel que pour la sécurité, il était préférable
21 qu'ils travaillent à domicile et que ça n'avait jamais été fait.
22 On n'avait jamais dit que le personnel devait travailler depuis
23 leurs domiciles pour leur sécurité?

24 **M. BRIAN CLOW:** C'était inhabituel pour une
25 manifestation. On avait demandé au personnel de travailler à
26 domicile pendant la pandémie, mais pour une manifestation, de
27 mémoire, ça ne s'était jamais produit.

28 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Et s'agissant des

1 préoccupations de sécurité du personnel, nous avons vu dans vos
2 dépositions, il est question d'un incident où un participant du
3 convoi a lancé du café à un membre du personnel enceinte. Vous
4 rappelez-vous?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

6 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Est-ce que cela a été
7 déclaré à la police?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Je n'en sais rien.

9 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Étiez-vous au courant de
10 harcèlements, d'agressions qui n'étaient pas forcément déclarés
11 au service de police et lorsqu'ils l'étaient, les résidents
12 n'obtenaient pas de suite?

13 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

14 **ME CHRISTINE JOHNSON:** Voilà qui conclut mes
15 questions, merci.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, la Police
17 provinciale de l'Ontario, PPO.

18 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Bonsoir. Chris Diana,
19 avocat pour la PPO. Monsieur le Commissaire, j'ai reçu cinq
20 minutes de plus du Service de police de Windsor. Je n'en ai pas
21 besoin de ces cinq minutes, mais j'apprécie beaucoup ce don de
22 temps.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Si vous ne l'utilisez
24 pas, ils ne les récupéreront pas.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME CHRISTOPHER DIANA:**

26 **ME CHRISTOPHER DIANA:** J'aimerais poser des
27 questions sur Ipperwash. Vous avez évoqué Ipperwash dans votre
28 déposition, ça n'a pas d'importance qui répond, je vais

1 simplement afficher -- enfin, j'allais afficher votre
2 déposition, mais vous dites que vous avez reçu un briefing
3 verbal sur Ipperwash de la part du chef de police. Pourquoi
4 était-il question de Ipperwash?

5 **MME KATHERINE TELFORD:** Pourquoi? Je comprends
6 pas. Pourquoi est-ce qu'on en a parlé? Eh bien, comme je disais
7 un peu plus tôt, c'est quelque chose que j'ai soulevé très, très
8 tôt dans le cadre de cette situation, probablement parce que
9 j'ai travaillé à l'Assemblée législative de l'Ontario à une
10 période. Je voulais savoir exactement où étaient les lignes
11 rouges et le greffier adjoint nous a obtenu de l'information.

12 **ME CHRISTOPHER DIANA:** La raison pour laquelle
13 je posais la question, vous avez été clairvoyante, mais est-ce
14 que vous étiez préoccupée par des observations qui ont été
15 faites?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, c'est le premier
17 jour que j'ai posé ces questions.

18 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Vous dites le premier
19 jour de l'arrivée du convoi?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Peut-être même avant que
21 le convoi n'arrive. C'était vraiment la première réunion à
22 laquelle j'ai participé, où j'ai entendu parler du contrôle de
23 la foule par la police.

24 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Est-ce que des membres
25 du conseil des ministres vous posait la question, «Est-ce qu'on
26 peut faire certaines choses? Est-ce que certaines choses ne sont
27 pas possibles?»?

28 **MME KATHERINE TELFORD:** Non. Si ça se trouve,

1 tout le monde était très préoccupé et procédait avec précaution.

2 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Merci. Alors, affichons
3 le document se terminant par 1870. Monsieur Clow, ce sont des
4 échanges par textos auxquels vous avez participé. Alors je
5 m'adresse à vous.

6 Il n'est pas tout à fait clair, à la lumière des
7 textos, mais la description dans la base de données nous laisse
8 croire que c'est peut-être un échange entre vous et Mike Jones,
9 qui est le chef de cabinet du ministre Mendicino?

10 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est de Mike Jones vers moi.

11 **ME CHRISTOPHER DIANA:** C'est ce que croyais.
12 Alors, voici un échange par textos avec Mike Jones le 6 février,
13 à 14 h 40. Vous rappelez-vous de cet échange?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Alors, Mike Jones écrit,
16 bon, il est préoccupé par l'application de la Loi de la part du
17 Service de police d'Ottawa. Il parle de préoccupations du
18 premier ministre?

19 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

20 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Il dit:

21 «La police d'Ottawa doit reprendre le
22 contrôle de la situation et s'ils ont
23 besoin davantage d'aide de la PPO, il
24 faut le dire, mais il faut commencer à
25 éliminer les barricades dans les 24
26 prochaines heures.»

27 Je crois qu'il parle de son patron, le ministre
28 Mendicino?

1 **M. BRIAN CLOW:** Je crois.

2 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Est-ce que le ministre
3 Mendicino ou quelqu'un d'autre s'est adressé au Service de
4 police d'Ottawa pour qu'on élimine la présence des camionneurs
5 dans les 24 prochaines heures?

6 **M. BRIAN CLOW:** Eh bien, il y avait beaucoup de
7 conversations qui avaient lieu en même temps, alors vous allez
8 remarquer que je n'ai pas eu le temps de répondre. En fait, je
9 n'ai pas répondu, mais j'ai reçu la mise à jour. D'après ce que
10 j'en comprends, ça ne s'est pas produit et je ne veux pas trop
11 m'immiscer dans les détails, mais comme Katie le disait, nous
12 voulions absolument que les politiciens ne donnent pas d'ordres
13 à la police.

14 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Et là vous parlez du
15 Bureau du premier ministre ou de tout le conseil des ministres?

16 **M. BRIAN CLOW:** Les deux. Ç'avait été abordé à
17 bien des moments pendant le convoi.

18 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Et c'est parce que les
19 gens étaient préoccupés par l'application de la Loi?

20 **M. BRIAN CLOW:** Parce que les services de police
21 sont un élément essentiel de la situation et un grand nombre
22 d'entre nous sommes au courant d'enjeux passés, nous sommes tous
23 au courant de ce qui s'est passé à Ipperwash. Alors, nous étions
24 extrêmement sensibles d'emblée à l'effet que les politiciens ne
25 devaient pas donner d'ordres à la police.

26 **ME CHRISTOPHER DIANA:** J'aurais posé la
27 question au ministre Mendicino si j'avais pu, mais nous n'avons
28 pas obtenu ses divulgations assez tôt.

1 C'est pourquoi je veux savoir si le ministre
2 Mendicino ou quelqu'un d'autre a communiqué avec le Service de
3 police d'Ottawa ou même la GRC pour dire, «Nous voulons que les
4 gens partent et rapidement.»?

5 **M. BRIAN CLOW:** Je n'en ai aucune connaissance.
6 Mais je ne crois pas que ça s'est produit.

7 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Je pense que le Bureau
8 du premier ministre était très conscient d'Ipperwash, ce qui est
9 formidable, et vous êtes sans doute d'accord que si cela avait
10 été dit au service de police, ç'aurait été déplacé?

11 **M. BRIAN CLOW:** Si ce qui est écrit ici est une
12 description exacte de ce que vous me dites, je suis d'accord
13 qu'on ne doit pas donner d'ordres à la police si on est
14 politicien.

15 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Alors, vous n'avez
16 aucune raison de croire que ce n'est pas ce que disait son
17 propre ministre?

18 **M. BRIAN CLOW:** Je n'ai pas de raison de le
19 croire, mais je ne peux pas en parler, car ce n'est pas mon
20 texto. Je crois que ce message texte a été montré au ministre
21 Mendicino cette semaine, mais c'est vraiment à lui de répondre à
22 la question.

23 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Lorsque vous parliez du
24 briefing sur Ipperwash, est-ce que les ministres y ont
25 participé? J'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup de
26 conversations, mais Madame Telford, vous avez dit qu'il y avait
27 un briefing au tout début et j'aimerais savoir, est-ce que
28 c'était un briefing du conseil des ministres?

1 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, c'est quelque chose
2 que nous avons obtenu à notre demande, mais c'est quelque chose
3 qui a été rappelé à bien des reprises.

4 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Je veux être sûr de
5 comprendre qui fait quoi. Quand vous dites «nous», les
6 politiciens, les membres du personnel, qui est en cause?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** Nous dans le Bureau du
8 premier ministre, nous avons reçu un briefing très tôt à notre
9 demande. Et par la suite, les principes ont été rappelés à bien
10 des reprises par l'entremise, par exemple, du Groupe
11 d'intervention en cas d'incident. Personne que je connaisse
12 n'était pas au courant du fait qu'il fallait procéder avec
13 doigté.

14 **ME CHRISTOPHER DIANA:** Merci.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Pour les fins du procès-
16 verbal, cette question a été posée au ministre Mendicino. On
17 fait tous des erreurs, il n'y a pas de quoi.

18 L'avocat de l'ancien chef de police Sloly.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME TOM CURRY:**

20 **ME TOM CURRY:** Merci, Monsieur le Commissaire.
21 Panel, Tom Curry pour l'ancien chef du Service de police
22 d'Ottawa, le chef Sloly.

23 Quelques questions, si vous permettez. Ces
24 évènements ont été décrits par à peu près tout le monde qui a
25 comparu ici sous les termes «sans précédent» et certainement,
26 dans le cadre de votre mandat, c'est le cas.

27 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

28 **ME TOM CURRY:** Les circonstances décrites par le

1 chef Sloly sont à l'effet que la situation est volatile. Vous
2 êtes d'accord?

3 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

4 **ME TOM CURRY:** je pense que le chef Sloly et
5 d'autres ont peut-être dit que c'était une bombe à retardement,
6 un risque de violence constant et croissant?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui et nous l'avons vu
8 nous-même également et cela nous a été déclaré. Les menaces de
9 violence aux particuliers comme à la propriété et ça allait en
10 s'intensifiant.

11 **ME TOM CURRY:** Et bien que ça n'était pas
12 forcément clair au début des manifestations, mais au fil du
13 temps, avez-vous compris qu'il y avait des limites pour le
14 service de police qui n'arrivait pas forcément à gérer la
15 situation dans le cadre de ses ressources?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** C'est la lecture que
17 j'en faisais.

18 **ME TOM CURRY:** Et les briefings que vous
19 receviez, étaient-ils toujours par l'entremise des représentants
20 de la GRC? Briefings sur l'exploitation policière, est-ce que ça
21 venait de la commissaire Lucki?

22 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui, sous-ministre de la
23 Sécurité publique, le NSIA.

24 **ME TOM CURRY:** Différentes choses, je pense que
25 c'est les notes de Monsieur Clow. J'ai besoin de votre aide avec
26 quelques points. SSM.NSC.CAN2941, s'il-vous-plaît. Merci.

27 Vous voyez que c'est le 3 février, 11 h 15?

28 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

1 **ME TOM CURRY:** Vous avez vu ces notes au
2 préalable, ça dit:

3 «OPS ne bouge pas. Des semaines, pas
4 des jours. Problèmes de renforcement en
5 fin de semaine. En arrière-scène on a
6 besoin d'un méchant policier. Il faut
7 utiliser les outils qu'on a. S'il faut
8 changer le message public...»

9 Savez-vous de quoi il s'agit? Est-ce que c'est
10 l'idée qu'à ce moment-là, quelqu'un exprimait sa perspective que
11 les policiers étaient trop neutres avec les manifestants?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je pense que c'est une bonne
13 évaluation.

14 **ME TOM CURRY:** Et le deuxième point:

15 «GRC a lancé l'OSP sous l'autobus au
16 caucus. Comment avoir les bonnes
17 personnes sur le sentier pour arriver
18 quelque part?»

19 Autant que vous vous souveniez, est-ce que c'est
20 une indication que la GRC disait que les forces policières
21 d'Ottawa étaient responsables et qu'ils n'agissaient pas
22 suffisamment? Pouvez-vous nous aider?

23 **MME KATHERINE TELFORD:** C'est moi qui me
24 souviens d'un caucus ce matin-là, un caucus national où il y
25 avait eu une présentation faite aux membres du caucus. Une
26 grande partie de la conversation parlait de sécurité
27 personnelle, sécurité des édifices. Il y avait des inquiétudes
28 pour les députés, pour qu'ils puissent se rendre de l'aéroport

1 au centre-ville et ensuite, jusqu'à la colline et ensuite,
2 sortir de la colline. Mais aussi on avait -- le caucus s'est
3 fait dire que si ç'avait été la décision de quelqu'un d'autre
4 que les SPO, qu'ils n'auraient pas permis aux camions d'aller
5 sur Wellington et qu'ils avaient donné ces conseils et que ça
6 n'avait pas été écouté.

7 **ME TOM CURRY:** Dans ce breffage de la GRC,
8 saviez-vous que certains responsables de la GRC avaient vu et
9 révisé et approuvé le plan SPO à l'avance de la manifestation?

10 **MME KATHERINE TELFORD:** Non, ils ne nous ont pas
11 donné ces détails.

12 **ME TOM CURRY:** Regardez la page 7 de ce dossier,
13 Monsieur le registraire, s'il-vous-plaît. Il faut que j'essaie
14 de trouver où c'était. Au milieu de la page, on parle -- c'est
15 un breffage au cabinet:

16 «... 250 GRC qui aident, certains qui
17 attendent...»

18 Pour le pont Ambassador en haut. Est-ce que vous
19 saviez qu'il y avait une incompréhension sur combien d'agents
20 étaient offerts à la SPO à un moment donné, si on comptait les
21 quarts et tout ça?

22 **M. BRIAN CLOW:** Il semblait y avoir un peu de
23 confusion pendant plusieurs jours sur le nombre.

24 **ME TOM CURRY:** Le maire de la Ville d'Ottawa
25 avait dit que ce qui était représenté c'était le nombre qui
26 avait été déployé à Ottawa, moins que le nombre qui avait été
27 exprimé au public?

28 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est ce qu'il avait dit.

1 **ME TOM CURRY:** Quelques lignes plus loin:

2 «SPO tente de réduire la violence,
3 prennent certaines mesures.»

4 On parle de la stratégie d'Ottawa pour la journée
5 «J». Est-ce que c'est l'idée qu'il y avait un plan pour
6 démanteler l'occupation, mais que ç'allait nécessiter beaucoup
7 de ressources additionnelles?

8 **M. BRIAN CLOW:** Peut-être, mais je ne sais pas,
9 c'est une mise à jour du NSIA aux premiers ministres le 6
10 février.

11 **ME TOM CURRY:** Une dernière question, si vous me
12 le permettez, page 12. Bien sûr, vous suiviez partout au pays,
13 comme vous l'avez dit, le pont Ambassador et tout. Si on regarde
14 -- si on va plus loin, Monsieur le registraire.

15 «Brenda...»

16 C'est commissaire Lucki.

17 «... équipe GRC Ottawa se rend à Windsor,
18 York, Waterloo, PPO. Le plan est de les
19 démanteler d'ici le matin parce que les
20 travailleurs automobiles feront contre-
21 manifestation.»

22 «Le maire voulait enlever le chef.

23 Donc, le chef a envoyé des lettres.»

24 Est-ce que c'est des lettres qui ont été reçues
25 par soit le premier ministre, ou le ministre Blair demandant des
26 ressources de la GRC, vous vous souvenez de ça?

27 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas de ce dont ça
28 parle. Ça semble être une discussion, une mise à jour qu'on a

1 reçue le 10 février au GRI, qu'on s'attendait à quelque chose à
2 Windsor le lendemain.

3 **ME TOM CURRY:** Et la dernière chose. Le 5
4 février, le chef Sloly a noté, à une réunion du Conseil des
5 services policiers que:

6 «Quelque chose a changé dans notre
7 tissu démocratique. On n'a pas la loi
8 ou les ressources pour gérer ce genre
9 de situation. On n'a pas le cadre
10 juridique ou la coordination entre tous
11 les paliers du gouvernement pour bien
12 gérer de façon prévisible ces
13 manifestations dans l'avenir.»

14 Menace à la sécurité publique. Est-ce que vous
15 partagez cette perspective?

16 **MME KATHERINE TELFORD:** Je dirais oui,
17 généralement.

18 **ME TOM CURRY:** Merci.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ville de Windsor.

20 **ME GRAHAM READER:** Nous n'avons pas de
21 questions, nous cédon's notre temps au Gouvernement du Canada.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Gouvernement de la
23 Saskatchewan, s'il-vous-plaît.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME MICHAEL MORRIS:**

25 **ME MICHAEL MORRIS:** Je suis Mike Morris, avocat
26 pour le Gouvernement de la Saskatchewan.

27 Monsieur Brodhead, je veux dire quelque chose. À
28 la réunion des premiers ministres, le premier ministre Moe a dit

1 que la *Loi sur les mesures d'urgences* n'était pas voulue ou
2 nécessaire en Saskatchewan, n'est-ce pas?

3 **M. JOHN BRODHEAD:** Je crois qu'il a aussi dit
4 que ces six points semblaient raisonnables.

5 **ME MICHAEL MORRIS:** Peut-être que ça sonnait
6 raisonnable, mais est-ce que ça ne serait pas perçu comme ça,
7 est-ce que c'est juste?

8 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui, c'est juste.

9 **ME MICHAEL MORRIS:** Et il ne voulait pas que la
10 Loi s'applique à la Saskatchewan?

11 **M. JOHN BRODHEAD:** Je pense que c'est ce qu'a
12 dit le premier ministre.

13 **ME MICHAEL MORRIS:** Merci. J'aimerais qu'on
14 regarde un document. Je demande au greffier de sortir
15 SSM.CAN00006920. Et tandis qu'on attend, sachez qu'il s'agit
16 d'un courriel de Madame Charette du Conseil privé à tout le
17 monde sur ce panel, à 8 h 24 le matin, le 14 février.

18 On peut voir 8 h 24 a.m., de Madame Charette:

19 «Bonjour à tous...»

20 Quelque chose qui est assujetti au privilège.
21 Elle fait le détail d'autres choses qui sont en cours.

22 «... Questions/réponses, réunion des
23 premiers ministres, communication, BG...»

24 Background, je suppose.

25 «... Notes de décision pour le PM...»

26 Et elle dit:

27 «... D'autres encore en cours.»

28 Monsieur Brodhead, lorsqu'elle dit «d'autres

1 encore dans la machine en cours», est-ce qu'on peut dire qu'ils
2 y travaillaient à ce moment-là?

3 **M. JOHN BRODHEAD:** Ce n'est pas une phraséologie
4 commune, je ne sais pas de quoi elle parlait.

5 **ME MICHAEL MORRIS:**

6 «Le seul que j'ai vu c'est le script de
7 la réunion des premiers ministres et
8 d'autres sont dans la machine.»

9 Est-ce que ça veut dire que c'est encore en
10 traitement?

11 **M. JOHN BRODHEAD:** Je ne peux pas deviner de ce
12 que la greffière du Conseil privé voulait dire à ce moment-là.

13 **ME MICHAEL MORRIS:** Si on pouvait aller à un
14 autre document? Avant de ce faire, est-ce que quelqu'un d'autre
15 a une perspective à exprimer là-dessus?

16 **M. BRIAN CLOW:** Est-ce que vous demandez à
17 «d'autres dans la machine» ou ---

18 **ME MICHAEL MORRIS:** Oui, absolument.

19 **MME KATHERINE TELFORD:** Ça pourrait pouvoir dire
20 plusieurs choses. Je ne crois pas qu'on puisse deviner.

21 **ME MICHAEL MORRIS:** Je demanderai au greffier de
22 prendre un courriel dont l'avocat de l'Alberta a parlé,
23 SSM.CAN00002665. Et c'est le courriel qui s'intitulait «Presser
24 Tomorrow». J'aimerais qu'on aille au bas de la deuxième page du
25 PDF. Voilà.

26 On voit un courriel de Vanessa au CPM à plusieurs
27 personnes indiquant:

28 «Vérification du communiqué de presse,

1 16 h 00, à moins que la réunion des
2 premiers ministres soit terminée.»

3 Et son courriel est à 11 h 05, si on remonte. Ce
4 que je comprends c'est que la réunion des premiers ministres se
5 produisait à ce moment-là. Madame Telford, est-ce que le but de
6 retarder l'annonce de la conférence de presse pour que les
7 premiers ministres ne soient pas insultés?

8 **MME KATHERINE TELFORD:** Non. Il y avait beaucoup
9 de choses qui se produisaient de façon concurrente à ce moment-
10 là et pour se préparer au scénario ou décision que le premier
11 ministre prenait, quelle qu'elle soit. Vanessa est notre
12 directrice adjointe des communications et s'assurait que tout
13 aille dans la bonne direction. À tout moment, les choses
14 auraient pu être arrêtées et changées, comme ç'a été le cas.

15 **ME MICHAEL MORRIS:** Milieu de la première page de
16 ce PDF, courriel, 1 h 43, 13 h 43, de Vanessa à David Taylor et
17 d'autres, disant:

18 «Nous venons de terminer la préparation
19 du discours avec le premier ministre.
20 Alex modifie ses remarques, il pourra
21 partager avec ce groupe dès qu'il aura
22 terminé.»

23 À ce moment-là, 1 h 43 p.m. le 14, le premier
24 ministre a déjà pratiqué le discours qu'il donnera à 16 h 30.
25 Est-ce que c'est juste?

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Préparation d'un
27 discours ça veut dire qu'on regarde ses remarques et il est
28 possible d'y retourner pendant l'après-midi. C'est sûrement ce

1 qu'on a fait. Donc, ils auraient vérifié avec lui ce à quoi ça
2 pourrait ressembler.

3 **ME MICHAEL MORRIS:** Il pratiquait deux versions
4 du discours, une version où il annonçait l'invocation de la *Loi*
5 *sur les mesures d'urgence* et l'autre version où il ne
6 l'annonçait pas?

7 **MME KATHERINE TELFORD:** Ce n'est pas une
8 question de s'exercer. «Speech prep» ça veut dire préparer un
9 discours. Ils discutaient de ce qui aurait pu être dans le
10 contenu, s'il était satisfait des ébauches à ce moment-là.

11 **ME MICHAEL MORRIS:** On a entendu la greffière du
12 Conseil privé il y a quelques temps et sa preuve était à l'effet
13 que la note a été envoyée du cabinet au bureau à 1 h 43, le
14 14 février. Je peux sortir le document, mais si c'est le cas,
15 connaissez-vous la décision, la note de décision, vous l'avez
16 probablement déjà vue?

17 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui, on connaît la note
18 de décision.

19 **ME MICHAEL MORRIS:** Il y a plusieurs annexes?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Oui.

21 **ME MICHAEL MORRIS:** Et si c'était reçu à
22 3 h 41 p.m., est-ce qu'on sait à quelle heure ç'a été renvoyé
23 avec les initiales du premier ministre au bureau du cabinet?

24 **M. BRIAN CLOW:** C'était entre sa réception ---

25 **ME MICHAEL MORRIS:** Donc, c'est avant 16 h 30
26 l'après-midi?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

28 **ME MICHAEL MORRIS:** Ça n'aurait pas donné au

1 premier ministre beaucoup de temps pour avoir lu tous ces
2 documents. En serez-vous d'accord avec moi?

3 **M. BRIAN CLOW:** Quelques commentaires. Il a lu la
4 note. Au début de la conférence de presse c'est un peu absurde
5 de voir le procès-verbal, je ne sais pas si ç'a commencé à
6 4 h 30, il peut y avoir eu un retard. Mais le premier ministre a
7 pris connaissance de la note et l'a parafée avant la conférence
8 de presse. Mais la signature de cette note, elle vient après la
9 rencontre des premiers ministres, après la rencontre avec les
10 chefs de l'opposition et c'est le premier ministre qui a pris la
11 décision avant l'annonce.

12 **ME MICHAEL MORRIS:** Je vais demander à chacun
13 d'entre vous une question très similaire. Madame Telford, ce que
14 j'aimerais savoir, lorsque vous avez découvert que le premier
15 ministre allait annoncer l'invocation de la *Loi sur les mesures*
16 *d'urgence* à la conférence de presse de 16 h 30, quand l'avez-
17 vous appris et comment?

18 **MME KATHERINE TELFORD:** Nous aurions évoqué la
19 possibilité tout au long de la journée. Jusqu'à ce qu'il signe
20 la note décisionnelle, rien n'était confirmé.

21 **ME MICHAEL MORRIS:** D'accord. Sait-on quand
22 l'annonce a été communiquée aux journalistes à l'effet qu'il y
23 aurait une conférence de presse à 16 h 30?

24 **MME KATHERINE TELFORD:** Je ne le sais pas.

25 **ME MICHAEL MORRIS:** Monsieur Clow?

26 **M. BRIAN CLOW:** Je crois que c'était un peu plus
27 tôt en après-midi. Vers 13 h 00 ou très peu de temps après. Au
28 départ, on devait dire aux journalistes que le premier ministre

1 aurait quelque chose à annoncer. Il est tout à fait probable,
2 dans ce cas-ci, que le premier ministre choisisse une autre voie
3 d'action et c'est relativement fréquent, quelques fois l'enjeu.
4 On prépare des scénarii, mais une décision différente peut être
5 prise, même au dernier moment. Alors, non, la décision n'a pas
6 été prise très peu de temps avant que ce ne soit annoncé aux
7 médias.

8 **ME MICHAEL MORRIS:** Alors, parlons de la *Loi sur*
9 *les mesures d'urgence*, la voie 1 et autre chose, voie 2. Est-ce
10 que vous avez préparé des documents pour la voie 2, pour
11 16 h 30?

12 **M. BRIAN CLOW:** Si une décision avait été prise de
13 ne pas invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence* ce jour-là,
14 l'annonce aurait été changée.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous n'avez plus de
16 temps, vous allez devoir conclure.

17 **ME MICHAEL MORRIS:** Dernière question. Est-ce que
18 des documents ont été préparés au cas où la décision serait
19 prise de ne pas invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence*?

20 **M. BRIAN CLOW:** Je n'en suis pas certain.

21 **ME MICHAEL MORRIS:** Vous le sauriez, non?

22 **M. BRIAN CLOW:** Là où je veux en venir c'est que
23 même s'il n'y avait pas de documents, ceci peut être fait très
24 rapidement. On peut facilement rédiger des documents et cela
25 s'est produit par le passé pour d'autres enjeux.

26 **MME KATHERINE TELFORD:** Nous avons été très
27 agiles pendant la pandémie. Nous produisons des documents sans
28 savoir s'il fallait les changer deux heures plus tard et c'est

1 ce qu'il faut faire en temps de crise.

2 **ME MICHAEL MORRIS:** J'apprécie votre temps. Merci
3 beaucoup.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. Nous allons à
5 présent passer au Gouvernement du Canada.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME BRIAN GOVER:**

7 **ME BRIAN GOVER:** Merci, Monsieur le
8 Commissaire. Je suis Brian Gover, je suis un des avocats du
9 Gouvernement du Canada. Bonsoir, Madame et Messieurs.

10 Monsieur le Commissaire, je crois que j'ai 20
11 minutes grâce au don généreux de la Ville de Windsor, mais je
12 compte prendre moins de temps.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Voilà qui serait un
14 dénouement heureux pour nous tous.

15 **ME BRIAN GOVER:** Voyons voir. Alors, l'ordre
16 en conseil établit un mandat pour le commissaire qu'il examine
17 l'impact et les sources de désinformation et d'informations
18 erronées dans l'utilisation des réseaux sociaux. Et par
19 désinformation, c'est-à-dire communication d'informations
20 erronées de nature soit délibérée ou non.

21 Madame Telford, à un moment ou l'autre pendant
22 l'occupation, le siège d'Ottawa, est-ce que vous avez été au
23 courant d'une désinformation qui avait un effet sur la
24 situation?

25 **MME KATHERINE TELFORD:** Eh bien, j'ai entendu
26 beaucoup parler de fausses informations et de désinformation
27 pendant toute l'occupation et pendant les blocus, même à
28 l'avance de la première fin de semaine. On disait, dans un cas,

1 qu'il ne s'agissait que d'une manifestation de routiers, de
2 camionneurs et qu'il était seulement question de l'obligation
3 vaccinale fédérale. Et très tôt à l'amorce de ce premier weekend
4 on a su, en raison de ce que disait l'Alliance des camionneurs
5 canadiens et à la lumière de données dont nous disposions, que
6 plus de 90 % des routiers étaient vaccinés.

7 Nous savions également que la majorité des
8 obligations dont il était question était de ressort provincial,
9 même d'autres paliers de gouvernement, qu'il s'agisse de
10 municipalités ou même d'un conseil scolaire.

11 Évidemment, il y avait beaucoup de désinformation
12 et de fausses informations par rapport aux vaccins eux-mêmes et
13 personnellement, s'agissant de notre bureau, nous étions
14 confrontés à divers cas où, par exemple, notre photographe
15 officiel a été l'objet d'un complot. On prétendait qu'il avait
16 pris une photo de drapeaux haineux. Et à l'époque, en fait, il
17 était lui-même confiné, atteint de COVID. Alors, c'était
18 impossible qu'il soit sur place. Il a commencé à recevoir des
19 menaces de mort pendant cette période.

20 Par ailleurs, une fausse lettre a été distribuée
21 au sein du convoi, de l'occupation, qui était soit disant
22 signée, mais qui ne l'était pas, mais soit disant signée par moi
23 et par le premier ministre où il était soit disant question --
24 je ne me rappelle plus de quoi, mais cette fausse lettre a été
25 corrigée et elle a défrayé la chronique, dont CNN, et
26 personnellement, on m'a demandé de ne pas me présenter dans le
27 centre-ville pendant un moment, car sur Telegram puis sur
28 d'autres réseaux sociaux, il y avait une histoire selon laquelle

1 j'allais faire tuer quelqu'un et trouver le coupable parmi le
2 convoi. Alors, on était préoccupé pour ma sécurité.

3 **ME BRIAN GOVER:** Je crois comprendre, Monsieur
4 le Commissaire, que la fausse lettre à laquelle faisait
5 référence Madame Telford, elle se trouve à PB.CAN00001821. Et
6 l'histoire du cheval et de la fausse intervention, soit disant
7 commanditée par Madame Telford, est également dans le même
8 document.

9 Madame Telford, comment l'information erronée
10 donc était-elle communiquée pendant les semaines en question?

11 **MME KATHERINE TELFORD:** Eh bien, cela s'est fait
12 par divers moyens. La lettre, par exemple, c'était des captures
13 d'écran sur les réseaux sociaux, mais aussi des copies papier.
14 Et les autres choses passaient d'un réseau social à l'autre.

15 Mais on voyait aussi des gens faire des balados,
16 des vidéos YouTube où ils communiquaient cette fausse
17 information.

18 **ME BRIAN GOVER:** Deuxième série de questions.
19 Monsieur Clow, vous avez témoigné, en réaction à une question de
20 l'avocat du Commissaire, des communications avec Juan Gonzalez
21 qui est le responsable en chef de l'équipe de sécurité du
22 président Biden, le 9 février. Et Monsieur le Commissaire, je ne
23 vais pas demander au témoin de prendre connaissance du texto,
24 mais nous avons le texto à SSN.CAN.00007744.

25 Monsieur Clow, en plus de l'échange de textos,
26 avez-vous aussi passé un coup de fil à Monsieur Gonzalez?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je crois que nous nous sommes
28 parlé de vive voix à un moment ou l'autre.

1 **ME BRIAN GOVER:** Et quand était-ce, par
2 rapport au 9 février?

3 **ME BRIAN CLOW:** Je ne me rappelle plus la date
4 précise. Il y a eu un échange de courriels puis de textos avec
5 lui le 9 et l'interaction s'est poursuivie jusqu'au 15 ou 16
6 février.

7 **ME BRIAN GOVER:** La troisième série de
8 questions concerne les consultations avec les provinces et
9 territoires et la réunion des premiers ministres. Nous avons le
10 procès-verbal à SSM.NSC.CAN00000625 et d'ailleurs, je vais
11 demander au registraire de l'afficher, s'il-vous-plaît. Alors,
12 je vais demander qu'on prenne la deuxième page.

13 Vous vous rappellerez que mon collègue
14 représentant la province de l'Alberta a signalé que le premier
15 ministre Kenney avait été clair, il n'était pas nécessaire
16 d'avoir la *Loi sur les mesures d'urgence* en Alberta, prétendant
17 que la question de Coutts était réglée.

18 Est-ce que quelqu'un ici sur le panel peut
19 m'aider avec la question suivante? Savez-vous d'où provenaient
20 les ressources de la GRC additionnelles pour régler la situation
21 de Coutts qui faisait l'objet d'une opération policière aux
22 premières heures du 14 février? Monsieur Brodhead?

23 **M. JOHN BRODHEAD:** Je crois comprendre qu'un
24 contingent a été envoyé par la Colombie-Britannique pour prêter
25 main forte à l'équipe de Coutts.

26 **ME BRIAN GOVER:** Et d'ailleurs, le premier
27 ministre Horgan de la Colombie-Britannique, à la page suivante,
28 il dit que sa:

1 «... seule préoccupation c'est que les
2 mesures soient mises en œuvre par la
3 GRC en Colombie-Britannique qui sont
4 déjà à court d'effectifs. Je ne sais
5 pas où vous trouverez davantage de
6 gens. Nous avons déjà envoyé un
7 contingent de la GRC vers l'est.»

8 Est-ce que c'est ce à quoi vous faites référence?

9 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui.

10 **M. BRIAN CLOW:** J'ajouterais simplement, ce que
11 ceci illustre, c'est quelque chose qu'on a entendu de la part de
12 fonctionnaires avant le 14 février et l'invocation de la Loi,
13 c'est-à-dire oui, on avait fait des progrès à certains endroits,
14 mais les progrès c'était fait avec l'aide de ressources
15 additionnelles.

16 En Colombie-Britannique, par exemple, c'était
17 préoccupant que l'Alberta -- non, c'était pas préoccupant, mais
18 c'était bien qu'il y ait des progrès avec des ressources
19 additionnelles, mais la Colombie-Britannique était confrontée à
20 ses propres difficultés. Il y a eu des arrestations près des
21 autoroutes, il y avait un véhicule de type militaire, des
22 activités de type convoi.

23 Alors, la préoccupation à l'échelle du pays
24 c'était, avait-on suffisamment de ressources à l'échelle du pays
25 pour arriver à endiguer toutes ces manifestations?

26 **ME BRIAN GOVER:** Et dans le cadre de votre
27 témoignage, Monsieur Clow, vous avez déjà expliqué qu'il y avait
28 trop peu de ressources policières?

1 M. BRIAN CLOW: Oui.

2 ME BRIAN GOVER: Et c'était dans le contexte
3 de ce décret de sécurité publique qui signifie sécurité
4 nationale?

5 M. BRIAN CLOW: Oui.

6 ME BRIAN GOVER: On vous a demandé de prendre
7 connaissance de la page 3 du témoignage du premier ministre
8 Kenney. C'est ma collègue de l'Alberta l'a dit, je ne l'ai pas
9 entendu, mais elle a fait référence à la page 3:

10 «Ce serait problématique de déclarer
11 une urgence aujourd'hui.»

12 Et elle s'est reportée à ce qu'on voyait ensuite:

13 «On craint que les gens fassent un
14 rapprochement avec la *Loi sur les*
15 *mesures de guerre.*»

16 Et ce qu'on n'a pas entendu entre ces deux
17 phrases:

18 «Les gens au centre de ce mouvement
19 sont généralement complotistes.»

20 Ai-je bien lu?

21 M. BRIAN CLOW: Oui.

22 ME BRIAN GOVER: Et est-ce que c'était une
23 caractéristique centrale de ce que disait le premier ministre
24 Kenney lors de cette réunion?

25 M. BRIAN CLOW: Oui.

26 M. JOHN BRODHEAD: Est-ce que vous me permettez
27 de rajouter quelque chose? Une autre chose qui m'a frappé dans
28 ses observations c'est ce qui est au bas de la page:

1 «Je ne suis pas en désaccord avec
2 l'utilisation de la *Loi sur les mesures*
3 *d'urgence.*»

4 Ce qui est intéressant, étant donné son rôle dans
5 la politique nationale. Moi je l'ai vu comme une distinction
6 importante entre ce qu'il estimait être nécessaire en Alberta,
7 par rapport à ce qu'on envisageait nous à l'échelle nationale.
8 C'est-à-dire qu'on avait trop peu d'effectifs de police partout,
9 il y avait une évolution rapide de la situation partout au pays.

10 **ME BRIAN GOVER:** Monsieur Brodhead, pour
11 étoffer, lorsque vous parlez de rôle antérieur au sein du
12 gouvernement fédéral de Monsieur Kenney, de quoi parlez-vous?

13 **M. JOHN BRODHEAD:** Je crois qu'il a été ministre
14 de la Défense nationale, en particulier. C'est ce à quoi je
15 pensais.

16 **ME BRIAN GOVER:** Nous avançons très vite à la
17 quatrième série de questions. Monsieur le registraire, pourrait-
18 on, s'il-vous-plaît, afficher SSM.CAN.00007721?

19 J'y viens car je crois que Maître Miller y a fait
20 allusion au nom des organisateurs du convoi et j'ai besoin de
21 votre aide pour pouvoir interpréter une note rédigée par Alex
22 Jeglic, si j'ai bien lu. D'abord, j'ai sans doute mal prononcé
23 son nom de famille, mais savez-vous de qui il s'agit?

24 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui, il fait partie de
25 l'équipe des affaires parlementaires qui se concentre sur la
26 sécurité au parlement lui-même.

27 **ME BRIAN GOVER:** Donc, membre du Bureau du
28 premier ministre?

1 **M. JOHN BRODHEAD:** Oui.

2 **ME BRIAN GOVER:** Alors, si on descend un peu
3 plus bas, on voit quelque chose qui est attribué à Rheal, le
4 voyez-vous?

5 **M. BRIAN CLOW:** Oui, Rheal Lewis qui est chef de
6 cabinet pour le chef du gouvernement en Chambre.

7 **ME BRIAN GOVER:** Il est mis:
8 «Nous remporterons ces votes, il faut
9 faire davantage au Sénat pour remporter
10 ce vote.»

11 Est-ce que j'ai bien lu?

12 **M. BRIAN CLOW:** Ça me paraît juste.

13 **ME BRIAN GOVER:** Et comment cela s'imbrique-t-
14 il dans votre souvenir des conversations concernant le vote du
15 Sénat à peu près au moment où la révocation était en cours?

16 **ME BRENDAN MILLER:** Je vais m'objecter, il lit un
17 document de manière erronée. Ce document précède l'invocation,
18 il n'y a pas de date dessus et il parle de l'annonce du lundi.
19 Et c'est assez clair que cette preuve provient d'un dossier
20 antérieur à l'invocation. Et il est dit qu'il n'y a pas de
21 violence au titre de la *Loi sur le CNRS*.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Y a-t-il une date sur le
23 document?

24 **ME BRENDAN MILLER:** Non, le ministère de la
25 Justice n'a jamais donné de date.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne fais que le
27 regarder. Donc, on ne sait pas ce qu'est la date, c'est ce que
28 vous dites?

1 **ME BRENDAN MILLER:** Ça dit que c'est avant lundi,
2 il y aura une annonce. L'annonce a été le 14 février, un lundi,
3 la Saint-Valentin.

4 **ME BRIAN GOVER:** Ce que j'essaie de faire
5 c'est de demander l'interprétation du panel pour qu'on puisse
6 préciser de quoi il s'agit. Merci beaucoup.

7 Et ça se poursuit, c'est une partie que Monsieur
8 Miller avait abordée dans son contre-interrogatoire plus tôt,
9 dans son commentaire plus tôt:

10 «NES a parlé avec NSCA et Jody Thomas.»

11 «Section 2 du SRS: violence n'est pas
12 respectée [sic].»

13 «Je me demande s'ils auront besoin de
14 30 jours si Ottawa est nettoyée.»

15 Pouvez-vous me dire «NES» c'est quoi?

16 **M. BRIAN CLOW:** Ça ressemble à quelque chose qui
17 pourrait être une semaine plus tard. C'est peut-être le
18 processus parlementaire.

19 «Il faut en faire plus dans le Sénat.»

20 Donc, ça j'ai répondu plus tôt. J'ai aucune
21 raison de croire que le Sénat n'allait pas l'appuyer, comme j'ai
22 dit plus tôt. Le chef du cabinet pour le leader au Sénat
23 comptait les votes et ç'a été présenté ici, ils étaient à peu
24 près certains de gagner le vote.

25 Le reste de la page, ça ressemble à du processus
26 parlementaire et un membre individuel de caucus.

27 **ME BRIAN GOVER:** Qui était?

28 **M. BRIAN CLOW:** Nate Erskine-Smith.

1 **ME BRIAN GOVER:** Et qui dit que l'article 2 de
2 la *Loi du SCRS* n'a pas été respectée?

3 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas ce que c'est, mais
4 il y a eu une discussion publique sur ce fait, comme on en
5 discute ici, mais je ne sais pas précisément de quoi ça parle
6 dans ce document.

7 **ME BRIAN GOVER:** Nous avons fait de notre
8 mieux pour l'interpréter, merci.

9 **ME BRENDAN MILLER:** Monsieur, je suis désolé, on
10 n'a pas de date pour ce document.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui et il a donné son
12 témoignage au mieux de sa capacité, on ne peut rien faire. Donc,
13 laissez l'avocat aller de l'avant, s'il-vous-plaît.

14 **Me BRIAN GOVER:** Merci. L'avant-dernière
15 chose, ou l'antépénultième chose, ce sont les faits que vous
16 avez observés sur la décision d'invoquer la *Loi sur les mesures*
17 *d'urgence*. Qu'est-ce que vous décririez comme processus sous-
18 jacent l'invocation, l'évolution de la réflexion du Gouvernement
19 du Canada à ce sujet? Madame Telford d'abord, peut-être?

20 **MME KATHERINE TELFORD:** Je pense que le
21 processus, on a essayé d'être méthodiques, c'était étape par
22 étape et on cherchait des avis de plusieurs parties du
23 gouvernement à chaque étape. On a tenu compte de beaucoup de
24 choses et il y a eu beaucoup de consultations dans des processus
25 qui sont beaucoup plus longs que celui-là. C'est un des
26 processus les plus robustes que j'ai vu.

27 **ME BRIAN GOVER:** Merci. Monsieur Clow, même
28 question pour vous, votre description du processus?

1 **M. BRIAN CLOW:** Je suis tout à fait d'accord, je
2 n'ai pas grand-chose à ajouter, à part que ç'a déjà été couvert
3 aujourd'hui et dans la Commission, surtout dans les jours avant
4 l'invocation du GRI et même avant. Il s'agissait d'étapes avec
5 les ministres avant la réunion du Bureau du premier ministre le
6 dimanche soir. Donc, pour moi, ç'a été fait de façon très
7 méthodique.

8 **ME BRIAN GOVER:** Merci. Monsieur Brodhead?

9 **M. JOHN BRODHEAD:** Je suis d'accord avec mes
10 collègues. J'ai vu le Groupe de réponse aux incidents, je passe
11 beaucoup de temps dans ces processus avec le gouvernement, ç'a
12 vraiment aidé à faciliter le type de discussion d'avoir les
13 experts, les fonctionnaires, le personnel clé, tous les
14 ministres. Cette discussion ouverte ça signifiait qu'on pouvait
15 avancer à une vitesse qui ne sont pas permises normalement
16 [sic]. La combinaison de ça et tous les conseils externes que
17 nous avons reçus, je conviens que ç'a été très méthodique. Et le
18 premier ministre était très clair qu'il fallait que ce soit
19 méthodique avant et après.

20 **ME BRIAN GOVER:** Madame Telford, la dernière
21 question. Si quelqu'un allait suggérer que la décision
22 d'invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence* était motivée
23 politiquement, qu'est-ce que vous répondriez?

24 **MME KATHERINE TELFORD:** Ça ne l'était absolument
25 pas. C'était dans toutes les réunions, le premier ministre
26 commençait et terminait, ç'a été discuté pour savoir comment
27 assurer la santé et la sécurité des Canadiens et il n'y avait
28 pas le temps, l'espace ou le désir de discuter de quoi que ce

1 soit d'autre.

2 **ME BRIAN GOVER:** Merci beaucoup, je n'ai plus
3 de questions.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Y a-t-il un
5 réinterrogatoire?

6 **ME SHANTONA CHAUDHURY:** Non.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien. Merci
8 beaucoup d'avoir partagé vos réflexions, d'avoir répondu aux
9 questions, d'avoir témoigné, merci beaucoup. Et merci d'avoir
10 travaillé tard, ce n'est sûrement pas la première fois, mais
11 nous l'apprécions.

12 Nous prendrons une brève pause pour passer au
13 prochain témoin pour nous réorganiser, tout ça. Prenons cinq,
14 dix minutes de pause.

15 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée.

16 --- L'audience est suspendue à 19 h 52.

17 --- L'audience est reprise à 20 h 10.

18 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre. La Commission reprend.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, nous avons un
20 autre témoin. Qui est l'avocat de la Commission?

21 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Jean-Simon
22 Schoenholz. Kenneth Weatherill qui est sur Zoom. Et c'est un
23 contre-interrogatoire de certaines des parties par rapport à son
24 témoignage. Nous n'avons pas de questions du côté de la
25 Commission en premier interrogatoire.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Monsieur Weatherill,
27 m'entendez-vous?

28 **M. KENNETH WEATHERILL:** Je vous entends.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Nous allons vous
2 assermenter.

3 **M. KENNETH WEATHERILL:** Oui et j'ai une Bible
4 dans la main droite.

5 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Weatherill, veuillez
6 déclarer votre nom et l'épeler.

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** Kenneth Alexander
8 Weatherill. K-e-n-n-e-t-h, Alexandre, Weatherill, W-e-a-t-h-e-r-
9 i-l-l.

10 **LA GREFFIÈRE:** Jurez-vous que votre témoignage
11 sera la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

12 **M. KENNETH WEATHERILL:** Je le jure.

13 **--- M. KENNETH WEATHERILL, assermenté**

14 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. Je n'ai pas de
15 liste, mais je crois comprendre que l'avocat de l'ancien chef
16 Sloly a des questions.

17 **ME ALYSSA TOMKINS:** On avait proposé que je
18 commence, au nom de la Ville.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** En principe c'est le
20 contraire, mais allez-y.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME ALYSSA TOMKINS:**

22 **ME ALYSSA TOMKINS:** Bonsoir, Monsieur Weatherill,
23 merci d'être disponible. Je suis Alyssa Tomkins, avocate pour la
24 Ville d'Ottawa.

25 J'ai quelques questions à aborder avec vous
26 découlant de votre résumé de déposition. Alors, un des enjeux
27 que vous avez soulevé c'est la formation, la formation qui est
28 disponible aux membres des corps policier. J'aimerais afficher

1 la *Loi sur les services de police*, prenons le document COM, je
2 crois c'est 00000819. C'est affiché. Page 28, s'il-vous-plaît.

3 Alors, si on défile un peu plus bas, Monsieur le
4 greffier, j'aimerais que -- continuez de faire défiler, s'il-
5 vous-plaît. Ça commence par l'article 31, «Responsabilité des
6 conseils» et si on continue de descendre, on arrivera au sous-
7 alinéa 5, «Formation des membres du conseil».

8 «La Loi établit que le conseil verra à
9 ce que ses membres obtiennent la
10 formation que le solliciteur général
11 peut exiger ou fournir.»

12 Ce que je comprends bien, à la lumière de votre
13 déposition, c'est que le solliciteur général ne fournit pas de
14 formation ou a choisi de ne pas prester de l'information?

15 **L'INTERPRÈTE:** Malheureusement, l'intervenant ne
16 porte pas de casque et l'interprète n'entend pas son
17 intervention.

18 **ME ALYSSA TOMKINS:** Alors, peut-être que ce
19 serait plus simple que l'on prenne le résumé de déposition,
20 WTS00080, je ne sais plus combien de zéros. Prenons la page 2.
21 Désolée, veuillez remonter en haut de la page. Voici.

22 Alors, l'alinéa qui commence par:

23 «Le travail de l'unité de liaison
24 consiste à offrir des documents
25 d'orientation pour les nouveaux membres
26 des conseils. Cela dit, le solliciteur
27 général n'offre pas de formation.»

28 C'est ce que vous évoquiez?

1 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

2 **ME ALYSSA TOMKINS:** Passons au haut de la page 3.
3 Dans ce cas-ci, si je comprends bien votre témoignage, dans ce
4 cas-ci, le conseil a demandé de l'information de la conseillère
5 Madame Grey concernant ces responsabilités pendant ce type
6 d'incident et étant donné que c'était au beau milieu de
7 l'évènement, vous avez pris pour position que les conseillers ne
8 devaient pas former les conseillers pendant le milieu de
9 l'incident. Ai-je bien compris?

10 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

11 **ME ALYSSA TOMKINS:** Je ne vais pas prendre ce
12 document, car j'ai demandé au solliciteur général adjoint et
13 d'ailleurs, la Commission dispose de l'information, à savoir
14 quels renseignements ont été fournis au conseil et quelles
15 étaient les formations disponibles en vertu de la Loi. Ce qui
16 n'était pas disponible, d'ailleurs, ce qui n'a pas été fourni.

17 Ici, je crois qu'il est mis qu'une partie de
18 l'explication pour laquelle on n'a pas fourni de formation
19 pendant l'incident c'était que le conseil avait ses propres
20 ressources, avait des conseillers très chevronnés qui étaient
21 d'anciens échevins.

22 Vous êtes sans doute d'accord que le conseil
23 municipal et le conseil de police sont des entités distinctes?

24 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
25 interprétée].

26 **ME ALYSSA TOMKINS:** Et ce sont des entités
27 juridiques distinctes?

28 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non

1 interprétée].

2 **ME ALYSSA TOMKINS:** Vous conviendrez que de ces
3 ressources disponibles, outre les conseillers du solliciteur
4 général, seul un conseiller a la responsabilité juridique de
5 veiller à ce que le conseil donne les services de police
6 nécessaires dans les municipalités?

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
8 interprétée].

9 **ME ALYSSA TOMKINS:** Oui.

10 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
11 interprétée].

12 **ME ALYSSA TOMKINS:** Je ne prétends pas le
13 contraire, mais je demande si le conseil de police pourrait
14 chercher de l'aide externe, comme c'était le cas ici, c'est-à-
15 dire qu'on cherchait de l'aide d'un organe externe et cette
16 obligation, entre autres, c'est de veiller à ce que le conseil
17 s'acquitte de ses fonctions?

18 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
19 interprétée].

20 **ME ALYSSA TOMKINS:** Alors, lorsque le conseil de
21 police dispose d'autres ressources externes, c'est bien vous,
22 mais dans la Loi il y a une entité qui supervise le conseil. Et
23 j'en ai parlé à Monsieur Di Tommaso et j'estime que la Cour
24 suprême du Canada a déclaré que le solliciteur général avait
25 l'obligation de veiller à ce que le conseil de police preste des
26 services de qualité dans les municipalités.

27 Donc, les conseillers, les anciens conseillers
28 municipaux sont des ressources, mais en soi, ils n'ont pas

1 d'obligations légales?

2 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
3 interprétée].

4 **ME ALYSSA TOMKINS:** Et manifestement, la
5 municipalité peut nommer et limoger des membres du conseil de
6 police?

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
8 interprétée].

9 **ME ALYSSA TOMKINS:** Merci, je n'ai plus de
10 questions. Merci du temps que vous nous avez accordé.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. À présent, nous
12 avons l'avocat représentant l'ancien chef de police Sloly.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME TOM CURRY:**

14 **ME TOM CURRY:** Merci, Monsieur le Commissaire.
15 Monsieur Weatherill, Tom Curry, je représente l'ancien chef de
16 police Sloly.

17 Vous avez été entendu le 17 novembre, juste?
18 Pouvez-vous dire au Commissaire pendant combien de temps avez-
19 vous assisté à cet entretien avec l'avocat de la Commission?

20 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

21 **ME TOM CURRY:** Avez-vous eu accès à
22 l'information, à n'importe quelle information pendant
23 l'entretien -- Non, je m'arrête ici. Aviez-vous accès à de
24 l'information pendant l'entretien?

25 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
26 interprétée].

27 **ME TOM CURRY:** Dans les enregistrements des
28 réunions du conseil de police au sujet d'Ottawa.

1 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
2 interprétée].

3 **ME TOM CURRY:** S'agissant de la chaîne de
4 commandement au ministère du solliciteur général, je crois
5 savoir que vous êtes l'inspecteur général des services de police
6 et vous devez rendre des comptes directement au solliciteur
7 général?

8 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

9 **ME TOM CURRY:** Et vos subalternes sont l'unité de
10 liaison avec le service de police, juste?

11 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

12 **ME TOM CURRY:** Et en-deçà d'eux, vous avez les
13 conseillers aux services de police dont vous venez de parler
14 avec ma collègue. Est-ce le cas?

15 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

16 **ME TOM CURRY:** Et l'idée c'est que les
17 conseillers en matière de services de police assistent à toutes
18 les réunions des conseils de police?

19 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

20 **ME TOM CURRY:** Dans ce cas-ci, le conseil du
21 corps de police d'Ottawa relevait de Madame Lindsay Grey, ai-je
22 bien compris?

23 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

24 **ME TOM CURRY:** J'entendais que c'est elle qui
25 était la conseillère attitrée au conseil du service de police
26 d'Ottawa. Quand avez-vous pour la première fois appris que le
27 conseil du service de police d'Ottawa était aux prises avec la
28 situation du convoi?

1 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
2 interprétée].

3 **ME TOM CURRY:** Vous, si j'ai bien compris, vous
4 n'avez pas vous-même été observateur d'une de ces réunions de
5 conseil de police, pas en temps réel, du moins, pendant la phase
6 initiale, n'est-ce pas?

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
8 interprétée].

9 **ME TOM CURRY:** Et à aucun moment pendant les
10 réunions que vous avez observées ou que Madame Gray a observées
11 avez-vous entendu une observation, soit au conseil du service de
12 police ou au chef, n'est-ce pas?

13 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
14 interprétée].

15 **ME TOM CURRY:** Pardon, par vous ou par Madame
16 Gray.

17 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
18 interprétée].

19 **ME TOM CURRY:** Ils ne savaient même pas que vous
20 écoutiez, n'est-ce pas?

21 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
22 interprétée].

23 **ME TOM CURRY:** Et Madame Gray, cependant, le
24 conseil aurait su qu'elle était présente, mais à la lumière de
25 ce qu'elle vous a dit, elle ne s'est pas manifestée pendant les
26 réunions auprès du conseil ou des membres qui présentaient des
27 communications?

28 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non

1 interprétée].

2 **ME TOM CURRY:** Que ce soit pendant les réunions
3 ou après ou avant, mais dans la mesure où on contestait
4 l'information présentée au conseil par les membres du service de
5 police ou alors, quelle question était posée par le conseil, ni
6 Madame Gray, ni vous-même n'avez donné des conseils au service
7 ou au conseil du service de police. Est-ce vrai?

8 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
9 interprétée].

10 **ME TOM CURRY:** D'accord. Et Madame Gray et vous
11 étiez satisfaits de ce qu'elle avait dit à ce moment-là?

12 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
13 interprétée].

14 **ME TOM CURRY:** Pouvez-vous confirmer -- Monsieur
15 le registraire, ONT1115, confirmer pour le Commissaire, Monsieur
16 Weatherill, j'espère que vous pouvez le voir. Est-ce que vous
17 arrivez à voir le document à votre écran?

18 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète note à nouveau que le
19 son du témoin n'est pas suffisant pour l'interprétation.

20 **ME TOM CURRY:** Vous le reconnaissez comme étant
21 une note fournie par Madame Gray qui résume l'information qui,
22 selon elle, a été communiquée pendant la réunion du 5 février?

23 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
24 interprétée].

25 **ME TOM CURRY:** Puis-je vous demander -- voilà,
26 arrêtez. Deuxième point:

27 «Monsieur Deans a demandé au chef une
28 question pour faire la prestation des

1 services policiers efficaces. Elle a
2 demandé si le chef était encore capable
3 de le faire, étant donné la nature
4 fluide de l'occupation, de fournir
5 encore des services policiers adéquats
6 efficaces à la Ville d'Ottawa. Sinon,
7 quelles ressources pouvaient être
8 fournies.»

9 Vous souvenez-vous que c'était le but de cette
10 réunion?

11 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
12 interprétée].

13 **ME TOM CURRY:** Je n'aurai pas le temps, ç'a été
14 une très longue réunion. Vous souvenez-vous que pendant cette
15 réunion, le chef Sloly et son personnel au commandement ont
16 donné beaucoup d'informations sur le statut de la manifestation
17 dans la ville d'Ottawa et des plans et des activités
18 d'application? Vous vous en souvenez?

19 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
20 interprétée].

21 **ME TOM CURRY:** Vous pouvez continuer, c'est un
22 document de cinq pages, je n'ai malheureusement pas le temps,
23 mais il y a beaucoup de discussions entre ce chef et son
24 commandement et le conseil sur le fait qu'il n'y a pas
25 suffisamment de ressources dans les forces policières d'Ottawa
26 pour démanteler la manifestation. N'est-ce pas vrai?

27 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
28 interprétée].

1 **ME TOM CURRY:** Oui, mais ai-je raison de dire que
2 vous, comme membre avec votre expérience des forces policières,
3 que ce n'est pas un mystère, le 5 février vous saviez et tout le
4 monde savait que les forces policières d'Ottawa étaient
5 dépassées par les manifestants et n'avaient pas les ressources
6 adéquates eux-mêmes pour démanteler la manifestation. N'est-il
7 pas vrai?

8 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
9 interprétée].

10 **ME TOM CURRY:** Les avez-vous demandés?

11 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
12 interprétée].

13 **ME TOM CURRY:** Ce qui me faut comprendre,
14 Monsieur, c'est que vous ne les avez pas demandés, mais vous ne
15 les avez jamais vus, vous ne critiquez pas quelqu'un de ne pas
16 les avoir fournis, vous dites tout simplement au Commissaire que
17 vous ne les avez pas vus?

18 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
19 interprétée].

20 **ME TOM CURRY:** Peut-être qu'on dit la même chose,
21 mais vous aviez compris et le conseil avait compris que les
22 forces policières d'Ottawa avaient un plan et des détails sur
23 les opérations, mais que le démantèlement nécessiterait
24 l'arrivée de beaucoup de ressources. Ne saviez-vous pas ça?

25 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
26 interprétée].

27 **ME TOM CURRY:** Êtes-vous allé à la portion à huis
28 clos?

1 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
2 interprétée].

3 **ME TOM CURRY:** Donc, je laisse ça de côté un
4 instant. Rapidement, confirmez pour le Commissaire que ce chef
5 et son équipe de commandement ont informé le conseil le
6 26 janvier, avant l'arrivée de la manifestation, que vous avez
7 vu cette séance d'information après coup, n'est-ce pas?

8 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
9 interprétée].

10 **ME TOM CURRY:** Non, je ne peux pas avec le temps
11 que j'ai. Donc, à votre souvenir, n'avez-vous jamais vu le
12 breffage qui a été fait le 26 janvier, avant l'arrivée du
13 convoi?

14 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
15 interprétée].

16 **ME TOM CURRY:** Avez-vous vu le breffage du
17 1^{er} février, en plus -- vous nous avez parlé du 5, avez-vous vu
18 le 1^{er} février, 7, 11 et 15 les breffages de ces dates?

19 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
20 interprétée].

21 **ME TOM CURRY:** Très bien. Donc, vous ne savez pas
22 si vous étiez présent aux autres, n'est-ce pas?

23 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
24 interprétée].

25 **ME TOM CURRY:** D'accord. Et vous l'avez dit au
26 Commissaire, c'était un incident critique. Les breffages pendant
27 l'incident critique est l'exception pour ce conseil?

28 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non

1 interprétée].

2 **ME TOM CURRY:** Rapidement sur le rapport Morden.
3 Le ministère du solliciteur général n'a jamais appuyé le rapport
4 Morden, n'est-ce pas?

5 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
6 interprétée].

7 **ME TOM CURRY:** Oui, d'accord, mais le ministère
8 n'a pas endossé, ou le libellé que vous avez utilisé c'est, pris
9 une position sur le rapport Morden?

10 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
11 interprétée].

12 **ME TOM CURRY:** D'accord. Dernière chose, la
13 confidentialité est une valeur importante pour les conseils de
14 services policiers. Un chef n'aurait pas tort de garder en tête,
15 lorsqu'il informe un conseil, les questions touchant la fuite
16 d'informations et serait guidé de ne pas partager tous les
17 détails si le conseil a fait l'objet de fuites auparavant?

18 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
19 interprétée].

20 **ME TOM CURRY:** Saviez-vous qu'un membre du
21 conseil était allé à cette manifestation du convoi, avait fait
22 des dons?

23 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
24 interprétée].

25 **ME TOM CURRY:** Très bien. Donc, vous n'étiez pas
26 au courant qu'il y avait un des membres du conseil qui appuyait
27 le convoi?

28 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non

1 interprétée].

2 **ME TOM CURRY:** Merci. Vous êtes d'accord que si
3 c'est la vérité, un chef et un président du conseil auraient
4 raison de faire attention à l'information qu'ils partagent sur
5 leurs informations, n'est-ce pas?

6 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
7 interprétée].

8 **ME TOM CURRY:** Merci, je n'ai plus d'autres
9 questions pour vous ce soir. Merci, Monsieur le Commissaire.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** La Coalition, je crois.
11 La Coalition. Avec le masque, désolé, je ne vous avais pas
12 reconnue.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME EMILIE TAMAN:**

14 **ME EMILIE TAMAN:** Bonsoir, je suis Emilie
15 Taman, une des avocates pour la Coalition des résidents et
16 entreprises d'Ottawa. J'ai très peu de temps avec vous ce soir,
17 quelques questions rapides, s'il-vous-plaît et merci d'être avec
18 nous ce soir.

19 Je veux revenir où mon collègue, l'avocat de
20 l'ancien chef Sloly, a laissé la conversation en ce qui concerne
21 votre compréhension de ce qui s'est passé lors de la réunion du
22 conseil des services policiers du 5 février.

23 Si je comprends bien et vous avez accepté qu'une
24 question clé à cette réunion était si ou non SPO fournissait des
25 services policiers efficaces et adéquats.

26 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
27 interprétée].

28 **ME EMILIE TAMAN:** Et c'est une grosse question

1 pour un conseil d'examen des services policiers en temps de
2 crise parce que ça signifie qu'ils se demandent peut-être s'ils
3 doivent considérer leurs options, selon l'article 9 de la *Loi*
4 *sur les forces policières*?

5 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
6 interprétée].

7 **ME EMILIE TAMAN:** Oui, c'est quelque chose qui
8 devrait être fait régulièrement, mais si cette question est
9 posée en temps de crise, ce n'est pas une question routinière
10 parce qu'il y a des préoccupations à savoir si les services
11 adéquats et suffisants sont fournis?

12 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
13 interprétée].

14 **ME EMILIE TAMAN:** Et vous avez dit que le chef
15 n'avait pas donné de réponse directe à cette question, n'est-ce
16 pas?

17 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
18 interprétée].

19 **ME EMILIE TAMAN:** Mais vous avez aussi dit que
20 le chef a reconnu son incapacité de faire face à la
21 manifestation à Ottawa, tout en maintenant sa capacité de gérer
22 la sécurité publique dans la ville plus généralement, son
23 incapacité à se faire, n'est-ce pas?

24 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
25 interprétée].

26 **ME EMILIE TAMAN:** Donc, je veux que ce soit
27 clair parce que dans le sommaire de votre témoignage c'est peut-
28 être une erreur, donc voici l'occasion de le corriger. Mais à la

1 troisième page, le dernier paragraphe, après la note en bas de
2 page 4:

3 «Sa compréhension c'est que le chef
4 Sloly avait reconnu son incapacité à
5 faire face à la manifestation à Ottawa,
6 tout en maintenant sa capacité de gérer
7 la sécurité publique dans la ville plus
8 généralement.»

9 C'est ce que vous avez compris ou c'est une
10 erreur?

11 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
12 interprétée].

13 **ME EMILIE TAMAN:** Mais il ne peut pas faire les
14 deux?

15 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
16 interprétée].

17 **ME EMILIE TAMAN:** Il ne peut pas à la fois
18 s'occuper des manifestants et maintenir l'ordre public -- il
19 maintient l'ordre public? Pardon.

20 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
21 interprétée].

22 **ME EMILIE TAMAN:** Alors, là où je veux en
23 venir, j'aimerais comprendre pourquoi vous n'aviez pas
24 l'impression que cette information devait être l'objet d'un
25 briefing auprès du solliciteur général adjoint. Vous aviez une
26 interrogation de la part du chef par rapport à sa capacité de
27 maintenir l'ordre public en raison de la manifestation, des
28 indications de la part du chef qu'il y a un gros problème à

1 Ottawa. Vous ne pensiez pas qu'il fallait en informer le
2 solliciteur général adjoint?

3 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
4 interprétée].

5 **ME EMILIE TAMAN:** Mais on n'avait pas demandé à
6 la PPO de reprendre les rennes du service de police d'Ottawa?

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
8 interprétée].

9 **ME EMILIE TAMAN:** Et si le conseil posait ces
10 questions, convenez-vous avec moi que la raison pour laquelle
11 ils posaient la question c'est que ils se posaient eux-mêmes la
12 question, s'ils n'avaient pas le devoir légal eux-mêmes de
13 s'adresser à la PPO et demander que le service de la PPO
14 reprenne la direction des services policiers d'Ottawa?

15 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
16 interprétée].

17 **ME EMILIE TAMAN:** Décembre?

18 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
19 interprétée].

20 **ME EMILIE TAMAN:** Il n'y a pas de quoi. Enfin,
21 j'aimerais comprendre, le moment où vous avez fait la demande de
22 formation pour le conseil, quelle est la chronologie par rapport
23 à ce que vous avez entendu au sujet du 5 février. Est-ce que le
24 conseil essayait de déterminer ce qu'il fallait faire si jamais
25 les services policiers étaient insuffisants et demandaient de
26 l'information, des conseils, ne les obtenaient pas, c'est juste?

27 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
28 interprétée].

1 **ME EMILIE TAMAN:** Merci, voilà qui conclut mes
2 questions. Merci, Monsieur le Commissaire.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Contre-
4 interrogatoire?

5 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** J'ai une précision
6 à demander, simplement pour le procès-verbal.

7 Mon collègue qui représente le chef Sloly a
8 évoqué quelques dates des réunions du conseil. Alors, c'était le
9 26, le 5, le 11, le 15 et le 17. Je ne sais pas si c'est
10 important, mais je voulais simplement le dire pour les fins du
11 procès-verbal.

12 **ME TOM CURRY:** Tom Curry. La différence c'est
13 qu'il y a un briefing, je crois, le 1^{er} février. On pourra peut-
14 être en parler ultérieurement.

15 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** C'est la date que
16 j'ai donnée, je crois que j'ai raison, le briefing a eu lieu le
17 1^{er} février. C'était peut-être un briefing informel, pas
18 officiel. Je voulais simplement que ce soit versé au procès-
19 verbal.

20 **--- RÉINTERROGATOIRE PAR ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:**

21 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** S'agissant de la
22 confidentialité, êtes-vous d'accord avec moi que si de
23 l'information n'est pas fournie en raison du fait qu'on croit
24 que le conseil n'est pas hermétique, que ce serait un frein aux
25 fonctions de surveillance du conseil?

26 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
27 interprétée].

28 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Et quelles sont les

1 étapes à suivre si on est préoccupé de la sorte?

2 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
3 interprétée].

4 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Pouvez-vous les
5 décrire, s'il-vous-plaît?

6 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
7 interprétée].

8 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Vous êtes donc
9 d'accord avec moi que si le conseil n'est pas hermétique, il
10 faut faire quelque chose pour remédier à la situation?

11 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
12 interprétée].

13 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Car cela pourrait
14 avoir un impact sérieux sur les relations dans la fonction de
15 surveillance, s'entend?

16 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
17 interprétée].

18 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Merci, voilà qui
19 conclut mes questions.

20 **ME TOM CURRY:** Puis-je formuler une petite
21 observation?

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Pourquoi pas.

23 **ME TOM CURRY:** Je crois que vous serez d'accord
24 avec moi, Monsieur le Commissaire, que c'est important. Le
25 ministère du solliciteur général était au courant du fait qu'il
26 y avait des fuites à partir de ce conseil. Je ne veux pas que
27 vous pensiez que ce n'était pas le cas, car le ministère était
28 au courant. J'ignore si mon collègue veut étoffer ces questions

1 pour obtenir des réponses plus élaborées.

2 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Merci. Je sais que
3 ça fait partie des autres dépositions. Voulez-vous répondre à la
4 question de mon collègue? Que devrait faire le ministère du
5 solliciteur général s'il sait qu'il y a une fuite au niveau de
6 ce conseil?

7 **M. KENNETH WEATHERILL:** [Réponse non
8 interprétée].

9 **ME JEAN-SIMON SCHOENHOLZ:** Merci.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. Voilà -- bon,
11 d'abord merci, merci de vous être rendu disponible, Monsieur
12 Weatherill. Je sais que l'heure est tardive et nous apprécions
13 beaucoup votre disponibilité, merci. Voilà qui met fin à votre
14 témoignage et la Commission est levée, je crois, jusqu'à demain
15 matin, 9 h 30.

16 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est ajournée.

17 --- L'audience est ajournée à 20 h 54.

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

C E R T I F I C A T I O N

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

I, Wendy Clements, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Wendy Clements, une sténographe officielle, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme de l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Wendy Clements